Manitoba

Annual Report 2000 - 2001

Education, Training and Youth

Advanced Education

Includes 10% post-consumer waste

MINISTER OF EDUCATION, TRAINING AND YOUTH

Room 168
Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8
CANADA

MINISTER OF ADVANCED EDUCATION

Room 156
Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8
CANADA

To His Honour,
Peter M. Liba, C.M., O.M.
Lieutenant-Governor of Manitoba

May It Please Your Honour:

We have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of the Departments of Education, Training and Youth and of Advanced Education for the fiscal year ending March 31, 2001.

Respectfully submitted,

Honourable Drew Caldwell

Honourable Diane McGifford

2001
International Year of Volunteers

102-01079/

Manitoba

Deputy Minister of Education, Training and Youth
Deputy Minister of Advanced Education

Room 162
Legislative Building
Winnipeg, Manitoba CANADA
R3C 0V8

Honourable Drew Caldwell
Minister of Education, Training and Youth
168Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Honourable Diane McGifford
Minister of Advanced Education
156 Legislative Building
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Dear Ministers:

I have the honour of presenting the Annual Report of Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education for the period April 1, 2000 to March 31, 2001. For the first nine months of the year, there was a single Department of Education and Training. In January 2001, Manitoba Advanced Education was created. The two departments retain a single administrative structure. Since the boundaries between sectors of the education system are becoming more and more permeable an integrated approach to education policy is more necessary than ever before.

The departments share a common set of goals, shown on the following page.

These goals have led to the development of more specific strategies and priorities in the main areas of the department, including the K-S4 Agenda, the Manitoba Training Strategy, the College Expansion Strategy and the Post-Secondary Education Strategy. Each of these strategies has been discussed extensively with partners in education.

Taken together, these strategies shaped the work of all units during the past year. Among the highlights that might be mentioned are the dramatic increase in community college programming; the beginning of construction of a new campus for Red River College in the Exchange District; the 10% reduction in tuition fees for college and university students in the fall of 2000; the re-introduction of a Manitoba Bursary program eight years after it was eliminated; substantial increases in operating and capital funding to public schools, colleges and universities; the development of a framework for Adult Learning Centres; changes to the high school program to meet student needs; support for schools to build links with early childhood programs; action to implement the Special Education Review; and the replacement of the Grade 3 standards test with a teacher-led assessment of reading and mathematics skills.

In addition to this ambitious agenda, the departments carried out their extensive and important ongoing functions related to policy, funding and program support to education. All of this is only possible because the departments have outstanding staff whose skill and commitment to education are exemplary. It is a great privilege for me to work with so many colleagues who embody the best of what public service is about. As a small tribute to their work, the photo of the Deputy Minister normally on this page has been replaced by a photo of the staff of the Native Education Directorate, chosen at random to represent the two departments.

Respectfully submitted,

Ben Levin, Ph.D.
Deputy Minister

2001
International Year of Volunteers

Table of Contents

TITLE	PAGE
Preface	
Report Structure	1
Mandate	1
Mission	2
Responsibilities	2
Programming and Services Overview	3
Organization Chart	7
PART A – OPERATING EXPENSES	
EDUCATION, TRAINING AND YOUTH	
Administration and Finance Division	
Executive Support	13
Native Education Directorate	14
Amalgamated Human Resource Services	15
Financial and Administrative Services	16
Management Information Services	17
Research and Planning	18
School Programs Division	
Division Administration	21
Manitoba School for the Deaf	22
Manitoba Text Book Bureau	23
Assessment and Evaluation	23
Program Development Branch	25
Program Implementation Branch/Student Services Branch	31
Bureau de l'éducation française Division	
Division Administration	37
Curriculum Development and Implementation	38
Educational Support Services	41
Official Languages Programs and Administrative Services	43
Library and Materials Production	44
Property Tax Credits	
MB Property Tax Credit	47
Pensioners' School Tax Assistance	47

Support to Schools
Schools' Finance 49
Education Administration Services 50
Schools Information System 53
Schools Grants 54
Other Grants 55
Teacher's Retirement Allowances Fund 55
Manitoba Education Research and Learning Information Networks 55

Training and Continuing Education
Management Services 58
Labour Market Support Services 59
Adult Literacy and Continuing Education 60
Youth Programs 62
WORKFORCE 2000 68
Stevenson Aviation Technical Training Centre 71
Apprenticeship Branch 72
Employment and Training Services 76
Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement 80

Capital Grants for School Divisions 85

Amortization of Capital Assets 87

ADVANCED EDUCATION
Administration and Finance
Executive Support 91
Council on Post Secondary Education 91
College Expansion Initiative 92
Access Programs 93
Student Financial Assistance Program 93
Tuition Rebate Grants 96

Capital Grants 97

Amortization of Capital Assets 99

PART B – CAPITAL INVESTMENT
Capital Investment 103

Financial Information
Reconciliation Statement 107
Expenditure Summary 108
Revenue Summary 122
Five Year Expenditure and Staffing Summary 125

Appendices

Maps 128

Tables

1. Student Enrolment by Grades 133
2. Statistics for all French-Language Programs in Manitoba 134
3. School Divisions' Comparative Statement 135
4. Student Financial Assistance Program Awards 136
5. Apprenticeship Indicators 137

Preface

Report Structure

The Annual Report is organized in accordance with the departmental appropriation structure which reflects the departments' authorized votes approved by the Legislative Assembly. The report includes information at the main and sub-appropriation levels relating to the departments' objectives, actual results achieved, financial performance and variances, and presents a five-year historical table showing the departmental expenditures and staffing. In January 2001, the Department of Education and Training was divided into two ministries: Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education. A single Deputy Minister reports to both Ministers. This report does not reflect the organizational changes that took effect on January 17, 2001, since no supplementary estimates had been introduced during the fiscal year ended March 31, 2001. All changes have been included in governments' 2001/02 Estimates and accordingly will be included with the annual report for the two departments next year. Expenditures and revenue variance explanations previously contained in the Public Accounts of Manitoba are now provided in the Annual Report.

Mandate

Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education are charged with the responsibility of setting priorities and allocating funds to the province's public and independent school systems, its post-secondary institutions, and to skills development and training initiatives. Each department is also responsible for providing policy direction on administrative matters of the education and training system under authority of the following Acts of the Consolidated Statutes of Manitoba.

The Apprenticeship and Trades Qualifications Act
The Blind and Deaf Person's Maintenance and Education Act
The Brandon University Act
The Colleges Act
The Council on Post-Secondary Education Act
The Education Administration Act
The Department of Labour Act
(as it applies to certain training programs)
The Public Schools Act
The Public Schools Finance Board Act
The Teachers' Pensions Act
The Teachers' Society Act
The University of Manitoba Act
The University of Winnipeg Act
The Private Vocational Schools Act

In addition to identifying broad educational and skills development goals, the departments are responsible for the overall legislative and regulatory structure governing the education and training system.

Each department works with school divisions, colleges, universities and other educational and training bodies to ensure that all Manitobans have access to high quality education and training.

Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education represent the province in negotiations with the federal and other levels of government, participate in meetings related to

education and training, and education finance with a variety of governmental and non-governmental groups.

Mission

The mission of both Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education is to provide access to relevant education and training that is of high quality, affordable, available and responsive. An educated citizenry and a skilled and adaptable work force are considered as Manitoba's most important assets in a knowledge-intensive society. All citizens should have the opportunity to develop their individual potential and contribute to the economic, social and cultural life of Manitoba in a global context.

The education and training sectors comprise five elements:

- early childhood education;
- schools, Kindergarten to Senior 4;
- post-secondary education;
- training and continuing education supported by public funds; and
- training and continuing education supported by other than public funds (e.g., provided by employers or professional groups).

Manitoba Education, Training, and Youth and Manitoba Advanced Education are committed to focusing on five primary goals over the next three years to achieve its mission. These goals are:

- to improve success rates in all programs and institutions;
- to expand the range of people served;
- to better integrate and support knowledge and skill development within economic and social priorities;
- to build the capacity of institutions and the community to support learning; and
- to build partnerships within and across sectors.

In carrying out its mission, the department is guided by the following principles:

- Excellence
- Equity
- Openness
- Responsiveness
- Choice and individual responsibility
- Relevance
- Integration
- Accountability

Responsibilities

The primary responsibilities of Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education are to facilitate the improvement of learning at Kindergarten to Senior 4 (K-S4), post-secondary and skills training levels. Emphasis is placed upon enhancing learner performance, delineating roles and responsibilities across the education and training systems, and facilitating the development and sharing of new knowledge.

The overall responsibilities of the Ministers include:

- setting strategic direction for education and skills development, and articulating appropriate legislative and regulatory structures;
- providing leadership to, and working in cooperation with education and training organizations and institutions to bring about education reform;
- setting priorities for, and allocating funds to the province's public and independent school systems, post-secondary education, and to skills development and training initiatives;
- providing leadership in labour force development in partnership with Manitoba business and industry;
- working in cooperation with school divisions, colleges, universities and other educational and training institutions and organizations to ensure that all Manitobans have access to high quality education and training; and
- representing the province in negotiations with the federal and other governments, and participating in meetings related to education and training, and education finance with a variety of public and private sector organizations.

Programming and Services Overview

For the year ending March 31, 2001, the programs and services of the two departments are budgeted under nine main appropriations: Administration and Finance, School Programs, Bureau de l'éducation française, Property Tax Credits, Support to Schools, Training and Continuing Education, Support for Post-Secondary Education, Capital Grants and Amortization of Capital Assets.

Manitoba's commitment to education and training includes funding of elementary and secondary schools, three community colleges and École technique et professionelle, three universities and Collège universitaire de Saint-Boniface, and skills development and training initiatives.

I Corporate Initiatives

In keeping with government's vision to promote economic growth and prosperity for all Manitobans, two department-wide initiatives have been enhanced with corporate mandates. These initiatives include Aboriginal education and training, and a new emphasis on policy-based research and planning. Manitoba's changing demographics, the globalization of information particularly in electronic format, and the need for economic/social/environmental accountability require enhanced understanding and coordination within and across elementary/secondary, post-secondary and training sectors.

Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education share one Deputy Minister and one unified administrative structure. The two departments will be working in collaboration to ensure continuity and coherence in the delivery of programs and services to Manitobans. The branches within Administration and Finance provide support to both departments but are financially supported through Education, Training and Youth.

II Elementary and Secondary Schools

In Manitoba, there are 52 school divisions and remote school districts, 2 special revenue school districts and 55 independent schools presently receiving funding from the province. In 2000/01, $746.9 million was provided by the government to support school divisions/districts, independent schools, educational organizations and the government's contribution to the Teachers' Retirement Allowances Fund (of which $721.4 million is included in 16-5, Support to Schools and $25.5 million in 16-8a, Capital Support to School Divisions). In addition, $203.7 million was provided through the Education Support Levy.

Public school enrolment on September 30, 2000 was 202,418 pupils. Of this total 127,050 are in kindergarten to grade 8, and 71,366 are in secondary grades (Senior 1 to Senior 4) including 10,119 pupils in adult learning centres. Also included in the total are 2,387 nursery pupils and 1,615 pupils not in any grade. Enrolment on September 30, 2000 increased significantly due to an increase in adults returning to the school system primarily through adult learning centres.

There were 12,981 pupils attending funded independent schools on September 30, 2000. Funding to independent schools for eligible pupils provided financial resources for instruction and services, special needs and curricular materials.

School Programs Division and Bureau de l'éducation française continue to focus on education renewal activities, including the development and implementation of curriculum frameworks and the student testing program, which together define standards for the provincial elementary-secondary education system. Foundation skills (such as technology and literacy), cross-cultural perspectives and other critical elements continue to be integrated into the curriculum as it is developed with learning outcomes defined.

III Post-Secondary Education

Post-secondary education is a focus for the Government of Manitoba, evident by the creation of the Department of Advanced Education. The department is committed to focusing on five main goals over the next few years:

- Improve success rates in all programs and institutions;
- Expand the range of people we serve;
- Better integrate and support knowledge and skill development within economic and social priorities;
- Build the capacity of institutions and the community to support learning; and
- Build partnerships within and across sectors.

The mandate of the Council on Post-Secondary Education is to: allocate financial resources to the public universities, community colleges, and to private religious colleges of the province; to plan and coordinate the development of a post-secondary education system that promotes excellence in and accessibility to education; supports the coordination and integration of services and facilities; and promotes fiscal responsibility.

In 2000/01, the Council allocated $243.7 million in grants to the University of Manitoba, the University of Winnipeg, Brandon University and Collège universitaire de Saint-Boniface, of which $10.9 million was included under Capital Grants. In addition, the Council allocated $4.5 million in grants to the Mennonite College Federation, Providence College and Seminary, William and Catherine Booth Bible College and the Steinbach Bible College in support of approximately 1,300 full-time equivalent qualifying students.

As at November 1, 2000, enrolment at the universities and the Collège, for 2000/01, was comprised of 22,834 full-time students and 16,303 part-time students.

In 2000/01, the Council allocated $65.2 million in grants to Red River College, Assiniboine and Keewatin community colleges and the École technique et professionnelle, of which $2.2 million was included under Capital Grants.

Community college full-time enrolments for 2000/01 were estimated at 12,552. Part-time enrolments were estimated at 30,718.

In addition to operating and capital grants, the Council allocated $0.5 million to stimulate change and to reward innovative developments from the System Restructuring Envelope and $0.5 million to fund new programming from the Strategic Program Envelope.

Access Programs provided funding to five post-secondary institutions and students for specialized programs for individuals who have traditionally faced barriers to post-secondary education. In 2000/01, enrolments were 1,036. Programs report that 90% of graduates are expected to be employed or continuing their education and 99% of employed graduates are expected to be working in jobs related to their field of study. The student profile of the 12 Access Programs includes Aboriginal (70%), Females (83%), Single Parents (32%) and Immigrants or members of a visible minority (7%). In 2000/01 the province budgeted $6.5 million for these programs.
The College Expansion Initiative supports Manitoba's community colleges, including Assiniboine, Keewatin, Red River and École technique et professionnelle. Other key stakeholders include universities and high schools, the departments of Advanced Education and Education, Training, and Youth, Government, and the public.

The Initiative supports the institutions and their board of governors in the development of multi-year expansion plans that outline future programming. It will ensure that the expansion plans respond to the priorities of the colleges, needs of the Manitoba labour market, and needs of students who come from different regions in Manitoba. The Initiative works closely with the Council on Post-Secondary Education (COPSE) and brings forward all college proposals to the Council for approval.

In 2000/01, the Initiative invested $5.1 million in the college-system. The investments have resulted in the creation of new and expanded programs that meet the needs of the labour market. With every investment, the Initiative ensures that it meets some of the following goals: address labour market needs; pay attention to needs of under-served groups; enhance youth participation rates; improve student success; encourage college-system to be more efficient; and lastly, stimulate workplace-based programming.

Manitoba Student Financial Assistance provides supplementary financial assistance, to aid those students who face financial barriers, with the objective of improving accessibility to post-secondary institutions. In 2000/01, approximately $49.5 million was budgeted for this program including $7.6 for loans and bursaries, $5.0 for a scholarship and bursaries initiative, $14.4 for the Manitoba Learning Tax Credit, and $1.1 for interest relief and debt reduction. In excess of 15,000 applications for student financial assistance were processed in 2000/01.

IV Skills Training

Training and Continuing Education is committed to support continuous and lifelong learning in support of economic development and renewal in Manitoba. Training and Continuing Education undertakes and administers a variety of activities and programs aimed at providing adult Manitobans with the skills, knowledge and experience required to meet the current and changing demands of the labour market. This occurs through the provision of access to education and training opportunities which furthers skills development and leads to employment.

In support of students and youth, there are a number of programs available that create summer and other employment opportunities, as well as provide information/resources related to career choices.

With a goal of raising the overall literacy level of Manitobans, training and funding is provided for community-based literacy and workplace education programs.

In 2000/2001, $89.3 million was allocated to ongoing programs and to specialized training and employment incentives through Youth Programs, Employment and Training Services, Apprenticeship, WORKFORCE Manitoba, Stevenson Aviation Centre, Advanced Education and Training Assistance, Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement, Intergovernmental Relations and International Education.

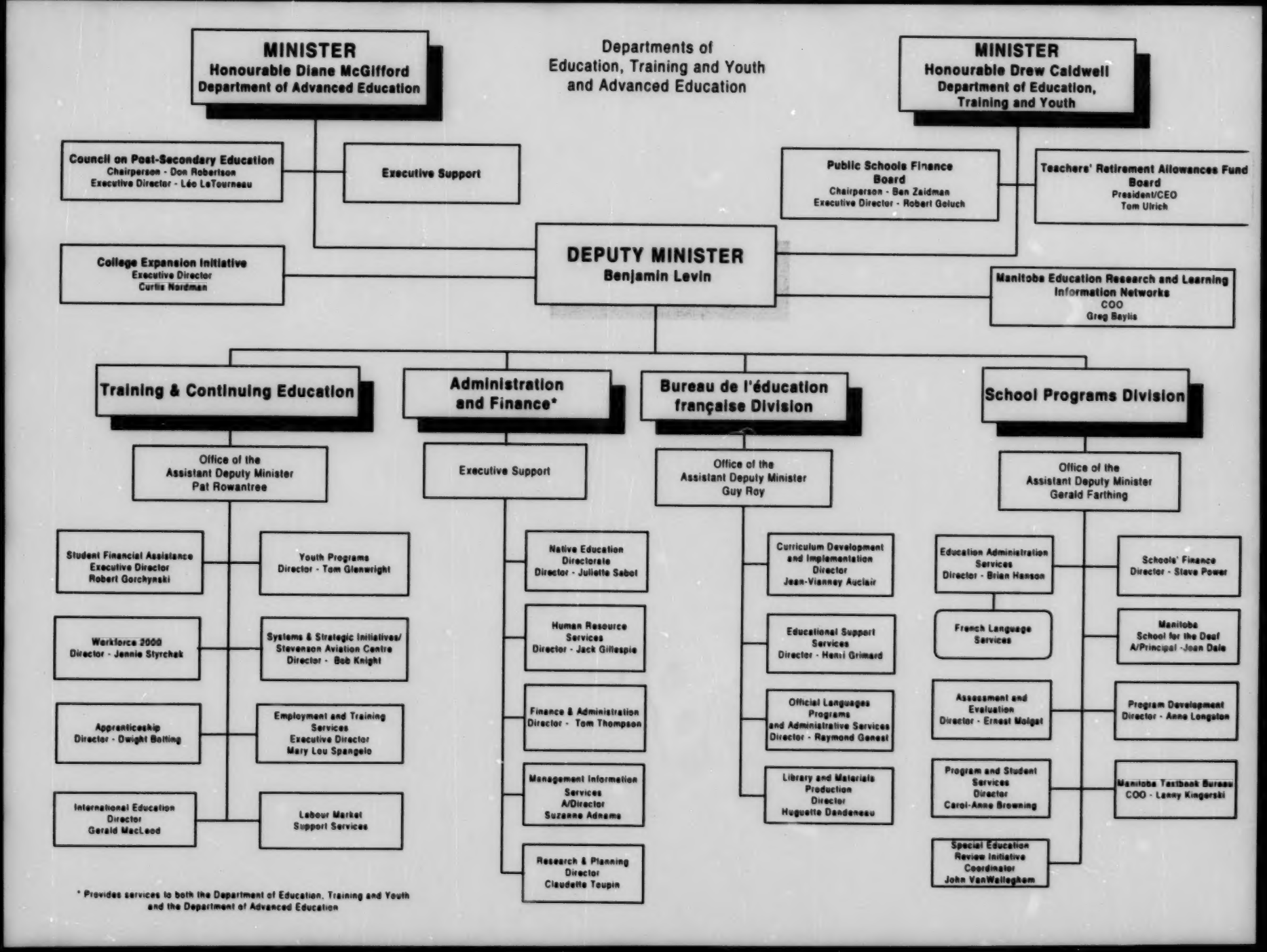
Departments of
Education, Training and Youth
and Advanced Education
MINISTER
Honourable Diane McGifford
Department of Advanced Education
MINISTER
Honourable Drew Caldwell
Department of Education,
Training and Youth
Council on Post-Secondary Education
Chairperson - Don Robertson
Executive Director - Léo LeTourneau
Executive Support
Public Schools Finance Board
Chairperson - Ben Zaidman
Executive Director - Robert Goluch
Teachers' Retirement Allowances Fund Board
President/CEO
Tom Ulrich
College Expansion Initiative
Executive Director
Curtis Nordman
DEPUTY MINISTER
Benjamin Levin
Manitoba Education Research and Learning Information Networks
COO
Greg Baylis
Training & Continuing Education
Administration and Finance*
Bureau de l'éducation française Division
School Programs Division
Office of the
Assistant Deputy Minister
Pat Rowantree
Executive Support
Office of the
Assistant Deputy Minister
Guy Roy
Office of the
Assistant Deputy Minister
Gerald Farthing
Student Financial Assistance
Executive Director
Robert Gorchynski
Youth Programs
Director - Tom Glenwright
Workforce 2000
Director - Jennie Styrchak
Systems & Strategic Initiatives/
Stevenson Aviation Centre
Director - Bob Knight
Apprenticeship
Director - Dwight Botting
Employment and Training Services
Executive Director
Mary Lou Spangelo
International Education
Director
Gerald MacLeod
Labour Market
Support Services
Native Education
Directorate
Director - Juliette Sabot
Human Resource Services
Director - Jack Gillespie
Finance & Administration
Director - Tom Thompson
Management Information Services
A/Director
Suzanne Adnams
Research & Planning
Director
Claudette Toupin
Curriculum Development and Implementation
Director
Jean-Vianney Auclair
Educational Support Services
Director - Henri Grimard
Official Languages Programs
and Administrative Services
Director - Raymond Genest
Library and Materials Production
Director
Huguette Dandenesu
Education Administration Services
Director - Brian Hanson
French Language Services
Assessment and Evaluation
Director - Ernest Molgat
Program and Student Services
Director
Carol-Anne Browning
Special Education Review Initiative
Coordinator
John VanWalleghem
Schools' Finance
Director - Steve Power
Manitoba School for the Deaf
A/Principal - Joan Dale
Program Development
Director - Anne Longston
Manitoba Textbook Bureau
COO - Lenny Kingerski
* Provides services to both the Department of Education, Training and Youth
and the Department of Advanced Education

PART A – OPERATING EXPENSES

Education, Training and Youth

Administration and Finance Division

The Administration and Finance Division provides executive management, planning and policy, central controllership and overall administrative support services to both Education, Training and Youth and Advanced Education. In addition, it ensures the development of effective management practices related to controllership and human resource development.

Included in this division are the Ministers' and the Deputy Minister's offices, Native Education Directorate, Amalgamated Human Resource Services, Financial and Administrative Services, Management Information Services, and Research and Planning.

The Administration and Finance Division maintains responsibility for management information systems across the department as well as the development and management of the Schools Information System.

Executive Support

This line provides additional compensation to which individuals appointed to Executive Council are entitled.

The Minister's and Deputy Minister's offices provide educational leadership to Manitoba education systems, which ensure the provision of high quality and equitable training and education programs together with support services. In addition, administrative leadership is provided to the departments to ensure the effective, efficient coordination and the use of human and financial resources.

1 (a) Minister's Salary

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	27.1	1.00	27.3	(0.2)	

1 (b) Executive Support

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	403.1	9.00	505.6	(102.5)	1
Total Other Expenditures	248.1		96.8	151.3	2

1. *Under expenditure is primarily due to the secondment of the Deputy Minister from the University of Manitoba whose salary was paid out of other expenditures but budgeted under salaries.*

2. *Over expenditure is primarily due to the secondment of the Deputy Minister from the University of Manitoba whose salary was paid out of other expenditures but budgeted in salaries, and an increase in executive support travel costs, increase in communication costs mainly resulting from the creation of the new Department of Advanced Education.*

Native Education Directorate

The mandate of the Native Education Directorate is to provide leadership and coordination for departmental initiatives on Aboriginal education and training. The objectives are to ensure an integrated approach to Aboriginal education and training within Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education to promote the removal of systemic barriers to Aboriginal student success in education and training.

The Native Education Directorate coordinated the implementation of the Aboriginal Education and Training Framework and provided support and guidance to all branches and units within both Manitoba Education, Training and Youth, and Manitoba Advanced Education.

The Native Education Directorate chairs the Post-Secondary Partnership Committee which includes representation from all provincial universities, two colleges, and the Council on Post-Secondary Education. The purpose of this committee is to make post-secondary institutions more inclusive and culturally relevant for Aboriginal students.

The directorate collaborated with the Aboriginal Teachers' Circle and the Post-Secondary Partnership Committee to host two Summer Institutes on Aboriginal Education, one in Thompson and one in Winnipeg.

Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education participated along with Western Canadian Protocol partners to finalize the completion of the Curriculum Framework for Aboriginal Languages and Culture Programs. The framework was launched on October 18, 2000 in Winnipeg. All partners were in attendance.

An Aboriginal languages survey for principals and superintendents was conducted in February 2001. A consultation session was held March 21, 2001. These projects will connect with initiatives related to Aboriginal Language Programming.

A bibliography of all Aboriginal related material was revised and distributed to all Manitoba schools in November 2000. This document is a joint venture between the Instructional Resources Unit and the Native Education Directorate.

Eighty-five workshops were conducted during the 2000/01 fiscal year. These included direct service to students, as well as workshops designed to promote the participation of Aboriginal parents and communities in the education process. Cultural workshops and anti-racist education training was provided to department staff, educators, students and community agencies.

Directorate staff participated in 34 career symposia/days/forums. At the school career days, equal time is allocated for exhibits and classroom visits; most school career days also include a community component. Information on scholarships/bursaries as well as current post-secondary programming and training opportunities for Aboriginal students are provided.

Native Education Directorate staff worked in collaboration with other departments on issues related to Aboriginal Education and Training. As well, directorate staff consulted and collaborated on an ongoing basis with various Aboriginal organizations including the Assembly of Manitoba Chiefs (AMC), the Manitoba Metis Federation (MMF), the Aboriginal Council of Winnipeg (ACW) and various grassroots organizations.

1 (c) Native Education Directorate

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	388.1	7.00	397.9	(9.8)	
Total Other Expenditures	157.7		125.1	32.6	1

1. *Over expenditure is due to unanticipated consultant fees and travel expenses related to the review of the Lynn Lake School District educational practices.*

Amalgamated Human Resource Services

This branch reports to the Deputy Ministers' Steering Committee of the departments within the amalgamated sector. This includes Advanced Education, Education, Training and Youth, Consumer and Corporate Affairs, and Labour.

The director and fourteen additional professional and support positions operate from the Administration and Finance Division of the Department of Education, Training and Youth.

The branch assists departmental management in the delivery of programs by providing a comprehensive range of human resource management services including personnel, and pay and benefits services.

The branch operates first and foremost as a service provider in both attitude and practice; services provided include recruitment and selection, staff relations, organizational review and consultation, classification and job analysis, performance management, employee counselling and referral, management and staff development, salary and benefits administration, Respectful Workplace and Workplace Health and Safety. These services are also provided to the Special Operating Agencies within the Human Resources amalgamated sector.

This branch is also responsible for the pro-active coordination of the employment equity programs within each individual business area in the amalgamated sector.

The branch provides coordination and communication with ongoing government initiatives such as Enterprise Systems Management, Service Manitoba, Better Systems Initiative, and others. The human resource professionals are delegated Civil Service Commission signing authorities and as such have accountability to the Civil Service Commission.

The branch provides coordination of common concerns and issues with other government agencies, which have responsibilities in the human resource area, including other provincial government, amalgamated sectors, central agencies and other levels of government.

1 (d) Amalgamated Human Resource Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	687.7	14.00	670.0	17.7	
Total Other Expenditures	169.8		146.6	23.2	

Financial and Administrative Services

Financial and Administrative Services provides leadership on financial and administrative matters for the Departments of Education, Training and Youth, and Advanced Education which was created January 17, 2001. Responsibilities include ensuring that the comptrollership functions of both departments are appropriately maintained and meet the needs for financial control, accountability, and the reporting, safeguarding and protection of financial and physical assets. The branch also provides comprehensive support services in assessing resource requirements and allocations to programs and branches, including direction and support in financial and business planning, reporting, monitoring and control policies, processes and procedures.

Financial management and accountability activities include: coordinating the annual estimates of both departments, and other financial planning processes; monitoring and reporting financial performances; conducting specialized financial reviews and analyses; preparing reports to support timely financial management decisions; safeguarding physical and financial assets; and providing accounting services to the department. The branch's expected results include the effective and efficient operation of financial management systems, timely management decisions, and compliance with all financial management, financial planning and audit requirements of the Government of Manitoba.

The branch continues to play a key role to ensure the development and enhancement of the System Applications, Products in Data Processing (SAP). The SAP system was designed to streamline administrative processes in human resources, finance and procurement for implementation across government. The branch is responsible for coordinating and monitoring training in SAP. In addition, the branch presented workshops and provided both telephone and on-site coaching to SAP end users in both departments.

1 (e) Financial and Administrative Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	777.7	16.00	764.5	13.2	
Total Other Expenditures	293.6		257.1	36.5	

Management Information Services

Management Information Services (MIS) provides services across the department to improve program efficiency and accountability through the use of information technology. In addition, MIS is responsible for providing a departmental computing environment including information databases, customized applications, and backup/recovery services for program requirements outside the scope of the managed desktop environment. With the reorganization of Education and Training to two new departments, MIS now supports the technology and innovation needs for both Education, Training and Youth as well as Advanced Education.

MIS continues to be highly involved in issues resolution with EDS Systemhouse and Desktop Services by participating actively in focus groups, analysis committees and discussion meetings. These have involved items such as French language services, application engineering, inventory control and reporting, as well as issues related to department functionality within the managed environment.

MIS continues to support the transfer of employment training programs from Human Resources Development Canada (HRDC) to the province under the Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement. Effort continues to be expended in ensuring that the Employment Training Services (ETS) program staff have reliable and secure access to federal government systems required through the managed environment.

MIS has four staff seconded to the Better Systems Initiative (BSI), and provides additional staff as needed for special assignments in support of the ETS component of Integrated Case Management (ICM) as well as other corporate initiatives. The current budget for BSI does not provide development funds from ETS/ICM, which will increase the demands on MIS to assist ETS with ongoing audit, reporting and technology issues over the coming year.

The Student Financial Assistance system continues to be upgraded to meet new requirements and to provide enhancements. Student Financial Assistance (SFA) is in the process of developing a new system and model to provide direct financing to Manitoba students. The SFA On-line Application was completed and launched this past year and is providing a popular and high volume access for Manitoba students applying for assistance.

The Apprenticeship Certification Information System (ACIS) application, a joint project through DMR Consulting with New Brunswick and Nova Scotia, was implemented in 1999 through BSI/ISM. It has been migrated back to the department from ISM as a cost-saving measure for BSI. MIS acts as liaison between Apprenticeship and the application maintenance team located in New Brunswick to implement patches and updates. MIS continues to assist Apprenticeship in ongoing development projects and shared initiatives.

MIS continues to direct development resources for assisting Education branches with local development projects, especially for the corporate services areas. Over the past year, MIS has worked with Human Resource Services to develop a Time Management and Reclassification system; we have worked with Finance Branch developing a system to collect and report the Estimates information; and we have worked with the Library to create a Library Dubbing system.

MIS works closely with all areas of Education, Training and Youth, Advanced Education and Manitoba Education Research and Learning Information Networks (MERLIN) to provide expertise and consultation on any technology and innovation initiatives to assist in meeting the challenges, service delivery needs and business requirements of the educational community.

1 (f) Management Information Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	742.3	12.00	715.9	26.4	
Total Other Expenditures	233.1		304.5	(71.4)	1

1. *Under expenditure is primarily due to delays in receiving invoices for the purchase of software and furniture, and lower than anticipated Desktop/WAN charges.*

Research and Planning

The Research and Planning Branch was established in September 2000. The mandate of the branch is to work in partnership with all operating units of Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education to initiate, facilitate, support and build capacity for effective planning, policy and decision-making within the two departments. During its first seven months, the branch began its work of coordinating the departments' strategic planning processes and facilitating and supporting research and evaluation across the departments' various units.

In 2000/01, the Research and Planning Branch assisted the Deputy Minister in developing the departments' overall strategic agenda and organized two half-day sessions on October 20 and 26 during which the departments' Strategic Direction 2000-2003 document was presented and discussed with directors in the two departments. Subsequently, the branch provided staff support in the preparation of several departmental policy documents: the Manitoba Training Strategy; the Education Agenda: Kindergarten to Senior 4 Discussion Paper; a consultation paper on Adult Learning Centres, and a document outlining concerns, guidelines and options for in-school corporate involvement. The branch also worked closely with the Program Implementation Branch to organize seven regional consultations whose purpose was to bring together students, parents, teachers, school trustees, superintendents, principals and community members to identify specific actions that would strengthen public education for the benefit of all Manitoba students.

With regard to research and evaluation, the Research and Planning Branch identified data that is being collected within the two departments and completed a profile of education statistics. It summarized relevant research findings in the areas of assessment and evaluation, class size and composition and parental involvement. Working with the Schools' Finance Branch, the branch undertook a study of the student migration resulting from schools of choice since its inception and has made a preliminary assessment of the financial impact to divisions affected by this policy. Staff

also helped Education Administration Services gather and analyze data regarding teacher supply and demand in Manitoba. The branch assisted the Bureau de l'éducation française Division in developing, implementing and analyzing a survey of French Immersion graduates. With the staff of the Council on Post-Secondary Education, it undertook further analysis of the results of a 1999 survey of university and college graduates.

In addition to research and planning activities, the branch acts as the department's liaison with interdepartmental committees and with national and international education and training agencies. During the 2000/01 fiscal year, consultative advice was provided to Manitoba Healthy Child, the Community Economic Development Committee of Cabinet and the Council of Ministers of Education Canada.

1 (g) Research and Planning

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	383.3	4.00	319.3	64.0	1
Total Other Expenditures	87.4		160.9	(73.5)	2

1. *Over expenditure is primarily due to two full-time positions transferred from Labour Market Support Services with a corresponding lapse of funds.*

2. *Under expenditure resulted from higher than anticipated costs for the establishment of the Research and Planning Branch in 2000/01.*

School Programs Division

The mandate of the School Programs Division (SPD) is to provide leadership and support for education programs in Manitoba schools from Kindergarten to Senior 4 (K-S4).

The mandate of the Schools Programs Division is achieved through the work of the Division Administration office, Manitoba School for the Deaf, Assessment and Evaluation Branch, Program Development Branch, Program and Student Services Branch, and the Manitoba Text Book Bureau, a branch of the division that assumed status of a Special Operating Agency as of April 1, 1996. The Division also has responsibility for the Special Education Review Initiative.

In addition, within the Support to Schools section, the Schools' Finance Branch and Education Administration Services Branch also report to the Assistant Deputy Minister, School Programs Division.

Division Administration

The Division Administration office provides leadership respecting the development, implementation and review of policy and programs. The activities of the office include the coordination of policy, program and budget issues; facilitation of inter-divisional and inter-departmental linkages; collection and analysis of information in support of divisional priorities and initiatives; coordination of human resource development initiatives; and ongoing consultation and communication with education clients, stakeholders and the general public.

While the accomplishments of the division are presented on a branch-by-branch basis, for the purposes of this report, branches and programs within Support to Schools are presented separately (See Support to Schools section).

2 (a) Division Administration

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	307.3	6.00	327.2	(19.9)	
Total Other Expenditures	188.8		96.3	92.5	1

1. *Over expenditure is primarily due to an unbudgeted contract to coordinate the Special Education Review Initiative's higher travel related costs.*

Manitoba School for the Deaf

The Manitoba School for the Deaf (MSD) provides specialized Kindergarten to Senior 4 academic programming and residential facilities for Deaf and hard of hearing children. The Manitoba School for the Deaf serves Deaf and hard of hearing children who require a special school placement and who benefit from a bilingual-bicultural environment that includes the use of American Sign Language (ASL). There are four main objectives of the school. First is to provide appropriate, individualized and comprehensive educational programming for Deaf and hard of hearing children attending the MSD programs. Second is to provide selective assessment and support services, to school divisions and districts in the province, that deliver educational programming and services for Deaf and hard of hearing children attending community schools. Third is to provide a classroom forum for community-based students to visit on a regular weekly, biweekly or monthly basis. The fourth objective is to provide tours and resources for visitors and professionals who work with children who have a hearing loss. During the 2000/01 school year, MSD hosted almost 400 visitors who related to the final three objectives listed above. MSD provided data for two research projects by professors from the University of Manitoba (U of M) and the University of New Mexico. As well, three U of M education students completed their practicum placements at MSD during the 2000/01 school year. Further contact with rural Manitoba occurred during the pilot project with Killarney Elementary School. This was a weekly contact via internet with staff from MSD teaching ASL concepts with students and staff in the rural school. Although further analysis is pending, initial results have been very positive.

The school develops competence in core subjects, provides vocational orientation and supports students in developing their ability to function in society with both Deaf and hearing people. MSD uses curricula and follows procedures established by Manitoba Education, Training and Youth including the Grade 3 assessment process. During the 2000/01 school year, 77 students were enroled at MSD, with 69 of these students travelling daily to MSD and eight students living during the week in residence. Eleven students graduated in June 2000, three entered post-secondary programs, seven found employment and one moved out of province.

Administration, parents and representatives of the Deaf community continued to work together, and as a result of the School Plans process, a brochure was developed for distribution to parents, family members and medical professionals. The MSD Robotics Club was again very successful in competitions at the Museum of Man and Nature, and the Rural Forum 2001 in Brandon.

2 (b) Manitoba School for the Deaf

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	2,828.0	55.35	2,873.0	(45.0)	
Total Other Expenditures	615.7		634.9	(19.2)	

Manitoba Text Book Bureau

The Manitoba Text Book Bureau (MTBB) is responsible for providing Manitoba schools with educational learning resources and related products to support teaching and learning, and to support the goals and objectives of Manitoba Education, Training and Youth by ensuring the availability of all department recommended learning materials.

The MTBB provides educational learning resources for over 800 public and private schools in Manitoba. MTBB acquires, warehouses and distributes more than 8,430 recommended learning resource materials and related products, including educational software.

The Manitoba Text Book Bureau produces its own annual report.

Assessment and Evaluation Branch

The mandate of the Assessment and Evaluation Branch is to implement and administer programming, and to provide advice in respect of provincial policy which pertains to formative and summative student assessment. The branch provides expertise and support in the areas of assessment, evaluation, statistics, research and computer programming. The branch also provides an information base for policy and program improvements for the Kindergarten to Senior 4 (K-S4) educational system.

For the 2000/01 fiscal year, the objectives of the Assessment and Evaluation Branch were: to develop, consult, review and begin implementation of a system-wide Grade 3 assessment in reading and numeracy; to develop, pilot and administer standards tests at grade 6, and Senior 1 in core subject areas; to administer and report results on provincial Senior 4 examinations in English language arts and mathematics, until Senior 4 standards tests are implemented; to develop and pilot standards tests in core subject areas at Senior 4; to analyze school and student data to determine if standards are met; to model sound assessment methods and evaluation techniques that classroom teachers can use to improve student assessment; to develop the information base for policy and program improvements; to administer national and international assessments and disseminate results; and to provide information on assessment and evaluation strategies and techniques to parents, teachers, principals and the larger community.

The branch consists of a director and five operating units: Test Development Unit; Test Administration Unit; Document Production Unit; Information Systems Unit; and the Administrative Services Unit. The Test Development Unit is responsible for the design, development and management of standards tests and examination projects in French and English as well as any assessment projects. The Test Administration Unit is responsible for the logistics related to the administrative aspects of French and English standards test and examination development, piloting, printing, registration, data collection and mailing of all reports to the school system. The Document Production Unit is responsible for the production of all assessment instruments, manuals, correspondence and other documents on standards tests, examinations and other projects. The Information Systems Unit is responsible for the design and development of systems for the capture, storage, retrieval, analysis and reporting of assessment data. It also ensures that departmental standards are adhered to in the area of computer and data processing requirements. The Administrative Services Unit is responsible for functions that support the overall administration of the branch, for coordinating the production of internal and external information including policy documents and correspondence as well as for maintaining the branch commitment accounting system and preparation of financial information related to project budgets, cash flows, operational plans and strategic direction.

What follows are the results for the 2000/01 fiscal year organized by objectives.

The Assessment and Evaluation Branch achieved its objective of developing, consulting, reviewing and beginning implementation of a system-wide Grade 3 assessment in reading and numeracy. Teachers, principals, superintendents and trustees (major stakeholders) participated in the consultation. The department produced an Interim Support document and held information sessions for administration of the assessment, orientation sessions for divisional teams, and training workshops for Immersion and Français teachers. The assessment was implemented in the fall of 2000. All Grade 3 students were assessed on critical competencies in Reading, Lecture and Numeracy/Notions de calcul and results were reported to parents. Grade 4 Immersion students were assessed on Lecture. Following the initial implementation of the assessment, the department consulted with parents, teachers and divisions formally (using surveys) and informally to get feedback on the first year of implementation.

The objective of developing, piloting, administering and reporting on standards tests at Grade 6, and Senior 1 and Senior 4 in core subject areas was achieved. The Grade 6 Mathematics/Mathématiques and Senior 1 English Language Arts Standards Tests were administered province-wide as optional locally marked standards tests. Pilot standards tests were developed in Grade 6 English language arts, English LA—Immersion and Anglais, and Senior 1 Mathematics/Mathématiques. The Senior 1 Mathematics/Mathématiques Standards Test was administered as an optional locally marked standards test in January 2001. Pilot standards tests were developed based on the new curricula in Senior 4 English language arts, Senior 4 Pre-Calculus Mathematics/Mathématiques, Applied Mathematics/Mathématiques, and Consumer Mathematics/Mathématiques.

The objective of administering and reporting results on provincial Senior 4 examinations in English language arts and mathematics was achieved. The final administration of the Senior 4 Mathematics/Mathématiques 40S and 40G and the Senior 4 English language arts provincial examinations occurred in June 2000.

The Assessment and Evaluation Branch participated in the international Programme for International Student Assessment (PISA) and the Canadian Longitudinal Youth in Transition Survey (YITS). The PISA/YITS studies were administered in May 2000 to approximately 3,500 students in 100 schools.

The branch met the objective of providing Information Systems support to the Bureau de l'éducation française on Français langue maternelle provincial examinations at Senior 4 and Français langue première and Français langue seconde—immersion pilot and province-wide standards tests at Grade 6.

The objective of modeling sound assessment methods and evaluation techniques was achieved by involving classroom teachers from across Manitoba on various test development committees and marking sessions. All provincial examinations and standards test instruments were developed to a high standard of quality in keeping with the Principles of Fair Student Assessment Practices for Education in Canada (1993). Teachers received valuable training through their participation in test development and marking activities. In addition, the branch delivered presentations and workshops to stakeholder groups and conducted in-services for teachers and administrators on a variety of topics related to assessment and evaluation to meet the objective of providing information and training on assessment and evaluation strategies and techniques.

2 (c) Assessment and Evaluation

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	2,950.8	47.00	2,105.5	845.3	1
Total Other Expenditures	2,254.9		2,093.2	161.7	

1. *Over expenditure is primarily due to unbudgeted salary requirements for casual staff/markers primarily relating to the Grade 3, 6 and Senior Years Math and Language Arts tests, unbudgeted severance/vacation payout for seven positions and support for four unbudgeted positions.*

Program Development Branch

The mandate of the Program Development Branch is to support the development and implementation of a policy and program framework for the Kindergarten to Senior 4 (K-S4) English programs.

The programs, curricula, and distance learning courses developed by this branch form the basis for what is taught in Manitoba schools or provided to distance learning students.

Organization of the Program Development Branch

The branch's mandate is accomplished through the work of four units:

- Curriculum
- Distance Learning and Information Technologies
- Program, Policy and Learning Resources
- Production Support

The Curriculum Unit is responsible for the development of curriculum documents (print and electronic) for the English and Senior Years Technology Education programs, including curricula for compulsory and optional subject areas. The unit's responsibilities also encompass planning and delivering curriculum implementation sessions, and in collaboration with educational partners, providing opportunities for curriculum-related professional learning. Additional responsibilities include communicating with post-secondary institutions to ensure alignment of new Senior Years curricula and college/university admission/pre-requisite requirements, and providing staff input into the development of standards tests, technology integration, evaluations of learning resources, and distance learning courses to ensure curriculum congruence.

The Distance Learning and Information Technologies Unit is responsible for coordination of development and implementation of information technology projects and activities which support teaching, learning, and assessment with respect to Technology as a Foundation Skill; and coordination of distance learning course development (print and electronic). This unit takes a lead role in developing and maintaining the K-S4 section of the department's web site to facilitate communication and delivery of policy and program information to educational stakeholders. This unit also provides print and electronic courses, materials and services for distance learners, and administers General Education Development (GED) testing.

The Program, Policy, and Learning Resources Unit is responsible for the development of policy and support documents (print and electronic) to improve teaching, learning, and assessment. To support the implementation of curricula in Manitoba schools, this unit coordinates Manitoba reviews of curriculum-matched learning resources, and participates as necessary in the Western Canadian Protocol (WCP) reviews. The unit also provides service to the field on questions related to school programs, program policy, graduation requirements, time allotments, and course codes. It also registers school-initiated courses and student-initiated projects, and monitors school offerings in International Baccalaureate and Advanced Placement courses. Regional workshops are provided on youth transition topics. Technology programming consultation is provided.

The Production Support Unit responds to the priorities of School Programs Division. Staff are responsible for those tasks and functions which relate to bringing documents (print and electronic) to final form and subsequent distribution to teachers, students, administrators, and the public. These documents include: policy documents, curriculum framework documents, foundation for implementation documents, distance learning courses, teacher support documents, and documents for the public.

The following information is organized according to the major activities of these four units within the Program Development Branch.

Curriculum Activities:

Manitoba Curriculum Projects

- In 2000/01, Program Development Branch completed *Senior 4 English Language Arts: A Foundation for Implementation* which encompassed three courses: Comprehensive Focus, Literary Focus, and Transactional Focus. Release of this document, for implementation in 2000/01, completes the cycle of development for compulsory English language arts curricula, Kindergarten to Senior 4. An optional curriculum – *Senior 4 English Language Arts: Language and Technical Communication* – also was revised.
- In the area of mathematics, the branch released *Senior 4 Mathematics: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes and Draft Senior 4 Standards*, for field validation. In addition, the branch completed foundation for implementation documents that defined student learning outcomes and included suggestions for instruction and assessment for three Senior 4 mathematics courses: Applied Mathematics, Consumer Mathematics, and Pre-Calculus Mathematics (40S). For a second year, the branch coordinated the field validation and voluntary implementation of *Senior 1 Transitional Mathematics*. The optional course, designed to assist in students' transition from Grade 8 to Senior 1, will be finalized during the summer of 2001.
- As part of a review of learning outcomes for mathematics, the branch surveyed administrators and teachers of mathematics, Grades 7 to Senior 2. The report which summarizes responses is posted on the department's web site. Data from this survey were used to make changes to *Senior 1 Mathematics (10F)*. In the 2001/02 school year, the department will gather feedback on the changes, and complete revisions to the curriculum.
- During 2000/01, schools received new science curricula for voluntary implementation. These included frameworks of outcomes and foundation for implementation documents for Grades 5 to 8 and Senior 1. To facilitate planning for instruction and assessment, the branch developed online versions of the documents, which are available on the department's web site.
- In December 2000, the Branch distributed print and online versions of *Kindergarten to Senior 4 Physical Education/Health Education: Manitoba Curriculum Framework of Outcomes*. The provision for voluntary implementation over a two to three-year period will facilitate a planning process within schools and school divisions to accommodate the new integrated physical education/health education approach.

Western Canadian Protocol Curriculum Projects

- Manitoba Education, Training and Youth continued to play a lead role in the Western Canadian Protocol (WCP) Social Studies Project. In Spring 2001, Manitoba – along with other WCP jurisdictions – consulted with educational stakeholders to obtain their feedback on the WCP *Common Curriculum Framework for Social Studies Kindergarten to Grade 12.* Manitoba will use the learning outcomes in this framework for the development of a new provincial social studies curriculum.
- Other WCP curriculum projects focused on the development of frameworks of student learning outcomes for languages other than English and French. Work was completed on *The Common Curriculum Framework for International Languages, Kindergarten to Grade 12* and *The Common Curriculum Framework for Aboriginal Languages and Culture, Kindergarten to Grade 12.* The branch also explored the possibility of further collaborative projects to develop language-specific frameworks and foundation for implementation documents to support Ukrainian, Spanish, German, and Cree or Ojibway language programming in Manitoba.

- To address the need for curriculum congruent learning resources, WCP partners continued the development of student and teacher materials for Grades 10, 11, and 12 Applied Mathematics, and initiated a project related to Grades 10, 11, and 12 Consumer Mathematics.

Technology Activities:

The Program Development Branch coordinates projects, the focus of which is to engage students in learning experiences related to student achievement of curricular outcomes, and that ensure students develop the information technology skills and competencies identified in *Technology As a Foundation Skill Area: A Journey Toward Information Technology Literacy* (1998).

Curriculum Information Technology Integration (CITI) Project
The Curriculum Navigator has been completed and contains information technology and curriculum integration strategies for use by K–4 teachers. Orientation to the use of this dynamic resource has begun and will continue throughout 2001/02. Development of an interactive CD-ROM version of the resource will commence in 2001/02. Those schools whose Internet access is limited have identified a need for this delivery format.

Content development for use by Grade 5–8 teachers has commenced and will continue in 2001/02. Piloting of this content will commence Spring 2002.

Interdisciplinary Middle Years Multimedia (IMYM) Project
The 2000/01 focus for the Interdisciplinary Middle Years Multimedia (IMYM) Project was on research and development of *Systems and Interactions,* a technology-integrated interdisciplinary unit for use in Grade 8. It was field-tested and will be revised and released for on-line distribution in 2001/02. Development of the CD-ROM version of the *Prairie Tour,* the instructional unit for use at Grade 5, is being completed and will be distributed to all Grade 5 teachers in 2001/02.

Computer Guided Learning (CGL) Project
Manitoba Education, Training and Youth purchased a provincial site license for *The Learning Equation* 7, 8, 9, 10 CGL courseware for the 2000/01 school year. This license provides access to the courseware for 49,866 students in grades 7–10. Branch staff provided training to an additional 80 teachers in the use of this curriculum-matched product, bringing the total number of trained teachers to 1,280. Development of the Grade 11 and Grade 12 versions

of this courseware is currently underway. Manitoba will participate in the piloting of each of these products upon their completion.

GrassRoots Program
The GrassRoots Program is a tripartite partnership involving Manitoba Education, Training and Youth, Manitoba Education Research and Learning Information Networks (MERLIN), and Industry Canada. The goal of the program is to support teachers in their development of educationally valuable content that is posted on the Web. Eighty-three new projects were developed by teachers in 2000/01. The program will continue in 2001/02.

K–S4 Web Site Project
The content on the K–S4 web site is managed by staff of the Program Development Branch. Use of the web site continues to increase. A monthly average of 200,000 pages viewed was recorded in 2000/01. A major redesign of the web site is planned during 2001/02 along with an increase in the number of database-backed applications.

Distance Learning Activities:

Development of print-based distance learning continued in 2000/01 with 10 new courses being released and 18 courses being revised. Online course development was undertaken through a combination of partnerships and internal development. Manitoba Education, Training and Youth will have completed the development of 15 online courses for use in Fall 2001.

Independent Study Option enrolment statistics for 2000/01 totaled 5,435 course registrations. Tutorial service was available to distance learners by telephone, e-mail, fax, and/or on a walk-in basis.

The Teacher Mediated Option, which provides additional teacher support to distance learners, was offered to 787 students in 57 schools.

General Education Development
The General Education Development (GED) testing program provided adults, who do not have a high school diploma, with an opportunity to attain a High School Equivalency Diploma. Candidates apply for GED status so that they may further their education for employment purposes or for enlistment in the armed forces. Eight hundred and four (804) GED candidates were tested in 2000/01 and 592 of them achieved scores high enough to qualify for the High School Equivalency Diploma.

WCP Distance Learning and Technology Project
Manitoba is one of six western jurisdictions involved in this initiative. Under the terms of the protocol, Manitoba has shared two of its distance learning courses with British Columbia and has received two courses in exchange. Additional opportunities for collaboration will be sought out in 2001/02.

Learning Resources Activities:

The Program Development Branch is responsible for the identification of print and multimedia learning resources in support of new, existing, and revised curriculum and distance learning courses, with particular attention to curriculum match and issues of bias and balanced presentation. Curriculum-matched learning resources are evaluated in one of two ways: collaboratively with Western Canadian Protocol jurisdictions; or within Manitoba.

Manitoba Learning Resource Reviews

From April 1, 2000 to March 31, 2001 four Manitoba learning resources reviews were completed: Science Kindergarten – Grade 4, Science Grade 5-Senior 1; Spanish Grade 7-Senior 1; and Social Studies, Grades 6, 8, Senior 3 and Senior 4. The learning resources are listed in the *Manitoba Text Book Bureau (2000/2001)*, and annotated bibliographies were distributed to Manitoba schools.

Western Canadian Protocol Learning Resources Reviews

Manitoba participated in two Western Canadian Protocol Learning Resources projects during 2000/01. Learning resources for Kindergarten to Senior 4 mathematics were reviewed in February 2001. WCP reviews of English language arts learning resources for Kindergarten to Grade 10 occurred in March 2001. Resources selected through these WCP reviews will be listed in the online *Manitoba Text Book Bureau Catalogue*, found at http://www.edu.gov.mb.ca/metks4/curricul/learnres/. Annotated bibliographies of WCP-designated English language arts and mathematics learning resources from the 2001 WCP reviews will be produced in summer 2001.

Publishers' Workshops

Branch staff coordinated the annual Manitoba Publishers' Workshop in October 2000. This workshop updated the publishing industry about future reviews.

Document Production Activities:

Project teams, comprising Program Development Branch consultants and teachers from across Manitoba, also initiated or continued work on the following documents during 2000/01:

Curriculum Documents

- Six curriculum framework documents were released
- Seventeen foundation for implementation documents were released

Distance Learning Courses

- Ten new distance learning courses were released
- Eighteen distance learning courses were revised

Policy and Support Documents

- Four consultation papers:
  - *Categories of credits*
  - *Beyond Boundaries: Local Learning Experiences – Curricula and Distance Learning Courses*
  - *A Proposed Policy Framework for Recommending Novels, Plays, Picture Books, Etc., by School Districts*
  - *Increasing Choice and Flexibility: Proposed Changes to Senior Years' Graduation Requirements*
- *Subject Table Handbook, 2000-2001*
- *Technology Subject Table Handbook, 2000-2001*

- *Manitoba Text Book Bureau Catalogue 2000-2001* content
- Twelve support documents were released

Field Support Activities:

Program Development Branch consultants delivered regional Year at a Glance sessions in support of Senior 1 and Senior 4 mathematics, Senior 4 English language arts, Kindergarten to Senior 1 science, and Kindergarten to Grade 4 physical education/ health education. Branch consultants also assisted in presentations related to the Grade 3 Assessment in Reading and Numeracy, and initiated an action research project with a partner school division to explore effective instruction and assessment for mathematics, Grades 6 to Senior 1.

In addition, branch staff initiated professional learning opportunities for teachers, administrators, and parents. These included sessions related to:

- Teaching and learning using information technology (Interdisciplinary Middle Years Multimedia Project, computer guided learning);
- Education and career planning (The Blueprint for Life/Work Designs, and Pathways to Senior Years Graduation; The Real Game and Be Real Game (youth transition workshops); and
- Senior Years policies and programming (locally developed/department approved curricula).

The enhancement of the branch's online Implementation Initiatives: Year at a Glance system expedited the registration process for these sessions.

Locally Developed Curricula

A total of approximately 1,800 school-initiated courses and student-initiated projects were received, reviewed, and processed during the 2000/01 school year. Consultants also provided consultation and advice to schools in the preparation of locally developed curricula.

Graduation Requirements/Subject Courses Codes

Consultants provided advice to schools requesting assistance in meeting graduation requirements in a time of transition.

Facility Reviews

Branch staff reviewed proposals for construction or upgrading of science labs, computer labs, home economics labs and fine arts facilities, and provided recommendations related to standards and facilities.

2 (d) Program Development

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	2,823.9	67.04	3,437.0	(613.1)	1
Total Other Expenditures	4,723.7		4,211.4	512.3	2

1. *Under expenditure is primarily due to the payment of seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

2. *Over expenditure is due to payment of seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

Program Implementation Branch
Student Services Branch

During the course of the 2000/01 fiscal year, the Program Implementation Branch and Student Services Branch were amalgamated to form the Program and Student Services Branch.

The mandate of the Student Services Branch is to provide specialized services to K-S4 students with special needs, support services to schools, and consultative support to educators and parents in implementing provincial policies and programs. Delivery of the mandate is achieved through the work of the following branch units:

- Special Education Support Unit
- School Support Unit
- Deaf/Hard of Hearing and Blind/Visually Impaired Services
- Instructional Resources Unit
- Special Education Review Initiative

The Student Services Branch assists divisions and schools to develop their capacity to provide appropriate programming for students with special needs by:

- Providing consultative support and professional learning opportunities to school divisions/districts to support the development of appropriate environments and improved learning outcomes for children and youth with diverse needs.
- Administering the Manitoba School for the Deaf.
- Providing program and specialized support through the services of consultants for the Deaf/hard of hearing and blind/visually impaired.
- Ensuring students with special needs have access to specialized equipment and materials.
- Facilitating inter-departmental coordination of services for children and youth with special needs.
- Administering Educational Service Agreements with institutions offering educational programs outside the regular school system.
- Recommending categorical funding support to school divisions/districts to improve the learning outcomes of students at risk and students with special needs.
- Providing educational library/media resources and information services to K-S4 educators throughout the province.
- Providing departmental staff with current educational research to support the K-S4 priorities of the department.
- Integrating the Aboriginal perspective and considering equity and diversity in branch initiatives in order to assist educators in implementing effectively relevant curricula and creating inclusive learning environments.
- Collaborating with school divisions/districts, educational and community organizations, and parents groups in implementing the cycle of school, divisional and departmental planning to provide more effective educational programming.
- Collaborating with the Special Education Review Initiative in response to recommendations of the review.
- Strengthening links between schools, parents and communities.
- Collaborating with Western Canadian Directors of Education on the development of a framework of outcomes of students with diverse needs.

Special Education Support Unit

Special Education staff continued to provide professional learning opportunities in the area of Individual Education Planning. Province-wide sessions were held for student services administrators, and resource and special education teachers on request from the regions and/or

school divisions/districts. Clinical supervision was provided on request for speech/language pathologists and psychologists employed by school divisions/districts in rural and northern Manitoba. Case consultations were provided for children with a broad range of special needs including those with severe multiple disabilities, autism, emotional/behavioural disorders, and extreme learning and communication disorders.

Special needs programs were monitored through review of school division/district Annual Divisional Action Plans (ADAP) and visitations to programs in accordance with departmental guidelines articulated in *Special Education in Manitoba - Policy & Procedural Guidelines for the Education of Students with Special Needs in the Public School System.* During 2000/01 the ADAP process was transitioned to be part of school/divisional planning, under the responsibility of the School Support Unit.

School Support Unit

In partnership with teachers, professional learning opportunities were provided through regional in-services and workshops to promote academic achievement for students through the planning of the Early Childhood Development Initiative, the Aboriginal Academic Achievement grant, the Early Literacy Initiative and the Small Schools Support Program. Other professional development opportunities were also provided for new and existing principals throughout the province through leadership sessions.

School-Divisional Plans were completed by schools, and school divisions submitted a division roll up to the branch. Staff reviewed the information submitted, consulted with schools/divisions/districts and provided further support as requested. Initial work began on the Planning in Education initiative to link department, division and school planning.

The Schools, Families, Communities and Learning project promoted the partnership of educators, families and communities, to take a leadership role in school affairs. Manitoba Education, Training and Youth formed a partnership with a First Nations school as well as schools from each of the provincial regions in developing the three year pilot project. Other partnerships were with the Manitoba School Improvement Project and the Manitoba Association of Parent Councils.

The Hutterian School contact person continued to meet with Hutterite educators to discuss matters related to the delivery of education in Hutterian schools. The School Support Unit worked closely with Hutterian Elders and the Manitoba Association of School Superintendents (MASS) on planning and implementing two educational forums for Hutterian educators and the Hutterian public.

The unit also provided support to parent councils and advisory councils for school leadership.

Categorical Grants

The *Early Literacy Intervention Initiative* grant was allocated provincially to divisions/districts for the support of Reading Recovery™ and other internally/externally developed early literacy programs. The intent is to increase the reading and writing proficiency of the lowest achieving Grade 1 students. There are 245 teachers working on the Reading Recovery™ program in 245 schools. Preliminary results indicate that approximately 74% of students participating in the program reached average achievement levels within 20 weeks.

Special Needs Categorical funding was allocated provincially for students requiring and receiving extensive supports in educational programming. The submission process continued to be streamlined and the review of applications continued to be centralized. Professional development

opportunities for those educators involved in special needs funding were provided through seven regionally based information sessions.

The *Students at Risk Innovations Grant* continued over the 2000/01 school year and 16 programs for Innovations grants were supported. The grants provided schools and school divisions with opportunities to collaborate with Manitoba Education, Training and Youth on valuable research projects. These projects focused on early years programs to demonstrate how assessment tasks/activities could best be linked with instruction and curriculum outcomes to improve the quality of performance for students at risk.

The *English Language Enrichment of Native Students (ELENS)* grant supported additional English language program initiatives for native students attending public schools. A review of the ELENS grant has led to 12 regional consultations, and the name of the grant was changed to the Aboriginal Academic Achievement Grant. The purpose of the grant is to support schools and school divisions in the development and implementation of innovative and effective programming that will improve the academic achievement of Aboriginal students. The majority of the grants were allocated for human resources (teachers and educational assistants) and language enrichment materials.

The *Early Behaviour Intervention Initiative* grant was allocated provincially to support school divisions/districts in developing early intervention initiatives in grades K-6 to help students with behaviour problems. Interventions were selected and instituted by individual school divisions/districts based on their research into effective practice and evaluation of local needs. Interventions were continued, modified or replaced based on their ability to achieve the division's/district's targeted outcomes.

The *Early Childhood Development Initiative* was in the planning stages for support in the 2001/02 school year. This grant will assist school divisions/districts in their efforts to provide intersectoral services for pre-schoolers (birth to age 5) to increase readiness for school.

Departmental Policies and Guidelines

The branch provided support through professional learning opportunities, consultation, and collaborative planning with school divisions/districts in the implementation of the department's policy documents including *Guidelines: Advisory Councils for School Leadership; A Foundation for Excellence; Towards Inclusion: Modified and Individualized and English as a Second Language; Reporting on Student Achievement;* and *Planning in Education.*

The branch meets with divisions/districts to plan professional learning sessions in support of skills development. Communication and collaboration with school divisions occurred on a regular basis in support of initiatives that were a priority for both school divisions/districts and the department. A priority throughout all initiatives was the inclusion of the Aboriginal perspective and the increased involvement of parents and community.

Deaf and Hard of Hearing Services Unit

In the 2000/01 school year, the branch continued to provide support to Deaf and hard of hearing students who attended schools in rural and northern Manitoba. Six consultants for the Deaf and hard of hearing provided supports for more than 240 students in their local schools. Services provided included direct teaching or modeling lessons, collaborating with professionals and parents with all stages of the Individual Education Plan process, and assisting with student hearing aids and classroom amplification equipment. The consultants planned Teen Forum 2001 in March which brought fourteen Deaf and hard of hearing teenagers, aged 14 to 17, to the Manitoba School for the Deaf (MSD) where they toured the Boeing Canada plant, Red River College, Deaf Centre Manitoba

and socialized with students from MSD. The consultants participated as well with 23 students, aged 10 to 13, when they visited the Manitoba School for the Deaf in June. This event helped students learn to socialize with each other, recognize mutual needs and develop skills related to becoming more independent.

The consultants for the Deaf and hard of hearing were instrumental in planning the visits, of educational interpreting consultant teams from MSD, to 69 children who use American Sign Language (ASL) in their community based programs. Their support involved modeling proper syntax and vocabulary of ASL and improving the skills of the signing educational assistants and other staff who work with these students. Staff continued to hold regular meetings with members of the Minister's Advisory Board on Deaf and Hard of Hearing Programs and the Manitoba Association of Visual Language Interpreters.

Blind/Visually Impaired Services Unit

This unit was involved in chairing the Canadian Association of Alternate Educational Resource Centres, a group of provincial centres creating and circulating braille and other alternate format materials to students across Canada. Following participation in the Task Force on Access to Information for Print Disabled Canadians, the unit coordinator was invited to participate in the newly formed Council on Access to Print Disabled Canadians, a council formed by The National Library of Canada and the Canadian Institute for the Blind (CNIB).

Partnerships were a focus of the unit. Collaboration continued with the CNIB, transitioning pre-schoolers and students leaving secondary school for post-secondary or vocational environments. Working with school divisions and regional health authorities, screening activities were organized for pre-schoolers at wellness fairs.

Services to blind/visually impaired were provided through three main activities.

Special Materials Services

Special Materials Services supported blind/visually impaired students in Kindergarten to Senior 4 (K-S4) with alternate format materials in braille, large print and audiotape. Audiotaped materials were also supplied to physically challenged and learning disabled students. This was accomplished: by maintaining and circulating a provincial library collection, through inter-library loans of books from other provincial alternate format education libraries from across Canada; by sourcing materials internationally; and by producing books unavailable elsewhere. Special Materials Services supported post-secondary blind/visually impaired students by supervising and housing a similar service on behalf of the Council on Post-Secondary Education and Adult Literacy.

The unit continued to promote the new online catalogue of alternate format books. School staff and students could browse the library collection using the internet and place orders online for large print, audiotape and braille books.

Consultative Services

Consultative and direct teaching services were provided province-wide by eight staff members. These consultants serviced approximately 250 blind/visually impaired students in schools throughout the province. The consultants provided in-servicing and support to teachers, teachers' assistants, administrative staff, parents, and community agencies.

The consultants organized the ninth annual camp for braille learners known as Ed'Venture Camp. The camp helped to socialize students of common interests and learning modes, and to have them utilize their adaptive skills in unfamiliar environments.

Vision Screening Program

The unit continued to support the vision screening of over 20,000 students by providing screening equipment and training to school divisions in Manitoba. This screening service received an endorsement of current practices from the Provincial Vision Screening Committee of Manitoba.

Interdepartmental Coordination of Services

The branch continued its involvement at interdepartmental levels to facilitate service coordination of children with multi-dimensional services needs and their families receiving services from several departments and/or agencies (Education, Training and Youth, Family Services, Health, Justice and Healthy Child Initiative). The branch completed the evaluation of two demonstration projects operated by school divisions in collaboration with other service systems which examined aspects of a school-linked service approach. A new funding arrangement for the extension of these projects has transferred to the Healthy Child Initiative. The branch also continued to implement the interdepartmental protocol agreement for the coordination of services for children and adolescents who have severe to profound emotional/behavioural programs. This included the involvement of an interdepartmental decision-making process for the provision of Level III special needs support for the school component of comprehensive interdepartmental service plans for such students. Branch staff also participated in the delivery of the Sharing the Caring training initiative. The focus of this initiative is to train personnel across service systems to deliver coordinated services, and to utilize resources in an integrated manner when serving children and their families with complex service needs.

Instructional Resources Unit

The Instructional Resources Unit (IRU) built local capacity to improve teaching and learning, focusing on six major activities:

- Selection, acquisition and cataloguing of learning resources, provision of print and electronic access to IRU collections, and reference and information assistance. The IRU provided library services in support of K-S4 curriculum implementation, education research and professional development to address K-S4 educators' needs such as best practices, school improvement, research based decision-making, and school library development. With more than 12,000 registered clients, staff answered 28,000 queries and circulated 136,500 resources. The online catalogue of IRU generated 3,652,199 hits.
- Acquisition, cataloguing and dissemination of resources identified through the Western Canadian Protocol and Manitoba Reviews of learning resources.
- Development and dissemination of print and electronic publications including print and electronic bibliographies, catalogues of new resources and documents of professional awareness.
- Application of leading-edge information technologies both for services and collections, creating a virtual library accessible to all Manitoba K-S4 educators.
- Provision of copyright clearance through the Schools/CanCopy Pan-Canadian Agreement 1999 - 2004, as well as copyright information assistance. Development through the Council of Ministers of Education, Canada, a framework for a national digital copyright policy, which will be recommended to the federal government, for the revision of copyright law.
- Provision of efficient and effective delivery for new SPD documents and other education literature, to specified groups and individuals in schools and board offices via monthly bulk mailings. In 2000/01, over 500,000 items were distributed through bulk mail services.

Special Education Review Initiative

The Special Education Review Initiative (SERI) was formed in April 2000. SERI works closely with the Special Education Support Unit in the implementation process of the recommendations of the review and in the development of support documents for Fetal Alcohol Syndrome, Behaviour, Special Education Policy, Standards and Funding. Other purposes were to research and provide background information on a number of recommendations.

2 (e) Program Implementation

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	2,969.6	62.00	3,115.7	(146.1)	1
Total Other Expenditures	2,495.9		2,035.2	460.7	2

1. *Under expenditure is primarily due to payment of seconded staff and one contract position budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

2. *Over expenditure is due to payment of seconded staff and one contract position budgeted in salaries but paid from other expenditures and other miscellaneous adjustments.*

2 (f) Student Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,911.9	37.00	1,929.3	(17.4)	
Total Other Expenditures	718.5		731.5	(13.0)	

Bureau de l'éducation française Division

The Bureau de l'éducation française (BEF) Division is mandated to develop, evaluate and administer policies and programs relating to French-language education. The Bureau offers a complete range of services including all the programs emanating from the Canada-Manitoba Agreement on Official Languages in Education. The Bureau provides services to Franco-Manitoban and French Immersion schools, and to those schools offering Basic French. In addition, the Bureau maintains a liaison with the Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

In the context of its mandate, the Bureau's objectives are:

- to develop and recommend to the Minister of Education, Training and Youth, policies and priorities in all areas affecting French-language education;
- to plan and administer programs and services in all aspects of French-language education for Francophone and Anglophone client groups from Kindergarten to Senior 4 and, insofar as is possible, at the post-secondary level;
- to collaborate with the other divisions of the Department of Education, Training and Youth (and their respective branches), as well as local communities, organizations, and all other associations at the local, national or international level;
- to assist the Minister of Education, Training and Youth in negotiating all federal assistance programs aimed at promoting the use of the official languages in education, and to administer these same programs.

The BEF Division consists of four branches, namely: the Curriculum Development and Implementation Branch, the Educational Support Services Branch, the Official Languages Programs and Administrative Services Branch and the Library and Materials Production Branch.

In short, these four branches identify the needs of Francophone and Anglophone groups with respect to French-language education and provide services to the educational community as a whole. In 2000-2001, 5,367 Francophone, 17,189 French Immersion, and 71,773 Basic French pupils benefited from the services of this division.

3 (a) Division Administration

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	142.6	2.00	141.9	0.7	
Total Other Expenditures	42.3		23.7	18.6	1

1. *Over expenditure is primarily due to the Francophone Schools Governance Study.*

Curriculum Development and Implementation Branch

The Curriculum Development and Implementation Branch continued to develop the French as a First Language and French as a Second Language - Immersion as well as the Basic French curricula. Development of curricula in all subject areas continued, particularly in Mathematics, French as a First Language and French as a Second Language – Immersion, Science, Social Studies, English and Physical/Health Education. The integration of information technologies is also an important sector of activity.

Learning outcomes were developed at a pan-Canadian level for Science, those for French as a First Language, French as a Second Language - Immersion, Mathematics and Social Studies in partnership with British Columbia, Alberta, Saskatchewan, the Yukon and the Northwest Territories, and those for Physical Education, Health and Basic French at a provincial level.

Moreover, the branch consults principals and teachers on these projects and provides information on the orientation, testing and implementation of curricula.

Anglais and English LA-Immersion

The S4 Anglais and English LA - Immersion curricula were distributed to schools and a number of training sessions held in connection with them. Other sessions dealt with the issue of assessment, in particular the validity of assessment, the development of rubrics, and preferred assessment practices for the classroom.

The Bureau de l'éducation française Division participates in the development and distribution of the support documents and resource material bibliographies prepared by the School Programs Division to the schools serving these two client groups. It is the responsibility of the Bureau de l'éducation française to deal with any questions related to these documents.

The BEF is working in close cooperation with the Assessment and Evaluation Branch to develop provincial tests for Anglais and English LA-Immersion and in particular to develop an assessment policy for Grade 3.

Physical Education and Health Education

The Bureau de l'éducation française Division, together with the School Programs Division, is working on the Manitoba curriculum development project in physical education and health education. The orientation of the curriculum reflects the thrust of the department's education agenda.

The BEF acted as project leader to develop the first framework of learning outcomes document. This document includes an overview of the curriculum as well as general learning outcomes for Kindergarten to Senior 4 and the specific learning outcomes for Kindergarten to Senior 2, and was released in the summer of 2000. The 2000-2001 school year was designated as a planning year for the implementation of the new Manitoba Framework of learning outcomes for physical education and health education at the Kindergarten to Grade 4 levels. Work was also begun in 2000 – 2001 on developing a curriculum implementation document for the Kindergarten to Grade 4 levels. Various training workshops related to the new Framework were offered during the course of the year.

The Bureau de l'éducation française has been represented on a regular basis at conferences and meetings of the Agencies for School Health, the Manitoba Physical Education Supervisors Association, the *Association manitobaine d'éducation physique* and the Manitoba High School Athletic Association.

French as a First Language (FL1)

The Kindergarten curriculum implementation document and reproducible work sheets were distributed to schools as well as the new S4 *Langue et communication* curriculum.

Work was begun on developing the curriculum related to an optional S4 French as a First Language course (40S: *Littérature et Communication fonctionnelle*).

Support documents on the use of novels in the classroom were developed. In addition, various implementation sessions respecting the new curricula were held during the year. These sessions dealt with the use of the implementation documents for the curricula and were offered to school divisions/districts and schools during in-service days. More specifically the following topics were explored: assessment, reading, reading for information, the novel, argumentative texts at the high school level and interdisciplinary.

The branch also continued to participate in developing standards tests for Grade 6 and S4 during the course of the year.

French as a Second Language - Immersion (FL2-I)

The curriculum work which was initiated with the release in early 1997 of the document entitled *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, continued during the 2000-2001 school year:

- the curricula for French as a Second Language - Immersion were drafted; these documents are geared to the implementation of the learning outcomes and, as such, suggest teaching and assessment strategies, provide specifics with respect to the conceptual content where needed and identify relevant learning resources. The Senior 4 curriculum was distributed to schools.
- in-service days were held on a province-wide, divisional/district and school basis to familiarize teachers with the new curricula.
- the curriculum pertaining to the optional French as a Second Language – Immersion S4 course (40S: *Littérature et Communication fonctionnelle*) was developed.

The branch also continued to participate in developing standards tests for Grade 6 and S4 during the course of the year.

A new curriculum implementation document as well as reproducible work sheets for Kindergarten were distributed to schools.

Sessions on various aspects of the pedagogy of Immersion were offered during the school year; more specifically the following topics were explored: assessment, reading, reading for information, the novel, argumentative texts at the high school level and interdisciplinary.

Basic French

Several sessions on the implementation of the Basic French curricula were provided for teachers from Kindergarten to Senior 4 levels throughout the province. During the course of the year, other workshops on the communicative and experiential approach and on the integration of information technologies were provided to teachers at all grade levels.

A number of committee meetings were held in order to complete an update of curricula for Grade 7 to S2 (six-year curriculum) as well as distance education courses for S3 and S4. The support document for Kindergarten and Grade 1 *Au Manitoba on s'amuse en français*, which reflects the

communicative/experiential approach, was revised and distributed to schools. A similar document for Grades 2 and 3 is being developed. Support documents for elementary schools on the Festival du Voyageur were developed for Grades 4 and 5. Development of the support document *Les contes animés* also continued.

At the national level, the BEF participated in various activities with the Canadian Association of Second Language Teachers (CASLT).

Mathematics

The curriculum implementation document for Kindergarten was distributed to schools.

A number of FL1 and FL2-I teachers from Kindergarten to Grade 8 participated in the implementation sessions offered with respect to the new curricula. Support documents for workshops were distributed to participants. More specifically, workshops were held on the integration of information technologies in mathematics courses.

Other duties related to developing and administering the standards test for mathematics were also carried out during the year. A number of professional development sessions respecting ongoing student assessment for Grade 3 were offered.

The BEF was also involved in the development of the standards test for Senior 1, standards for S4 and standards tests for S4.

Development of the curricula and support documents and distance education materials for Pre-Calculus, Consumer and Applied Mathematics for S2, S3 and S4 continued.

Science

With the release of the pan-Canadian Common Framework, Manitoba decided to develop new science curricula to reflect the Common Framework. To this end, the Bureau de l'éducation française (BEF) and the School Programs Division (SPD) finalized the development of the Manitoba framework of learning outcomes for science for Grades 5 – 8 as well as that for S1. The development of the Manitoba framework of learning outcomes for science at the S2 level as well as the development of implementation documents for the Grade 5 to S1 curricula continued throughout the year. A joint BEF-SPD team is currently overseeing all aspects of the development of the new science curricula.

A number of workshops were held this year on the implementation of the new curricula for Kindergarten to S1.

Social Studies

The Western Canadian Consortium for Collaboration in Education continued its work in social studies. Departmental representatives for the Western and Northern regions of Canada met and participated in a number of teleconferences to develop the common framework of learning outcomes for social studies (K – Grade 9) which reflects the perspectives of Anglophone, Native, Francophone and multicultural groups. A draft was distributed in the province to allow for feedback.

The national *Interchange on Canadian Studies* conference took place in Manitoba from May 6 – 13, 2000. The theme of the conference, which attracted over 250 students from all the provinces and territories, was *Canada: Cultural Crossroads.*

A kit consisting of a CD-ROM was distributed to teachers in Manitoba. The primary purpose of the kit is to teach young Manitobans more about the legislative building.

Information Technologies

Workshops were held for teachers throughout the year. The purpose of the workshops, which were aimed at teachers in the Français and Immersion programs, was to show how information technologies can be integrated into curricula in all basic subjects.

The Bureau de l'éducation française also cooperates closely with the School Programs Division on research and development projects for the effective integration of new information technologies in education.

Development of the BEF's Web site also continued throughout the year.

3 (b) Curriculum Development and Implementation

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	429.9	18.50	1,192.9	(763.0)	1
Total Other Expenditures	1,665.6		978.1	687.5	2

1. *Under expenditure is primarily due to payment of seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

2. *Over expenditure is primarily due to payment of seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

Educational Support Services Branch

The Educational Support Services Branch is responsible for, among other things, calculating and paying grants to school divisions and districts that offer French-language programs. The Branch is also responsible for carrying out assessment projects in the subject area of French. In addition, it provides the necessary liaison with the department's partners in French education and collaborates on cultural and special projects.

The branch is responsible for a variety of issues, activities and services closely related to French education, such as:

- the collection and analysis of statistical data on budgets and enrolment in the different programs;
- the calculation, distribution and supervision of provincial grants to school divisions for French as a First Language, French Immersion and Basic French programs;
- the negotiation and drafting of the terms of *The Canada - Manitoba Special Agreement on Investment Measures for Quality Education in the Language of the Minority*;

- the development, coordination and implementation of assessment projects; the Branch is responsible, in particular, for assessing students' achievement in the French as a First Language and French as a Second Language – Immersion programs for Grade 3, (ongoing student assessment) Grade 6 and Senior 4 (standards tests);
- the educational, administrative and cultural liaisons between the Bureau de l'éducation française and the department's various sectors, school boards, schools and various provincial, national and international organizations involved in French-language education; and
- the administration of two agreements, one international the other interprovincial, aimed at implementing projects of an educational and cultural nature.

Statistics and Grants

The branch saw to the entry, verification and analysis of various data and calculated the grants for all French-language programs. The data on student enrolment and percentage of instruction in the French language were subsequently passed on to Statistics Canada.

The branch continued to work closely with Management Information Services to improve the computer systems within the department. The branch also did a certain amount of statistics work in response to special requests. (See Table 2 in the appendix for a comparison of statistics on French-language programs in Manitoba for 1999-2000 and 2000- 2001).

In addition, the branch provided administrative support for the negotiation of the new *Canada-Manitoba Special Agreement on Investment Measures for Quality Education in the Language of the Minority.*

Assessment

The branch administered and marked the final S4 French as a First Language exam in June 2000 as part of the provincial exams.

In May 2000, the Branch administered the Grade 6 standards test for French as a First Language, and a Grade 6 French as a Second Language – Immersion (FL2-I) test. The audit of the local marking of these two tests took place in July 2000. The branch also finalized two Grade 6 standards tests which had been piloted in May 2000 for both curricula. It also developed new tests for FL1, one for Grade 6 and four for S4. New tests for FL2-I, one for Grade 6 and four for S4 were also prepared.

The branch developed and implemented a set of assessment tools for reading at the beginning of Grade 3 in FL1 and a set of assessment tools for reading at the very beginning of Grade 4 in FL2-I. The branch also consulted with parents, school division superintendents and teachers in January and February 2001 with respect to the implementation of the assessment project.

Liaison

The branch provided active and ongoing communication with the 29 Franco-Manitoban schools and the 98 schools offering French Immersion. In addition to this liaison, information sessions were provided in the school divisions upon request.

In addition to its regular liaison activities with the various sectors of the department, the branch is in touch with a number of provincial and national organizations involved in French-language education. The branch also chaired the Certificate Review Committee.

Cultural Projects

Together with 29 Manitoba associations or groups and five out-of-province cultural organizations, the Educational Support Services Branch coordinated 34 cultural projects involving some 22,500 students from Franco-Manitoban and French Immersion schools in Manitoba. Two curriculum guides were developed to better prepare teachers and students for cultural activities. In addition, the branch developed an activity kit for the open house.

Cultural and Educational Agreements

The Educational Support Services Branch participated in 21 projects for students and teachers organized within the scope of France-Manitoba and Quebec-Manitoba agreements.

Three teachers were chosen to do professional development practicums in France. Seventeen teachers were selected for courses or practicums in Quebec. Fifteen specialists from Quebec came to Manitoba to share their expertise in pedagogy and the production of instructional materials.

In addition, twelve students from Manitoba were matched with twelve students from Quebec for a six-month exchange which included three months in Manitoba and three in Quebec.

3 (c) Educational Support Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	679.4	15.50	1,227.0	(547.6)	1
Total Other Expenditures	732.4		658.8	73.6	

1. *Under expenditure is primarily due to payment of seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures.*

Official Languages Programs and Administrative Services Branch

The Official Languages Programs and Administrative Services Branch administers financial assistance programs under the Official Languages in Education Program (OLEP). This branch is also responsible for the preparation, coordination and administration of the budget, the development and updating of documents on the department's Web site and the administrative and secretarial services for the division.

On March 22, 2001, the governments of Manitoba and Canada entered into an agreement under which Manitoba received from Canada $6,234,000 in 2000-2001 to cover the costs associated with French-language instruction in Manitoba. This year, the funds were used for grants to school boards and independent schools that offer French-language programs, to the Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) to support the development of university and community college programs, and to the BEF for certain program development and administration costs.

Out of Canada's contribution in 2000 – 2001, $2,076,391 was spent on bursaries and activities related to the development of educational and cultural programs, and to provide training and professional development for teachers. A total of 491 students were thus able to commence or

continue university studies in French, and 109 teachers who teach in the French language were able to upgrade their linguistic or teaching skills by taking specialized summer courses either at the CIISB or other Canadian post-secondary institutions. Canada's contribution enabled 28 non-governmental organizations to assist Manitoba in developing or implementing innovative and experimental educational and cultural programs, to broaden the application of existing programs, and to respond to the unmet and pressing needs in the area of French-language education in Manitoba.

In the scope of the Official Languages in Education Program, the Official Languages Program and Administrative Services Branch worked with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) to implement two national programs. These programs, funded by the federal Department of Canadian Heritage, enabled Manitoba to host 23 post-secondary students from outside the province to work as language monitors in Manitoba's public schools and universities, and to send about 30 Manitoba students to work as monitors outside Manitoba. Three-hundred and six students from other Canadian provinces came to Manitoba to study French or English as a second language; 268 Manitoba students participated in second-language summer courses in various provinces, primarily in Quebec to broaden their knowledge of their culture and improve their French.

The Official Languages Programs and Administrative Services Branch is also responsible for the administration of the Canada-Manitoba Subsidiary Agreement on the Development of the Collège universitaire de Saint-Boniface.

3 (d) Official Languages Programs and Administrative Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	828.7	23.00	812.8	15.9	
Other Expenditures	1,361.8		1,357.8	4.0	
- Assistance	2,190.1		1,376.7	813.4	1
Total Other Expenditures	3,551.9		2,734.5	817.4	

1. *Over expenditure is primarily due to Special Projects under the Federal-Provincial Agreement for Official Languages in Education and minor fluctuations within the student and teachers bursaries program.*

Library and Materials Production Branch

Located at 200 avenue de la Cathédrale, the Library and Materials Production Branch provides instructional materials and library services to teachers from Kindergarten to Senior 4 in Franco-Manitoban and French Immersion schools and schools providing Basic French. It also serves departmental staff, curriculum consultants, teachers in training and professors at the faculties of education of the Collège universitaire de Saint-Boniface, University of Manitoba and University of Winnipeg as well as other individuals working in the school system. The branch also operates two mediamobiles for schools in rural areas.

The objectives of the branch are:

- to provide leadership and professional support in the development, selection and use of the various media, including new technologies, as an integral part of the teaching or learning process;

- to supply materials and services to teachers (K-Senior 4) in the province and education professionals to enrich the teaching environment, and support the curriculum and the resource-based learning model;

- to select, develop and produce instructional materials that correspond to the needs voiced in the province's schools;

- to duplicate materials from other jurisdictions for which reproduction rights have been obtained for Manitoba schools;

- to make rural schools aware of the branch's collection of materials, including those that make use of the new educational technologies, as well as the branch's other services, by means of the mediamobile.

Library

The main purpose of the library is to distribute the 50,000 titles (single copies) in its print and non-print catalogue among its 5,000 users, 70% of whom used the library services. Over the course of the year, the library made 57,801 loans of both print and non-print materials and videocassettes. The reference desk answered 2,416 requests for information or references and initiated numerous clients to computer searches using our data bank. Staff and users have access to 330 CD-ROMs for research and assessment purposes. Numerous bibliographies were sent to clients in remote areas. Some 3,063 new acquisitions and 2,854 entries were added to the catalogue. Approximately 600 documents were taken out of circulation to keep the collection up-to-date.

Library staff participated in 11 professional development days to present the new materials available and to initiate teachers to the data base on the Internet. They also took part in four conferences and symposiums where they presented various exhibitions, (including the *Conférence des éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba* [conference of Francophone educators of Manitoba], SAG - Basic French symposium, etc). The staff met with some 980 teachers and students through their participation in these events.

The committee responsible for the promotion of the branch's resources and services organized nine exhibits and seven window displays at the library and collaborated on two issues of the newsletter *La DREF en Action.* The committee also coordinated a visit by an author/illustrator for 19 presentations of the comic strip to 475 students from Immersion schools in Manitoba.

The promotion committee also published and added to the Branch's Web site two lists of new acquisitions (one for FL1 and FL2 Immersion and another for Basic French) which were sent to administrators, teachers and divisional library coordinators. These lists were prepared four times throughout the year.

Approximately one hundred educators and education students were given a guided tour of the library and a presentation on the branch's services.

Some staff members also sat on the following committees: the BEF Web site, Le droit d'auteur [copyright], the Manitoba School Library Association and School Library Administrators of Manitoba.

Production and Dubbing Service

This service was responsible for the production of a number of audio and video cassettes for provincial tests administered in Manitoba schools.

A total of 403 video cassettes and 1,238 audio cassettes were copied.

Educational Cable

Cable companies gave us the right to record the French-language educational programs that are broadcast on TV5 and RDI. These programs are made available to teachers in rural areas where there is no cable. The following programs were recorded: *Bon baisers d'Amérique* (TV5), *Culture-choc*, *Un Canadien à...* and *Le Bulletin des jeunes* (RDI). Reproduction rights for *Bon baisers d'Amérique* (TV5) were granted until July 31, 2003, while the rights granted by RDI are in perpetuity.

Mediamobile

The two mediamobile coordinators visited 75 Franco-Manitoban and French Immersion schools and met 1,218 teachers in rural areas during the course of the year. They promoted the support materials for the new curricula and planned as well as taught lessons using various pedagogical resources. Emphasis was placed on the integration of new technologies including CD-ROMs and access to educational sites on the Internet.

Viewing Centre

The viewing centre enabled curriculum consultants and teachers in training to assess approximately 330 CD-ROMs on site prior to purchasing them.

3 (e) Library and Materials Production

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	443.7	12.00	460.5	(16.8)	
Total Other Expenditures	398.3		280.6	117.7	1

1. *Over expenditure is primarily due to payment of seconded staff budgeted in salaries but paid from other expenditures and the purchase of library materials and equipment, essential to sustain the level of service and increased demand.*

Property Tax Credits

Manitoba Property Tax Credit

The Manitoba Property Tax Credit provides income-related assistance to homeowners and tenants based on occupancy costs and income. The Property Tax Credit is administered by the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) on behalf of the province and is claimable on annual individual income tax returns. The Resident Homeowner Tax Assistance provides an immediate benefit of $325.00 as a deduction in the municipal property tax statement.

4 (a) Manitoba Property Tax Credit

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Manitoba Property Tax Credit	151,249.6		146,470.0	4,779.6	1

1. *Over expenditure is primarily due to accrued expenditures for the period January 1 to March 31/01resulting from an increase of $75 in benefits for the 2001 tax year, ending December 31/01.*

Pensioners' School Tax Assistance

The Pensioners' School Tax Assistance provides income-related assistance to homeowners and tenants who are 55 years of age and over, based on occupancy costs and income. The Pensioners' School Tax Assistance for homeowners is administered by the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) on behalf of the province and is claimable on annual individual income tax returns. The benefit for tenants is administered by Family Services and Housing.

4 (b) Pensioners' School Tax Assistance

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Pensioners' School Tax Assistance	3,458.7		4040.0	(581.3)	1

1. *Under expenditure results from actuals being adjusted to reflect the June 2001 forecast of reduced claims for homeowners and tenants, and a prior year adjustment.*

Support to Schools

Schools' Finance Branch

The objectives of this branch are to provide operating and capital funding to Manitoba's 54 public school divisions/districts in a timely and effective manner through the Schools Finance Program; to provide operating funding to 55 funded independent schools to meet government's obligations for the funding of independent schools; to provide support and assistance relative to the administration, funding, management and audits of school jurisdictions; to ensure the maintenance of a relevant financial and funding framework and appropriate financial accountability mechanisms for Manitoba school divisions; to provide accounting, financial and administrative support to The Public Schools Finance Board to assist the board in carrying out its responsibilities for the capital support program; and to provide funding to various educational organizations in support of educational projects, specialized educational services or activities which enhance the quality of education for Kindergarten to Senior 4 (K-S4) students in Manitoba.

The branch reviewed various aspects of the Schools Finance Program. A number of changes to the formula were announced for the 2001/02 school year primarily in the area of Base Support.

The FRAME Committee (Financial Reporting and Accounting in Manitoba Education), a committee comprised of branch staff and school division secretary-treasurers, met on an ongoing basis to discuss and review areas of common concern. A revision to the FRAME manual incorporating the FRAME Committee's recommendations was released in November 2000.

The branch conducted five regional school division auditor/secretary treasurer sessions to review and discuss various accounts and financial statement issues.

The branch released public school FRAME reports for the 2000/01 budget and for the 1999/2000 financial statements (preliminary). The September 30, 2000 Enrolment and Transported Pupil Report was also released. A layperson's guide to the funding of public schools in Manitoba and FRAME reports are available on the Department's web-site.

The branch is represented on various departmental committees and works with several other branches to ensure that funding provided to schools meets program as well as financial accountability.

The Public Schools Finance Board was provided with support in financial and administrative matters on a regular basis, and at other times when required or requested.

Independent schools are monitored through the submission of financial statements as required by regulation. Branch staff continued to work closely with other areas of the department and with independent schools to ensure that all requirements of the Public Schools Act and regulations were met.

5 (a) Schools' Finance

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	809.9	16.50	845.9	(36.0)	
Other Expenditures	156.8		165.6	(8.8)	
- Property Assessment	2,300.1		2,300.3	(0.2)	
Total Other Expenditures	2,456.9		2,465.9	(9.0)	

Education Administration Services Branch

Administration Unit

The Administration Unit performs a departmental coordination role in the revision of legislation and regulations. To support the department's regulatory needs the unit collected, collated and prepared new or amended regulations under *The Public Schools Act* and *The Education Administration Act*, including those concerning the schools finance program; allowable assessment differential; special revenue school districts support; school buses; auditor's supplementary support; school divisions and districts establishment; education administration miscellaneous provisions; and Manitoba Student Assistance Program. In support of school administration activities, the unit distributed student transfer forms to school divisions to facilitate choice of schools.

The Administration Unit also provided an advisory or consultative support role to the department, school divisions, schools and the public on matters related to *The Education Administration Act* and *The Public Schools Act*, their supporting regulations and on the education system generally. To support the public's need for, and right to information much time was spent in consultation with other areas of the department. In response to requests information was provided by telephone, in writing and in person.

The unit distributed a directory entitled *Schools in Manitoba 2001*, produced by the Professional Certification Unit, to all schools and school divisions in the province. The unit also produced and distributed copies of *Manitoba Pupil File Guidelines* and *Guidelines on the Retention and Disposition of School Division/District Records*.

The Translation Bureau facilitated communication of departmental program and policy thrusts by coordinating the translation and proof-reading of numerous documents including curriculum documents, funding materials, Manitoba student loan materials, Grade 3 assessment materials, several web sites, youth program materials, school bus safety resource materials, guidelines on the retention and disposition of student files, Special Education Review Initiative materials, apprenticeship materials, a consultation paper on adult learning centres, a private vocational schools brochure, STEP Services materials, the *Manitoba Prospects* tabloid, *The High Demand Occupations Report*, several multimedia courseware packages, and a discussion paper on the education agenda for Kindergarten to Senior 4 (K-S4).

This year, 627 requests were translated externally. In addition, 324 requests were processed internally which required translation, research or proofreading. In total, the office processed 951 requests for the Departments of Education, Training and Youth, and Advanced Education.

Independent Education Unit

The Independent Education Unit is responsible for ensuring that students, who are in funded and non-funded independent schools and students who are home schooled, receive an education equivalent to that of students enroled in the public system. The coordinator of Independent Education visited all 59 funded independent schools to become familiar with the personnel and resources in the schools. Twelve schools were revisited to ensure proper curriculum implementation and regulatory compliance. The coordinator worked with the home school liaison officer on two home school committees. One committee evaluated the Home School Pilot Project and the other committee designed new notification forms and progress reports for home schooling. The liaison officer for non-funded independent schools visited all 39 schools and reported on the physical, as well as the educational status of each of these schools. He also evaluated, for work purposes, credentials of over 250 out-of-province and out-of-country students and adults. The home school liaison officer processed notification of home schooling forms for over 1,150 home school students, checked progress reports for these students, interacted with home school families and visited home schools as was appropriate. The officers of the Independent Education Unit also liaison with organizations such as Manitoba Federation of Independent Schools, Association of Christian Schools Inc., Manitoba Association of Christian Home Schools and Manitoba Association for Schooling at Home.

Pupil Transportation Unit

The Pupil Transportation Unit supports the safe, efficient and economical operation of the pupil transportation (school bus) system. The unit acts as a resource to school division and district pupil transportation operations on driver and ridership training through in-servicing and the unit's publication, *The Signal*. The unit provided driver instructor training to eligible transportation personnel. Work on development of an instructional program in driver training for special needs transportation also proceeded. In addition, as a reminder to the public and students about the importance of school bus safety, Transportation Safety Week materials were obtained and distributed to schools. The unit conducted six transportation system reviews to provide feedback on good operating practices, regulatory compliance, etc. to individual school divisions.

In support of the continued operation of the provincial school bus fleet, the Unit coordinates the central purchase of new school bus vehicles on behalf of school divisions. The central purchase includes preparation of specifications for school buses, tender documents, inspection data and defect analysis. In addition, pilot model reviews and plant audits are conducted at chassis and body manufacturing locations. All new school buses purchased through the central tender are subjected to a final acceptance inspection prior to being delivered to any school division. In order to enhance preventative maintenance initiatives, mechanics' training seminars were conducted on a range of topics, and a number of service bulletins were compiled for distribution to the field along with a bi-annual *Maintenance Publication* produced by the unit. Revisions were made to the *School Bus Drivers Handbook* and the *School Bus Preventive Maintenance Handbook*. Information was disseminated on methods of enhanced fuel economy, clean air initiatives and strategies for extending school bus engine life. Discussions were also held with school division and district transportation officials on school bus equipment specifications. Additionally, the unit acts as a liaison between school bus manufacturers, and school divisions and districts with respect to warranty matters on defective equipment.

Professional Certification and Student Records Unit

The Professional Certification Unit certifies the professional personnel of Manitoba's school system. Teaching certificates were issued to 635 education graduates. In addition, 54 school clinician certificates, 41 special education certificates, and 52 principal and 7 school administrator certificates were granted. Another 226 teachers from out-of-province were certified.

Approximately 18,000 computerized active teacher files were maintained and updated by staff who were also involved in gathering the various pieces of information needed to support the Teacher Professional Personnel (TPP) database.

The Student Records Unit collects and maintains high school records for the province and issues official transcripts based on these records. A total of 650 regular high school transcripts were issued.

Professional Certification Unit coordinates a teacher exchange program through the Canadian Education Association. Thirteen applications were processed and six matches were arranged in the United Kingdom, Australia, United States and interprovincially.

Statutory Boards and Commissions

The Education Administration Services Branch coordinates appointments to a number of statutory and non-statutory boards and commissions, and provides for the payment of expenses incurred in the operation of certain of these boards and commissions. The branch is directly responsible for the following boards and commissions.

Board of Teacher Education and Certification

The Board of Teacher Education and Certification is an advisory board to the Minister of Education, Training and Youth respecting matters relating to teacher education and certification. It is composed of representatives of the Manitoba Teachers' Society, the Manitoba Association of School Trustees, the Manitoba Association of School Superintendents, the Manitoba Federation of Independent Schools, the University of Manitoba, the University of Winnipeg, the Collège universitaire de Saint-Boniface, Brandon University, Red River College and the department. The board did not meet during the past year.

Provincial Evaluations Committee

Upon request, the Provincial Evaluations Committee reviews decisions made by the Professional Certification Unit pertaining to certification, salary classification and other issues with which the unit is involved. The committee was not required to meet this year.

Certificate Review Committee

The Certificate Review Committee is a statutory committee, which falls under *The Education Administration Act.* It hears cases in which a teacher's or clinician's credentials are referred for review by the Minister. The Minister will then make decisions with respect to continued certification. This year there was one certificate review hearing.

Minister's Advisory Board

The Minister's Advisory Board provides recommendations to the Minister on a variety of education issues. The board was not required to meet this year.

Board of Reference

The Board of Reference handles matters referred to it with respect to division and district boundaries. It deals with requests for land transfers between divisions, creation of wards within divisions and districts, trustee representation, dissolution and amalgamation of school divisions and

districts, and enactment of regulations defining school division and district boundaries. The board held five hearings this year.

Collective Agreement Board
The Collective Agreement Board is appointed to resolve questions arising from Part VIII of The *Public Schools Act* and to certify a bargaining agent for a group of teachers. The board was not required to meet during this reporting period. Per Bill 42, the board is being phased out.

Mediation and Arbitration
There were two requests for mediation-arbitration under pre-Bill 42 conditions.

Statutory Responsibilities

Statutory responsibilities include *The Apprenticeship and Trades Qualifications Act, The Blind and Deaf Persons' Maintenance and Education Act, The Education Administration Act, The Department of Labour Act* (as it applies to certain training programs), *The Public Schools Act, The Public Schools Finance Board Act, The Teachers' Pensions Act, The Teachers' Society Act,* and *The Private Vocational Schools Act* as per Schedule "G" Order in Council No. 12/2001.

5 (b) Education Administration Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,364.9	28.50	1,336.6	28.3	
Total Other Expenditures	491.8		492.7	(0.9)	

Schools Information System

The Schools Information System (SIS) provides development, consulting and maintenance support for technology and innovation initiatives related to the Kindergarten to Senior 4 (K-S4) schools. The primary application within Schools Information System is the Education Information System (EIS), a series of modules providing a corporate database of K-S4 educational information to assist the department and the field in delivering operational programs, ensuring effective program management and assessing educational accountability.

EIS Collection, the software collection tool developed by MIS for schools and divisions to use to collect and forward data to the department is maintained through annual version upgrades. EIS Collection is updated annually to reflect new reporting and data collection needs. The department continues to work closely with schools and divisions to provide assistance and training for new reporting procedures. An EIS users group meets at least twice yearly offering a forum for school and division staff, developers and administrators to discuss ideas, recommendations and new reporting requirements with department staff.

EIS Collection has been used across the province by schools and divisions since September 1997. Schools and divisions report enrolment, student marks and teaching information in a common data file format, even though a variety of software packages are used in the schools. Data is validated in the software tool before being forwarded to the department. The information collected through this

process is used in calculating school funding as well as to establish student demographic records, providing course registration data and to provide information on teaching activities. New elements have been added over the past year to allow schools to update school and division information as well.

The Education Information System now contains information back to 1997 on student and teacher data, with enrolments and senior years marks at an individual level for reporting and statistical purposes. Each of these records has undergone a thorough duplicate checking process to ensure consistent and reliable use of the Manitoba Education and Training number (MET#) assigned for each student. The MET# is being used throughout the school system and is required on all official correspondence with the department. Post-secondary institutions are in the process of adapting their systems to carry the MET# as an additional student identifier to allow better sharing of analysis and statistical information across institutions.

In addition to the Education Information System, we also support related development projects for department branches working with schools and school divisions. These include Instructional Resources Unit (Educational Library), Home Schools, Distance Delivery, Curriculum Development, Pupil Transportation Unit, and BEF (Bureau de l'éducation française).

The SIS development team continues to be committed to ongoing training and professional development. Over the past year, Information Technology (IT) staff have taken training in new methodologies and development approaches in order to help development of web and browser based applications in accordance with standards and direction given by central government through the Office of Information Technology (OIT).

5 (c) Schools Information System

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	400.2	6.00	395.9	4.3	
Total Other Expenditures	417.2		537.0	(119.8)	1

1. *Under expenditure is primarily due to unbudgeted recoveries from various branches for ongoing projects and hardware costs.*

Schools Grants

Operating Grants

The objective is to provide operating support to Manitoba's 54 public K-S4 school divisions/districts through the Schools Finance Program on an equitable basis and in a manner that supports public schools in the delivery of public education; to provide operating support for the costs of the Public Schools Finance Board; and to meet government's obligations in the provision of funding to independent schools.

Funding to public schools announced for the 2000/01 school year increased by 3.9% or $30.7 million to $812.2 million from $781.5 million for the 1999/2000 school year.

Funding to independent schools for the 2000/01 school year increased by 4.5% or $1.6 million from 35.2 million in the 1999/2000 school year for a total of $36.8 million.

The branch continued to work closely with the independent schools to facilitate enrolment and financial reporting consistent with the provision of funding.

General Support Grants

The objective is to provide additional financial support to school divisions/districts to assist in meeting financial obligations in the delivery of educational services.

A grant based on payroll costs for the 1999 calendar year as reported to Manitoba Department of Finance was paid to school divisions and school districts.

Funding increased from $19.4 million in 1999/2000 to $19.9 million in 2000/01 due to increases in school division payroll costs.

Other Grants

The objective is to provide financial support to educational organizations.

During 2000/01, grants were paid to 13 organizations that, through their various activities, enhanced the quality of education in Manitoba.

Teachers Retirement Allowances Fund (TRAF)

TRAF administers teachers' pensions under the Teachers Pensions Act. The Fund, comprised of teacher contributions and investment earnings, pays half the cost of teachers' pensions. The other half is paid by the department. As at December 31, 2000 there were 7,643 retired teachers receiving TRAF pensions.

Manitoba Education Research and Learning Information Networks (M.E.R.L.I.N.)

Manitoba Education Research and Learning Information Networks (M.E.R.L.I.N.) is a special operating agency established on April 1st, 1995. MERLIN's mission is to *support the use of technology in improving educational services to learners.*

The Agency's mandate is to provide services that support educational institutions in the application of technology tools to enhance and expand program delivery and provide direction and management in the educational use of networks, acting as a broker of services to meet customer needs.

M.E.R.L.I.N. produces its own annual report.

5 (d) Schools Grants
5 (e) Other Grants
5 (f) Teachers' Retirement Allowances Fund
5 (g) Manitoba Education Research and Learning Information Networks

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- Operating Grants	616,879.8		615,142.2	1,737.6	1
- General Support Grants	19,310.6		19,933.7	(623.1)	2
- Other Grants	2,372.4		2,364.6	7.8	
- Teachers' Retirement Allowances Fund	76,354.6		77,813.4	(1,458.8)	3
- Manitoba Education Research and Learning Information Networks	493.3		493.3	0.0	
Total Other Expenditures	715,410.7		715,747.2	(336.5)	

1. *Over expenditure is primarily due to an increase in the Schools Finance Program resulting from increased enrolments and an increase in debt servicing and note interest costs, partially offset by a decrease in funding to Independent Schools due to decreased enrolment and a decrease in funding requirements related to school division potential voluntary amalgamations which did not occur.*

2. *Under expenditure is primarily due to a decrease in payroll tax rates in 1999, which was not taken into account in the preparation of the 2000/01 Estimates.*

3. *Under expenditure is primarily due to fewer payouts to pensioners and fewer payments to estates of deceased teachers than budgeted.*

Training and Continuing Education

The vision of Training and Continuing Education (TCE) is to provide continuous learning and personal empowerment, which is the foundation of a prosperous and healthy Manitoba.

TCE is committed to providing the information, opportunities and inspiration for Manitobans to acquire skills, knowledge, experience and employment. Through partnerships, TCE will enable Manitobans to contribute to a dynamic province built on individual, workplace and community strengths.

This will be accomplished by providing:

- assistance and advisory support to facilitate skills training and upgrading for both existing and new workers, undertaking human resource planning and development within key industrial sectors and to promote awareness and leadership regarding new areas of skills training considered essential to the development of a skilled Manitoba workforce;
- development, coordination and dissemination of labour market information which supports the delivery of labour market related programs and activities; analysis that supports education program and policy development and facilitates links between education, employers and the needs of the labour market; promotion of labour market mobility and support for federal/provincial labour market consultations, negotiations and agreements;
- advice to the Minister with respect to skill needs in the Manitoba labour market; training for apprentices for designated trades consistent with industry requirements; developing new trades in order to meet new skill requirements and emerging trades; developing regulations, curricula and examinations in support of new apprenticeable trades; administering regulatory requirements for apprenticeship training in designated trades; supporting Manitoba's economic growth by coordinating the development of highly skilled workers; supporting increased worker job security and labour mobility through journeyperson certification at nationally supported and industry defined standards;
- support for transition to work for students and youth by offering career development information; providing registration, referral, job search and job placement services, and establishing partnerships with the public and private sectors to create employment and training opportunities;
- supports to enable Manitobans to have the ability to understand and employ printed information in daily living activities at work, at home. and in the community;
- supports to enable Manitobans who are facing barriers to employment, to achieve personal and economic independence by initiating, negotiating, managing and evaluating employment, training and education services and partnerships;
- employment and skills training programs and services which promote job opportunities; and to assist Manitobans, primarily income assistance and employment insurance clients, to prepare for and obtain sustainable employment;
- support and advancement in the development of distance education and technology, as well as international education in the post-secondary sector.

As part of a departmental reorganization, the Office of the Assistant Deputy Minister (ADM) was created to oversee the Training and Continuing Education Division. The ADM's office provides strategic direction, coordination and integration relating to policy, program and budget issues for the TCE programs. It provides supports to the centralized programs, as well as administrative and support services in respect of departmental priorities and goals. Project activities for the ADM's office include providing information, briefing materials, and administration services in addition to representation on various committees and working groups.

The following branches/initiatives report to the Assistant Deputy Minister:

- Management Services
- Labour Market Support Services
- Adult Literacy and Continuing Education
- Youth Programs
- WORKFORCE 2000
- Systems and Strategic Initiatives/Stevenson Aviation
- Apprenticeship
- Employment and Training Services
- Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement
- International Education
- Student Financial Assistance (included under Advanced Education)

Management Services

The Division Administration Office, formerly Management Services, provides strategic direction, coordination and integration relating to fiscal responsibility, policy and utilization of financial resources for the Training and Continuing Education (TCE) programs. The branch provides support to the centralized programs, administrative and financial direction and support services to TCE in respect of departmental priorities and goals, as well as financial coordination and support division-wide in assessing resource requirements and allocations to programs and branches including direction, support in financial business planning, reporting, monitoring, policies, processes and procedures.

Special project activities for TCE include providing information, briefing materials, administration services and consultations, as well as representation on various committees or working groups. Other projects on which TCE was represented included Enterprise Systems Management (SAP), and Freedom of Information and Privacy Protection.

Administration Services

The unit provides administrative services to the branch and also to TCE in areas such as accommodation management, Manitoba Emergency Measures Organization matters, coordination of the government-paid parking program, archiving and records management, and public access to information.

Financial Analysis Unit

The Financial Analysis Unit provides central financial analysis and financial systems support and consultation for TCE including Enterprise Systems Management, annual estimates, cash flow projections and program initiatives.

Private Vocational Schools Administration

Private Vocational Schools (PVS) Administration administers *The Private Vocational Schools Act* and Manitoba Regulation 182/88 and provides policy direction regarding private vocational schools to ensure compliance with the act and regulation. There were 51 private vocational schools registered in 2000/01.

Advanced Education and Training Assistance

Advanced Education and Training Assistance provides grant funding in support of Inter-provincial Training Agreements and support to the Louis Riel Institute. In 2000/01, funding was provided for 65 Manitoba students in professions where demand has been identified and training was not available in Manitoba. In addition, grant funding was provided to the Louis Riel Institute in support of its operations.

6 (a) Management Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	768.0	14.00	743.2	24.8	
Other Expenditures	267.9		230.4	37.5	
- Advanced Education and Training Assistance	1,278.2		1,287.3	(9.1)	
Total Other Expenditures	1,546.1		1,517.7	28.4	

Labour Market Support Services

The objectives of the Labour Market Support Services Branch are:

- to develop, coordinate and disseminate labour market information which supports the delivery of labour market related programs and activities;
- to undertake labour market analysis that supports education program and policy development, and facilitates links between education, employers and the needs of the labour market;
- to promote inter-provincial labour mobility;
- to participate in consultative relationships with other governments for the joint consideration of labour market and skills training issues, including support for the Forum of Labour Market Ministers; and
- to negotiate and support the management of federal/provincial labour market related agreements and arrangements.

The branch carries out its activities under two main program areas, Labour Market Information and Analysis, and Intergovernmental Relations. Following are the accomplishments for each of these areas for the 2000/01 fiscal year.

Labour Market Information and Analysis

The activities in 2000/01 included:

- publishing High Demand Occupations in Manitoba, an annual report, in print and on the departmental web site. This report identifies occupations and skills in high demand throughout the province including a special analysis for Aboriginal communities;
- producing or collaborating in the production of other print and/or electronic career and labour market information products such as Manitoba Prospects, Inventory of Labour Market Programs and Services, and Manitoba Options;
- providing labour market analytical support to other departmental branches;

- conducting regular internal labour market analysis and briefings, including monitoring of the monthly Statistics Canada Labour Force Survey results;
- increasing access to information through partnerships and support of initiatives such as the Joint Human Resource Development Canada/Manitoba Labour Market Information Strategy, departmental web site, Manitoba Work Information Network (MBWIN) and other government departments; and
- developing an occupational forecasting database and methodology for Manitoba, in cooperation with Manitoba Education and Training, and Human Resources Development Canada - Manitoba Region.

Intergovernmental Relations

The activities in 2000/01 included:

- continuing to support the implementation of the Labour Mobility Chapter of the Agreement on Internal Trade (AIT) including participation in the Labour Mobility Coordinating Group (LMCG), a federal/provincial/territorial working group charged with the implementation of the chapter;
- continuing to support the activities of the Forum of Labour Market Ministers and other intergovernmental fora;
- providing support related to the ongoing administration of the signed Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement;
- providing support in the negotiations of a Canada/Manitoba Youth Employment protocol; and continuing to provide briefings related to labour market matters including preparation for the Western Premiers' Conference, Annual Premiers' Conference and First Ministers' Meetings.

6 (b) Labour Market Support Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	409.2	8.00	465.9	(56.7)	
Total Other Expenditures	150.3		141.7	8.6	

Adult Literacy and Continuing Education

The objectives of Adult Literacy and Continuing Education are to enable Manitobans to have the ability to understand and employ information (reading, writing, numeracy) in daily living at work, at home, and in the community, and to obtain high school credentials so they can access higher education and/or better employment opportunities.

The objectives include developing the capacity in the province to respond to the needs of the non-sequential adult learner with greater flexibility, effectiveness and efficiency. These objectives are met through the provision of two programs: adult learning centres and community-based adult literacy. The professional staff of the unit provided service to the entire province.

Adult Learning Centres

From September 28th to October 18th, 2000 a series of five consultation sessions were held with representatives of school divisions, adult learning centres, literacy programs, universities and colleges within Manitoba. The intent of these sessions was to obtain feedback and responses to assist in the development of new policy guidelines for adult learning centres in Manitoba. From November 2000 through January 2001 two adult education practitioners were seconded to develop a funding application, accountability framework, and *Good Practice Guide for Adult Learning Centres*. In February 2001 an *Adult Learning Centre Policy Handbook* was released detailing the definition, funding processes and accountability measures that would apply to adult learning centres for the 2001-2002 school year. Five centres piloted the *Good Practice Guide* during March and April of 2001.

Community Based Adult Literacy Programs

In 2000/01 Adult Literacy and Continuing Education provided grants to 40 community-based groups (Aboriginal, multicultural, Francophone, and inmate populations) from urban, rural and northern Manitoba. These grants enabled 2,431 individuals to participate in literacy activities. Adult learners were successful in achieving their goals: 17% reported that they found employment, 10% accessed further training and 56% achieved personal goals. Forty-two percent (42%) of participants were employed while enroled in literacy programs and were able to increase their proficiency in job-related literacy skills. Staff provided training for literacy working groups, practitioners and volunteer tutors, assistance in the development and acquisition of learning materials, assistance in program evaluation, and co-ordination of awareness raising and networking activities. In 2000/01, twenty-five training events were held at locations throughout the province, training 363 practitioners and volunteer tutors. Staff also regularly monitored the quality of literacy provision through site visits to programs and evaluation of instructors.

Other achievements in 2000/01 included the development of one correspondence and three web-based courses for the professional development of literacy practitioners and volunteers. The unit also provided assistance for practitioners and volunteers to integrate technology literacy skills into provincially funded adult literacy programming, provided training workshops and support, and funding for technology needs. In partnership with other employment and training services, staff assisted Pembina Valley Learning Centre in a research project to align and revise the Manitoba Literacy and Learning Stages with the International Adult Literacy Survey and the Essential Skills literacy levels. In addition, the unit held a visioning consultation with the literacy field in November 2000 in partnership with the National Literacy Secretariat and Literacy Partners of Manitoba.

Another major function of the unit was to assist the National Literacy Secretariat (NLS) in the selection of literacy projects for their federal literacy grant program and to monitor the projects on their behalf. NLS projects provide an essential support to the literacy field, providing grants for demonstration projects, curriculum development, research, and promotion/awareness raising, areas that are not funded by the province. Also in 2000/01 Youth Programs, in partnership with the NLS, contracted with Statistics Canada for a Manitoba over-sample in the International Adult Literacy and Skills Survey (IALSS)-2002 and arranged a second NLS partnership with Aboriginal and Northern Affairs and the Native Education Directorate for an urban (Winnipeg) Aboriginal IALSS sample.

Adult Literacy and Continuing Education was involved in activities designed to raise public awareness of literacy issues. Staff was involved in the planning of regional Learners' and Practitioners' Conferences, where workshops were delivered. Another activity was assisting the Lieutenant Governor's office in awarding the tenth Lieutenant Governor's Medal for Literacy. In addition, staff assisted provincially funded groups, non-funded groups, and Literacy Partners of Manitoba to raise awareness with projects such as International Literacy Day, a social marketing

campaign to establish an endowment fund for literacy, the 1-800-LEARN Line and Family Literacy Day.

6 (c) Adult Literacy and Continuing Education

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	292.2	5.50	276.7	15.5	
Other Expenditures	91.3		92.2	(0.9)	
- Grants	1,213.5		1,213.5	0.0	
Total Other Expenditures	1,304.8		1,305.7	(0.9)	

Youth Programs

Youth Programs continued to develop successful partnerships with employers and communities throughout the province to create employment opportunities and support the transition to work for students and youth. In 2000/01, the branch helped generate job opportunities for over 16,000 students and youth. Youth Programs' unique partnership with the federal government regarding the operation of summer job centres for students/youth continues to be a model operation; new areas of partnership and collaboration are being developed on an ongoing basis.

The Youth Programs Branch has been an active member of the Forum of Labour Market Ministers (FLMM) Youth Employment Coordinating Group. The FLMM Youth Employment Coordinating Group continues to pursue the whole ensemble of Multilateral Projects already agreed to by Ministers; these include:

- The Employers of Youth Awards with the Conference Board of Canada;
- The Annual Profile of Canadian Youth in the Labour Market;
- Career Circuit;
- Starting Your Own Business: Information for Youth and Canadians; and
- National/Province – specific labour market products for youth.

In 2000/01, the branch continued to partner with Industry Canada, Human Resources Development Canada (HRDC) and Junior Achievement to deliver the Community Access Program Youth Employment Project.

On January 17, 2001 the portfolio of the Minister of Education and Training was expanded to include youth and the ministry was renamed the Department of Education, Training and Youth. The Minister of Education, Training and Youth, in consultation with the Policy Secretariat and departmental staff, developed a number of new youth initiatives. These initiatives will be implemented in the upcoming year.

Again this year, Youth Programs has provided program support to the Lieutenant Governor's Youth Experience program. This program encourages high school students to improve academically and personally. This year, top achievers will be sponsored to attend a youth conference in Ottawa or a trip to Churchill with the Royal Canadian Mounted Police.

Additionally, branch staff was involved in the implementation of various career symposia and career fairs, most notably the Brandon and Winnipeg Career Symposia.

Student/Youth Employment Services

These services facilitate the placement of students and youth into jobs in the public and private sectors, and provide career-related support service to students and youth in transition to employment.

- STEP Services provides full-time equivalents to departments for student hiring, and operates a centralized registration and referral service for students seeking employment with provincial government departments and related organizations. Students and youth are also referred to private sector employers participating in provincial government employment programs such as Green Team. Staff also provides job search information to individuals and groups.

- STEP Services was expanded to include part-time employment for post-secondary students for the period between September and April (for University students) and between April and mid-June (for college students). Part-time jobs are also created for post-secondary students through CareerOptions for Students with Disabilities.

- STEP Services participates as a partner with various Winnipeg high schools, the business/financial sector, government and the Black Youth Helpline in the Black Youth Internship Program, a school-year work experience program with built-in mentorship, cultural awareness workshops, role modelling and a summer job.

- Manitoba Youth Job Centres provide local summer job placement services for students and youth in Winnipeg, rural and northern communities, and job search information for individuals and groups.

- Volunteers in Public Service places volunteers in career-related positions within government.

- Special Government Initiatives provides full-time equivalents and salary dollars to departments to create student positions through CareerOptions for Students with Disabilities and the Quebec Exchange, and operates a recruitment and referral service for these positions.

Synopsis of Activity Levels for 2000/2001

STEP Services	
Students registered	6,121
Students placed (in government)	
in STEP positions	415
in budget positions	611
Total	**1,026**
Part-Time STEP	
Students placed	**126**
Manitoba Youth Job Centres (47 offices)	
Students and youth registered	5,588
Individuals assisted (job search, resumes, self-marketing skills)	19,890
Students and youth placed	**9,084**
Volunteers in Public Service	
Volunteers placed	**10**
Special Government Initiatives	
CareerOptions for Students with Disabilities	
Positions approved	47
Students placed	**47**
Quebec Exchange	
Positions approved	9
Students placed	**9**
Total Students and Youth Employed	**10,302**

Cooperative Education

- The Provincial Coordinator of Cooperative Education has responsibility for the promotion of post-secondary cooperative education throughout the province.

- Conducted promotional activities, maintained a listing of programs, and produced a quarterly newsletter on cooperative education activities with a distribution to about 1,500 individuals and organizations.

- Planned and organized several professional development days for cooperative education practitioners.

- Promoted cooperative education work experiences within government, resulting in the placement of 86 students.

Student/Youth Employment Programs

A variety of programs provide financial support to create summer and other employment opportunities for students and youth in cooperation with private, non-profit and public sector employers.

- CareerStart provides wage incentives to employers to create new summer jobs for students and unemployed youth. The CareerFocus component provides students with career-related work experience.

- Youth ***info.works*** provides wage incentives and training support to youth in the Youth Employment Program of the Community Access Program, which is operated in partnership with Industry Canada, Junior Achievement and HRDC.

- Youth Serves Manitoba provides bursaries to post-secondary students who perform community service with registered Manitoba non-profit or charitable organizations.

- Business Mentorships provides Manitoba businesses with wage incentives to create career-related, part-time employment opportunities for post-secondary students.

- Partners With Youth provides wage incentives to employers who can generate entry level career related positions for recent graduates or unemployed youth. The Young Entrepreneurs component of Partners With Youth provides approved applicants with a business start-up grant.

- Urban Green Team provides grants to Winnipeg non-profit organizations to create meaningful, career-oriented summer jobs for youth in a variety of community development projects to improve neighbourhoods and build young leaders.

- REDI Green Team provides salary and administrative support funding to hire rural youth aged 16 to 24 to enhance the services provided in provincial parks. The Hometown component provides salary and capital funding on a cost-shared basis to allow rural municipalities to initiate Municipal Park facility maintenance and upgrading projects.

- Aboriginal Youth Employment and Training Services organizes and implements internship projects for Aboriginal youth. In addition, the Aboriginal Training Consultant promotes employment equity for young Aboriginals through specialized Aboriginal recruitment, cross cultural training, program consultation/coordination and other community activities.

Community Partnerships Projects

Community Partnerships (program transferred from ETS in January, 2001) contracts with non-profit, community-based organizations to develop and deliver a variety of project activities aimed at providing employability skills training and/or work experience placements which will prepare individuals who are on income assistance for employment.

Activities may include combinations of employability assessment, pre-employment preparation, academic/literacy training, specific skills training, on-the-job work experience and employment placement.

Taking Charge!

Taking Charge! (program transferred from ETS in January 2001) is a community-based program, which assists single parents in receipt of income assistance to make a successful transition to employment. The program offers opportunities for single parents to increase employability and job readiness through the provision of services and programs aimed at addressing personal, social, academic and skill development barriers to employment.

Youth NOW (New Opportunities to Work)

Youth NOW (program transferred from ETS in January, 2001) provides youth, 18 to 24 years of age, who are receiving income assistance, an opportunity to participate in project-based training and employment initiatives that will assist them to prepare for and secure employment. The program contracts with community/non-profit organizations and private training agencies to deliver a range of training and employment interventions to meet participants' needs.

Training and employment interventions include: basic literacy and GED upgrading; employability skills and on-the-job training; work experience placements; specific skills training; and job search assistance.

Partners for Careers

- *Partners for Careers* is a joint initiative of the Province of Manitoba (Manitoba Education, Training and Youth, and Manitoba Northern and Aboriginal Affairs) and the Government of Canada (Human Resources Development Canada). Representatives from each of the government departments serve as a steering/advisory committee for the program.

- *Partners for Careers* matches Aboriginal graduates with employment opportunities throughout the Province of Manitoba. The work of job placement is done through two delivery agencies. These agencies serve as contractors to deliver the services of the program. The two existing agencies are the Staffing Solutions at the Centre for Human Resource Development in Winnipeg; and the Manitoba Association of Friendship Centres, which serve clients in 11 rural and northern Manitoba communities. An executive director coordinates the efforts of the delivery agents, located in Winnipeg. That office serves as an Aboriginal employment information centre providing Aboriginal job seekers, practitioners and employers with information resources on programs, agencies, initiatives for Aboriginal people related to employment, training and education.

- The program is in its fourth year of operation. To date it has represented 4,713 job seekers and successfully matched 1,932 *individuals* with employers. Approximately 60% of all clients served are between 16 and 29 years of age (some of the clients have been placed in employment more than once, so that the number of 'vacancies' filled is a larger number than the number of 'individuals' placed in employment.)

Synopsis of Activity Levels for 2000/2001

CareerStart	
Employers assisted	1,767
Positions approved	2,612
Students and Youth employed	**3,259**
CareerFocus	466
Youth ***info.works***	145
Part-Time Students	
Youth Serves Manitoba, students placed	**192**
Business Mentorships, students employed	**68**
Partners With Youth	
Positions approved	119
Young Entrepreneurs grants approved	40
Students and Youth employed	**159**
Urban Green Team	
Projects funded	343
Positions approved	684
Students and Youth employed	**830**
REDI Green Team	
Projects funded (Hometown component)	250
Positions approved (Hometown component)	689
Student and Youth employed (Hometown component)	**706**
Partners for Careers – Youth Placed	**465**
Internship Programs for Aboriginal Youth – Youth Placed	**16**
Total Employed	**5,695**

In this transition, placements for Community Partnership projects will be reported by Employment and Training Services.

Highlights of Activities Coordinated by the Branch

- Students and youth can now register on-line with STEP Services for employment opportunities with the provincial government, related organizations and provincially funded jobs in the private sector.
- Student Specific rates increased by 10% effective April 1, 2000.
- Youth Programs contracted with the Students Commission to hire two youth coordinators in Manitoba. The coordinators were involved in such events as the Sharing Resources 2000 and War Child conferences.
- The Lieutenant Governor's Youth Experience Program was expanded to include 22 Winnipeg, and 11 rural schools. Four hundred and eighty-nine students registered in the program.

- The criteria for the Urban Green Team program were changed to more closely reflect the values and objectives of the Neighbourhoods Alive! program. As a result, there was a 65% increase in the number of Urban Green Team youth hired in the inner city.

6 (d) Youth Programs

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,406.3	118.73	1,359.2	47.1	
Other Expenditures	517.0		441.7	75.3	
- Careerstart	2,251.9		2,480.8	(228.9)	
- Youth Community Partnerships	3,983.6		4,525.0	(541.4)	1
- Partners for Careers	364.2		400.0	(35.8)	
Total Other Expenditures	7,116.7		7,847.5	(730.8)	
Total Recoverable from Other Appropriations	(3,770.7)		(4,412.5)	641.8	

1. *Under expenditure is primarily due to the cancellation of approved positions and employees claiming fewer hours than originally approved under the Urban Green Team and REDI Green Team programs, and savings under the Young Entrepreneurs program.*

WORKFORCE 2000

WORKFORCE 2000 was established in May 1991 with a mandate to promote private sector involvement and investment in human resource development and workplace training, linking skill development with provincial economic development priorities. In December 2000, the branch was re-organized and renamed to WORKFORCE Manitoba and includes: Industry-Wide Human Resources Planning Initiatives, Province-Wide Special Courses, Workplace Education Manitoba, and the Labour Market Information Unit.

Through these program components, WORKFORCE Manitoba partners with industry to assess training needs and to develop short and long-term training strategies to develop a skilled workforce for continued provincial economic growth.

The objectives of WORKFORCE Manitoba are to: undertake focused human resources planning and development with industrial sectors with particular emphasis on the priority sectors of economic development; provide and facilitate skills training and upgrading to both existing and new workers; provide leadership in and promote awareness of new areas of skill training considered essential to the development of a skilled Manitoba workforce; encourage and facilitate the development of new models of training and innovative delivery methods in partnership with industry, and public and private deliverers of training; and promote workplace-related essential skills training (reading, writing, numeracy, oral communication, learning and thinking skills).

The Department of Education, Training and Youth, through WORKFORCE Manitoba, also has lead responsibility for implementation of Program 5D: Training in Emerging Growth Sectors of the Winnipeg Development Agreement (Agreement ends September 30, 2001).

Synopsis of Activity Levels for 2000/01	**Actual**
Total Employees Training Commitment	
Industry-Wide Initiatives	6,802
Province-Wide Special Courses	1,775
Winnipeg Development Agreement-Program 5D	0
Workplace Education Manitoba	335
Total Industry-Wide Training Initiatives	**15**
Total Province-Wide Special Courses	**17**
Total Winnipeg Development Agreement-Program 5D Initiatives	**1**
Total Workplace Education Manitoba Programs	**36**

Industry-Wide Human Resources Planning

Industry-wide human resource development initiatives are designed to expand the base of employers investing in training by developing partnerships with employer groups and industry associations to encourage long range human resource planning within economic sectors. Three sets of initiatives are emphasized: human resources planning agreements; industry-specified training initiatives; and human resource studies.

This year 6,802 existing and new employees participated in training as a result of the 15 sectoral agreements. Focused human resources planning committees were active in priority sectors such as: aerospace; health care products; information technology; manufacturing; tourism; garment; steel; food processing/agri-business; call centres; motion picture industries; trucking; construction; and agriculture, including pork production.

Highlights of these initiatives included: industry driven skills training programs to address skill shortages in trucking, garment, pork production, motion picture industries and the construction trades; industry/education linkages and new course development with local institutions to develop strategies for long-term workforce development in aerospace, health care products, agri-food processing and environment; and focused training and upgrading of existing workers in new technology, business processes and quality to meet international standards.

This year, 49% of industry-wide activities were related to manufacturing or goods producing sectors, 33% to business and community service, 9% to transportation and communication, 4% to construction, 5% to agriculture and 0% to primary and other.

Province-Wide Special Courses

Province-Wide Special Courses are designed to develop the skilled workforce required to support industry's drive to continually upgrade and innovate. Through a needs assessment process, which involves ongoing and extensive consultation with industry, immediate workplace training needs are identified and future needs are forecast. Training activity in the form of workshops, seminars and courses are developed and delivered by a range of private and public sector trainers and consultants who are selected because they are acknowledged experts in their fields and practice performance based, outcome-oriented training.

Workshops such as Knowledge Management and Environmental Industries Management Development were created in response to current industry trends and concerns. Quality related initiatives included Quality 101: Foundation for Organizational Effectiveness; Managing Human Resources; Emotional Intelligence; the Quality Focus 2000 Conference; and a series of Train-the-Trainer workshops. The increasing focus on technology was reflected in activity such as the Technical Communications Institute, and the Riding the Wave of Change Conference.

All courses supported by Province-Wide Special Courses are offered in partnership with industry-serving associations such as the Canadian Manufacturers and Exporters, and Manitoba Quality Network.

This year, 17 courses were implemented to train 1,775 participants.

Winnipeg Development Agreement

Winnipeg Development Agreement-Program 5D: Training in Emerging Growth Sectors is administered on behalf of the provincial government by WORKFORCE Manitoba. The program is intended to expand available training in Winnipeg for Manitoba's emerging and traditional sectors and to focus on activities which: have cross-sectoral application; improve industry-education linkages; enhance market/export development and export diversification, the application of information technology and technological transfer, and skill development in identified emerging areas.

This year, one project was initiated through a committee of sectoral coordinators involving a needs assessment and marketing study to promote career opportunities to youth.

Labour Market Information Unit

The Labour Market Information Unit coordinated, developed and disseminated labour market information to support service delivery within Training and Continuing Education programs and branches. It also provided labour market analysis that supported education program and policy development. This area was transferred from Labour Market Support Services in the reorganization of the division.

Activities this year included: production and collaboration of printed and electronic career and labour market information products such as High Demand Occupations in Manitoba and Manitoba Prospects; conducted regular internal labour market analysis and briefings, including monitoring of the monthly Statistics Canada Labour Force Survey results; and increased access to information through partnerships and support of initiatives such as the Joint HRDC Manitoba Labour Market Information Strategy, departmental web site, Manitoba WorkInfoNet and other government departments.

Workplace Education Manitoba

Workplace literacy programs funded by companies, unions and the provincial government are delivered on-site to company employees to address workplace-related reading, writing, numeracy and oral communication needs. Workplace Education Manitoba was moved from Adult Literacy within Employment and Training Services Branch in the reorganization of the division.

This year, 36 workplace programs were initiated for 335 learners. In addition, 20 projects were sponsored by the Workplace Education Manitoba Steering Committee, through the National Literacy Secretariat, related to sector-specific literacy studies, promotion and awareness raising, curriculum development, and workplace instructor training.

6 (e) WORKFORCE 2000

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	283.2	6.00	317.4	(34.2)	
Other Expenditures	78.4		79.2	(0.8)	
- Training Support	1,644.1		1,000.0	644.1	1
Total Other Expenditures	1,722.5		1,079.2	643.3	

1. *Over expenditure is primarily due to the funding of various unbudgeted industry-wide projects approved by Treasury Board.*

Stevenson Aviation Technical Training Centre

Stevenson Aviation Technical Training Centre designs and delivers nationally accredited aviation technical training to address continuing skill shortages throughout the Canadian aviation industry.

Stevenson Aviation offers a number of training programs to supply the local and Canadian aviation/aerospace industry with skilled and licensed Aviation Maintenance Engineers (AMEs). Each of these programs is nationally accredited by either Transport Canada or the Canadian Aviation Maintenance Council, ensuring recognition and portability of our graduates' credentials across the country and throughout the industry.

Stevenson Aviation's clients include: individuals preparing for employment within the aviation industry; existing employees requiring upgrading and/or retraining, including apprenticeship training; individuals and industries requiring training in a variety of short courses offered at the facilities, including non-destructive testing, welding, and aviation-related preparatory courses; and (d) high school students working towards aviation technical careers in cooperative education/work internship programs.

Key performance indicators identified in Stevenson Aviation's multi-year business plan include: skilled individuals relevant to local and national labour market needs; increased program enrolments; increased total training days; and related revenues. Significant program achievements/outcomes in recent years include: 175% increase in enrolments; 500% increase in total training; and 360% increase in total revenues.

SYNOPSIS OF ACTIVITY LEVELS FOR 2000/01

Program	Activity Level
AME Apprenticeship	
Level 1	26
Level 2	57
Level 3	38
Level 4	18
AME Refresher/Recurrent	41
Non-Destructive Testing	22
TIG Welding	12
Level 1 Aircraft Maintenance	30
Aircraft Structural Repair Technician	30
Canadian Air Regulations	35
AME Cooperative Vocational Education	13
Industry On-Site Training	10
TOTAL	332

6 (f) Stevenson Aviation Centre

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	846.4	13.00	820.4	26.0	
Total Other Expenditures	715.7		631.1	84.6	

Apprenticeship Branch

Apprenticeship Reform and Expansion

The 2000/01 fiscal year marked the third year of implementation of the continuing reform and expansion process for Manitoba's Apprenticeship system, which began following the report of the Apprenticeship Task Force in 1997. The Task Force had consulted extensively with industry (employer and employee) stakeholders and the public. It made 18 comprehensive recommendations respecting accessibility, structural change, greater responsiveness and the need for expansion, increased promotion and sustainable funding. In 2000/01 significant steps were taken by the Apprenticeship Branch and the Apprenticeship and Trades Qualifications Board to address the Apprenticeship system's structural reform and expansion.

An important component of Apprenticeship reform is the new *Apprenticeship and Trades Qualifications Act*, which came into force on May 1, 1999. It provides a governing structure more representative of, and responsive to industry in addressing skill needs in Manitoba's economy, as well as increased board and Ministerial responsibility for regulation and overall guidance of the Apprenticeship system.

Employer and apprentice accessibility requires innovation through introducing more flexible technical training delivery and alternatives to the traditional Employment Insurance-based funding model. The

1998/99 fiscal year marked the first time provincial funds were provided to deliver technical training outside the EI training support framework; provincial funding to support this effort is ongoing. The Apprenticeship Branch funds flexible technical training delivery options, consisting of weekend, evening and "day release" technical training to apprentices in the trades of Machinist and Pork Production Technician.

Improving planning processes is another important aspect of Apprenticeship reform. The branch is continuing its Memorandum of Understanding process with each of Manitoba's three community colleges. It has been a useful mechanism in the branch's ongoing review of technical training delivery, which is addressing program delivery models and the geographic location of training programs that best fit apprentice demand. The training delivery review process is chaired by the Assistant Deputy Minister for Training and Continuing Education, and includes branch management and senior representatives from the community colleges.

The Apprenticeship and Trades Qualifications Board, appointed in May 1999, is mandated to make regulations respecting apprenticeable trades and to advise the Minister about the needs of the Manitoba labour market for skilled workers. The board established an ambitious agenda to address the new policy and regulatory requirements that flow from the demands of the new *Act* and pending industry requests for new trade development and compulsory certification trade regulation. The board's charted course for Apprenticeship system reform will ensure that the future of Apprenticeship is proactive, accessible and innovative.

Role of the Apprenticeship Branch

The Apprenticeship Branch is responsible for the administration of: *The Apprenticeship and Trades Qualifications Act;* the general Apprenticeship and Trades Qualifications Regulation; regulated Apprenticeship fees; an appeals process; and apprenticeship programs for 52 designated trades and their regulations under the *Act.* The Apprenticeship Branch organizes and provides for accredited, structured workplace-based and technical skills training that lead to journeyperson certification and enhanced productivity and economic growth for industry.

The Apprenticeship Branch promotes occupational training and certification to industry standards; coordinates information and planning for the designation of new trades; develops occupational standards and curricula in cooperation with industry and other provincial/territorial apprenticeship systems; reviews requests for the accreditation of training programs to designated trade standards; assists under-represented groups in accessing apprenticeship training; counsels individuals on trades careers and certification matters; and performs other essential support services to facilitate apprenticeship training.

The director of Apprenticeship provides management direction for the Apprenticeship Branch, is the secretary to the Apprenticeship and Trades Qualifications Board and is the main point of contact for inter-provincial communication respecting Apprenticeship training systems across Canada. The director is responsible for proactive contact with industry and represents Manitoba at the Canadian Council of Directors of Apprenticeship (CCDA), part of the Forum of Labour Market Ministers structure) and the Canadian Apprenticeship Forum (CAF).

To achieve its objectives, the Apprenticeship Branch's Field Operations Unit receives applications, registers apprenticeship agreements drawn up between apprentices and employers, monitors practical (on-the-job) training and arranges for apprentices' technical (in-school) training, examination and certification. During 2000/01, a total of 1,338 apprentices were newly registered. At the end of 2000/01, there were 4,652 active apprenticeships registered in the Apprenticeship system, a 22% increase over 1999/2000 and a 33% increase over 1997/98, the year before apprenticeship revitalization began.

The Program Standards Unit develops, revises and approves Apprentice Portfolios, curricula, tests, and examinations. It oversees Manitoba's contribution to inter-provincial examinations, common core curricula, and the National Occupational Analyses (NOA). The unit also makes course content comparisons for the recognition of trades training programs other than apprenticeship training.

The Accreditation, Examinations and Senior Years Apprenticeship Unit reviews requests for the accreditation of training programs provided by secondary schools, private vocational schools, community colleges, unions and associations, and accredits these programs where they meet designated trade standards. The unit administers examinations in designated apprenticeable trades and administers Trades Qualification examinations for those who have demonstrated experience and wish to obtain formal trade certification. In 2000/01, 555 people received Certificates of Qualification at the completion of their apprenticeship training and 223 people were certified through Trades Qualification examinations.

The Apprenticeship Branch participates in the Interprovincial Standards (Red Seal) Program, a system of trade standardization covering 44 trades nationally. Provinces contribute to defining and updating national standards through the Canadian Council of Directors of Apprenticeship. Of Manitoba's 52 designated trades, 40 participate in Red Seal standards. Certificates are honoured in all jurisdictions recognizing Red Seal trades. The Accreditation, Examinations and Senior Years Unit, along with the Program Standards Unit, coordinates Red Seal and inter-provincial activity for the branch.

The Policy, Strategic Coordination and Marketing Unit is responsible for Apprenticeship legislation, regulation, policy and trades-related labour market research, and policy development. It provides support to the Apprenticeship and Trades Qualifications Board, Provincial Trade Advisory Committees and Industry Working Groups. The unit is responsible for Apprenticeship promotion and marketing, for support to corporate initiatives and is the branch's liaison with other branches of Education, Training and Youth and with other departments where there are linkages with training, economic, education and social polices.

The Finance and Administration Unit is responsible for administrative services to the branch, financial systems and information technology systems support, and for preparation of the annual estimates and budgetary information.

Promotion of Apprenticeship to Youth

The Apprenticeship Branch coordinates, with the department's Program Implementation Branch, the Senior Years Apprenticeship Option (SYAO), an extension and enhancement of formal apprenticeship training which integrates Senior Years (secondary school) and the workplace. The SYAO represents a school to work transition model that encourages youth to enter the trades while in secondary school, and links education to present and future employment. In participating secondary schools, students in the SYAO earn supplementary academic credits toward graduation and apply acquired job experience to continued apprenticeship training. The SYAO provides an access route to continued apprenticeship training in many trades. In 2000/01 the branch served a total of 92 SYAO apprentices.

Apprenticeship and the Aboriginal Community

In 2000/01, the branch broadened its approach to the Aboriginal community with the commissioning of a study, jointly funded with the Association of Manitoba Chiefs (AMC), intended to provide recommendations for an Aboriginal Apprenticeship Strategy. The consultants will consider the needs of the Métis, First Nations and Inuit communities relative to access to, and success in apprenticeship training, and will report during 2001/02. Also in 2000/01, the branch provided grant funding of $67,824 to the AMC for the promotion of apprenticeship training to Aboriginal people.

The Aboriginal Apprenticeship Training Initiative (AATI) is Apprenticeship's historic response to the lack of skilled tradespeople in northern Manitoba and First Nations communities. The AATI began as a 1996 regulatory amendment for partial certification in the Trade of Carpenter, the Trade of Construction Electrician and the Trade of Plumber. The initiative provides for basic skills training to foster competent building repair and maintenance in remote communities. As of March 31, 2001 there were 81 people participating in the AATI. However, there were a total of 454 Aboriginal apprentices in the system, including the AATI apprentices. The AATI is currently under review and a recommendation on its continuation will be made by November 2001 as stipulated in the AATI regulations.

The Apprenticeship and Trades Qualifications Board

The Apprenticeship and Trades Qualifications Board is established by *The Apprenticeship and Trades Qualifications Act* and appointed by the Minister of Education, Training and Youth as an independent body representing industry and public interest in the apprenticeship system. The board appoints Provincial Trade Advisory Committees (PTACs) and receives and reviews recommendations brought forward by the PTACs respecting regulations, training, examination and tradesperson certification. The Apprenticeship Branch provides technical, administrative and financial support to the board and PTACs. The board met nine times in 2000/01.

The new *Apprenticeship and Trades Qualifications Act* came into force on May 1, 1999 and delegates responsibility and authority to the board for broad policy direction and trade, and other regulation development. The Act also authorizes the board to provide advice to the Minister regarding the needs of the Manitoba labour market for skilled workers, make PTAC appointments, provides a new appeal function, and provides wider representation and jurisdiction to the PTACs than was the case under the previous Act.

In 2000/01, the board approved a process for designating new trades, hosted the Annual Highest Achievement Awards, hosted a PTAC Information and Orientation Evening, approved a general grandparenting policy, amended the board-branch workplan, reviewed the department's training strategy, and reviewed the province's position on the Agreement on Internal Trade (AIT). The board also provided its first Annual Report to the Minister in September 2000; copies are available through the branch. In 2000/01 the board appointed members to Provincial Trade Advisory Committees for 25 of its 52 designated trades.

New Trades

In July 2000, the Minister approved the Trade of Crane and Hoisting Equipment Operator Regulation. The Trade of Ironworker Regulation was approved in November 2000, followed by the Trade of Pork Production Technician Regulation in December 2000. In March 2001, the Minister approved trade regulations for the Trade of Aircraft Maintenance Journeyperson to replace the Trade of Aircraft Mechanic Regulation. The Minister, following the approval of the Apprenticeship and Trades Qualifications Board, approves all trade regulations.

Provincial Trade Advisory Committees

Industry determines the standards for apprenticeship training and certification through Provincial Trade Advisory Committees (PTACs). PTACs make recommendations to the board respecting scope of occupations, skill and knowledge standards for certification, details of regulations, entry requirements, content and duration of training, ratios of journeypersons to apprentices and apprentice pay rates. PTACs also steer the content of the technical training by developing curricula and validating examinations. The board appointed members to 25 PTACs in 2000/01, and by March 31, 2001 these PTACs had met a total of 41 times.

Finally, the branch facilitated 60 meetings of various Industry Working Groups. These meetings were required to facilitate the trade designation process in emerging trades (primarily Pork Production Technician), to facilitate the design of an industry-wide study for CNC Machining (involving persons from the trades of Machinist, Tool and Die Maker and Mould and Pattern Maker) and to advise on issues in trades where PTACs were not formally established.

6 (g) Apprenticeship

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	2,433.3	51.00	2,457.1	(23.8)	
Other Expenditures	1,031.4		688.9	342.5	1
- Training Support	1,193.0		2,545.5	(1,352.5)	2
Total Other Expenditures	2,224.4		3,234.4	(1,010.0)	

1. *Over expenditure is primarily due to the expansion of communication, marketing and promotional functions of Apprenticeship programming, and the write-off of uncollectable tuition fees from 1998/99.*

2. *Under expenditure is primarily due to cancellation of various classes because of a lack of apprentices registered, and the cancellation of course seat purchases at the colleges due to a decline in student registration.*

Employment and Training Services

Employment and Training Services Programs

The objectives of Employment and Training Services Branch are: to enable Manitobans who face barriers to participation in the workforce, to gain sustainable employment by providing a continuum of education, training and employment programs and services; and to develop partnerships with the community and business to respond to the needs of Manitoba's social and economic framework.

Direct Employment Services

Direct Employment Services (Regional Services & Employment Connections)

These programs are responsible for coordinating, developing, and maintaining a range of employment and skills training programs and services to prepare unemployed Manitobans for employment. Specifically, Employment Centres work with employers and community organizations to provide employment opportunities. Activities available to assist clients include employability assessment and employment counselling; job readiness training; referral and job placement; work placement with wage assistance; skills training; pre-employment skills training; literacy upgrading; pre-employment training; and self-employment assistance. These programs also provide funding to adult continuing education programming, in particular evening school programs, to meet the basic education and occupational preparation needs of adults in rural and northern Manitoba.

Partnerships

New Careers North

New Careers North partners with employers, community organizations and federal and local governments to support skills training projects which meet the unique and diverse needs of northern Manitoba communities by helping to design, develop, train and by providing funding support.

Community Partnerships Projects

Through contracts with non-profit, community-based organizations this program develops and delivers a variety of project activities aimed at providing employability skills training and/or work experience placements to prepare income assistance clients for employment. Organizations may deliver a combination of the following activities: employability assessment, pre-employment preparation, academic/literacy training, specific skills training, on-the-job work experience and employment placement.

Community-Based Employability Projects

This program provides funding to non-profit, community-based organizations to operate training and employment projects for disabled income assistance clients. Project activities include life skills training, pre-employment preparation and on-the-job work experience leading to employment.

Individualized Labour Market Training

This program provides specific skills training in high-demand occupations or occupations with recurring skill shortages. Training must include an on-the-job training component with an identified employer offering job opportunities. Individualized labour market training programming is expected to result in employment, and trainers will be responsible for ensuring that successful graduates are employed at the conclusion of training.

Employment Partnerships

This program partners with Manitoba employers and community training providers to support the development and implementation of job-specific, workplace-based training, that is tailored to the needs of the employer and addresses the skill development and employment needs of income assistance clients. Program activities may include pre-employment preparation, job-specific skills training and on-site (hands-on) training.

Wage Subsidies

Wage subsidies assist unemployed Manitobans to gain sustainable employment through direct work experience. Wage subsidies can help unemployed people gain experience to secure long-term employment. Program activities include referral and pre-screening services to assist in matching employers with workers; job trials to test employee/employer fit prior to making a hiring commitment; wage subsidies to offset the cost of training and hiring new workers.

National Child Benefit Employment Program

This program provides income assistance and lower income parents an opportunity to participate in training and employment initiatives that will assist them to obtain and maintain employment or advance in the labour market.

Building Independence

Innovative Pilot Projects

Innovative Pilot Projects support organizations to undertake program development and to test new models of service delivery to assist income assistance clients in re-entering the labour market and become financially independent.

Youth NOW (New Opportunities to Work)

Youth NOW provides youth 18 to 24 years of age who are receiving income assistance, an opportunity to participate in project-based training and employment initiatives that will assist them to prepare for and secure employment. Community non-profit organizations and private training agencies, under contract, deliver this program. Services available to clients include employment preparation, personal development skills, academic upgrading, specific skills training, work experience placements, job search support and direct marketing to employers.

Taking Charge!

This initiative provides for the development of partnerships between governments, business, service providers and the voluntary sector. The program emphasizes the prompt facilitation to employment, of income assistance clients who are "job ready".

Client Results as of March 31, 2001

	Clients Served Actual 2000/01		
	Carry Over 1999/00	**New Intakes 2000/01**	**Total Served 2000/01**
Direct Employment Services			
Direct Employment Services (Regional Services)	546	3,243	3,789
Direct Employment Services (Employment Connections)	56	144	200
Total Direct Employment Services	**602**	**3,387**	**3,989**
Partnerships			
Community Partnerships Projects	123	406	529
Community Based Employability Projects	25	96	121
Individualized Labour Market Training	14	46	60
Employment Partnerships	91	103	194
New Careers North	51	145	196
Wage Subsidies	75	149	224
National Child Benefit	208	513	721
Total Partnerships	**587**	**1,458**	**2,045**
Building Independence			
Innovative Pilot Projects	77	94	171
Youth NOW	178	393	571
Taking Charge!	310	456	766
Total Building Independence	**565**	**943**	**1,508**
Grand Total	**1,754**	**5,788**	**7,542**

CLIENT RESULTS AS OF MARCH 31, 2001

	Clients Leaving a Service in 2000/01	**Clients Leaving to Employment or Further Training in 2000/01**	
	Number	**Number**	**%**
All ETS Programs	4,698	2,696	57

* ETS has implemented a new client tracking system and is currently unable, due to technical problems, to formally close cases and determine accurate results at leaving or 90 day follow-up (as we have done in the past). Therefore client results may be under-represented.

6 (h) Employment and Training Services

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	3,947.0	78.00	3,653.6	293.4	
Other Expenditures	2,105.8		1,952.7	153.1	
- Training Support	3,940.3		4,361.6	(421.3)	1
- Building Independence	2,576.4		3,351.6	(775.2)	2
Total Other Expenditures	8,622.5		9,665.9	(1,043.4)	
Total Recoverable from Other Appropriations	(195.1)		(600.0)	404.9	3

1. *Under expenditure is primarily due to a decline in financial supports (needs based) for income assistance recipients under the Regional Services component, lower level of activity under Wage Subsidies, the curtailing of program activity under the National Child Benefit Program partially offset by higher program demand related to increased partnering with similar programming under the Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement.*

2. *Under expenditure is due to the curtailing of program activity and a decline in applications for funding supports within Innovative Pilot Projects, and reduced costs under the Youth NOW project.*

3. *Under recovery is due to lower level of activity and, consequently, fewer claims for wage subsidies being put through by employers.*

Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement

The objectives of Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement programs are: to improve client service and reduce duplication through a fully integrated continuum of employment and training programs and services for unemployed Manitobans; to ensure access and linkages to employment and training programs and services which are relevant and responsive to the needs of employers, communities, and the changing economy; to encourage local participation in the planning and delivery of programs and services through partnerships with communities and employers; and to foster self-reliance and personal commitment by individuals to achieve self-sufficiency through sustainable employment.

Employment Benefits

Employment benefits are available to persons who are legally entitled to work in Canada and who are currently receiving Employment Insurance, or who have had an Employment Insurance claim within the past three years, or a maternity or parental claim within the past five years.

Employment Partnerships

Employment Partnerships create sustainable employment in local communities and meaningful work opportunities for unemployed Manitobans. The program works with employers and other community partners to combine efforts and resources to create projects that involve incremental work opportunities. Through Employment Partnerships, unemployed Manitobans gain work experience that may lead to long-term employment. Participants may be involved in activities such as job-specific skills training; on-site, hands-on training; and classroom training.

Enhanced Fee Payer/Skills Loans and Grants

Enhanced Fee Payer (EFP) is designed to provide financial assistance to help unemployed Manitobans obtain a range of skills training for a timely return to sustainable employment. Employment Centre counsellors determine whether financial support is advisable and negotiate, with clients, the level and nature of the support according to individual needs. EFP participants will complete and present an achievable Return-to-Work Plan, which identifies the need for training and assistance. All participants are expected to share in the cost of their training.

Self Employment

Self Employment is designed to assist eligible individuals to create jobs for themselves by starting a business. The Self Employment program is administered by local sponsors who will evaluate the individual's business idea; assess whether the individual is a suitable candidate; provide coaching in business plan development and implementation; offer advice and support; and direct the participant to other supports as needed. Candidates must be prepared to contribute money, work or equipment toward the business.

Wage Subsidies

Wage Subsidies assist unemployed Manitobans to gain sustainable employment through direct work experience. Wage Subsidies can help unemployed people gain on-the-job experience to secure long-term employment.

Employment Measures

Employment measures are available to all Manitobans including Employment Insurance clients, income assistance recipients and individuals threatened with job loss.

Employment Assistance Services

Employment Assistance Services assists unemployed Manitobans to prepare for, find and keep jobs by providing a variety of employment related services that may be tailored to the specific needs of individual clients and/or local communities. Employment Assistance Services can be provided by a variety of organizations which focus on delivering all or a combination of the following services: return to work plan development; case management; employment counselling; self-service labour market information; job search assistance; job finding clubs; job referral and placement; diagnostic and testing services; and brokered access to other measures.

Labour Market Partnerships

Labour Market Partnerships encourage communities and employers to address economic development and long-term employment needs by building on the capacities and strengths of local people. The program supports employers and employee groups, sectoral associations and other

community partners in addressing labour force development, workforce adjustment and human resource planning activities. Labour Market Partnerships activities may include labour force adjustment activities to facilitate the employment of job-threatened workers; workforce development planning to support local economic development; research and market new programs and services; coordinate and analyze local employment opportunities; and track and assess labour market and community interventions.

Research and Innovation

Research and Innovation is designed to support research, planning and innovative activities that identify better ways of helping individuals to prepare for, find and maintain sustainable employment. The results of these projects can form a basis for developing new policies, programs and services (and revising existing ones) to achieve more efficient uses of resources.

National Employment Services

National Employment Services are available to all Manitobans.

Service Needs Determination/Employment Counseling

Service Needs Determination conducted within Employment Centres is used to determine an individual's need for employment services and temporary income support, and to refer individuals to appropriate services. Participants may complete a service needs questionnaire to assess job readiness. Staff may determine participants' EI eligibility status, and refer job ready participants to job search resources, and non job-ready clients to employment counselling.

Employment Counselling activities delivered within Employment Centres include in-depth assessment of employment barriers, skills and strengths, and the development of a mutually agreed upon Return-to-Work Plan. Counsellors negotiate, with the client, the level of financial support and then follow up to evaluate results or reassess the plan.

Labour Exchange

This service provides an information exchange on available job and training opportunities to assist in linking unemployed Manitobans with work opportunities while assisting employers in recruiting qualified employees. Information is taken continuously and updated daily. This information is available in electronic and written formats and is coordinated with self-serve information products including Job Bank kiosks, Internet, Can Work Net and the electronic Labour Exchange.

Labour Market Information

Labour market information is gathered, analyzed, produced and disseminated regarding local, provincial and national labour market trends and conditions. It is intended to assist unemployed individuals in their job search; workers in their career development activities; and employers, students, governments and training providers in decision making. Information is primarily gathered by the federal and provincial Labour Market Information units; however, local information may also be gathered by Employment Centre staff. Information is disseminated in electronic and written formats.

Labour Market Development Agreement Program Activities

	Clients Served		
	Actual 2000/01		
Program *	**Total Carry Over 1999/00**	**New Intakes 2000/01**	**Total Served 2000/01**
EMPLOYMENT BENEFITS			
Employment Partnerships	358	824	1,182
Skills Development (*Includes Apprenticeship*)	2,731	5,840	8,571
Self Employment	216	492	708
Wage Subsidies	219	903	1,122
Total Benefits	**3,524**	**8,059**	**11,583**
EMPLOYMENT MEASURES			
Employment Assistance Services	1,114	9,620	10,734
Labour Market Partnerships **	0	0	0
Research and Innovation **	0	0	0
Total Measures	**1,114**	**9,620**	**10,734**
Grand Total	**4,638**	**17,679**	**22,317**
NATIONAL EMPLOYMENT SERVICES			
Total Client Cases Created ***	N/A	34,995	34,995
Labour Exchange and Job Orders	N/A	17,864	17,864
Labour Market Information	N/A	N/A	N/A

* A new client information system has been implemented and information is now captured in a slightly different manner than in the past. In the old system, clients participating in a program that spanned two fiscal years were counted in both of those years; with the new system they are only counted in the first year they attend.

** Clients are not directly served through these programs.

*** The new ETS/ICM (integrated case management) system reflects individual cases whereas the old system double counted clients who received both a service needs and counselling interview.

Labour Market Development Agreement Results

	TARGETS 2000/01	ACTUALS 2000/01 as of Feb 28/01
NUMBER OF RETURNS TO WORK	11,000	12,780
UNPAID BENEFITS TO THE EI ACCOUNT	$25,500,000	$25,531,900

6 (j) Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	5,640.4	118.00	5,324.5	315.9	1
Other Expenditures	580.2		580.5	(0.3)	
- Training Support	49,771.0		49,867.0	(96.0)	
Total Other Expenditures	50,351.2		50,447.5	(96.3)	

1. *Over expenditure is primarily due to the unbudgeted general salary increase and the filling of 5 positions to maintain adequate program and client support resulting from the secondment of individuals required to support the Integrated Case Management project.*

Capital Grants for School Divisions

Capital Grants provides for the capital expenditures of school divisions. Additional information on the grants may be found in the Public Schools Finance Board Annual Report.

8 Capital Grants for School Divisions
8 (a) School Divisions

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures - School Divisions	25,538.4		25,234.9	303.5	1

1. *Over expenditure is due to an increase in debt repayments, based on higher than anticipated debenture borrowings in 1999/2000.*

F2

Amortization of Capital Assets

This main appropriation provides for the department's amortization of capital assets.

9 Amortization of Capital Assets

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	1,761.7		1,814.3	(52.6)	

*The portion of amortization allocated to Advanced Education can be found on page 99.

Advanced Education

Administration and Finance

Administration and Finance provides executive planning and management of departmental policies and programs. Administrative support is provided through the Department of Education, Training and Youth in the areas of human resource services, finance and administration, management information services, research and planning, and initiatives related to Aboriginal education and training.

Executive Support

This line provides additional compensation to which individuals appointed to Executive Council are entitled.

The Ministers' and Deputy Minister's offices provide educational leadership to Manitoba education systems, which ensure the provision of high quality and equitable training and education programs together with support services. In addition, administrative leadership is provided to the departments to ensure the effective, efficient coordination and the use of human and financial resources.

Salary and operating costs are included under Student Financial Assistance 7 (g).

Council on Post-Secondary Education

The Council on Post-Secondary Education serves the role of allocating financial resources to the public universities and community colleges of Manitoba. It also supports and assists institutions in the development of responsive programming for the education, and skills and training needs of adult Manitobans and the Manitoba labour market. Specific details of all council activities may be found in its annual report.

7 (a) Council on Post-Secondary Education

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	506.6	11.00	633.3	(126.7)	1
Total Other Expenditures	230.7		229.9	0.8	

1. *Under expenditure is primarily due to the replacement of the full-time chair to a part-time position.*

7 (b) University Operating Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	231,169.0		231,169.0		

7 (c) Post-Secondary Strategic Initiatives Fund

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	1,031.3		1,031.3		

7 (d) Community Colleges Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- Operating Grants	64,156.9		64,156.9		
- Inter-Universities North	822.1		822.1		
Total Other Expenditures	64,979.0		64,979.0		

College Expansion Initiative

The College Expansion Initiative supports Manitoba's community colleges, including Assiniboine, Keewatin, Red River and École technique et professionelle. Other key stakeholders include universities and high schools; the Departments of Advanced Education and Education, Training, and Youth; government; and the public.

The initiative supports the institutions and their board of governors in the development of multi-year expansion plans that outline future programming. It will ensure that the expansion plans respond to the priorities of the colleges, needs of the Manitoba labour market, and needs of students who come from different regions in Manitoba. The initiative works closely with the Council on Post-Secondary Education (COPSE) and brings forward all college proposals to the council for approval.

In 2000/01, the initiative invested $5.1 million in the college-system. The investments have resulted in the creation of new and expanded programs that meet the needs of the labour market. With every investment, the initiative ensures that it meets some of the following goals: address labour market needs; pay attention to needs of under-served groups; enhance youth participation rates; improve student success; encourage college-system to be more efficient; and lastly, stimulate workplace-based programming.

7 (e) College Expansion Initiative

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	181.0	3.00	188.0	(7.0)	
Other Expenditures	63.4		56.0	7.4	
- College Expansion Initiative Grants	4,856.0		4,856.0		
Total Other Expenditures	4,919.4		4,912.0	7.4	

Access Programs

Access programs provide post-secondary educational opportunities to Manitoba residents from under-represented groups. These programs enhance accessibility and success at Manitoba public post-secondary institutions for individuals from under-represented groups.

Primary activities within the department consist of coordination and administrative support for the Access programs and services offered by the University of Manitoba, Brandon University, the University of Winnipeg, Red River College and Keewatin Community College, and the provision of financial support to some of the students enroled in these programs.

Access Programs provided funding to five post-secondary institutions and students for specialized programs for individuals who have traditionally faced barriers to post-secondary education. In 2000/01, enrolments were 1,036. Programs report that 90% of graduates are expected to be employed or continuing their education and 99% of employed graduates are expected to be working in jobs related to their field of study. The student profile of the 12 Access Programs includes Aboriginal (70%), Females (83%), Single Parents (32%) and Immigrants or members of a visible minority (7%). In 2000/01 the province budgeted $6.5 million for these programs.

7 (f) Access Programs

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	6,784.4		6,609.7	174.7	

Student Financial Assistance Program

Manitoba Student Financial Assistance, through the administration of the Canada Student Loans Program (CSLP) and the Manitoba Student Financial Assistance Program (MSFAP), provides financial assistance for educational purposes to post-secondary students whose finances limit their educational opportunities.

MSFAP is a need-based program designed to supplement, and not replace, the resources available to post-secondary students. Assistance is based on an assessment of financial need that compares the applicant's allowable educational costs to his or her available resources. The cost of a post-secondary education is considered to be the primary responsibility of the student and their immediate family.

Loans of up to $275 per week are available through a 60-40% federal-provincial cost-sharing arrangement. The maximum Canada Student Loan (CSL) is $165 per week of study and the maximum Manitoba Student Loan (MSL) is $110 per week of study. Students whose needs exceed the combined Canada and Manitoba Student loans may be eligible for non-repayable Manitoba Study Assistance of up to a maximum of $40 per week. In total, eligible students may receive up to $315 per week of study. One assessment determines both CSL and MSL awards, making it possible for students to have a complete financial picture as of their class start date, provided they submit complete applications early.

Manitoba Student Financial Assistance also administers Canada Millennium Scholarship Bursaries to Manitoba's post-secondary students on behalf of the Canada Millennium Scholarship Foundation (CMSF). The federal government, in response to rising student loan debtloads and loan default rates, established the CMSF in 1998. Manitoba's share of the $2.5 billion scholarship endowment, based on population, is projected to be $11 million each year for the next 10 years. These awards are granted to those MSFAP recipients who have the highest assessed financial need, who have successfully completed at least one year of previous post-secondary studies, and who are studying at the undergraduate level in Canada. For the 2000/01 academic year, approximately 3,000 Manitoba students were awarded these bursaries. Awards ranged from $1,000 to $4,500 per student. These awards were used to pay down the students' loan debt.

The Manitoba Government announced in May 2000, a new $5.9 million Manitoba Bursary Program effective the 2000/01 program year. The program is designed to improve access and affordability to post-secondary education for Manitoba students. These bursaries will assist all students studying in Canada, in particular those in the first year of studies and those in graduate programs, since these groups are not eligible for CMSF bursary awards. For 2000/01, it is projected that approximately 2,600 students will receive this bursary with awards averaging $2,300. Together the Canada Millennium Scholarship Bursaries and Manitoba Bursaries helped reduce the level of debt incurred by students, for the 2000/01 program year, to approximately $6,000.

The Manitoba Student Financial Assistance Program (MSFAP) also administers special targeted assistance programs such as the Access Bursary and the Prince of Wales/ Princess Anne bursary award for Aboriginal students. In addition, MSFAP administers the following federal Canada Study Grant programs: for disabled students, up to $5,000 to offset the costs of exceptional education related services or equipment; for women in Ph.D. studies, up to $3,000 if enroled in non-traditional programs; and for high-need part-time students, up to $1,200 if they have valid reasons for being unable to study on a full-time basis. A federal grant is also available which provides students with dependents up to $60 per week of study.

MSFAP administers grant funding in support of Aboriginal Languages of Manitoba Inc. and the Churchill Northern Studies Centre. MSFAP also provides administration and coordination in support of the Manitoba Scholarship and Bursary Initiative (MSBI).

In February 2001, MSFAP officially announced a new Internet Application and web site. One of the first of its kind in Canada, the online application uses cutting-edge technology to interact with applicants determining the information required and guiding them to complete the application. Within minutes of completing an online application, the student receives an estimate of their financial

assistance. Students are also able to receive a Notice of Assistance in about a week, which indicates their CSL and MSL awards.

For the 2000/01 program year, the MSFAP processed 15,343 applications for Canada Student Loans and Manitoba Student Loans. MSFAP also processed 276 applications for Manitoba Study Assistance. Approximately 41,412 requests for information and assistance were handled over the telephone. Services were provided in person to an additional 13,383 current and potential applicants. In-person interviews were conducted with students who had special or high financial needs, and where necessary, applications were processed on a priority basis to address the needs of students in critical financial situations. The Appeal Committee considered 488 appeals.

7 (g) Student Financial Assistance

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Salaries and Employee Benefits	1,674.2	43.50	1743.8	(69.6)	
Other Expenditures	1,044.1		664.5	379.6	1
- Loans and Bursaries	7,157.8		7,642.2	(484.4)	
- Interest Relief and Debt Reduction	1,156.0		1,147.6	8.4	
- Manitoba Scholarship and Bursaries Initiative	5,025.9		5,000.0	25.9	
- Manitoba Learning Tax Credit	12,272.7		14,350.0	(2,077.3)	2
- Canada Study Grants	1,742.4		2,100.2	(357.8)	3
- Canada Millennium Scholarship Fund	10,004.7		11,000.0	(995.3)	4
- Manitoba Millennium Bursary Fund	3,825.1		5,900.0	(2,074.9)	5
Total Other Expenditures	42,228.7		47,804.5	(5,575.8)	

1. *Over expenditure is primarily due to unbudgeted contract with Cost Effective Solutions to provide the department with options for the financing and delivery of Manitoba student loans for the period beyond April 1, 2001, an in-house delivery project and the purchase of two new servers.*

2. *Under expenditure is primarily due to a prior year expenditure adjustment resulting from lower than anticipated learning tax credit claims.*

3. *Under expenditure is primarily due to fewer students qualifying for the study assistance allocated by the Government of Canada.*

4. *Under expenditure is primarily due to a change in the Government of Canada's method of payment from a fiscal year to a program year basis (September to June).*

5. *Under expenditure is primarily due to the fact that the estimates were based on a program year rather than a fiscal year.*

Tuition Rebate Grants

Tuition Rebate Grants provide Manitoba public colleges and universities with funding in recognition that institutions did not increase tuition fees in 2000/01; and that students were provided with a 10% tuition fee reduction from 1999/2000 tuition fee levels.

7 (h) Tuition Rebate Grants

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- University Students	7,900.0		7,000.0	900.0	1
- Community College Students	1,000.0		1,000.0		
Total Other Expenditures	8,900.0		8,000.0	900.0	

1. *Over expenditure is due to higher than anticipated university enrolments.*

Capital Grants

Capital Grants provides for the capital expenditures of universities and community colleges. Additional information on the grants may be found in the Council on Post-Secondary Education Annual Report.

8 Capital Grants
8 (b) Universities
8 (c) Community Colleges

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Other Expenditures					
- Universities	38,940.0		10,940.0	28,000.0	1
- Community Colleges	3,745.6		2,245.6	1,500.0	2
Total Other Expenditures	42,685.6		13,185.6	29,500.0	

Amortization of Capital Assets

This main appropriation provides for the department's amortization of capital assets.

9 Amortization of Capital Assets

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	123.3		126.2	(2.9)	

PART B – CAPITAL INVESTMENT

Capital Investment

The province implemented a new accounting policy for tangible capital assets in 1999/2000 based on standards issued by the Canadian Institute of Chartered Accountants. These standards require that expenditures on tangible assets be amortized over the useful life of the asset. Recognizing amortization in this way allocates the cost of capital assets to the periods of service provided and amortization is recorded as an expense in the statement of operations.

Tangible capital assets are those with a useful life extending beyond one year which are acquired, constructed or developed and held for use, not for resale. Tangible capital assets with a value less than the accepted capitalization limit will be expensed in the year of acquisition.

2 (d) Education, Training and Youth

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2000/01 $000	Estimate 2000/01 FTE	Estimate 2000/01 $000	Variance Over (Under) $000	Expl. No.
Total Other Expenditures	89.2		89.2		

Financial Information

Department of Education, Training and Youth
and
Department of Advanced Education

Reconciliation Statement
($000s)

Details	
1999/2000 Main Estimates	$1,179,022.8
Transfer of functions to: Healthy Child Initiative	(287.1)
Allocation of funds from: - Finance - Health - Enabling Appropriations re: Canada-Manitoba Enabling Vote – General Agreement on the Promotion of Official Languages Allocation of funds to: - Finance Other Increases/(Decreases)	 124,010.0 320.9 1,000.0 (50.0) 98,844.8
2000/01 Estimate	**$1,402,861.4**

Manitoba Education, Training and Youth and Advanced Education

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01		Appropriation	Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
		Education, Training and Youth				
	16-1	Administration and Finance				
27.3	(a)	Minister's Salary	27.1	27.0	0.1	
	(b)	Executive Support				
505.6		- Salaries and Employee Benefits	403.1	611.3	(208.2)	1
96.8		- Other Expenditures	248.1	187.2	60.9	2
	(c)	Native Education Directorate				
397.9		- Salaries and Employee Benefits	388.1	291.8	96.3	3
125.1		- Other Expenditures	157.7	174.0	(16.3)	
	(d)	Amalgamated Human Resource Services				
670.0		- Salaries and Employee Benefits	687.7	629.2	58.5	
146.6		- Other Expenditures	169.8	152.4	17.4	
	(e)	Financial and Administrative Services				
764.5		- Salaries and Employee Benefits	777.7	939.9	(162.2)	4
257.1		- Other Expenditures	293.6	273.9	19.7	
	(f)	Management Information Services				
715.9		- Salaries and Employee Benefits	742.3	682.7	59.6	
304.5		- Other Expenditures	233.1	251.1	(18.0)	
	(g)	Research and Planning				
319.3		- Salaries and Employee Benefits	383.3	70.3	313.0	5
160.9		- Other Expenditures	87.4	53.9	33.5	5
4,491.5		Total 16-1	4,599.0	4,344.7	254.3	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2000, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01	Appropriation		Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-2	School Programs				
	(a)	Division Administration				
327.2		- Salaries and Employee Benefits	307.3	317.1	(9.8)	
96.3		- Other Expenditures	188.8	134.0	54.8	6
	(b)	Manitoba School for the Deaf				
2,873.0		- Salaries and Employee Benefits	2,828.0	2,697.5	130.5	
634.9		- Other Expenditures	615.7	626.5	(10.8)	
	(c)	Assessment and Evaluation				
2,105.5		- Salaries and Employee Benefits	2,950.8	4,415.7	(1,464.9)	7
2,093.2		- Other Expenditures	2,254.9	3,531.1	(1,276.2)	8
	(d)	Program Development				
3,437.0		- Salaries and Employee Benefits	2,823.9	2,997.6	(173.7)	
4,211.4		- Other Expenditures	4,723.7	5,572.7	(849.0)	9
	(e)	Program Implementation				
3,115.7		- Salaries and Employee Benefits	2,969.6	3,506.8	(537.2)	10
2,035.2		- Other Expenditures	2,495.9	3,258.2	(762.3)	11
	(f)	Student Services				
1,929.3		- Salaries and Employee Benefits	1,911.9	1,870.1	41.8	
731.5		- Other Expenditures	718.5	687.4	31.1	
23,590.2		Total 16-2	24,789.0	29,614.7	(4,825.7)	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01	Appropriation		Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-3	Bureau de l'éducation française				
	(a)	Division Administration				
141.9		- Salaries and Employee Benefits	142.6	140.1	2.5	
23.7		- Other Expenditures	42.3	26.9	15.4	12
	(b)	Curriculum Development and Implementation				
1,192.9		- Salaries and Employee Benefits	429.9	383.3	46.6	
978.1		- Other Expenditures	1,665.6	1,651.1	14.5	
	(c)	Educational Support Services				
1,227.0		- Salaries and Employee Benefits	679.4	600.8	78.6	
658.8		- Other Expenditures	732.4	682.0	50.4	
	(d)	Official Languages Programs and Administrative Services				
812.8		- Salaries and Employee Benefits	828.7	878.0	(49.3)	
1,357.8		- Other Expenditures	1,361.8	1,238.7	123.1	
1,376.7		- Assistance	2,190.1	2,108.2	81.9	
	(e)	Library and Materials Production				
460.5		- Salaries and Employee Benefits	443.7	405.9	37.8	
280.6		- Other Expenditures	398.3	380.4	17.9	
8,510.8		Total 16-3	8,914.8	8,495.4	419.4	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01		Appropriation	Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-4	Property Tax Credits				
146,470.0	(a)	Manitoba Property Tax Credit	151,249.6	117,151.3	34,098.3	13
4,040.0	(b)	Pensioners' School Tax Assistance	3,458.7	3,852.4	(393.7)	14
150,510.0		Total 16-4	154,708.3	121,003.7	33,704.6	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01	Appropriation		Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-5	Support to Schools				
	(a)	Schools' Finance				
845.9		- Salaries and Employee Benefits	809.9	837.0	(27.1)	
165.6		- Other Expenditures	156.8	165.2	(8.4)	
2,300.3		- Property Assessment	2,300.1	2,267.4	32.7	
	(b)	Education Administration Services				
1,336.6		- Salaries and Employee Benefits	1,364.9	1,248.6	116.3	
492.7		- Other Expenditures	491.8	514.6	(22.8)	
	(c)	Schools Information System				
395.9		- Salaries and Employee Benefits	400.2	400.8	(0.6)	
537.0		- Other Expenditures	417.2	450.9	(33.7)	
	(d)	Schools Grants				
615,142.2		- Operating Grants	616,879.8	594,601.2	22,278.6	
19,933.7		- General Support Grants	19,310.6	19,455.9	(145.3)	
2,364.6	(e)	Other Grants	2,372.4	2,319.5	52.9	
77,813.4	(f)	Teachers' Retirement Allowances Fund	76,354.6	69,473.0	6,881.6	
493.3	(g)	Manitoba Education Research and Learning Information Networks	493.3	513.3	(20.0)	
721,821.2		Total 16-5	721,351.6	692,247.4	29,104.2	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01	Appropriation		Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-6	Training and Continuing Education				
	(a)	Management Services				
743.2		- Salaries and Employee Benefits	768.0	676.9	91.1	
230.4		- Other Expenditures	267.9	218.8	49.1	15
1,287.3		- Advanced Education and Training Assistance	1,278.2	1,220.3	57.9	
	(b)	Labour Market Support Services				
465.9		- Salaries and Employee Benefits	409.2	470.5	(61.3)	
141.7		- Other Expenditures	150.3	153.5	(3.2)	
	(c)	Adult Literacy and Continuing Education				
276.7		- Salaries and Employee Benefits	292.2	337.8	(45.6)	
92.2		- Other Expenditures	91.3	90.5	0.8	
1,213.5		- Grants	1,213.5	1,152.1	61.4	
	(d)	Youth Programs				
1,359.2		- Salaries and Employee Benefits	1,406.3	1,374.7	31.6	
441.7		- Other Expenditures	517.0	425.5	91.5	16
2,480.8		- CareerStart	2,251.9	2,328.4	(76.5)	
4,525.0		- Youth Community Partnerships	3,983.6	3,952.2	31.4	
400.0		- Partners for Careers	364.2	369.2	(5.0)	
9,206.7		- Less: Recoverable from Aboriginal and Northern Affairs	(168.9)	(198.0)	29.1	
(4,412.5)		- Less: Recoverable from Rural and Urban Economic Development Initiatives	(3,601.8)	(3,621.0)	19.2	
	(e)	WORKFORCE 2000				
317.4		- Salaries and Employee Benefits	283.2	335.7	(52.5)	17
79.2		- Other Expenditures	78.4	78.0	0.4	
1,000.0		- Training Support	1,644.1	1,732.6	(88.5)	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01	Appropriation		Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-6	Training and Continuing Education (cont'd)				
	(f)	Stevenson Aviation Centre				
820.4		- Salaries and Employee Benefits	846.4	505.8	340.6	18
631.1		- Other Expenditures	715.7	722.2	(6.5)	
	(g)	Apprenticeship				
2,457.1		- Salaries and Employee Benefits	2,433.3	1,938.0	495.3	19
688.9		- Other Expenditures	1,031.4	899.8	131.6	
2,545.5		- Training Support	1,193.0	979.9	213.1	20
	(h)	Employment and Training Services				
3,653.6		- Salaries and Employee Benefits	3,947.0	3,509.4	437.6	
1,952.7		- Other Expenditures	2,105.8	1,928.3	177.5	
4,361.6		- Training Support	3,940.3	3,635.0	305.3	
3,351.6		- Building Independence	2,576.4	2,540.6	35.8	
(600.0)		- Less: Recoverable from Family Services and Housing	(195.1)	(295.3)	100.2	21
	(j)	Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement				
5,324.5		- Salaries and Employee Benefits	5,640.4	5,253.1	387.3	
580.5		- Other Expenditures	580.2	443.1	137.1	22
49,867.0		- Training Support	49,771.0	49,333.8	437.2	
86,276.2		Total 16-6	85,814.4	82,491.4	3,323.0	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01		Appropriation	Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-8	Capital Grants				
25,234.9	(a)	School Divisions	25,538.4	27,437.3	(1,898.9)	
	(d)	Less: Recoverable from Capital Initiatives				
		- School Divisions	0.0	(2,500.0)	2,500.0	23
0.0		- Universities	0.0	(2,000.0)	2,000.0	23
25,234.9		Total 16-8	25,538.4	22,937.3	2,601.1	
1,940.5	16-9	Amortization of Capital Assets	1,885.0	1,750.4	134.6	
1,022,375.3		**Total Education, Training and Youth**	**1,027,600.5**	**962,885.0**	**64,715.5**	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01		Appropriation	Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
		Advanced Education				
	16-7	Support for Post-Secondary Education				
	(a)	Council on Post-Secondary Education				
633.3		- Salaries and Employee Benefits	506.6	634.8	(128.2)	24
229.9		- Other Expenditures	230.7	271.0	(40.3)	
231,169.0	(b)	University Operating Grants	231,169.0	221,937.6	9,231.4	
1,031.3	(c)	Post-Secondary Strategic Initiatives Fund	1,031.3	1,300.0	(268.7)	25
	(d)	Community Colleges Grants				
64,156.9		- Operating Grants	64,156.9	62,042.2	2,114.7	
822.1		- Inter-Universities North	822.1	822.1	0.0	
	(e)	College Expansion Initiative				
188.0		- Salaries and Employee Benefits	181.0	0.0	181.0	26
56.0		- Other Expenditures	63.4	0.0	63.4	26
4,856.0		- College Expansion Initiative Grants	4,856.0	0.0	4,856.0	26
6,609.7	(f)	Access Programs	6,784.4	6,428.1	356.3	
	(g)	Student Financial Assistance				
1,743.8		- Salaries and Employee Benefits	1,674.2	1,429.1	245.1	27
664.5		- Other Expenditures	1,044.1	763.8	280.3	28
7,642.2		- Loans and Bursaries	7,157.8	6,642.7	515.1	
1,147.6		- Interest Relief and Debt Reduction	1,156.0	791.8	364.2	29
5,000.0		- Manitoba Scholarship and Bursaries Initiative	5,025.9	5,063.5	(37.6)	
14,350.0		- Manitoba Learning Tax Credit	12,272.7	12,165.4	107.3	
2,100.2		- Canada Study Grants	1,742.4	1,464.8	277.6	30
11,000.0		- Canada Millennium Scholarship Fund	10,004.7	10,588.5	(583.8)	
5,900.0		- Manitoba Millennium Bursary Fund	3,825.1	0.0	3,825.1	31
	(h)	Tuition Rebate Grants				
7,000.0		- University Students	7,900.0	0.0	7,900.0	32
1,000.0		- Community Colleges	1,000.0	0.0	1,000.0	32
367,300.5		Total 16-7	362,604.3	332,345.4	30,258.9	

Manitoba Education and Training

Expenditure Summary

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Estimate 2000/01	Appropriation		Actual 2000/01	Actual 1999/2000	Increase (Decrease)	Explanation Number
	16-8	Capital Grants				
10,940.0	(b)	Universities	38,940.0	10,940.0	28,000.0	33
2,245.6	(c)	Community Colleges	3,745.6	2,245.6	1,500.0	34
13,185.6		Total 16-8	42,685.6	13,185.6	29,500.0	
380,485.8		Total Advanced Education	405,575.8	345,531.0	60,044.8	
1,402,861.4		Total Expenditures Both Departments	1,433,176.3	1,308,416.0	124,474.4	

Explanation Number:

1. *The decrease is due to severance payments in 1999/2000, vacancies, other miscellaneous adjustments offset by increased payments and General Salary Increases.*

2. *The increase is due to higher payments to the University of Manitoba related to the secondment of the Deputy Minister and other miscellaneous adjustments.*

3. *The increase is due to the addition of one clerical position, General Salary Increase and other miscellaneous adjustments.*

4. *The decrease is due to elimination of the ADM's position as part of the 2000/01 Estimates, term staff required in 1999/2000 due to the implementation of SAP, and the transfer of Education Indicators to Research and Planning offset by General Salary Increase.*

5. *The increase is due to the establishment of the Research and Planning Branch in September 2000 which includes the Education Indicators program.*

6. *The increase is due to secondment charges in 2000/01, contract costs and higher operating expenditures resulting from three vacant positions in 1999/2000 offset by the elimination of the Sustainable Development Initiative in the 2000/01 Estimates.*

7. *The decrease is due to the elimination of twelve positions and casual staff/markers in the 2000/01 Estimates, net departmental salary requirements, net increase in vacancies year over year, other net miscellaneous adjustments offset by reclassification/merit increment costs and the 2000/01 General Salary Increase.*

8. *The decrease is due to cost reductions in standards tests at Grade 6, Senior 1 and Senior 4; the elimination of Grade 3 standards tests; lower administrative costs; non-recurring costs in 1999 (purchase of scanner, legal fees); and departmental expenditure requirements offset by the new Grade 3 Reading and Numeracy Program and by costs associated with the Grade 6 Math standards test that was not administered in 1999.*

9. *The decrease is due to lower secondment costs in 2000/01 as a result of various vacant positions being filled by non-seconded staff/workforce adjustment reductions, funds encumbered in 2000/01 for the purchase of digital video editing equipment under Part B Capital, reduced costs for the Western Canadian Protocol English Language Arts (ELA) learning resources review in 2000/01 due to reduction to number of publisher submissions and lower printing costs due to use of online services, lower administration costs in 2000/01, reduced activity in the area of curriculum development, the deferral of development of two support documents and a reduction to the number of CITI projects, lower contract costs offset by higher than anticipated costs for Desktop and ACRS.*

10. *The decrease is due to the elimination of nine positions, the underfilling of positions, offset by one reclassification, higher severance/vacation payout, the General Salary Increase and other miscellaneous adjustments.*

11. *The decrease is due to lower secondment costs due to various workforce adjustment reductions, lower operating/workshop/in-service costs due to workforce adjustment reductions, a slow-down in activity due to amalgamation with Student Services Branch and other miscellaneous variances.*

12. *The increase is due to a study on Francophone Schools Governance and other net miscellaneous variances.*

13. *The increase is primarily due to an increase in the Manitoba Property Tax Credit.*

14. *The increase is due to an increase in benefits to homeowners and tenants.*

15. *The increase is due to relocation costs of ADM from British Columbia to Manitoba, and travel costs relating to a trip to China taken by the School Programs and Training and Continuing Education ADMs on behalf of Education, Training and Youth.*

16. *The increase is due to increased printing of promotional program items for STEP Services, CareerStart, Manitoba Youth Job Centre, and increased accommodation and travel costs as well as new program materials related to the start up of the Adult Learning Centres, increased Desktop charges, increased costs for advertising, increased transportation costs, the hiring of two students, additional costs for display materials for various career symposia and increased postal services costs partly offset by the purchase of ergonomic computer workstations and other miscellaneous variances.*

17. *The decrease is due to a professional position vacancy and the integration of three new transferred-in programs which warranted a deferral of recruitment to the 2001/02 fiscal year.*

18. *The increase is due to instructor variances in 1999/2000 filled in 2000/01 due to additional courses offered, transfer of an administrative position from WORKFORCE 2000, increase of four term staff, additional instructor hired for part of 2000/01 due to demands of industry, additional casual/term staff, salary increments, increase in benefits due to staff and salary increases, HR seconded to review issues relating transition to Red River College, General Salary Increase and other miscellaneous variances.*

19. *The increase is due to the filling of new and vacant positions, the General Salary Increase, increase in cost of benefits, salary increments, one reclassification and other miscellaneous variances..*

20. *The increase is for alternative delivery of Pork Production, Carpentry, and Electrician training in northern Manitoba.*

21. *The increase (under recovery) is due to a decline in the utilization of the wage subsidy/employer incentive program for social allowance recipients as access to this benefit is dependent upon referral of clients from the Department of Family Services and Housing and municipal offices in the rural/north areas of the province.*

22. *The increase is due to the purchase of a server in 2000/01 to accommodate the ETS branch relating to ICM technology, increased postage costs, as a result of the transfer of responsibility for the generation of federal/provincial cheques as part of the LMDA, increased desktop and wide-area network charges, payment to Enterprise System Management (ESM) for the ETS share of costs for IBM to design and develop report prototype, increased telephone charges as a result of additional staff and the leasing of cellular and mobile phones for rural/north staff and other net miscellaneous variances..*

23. *The increase is a result of lower recoveries from Capital initiatives.*

24. *The decrease is primarily due to staff vacancies and revenue for seconded staff.*

25. *The decrease is due to a higher proportion of funding increase being allocated directly to colleges and universities by the Council.*

26. *The increase is due to the establishment of the new College Expansion Initiative.*

27. *The increase is due to General Salary Increases, reclassifications and merit increments for permanent and term positions, salaries of new Department of Advanced Education's Executive Support, increased employee benefits, vacation payouts, partly offset by net miscellaneous variances.*

28. *The increase is due to unbudgeted contract with Cost Effective Solutions to provide the department with options for the financing and delivery of Manitoba student loans for the period beyond April 1, 2001, two new servers, unbudgeted operating costs of new Department of Advanced Education's Executive Support and untendered contract for an in-house delivery project, partly offset by other miscellaneous adjustments.*

29. *The increase is due to a greater number of students resorting to the Interest Relief and Debt Reduction program.*

30. *The increase is due to a greater number of students qualifying for the Canada Study Grants.*

31. *The increase is due to the establishment of the Manitoba Millennium Bursary.*

32. *The increase is due to the implementation of Tuition Rebate Grants in 2000/01.*

33. *The increase is due to the department receiving approval to provide special one time grant assistance for high priority major capital projects to the University of Winnipeg, Brandon University, the Collège universitaire de Saint-Boniface and additional approval to the University of Manitoba to provide for the first instalment over a five year period for major high priority capital upgrades, replacement and/or renovation projects.*

34. *The increase is due to the department receiving approval to provide additional grant support to Red River College (RRC) as compensation for the deficit, incurred by RRC, to complete the interior restoration/renovation of Building "A" at the college.*

Manitoba Education, Training and Youth
Manitoba Advanced Education

Revenue Summary by Source

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Actual 1999/2000	Actual 2000/01	Increase (Decrease)		Source	Actual 2000/01	Estimate 2000/01	Variance	Expl. No.
				Current Operating Programs				
				Government of Canada				
548.0	466.5	(81.5)	(a)	Canada Student Loan Act Fee Agreement	466.5	679.6	(213.1)	1
6,336.6	6,250.6	(86.0)	(b)	Official Languages in Education Agreement	6,250.6	5,857.7	392.9	2
1,479.9	1,723.6	243.7	(c)	Canada Study Grants	1,723.6	2,100.2	(376.6)	3
54,992.8	55,618.1	625.3	(d)	Canada-Manitoba Labour Market Development Agreement	55,618.1	55,526.0	92.1	4
10,588.5	10,254.2	(334.3)	(e)	Millennium Scholarship Fund	10,254.2	11,131.0	(876.8)	5
73,945.8	74,313.0	367.2		Total	74,313.0	75,294.5	(981.5)	
				Other Revenue – Education, Training and Youth				
1,712.2	2,014.7	302.5	(a)	Fees	2,014.7	1,973.0	41.7	6
683.0	514.8	(168.2)	(b)	Sundry	514.8	500.7	14.1	7
2,395.2	2,529.5	134.3		Total – Education, Training and Youth	2,529.5	2,473.7	55.8	
				Other Revenue – Advanced Education				
27.5	24.6	(2.9)	(a)	Fees	24.6	20.0	4.6	
(0.9)	(1.1)	(0.2)	(b)	Sundry	(1.1)	0.0	(1.1)	
26.6	23.5	(3.1)		Total – Advanced Education	23.5	20.0	3.5	
76,367.6	76,866.0	498.4		**Total Current Operating Programs Both Departments**	76,866.0	77,788.2	(922.2)	

Manitoba Education and Training

Revenue Summary by Source

For the fiscal year ended March 31, 2001, with comparative figures for the previous fiscal year ($000s)

Explanation Number:

1. *The decrease in revenue is mainly due to the proposed funding formula (on which the estimates were based) not being approved. The proposed fee increase consisted of 7% of the fixed costs for administration fees (basic fee - $350,000 to $375,000 and fee for each certificate issued - $8.00 to $19.00).*

   The year over year variance is due to the 'Special Investment Fund' program not being approved for 2000/01. The program consisted of funding provided by Canada to upgrade information systems in order to enhance data retrieval and streamline processing of student applications.

2. *The increase in revenue is due to the delivery of Special Projects under the General Agreement on the Promotion of Official Languages, partly offset by a decrease relating to Infrastructure and Complimentary revenue, resulting from an overstatement of anticipated revenue from the Government of Canada as estimates were made prior to the Agreement being signed.*

   The year over year variance primarily results from a reduction in Infrastructure contribution for grants to public schools to bring Canada's share of funding from 53% down to 50%, partly offset by an increase in Complementary student bursaries due to increased enrolment at Collège Universitaire de Saint-Boniface and a miscellaneous increase in Special Projects.

3. *The decrease in revenue is due to fewer students qualifying for study assistance under the Canada Study Grants program than anticipated.*

   The year over year variance is primarily due to more students qualifying for the Canada Study Grants in 2000/01 than in the prior year.

4. *The increase in revenue is mainly due to the transfer of lease costs (relating to those sites co-located) from the federal government and the reimbursement of "fit-up" costs related to the transition of federal programs to the Province (i.e. moves, telephones, etc.).*

   The year over year variance is primarily due to a change in the HRDC formula which resulted in increased funding for Apprenticeship programs in 2000/01 and to revenue from additional co-location sites in 2000/01.

5. *The decrease in revenue is due to a timing difference, as second payment will not be made until the beginning of 2001/02, partly offset by a one-time recovery from the Canada Millennium Scholarship Fund for the purchase of servers.*

   The year over year variance is primarily due to a timing difference, as the second payment of 2000/01 will not be made until the beginning of 2001/02 due to the federal government changing their method of payment from a fiscal year to a program year basis, partly offset by an administration fee earned in 2000/01, but recognized in 1999/2000.

6. *The year over year variance primarily relates to an increase in revenue for Stevenson Aviation Centre due to additional courses delivered in 2000/01 in response to the demands of local and regional aviation industry.*

7. *The year over year variance primarily results from a decrease in revenue for Bureau de l'éducation française due to a one-time event held in May 2000 associated with hosting the National Conference – Interchange on Canadian Studies for which the collection of registration fees and donations was mostly received in 1999/2000.*

Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education

Five-Year Expenditure and Staffing Summary by Main Appropriation

For the fiscal years ended March 31, 1997 to March 31, 2001*

Main Appropriation	1996/97		1997/98 (1,2)		1998/99 (3)		1999/2000		2000/01 (4)	
	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000	FTE	$000
Education, Training and Youth										
16-1 Administration and Finance	63.06	3,962.8	65.56	3,985.1	63.56	4,105.6	69.00	4,799.7	67.00	4,599.0
16-2 School Programs	273.89	21,521.5	286.89	23,981.6	309.89	27,147.6	302.97	30,297.6	272.39	24,789.0
16-3 Bureau de l'éducation française	51.50	5,718.2	60.50	6,534.3	72.50	7,250.7	74.50	8,495.4	71.00	8,914.8
16-4 Property Tax Credits		125,541.1		123,612.7		120,754.0		121,003.7		154,708.3
16-5 Support to Schools	50.00	632,595.9	50.00	648,080.4	50.00	663,011.0	51.00	692,313.6	52.00	721,351.6
16-6 Training and Continuing Education	203.73	22,734.8	322.23	29,112.6	384.23	76,829.1	401.23	80,790.0	404.23	85,814.4
Sub-total	642.18	812,074.3	785.18	835,306.7	880.18	899,098.0	898.70	937,700.0	866.62	1,000,177.1
16-8 Capital Grants for School Divisions		36,018.7		23,556.7		23,687.6		24,937.3		25,538.4
16-9 Amortization of Capital Assets						88.7		1,750.4		1,761.7
Total - Education, Training and Youth	**642.18**	**848,093.0**	**785.18**	**858,863.4**	**880.18**	**922,874.3**	**898.70**	**964,387.7**	**866.62**	**1,027,477.2**
Advanced Education										
16-7 Support for Universities and Colleges	11.00	273,738.2	11.00	274,883.8	11.00	286,654.1	11.00	300,143.6	14.00	309,801.4
16-7 Student Financial Assistance and Tuition Rebates	39.00	18,512.8	36.50	28,216.6	36.50	26,185.1	43.50	38,634.5	48.50	52,802.9
Sub-total	50.00	292,251.0	47.50	303,100.4	47.50	312,839.2	54.50	338,778.1	62.50	362,604.3
16-8 Capital Grants		11,185.6		11,185.6		11,185.6		11,185.6		42,685.6
16-9 Amortization of Capital Assets										123.3
Total – Advanced Education	**50.00**	**303,436.6**	**47.50**	**314,286.0**	**47.50**	**324,024.8**	**54.50**	**349,963.7**	**62.50**	**405,413.2**
Total – Both Departments	**692.18**	**1,151,529.6**	**832.68**	**1,173,149.4**	**927.68**	**1,246,899.1**	**953.20**	**1,314,351.4**	**929.12**	**1,432,890.4**

* Historical actual expenditures have been adjusted to reflect program transfers between departments, to facilitate year over year comparison.

The following transfers are noted:

1. *Property Assessment Services from Rural Development included in Support to Schools.*
2. *Transfer of responsibility from the federal government to the Province of Manitoba of the Employment Insurance Act II effective November 27, 1997 included in Training and Continuing Education.*
3. *Accrual adjustment for desktop amortization costs.*
4. *Division of the Department of Education and Training to establish two ministeries: Manitoba Education, Training and Youth and Manitoba Advanced Education.*

Appendices

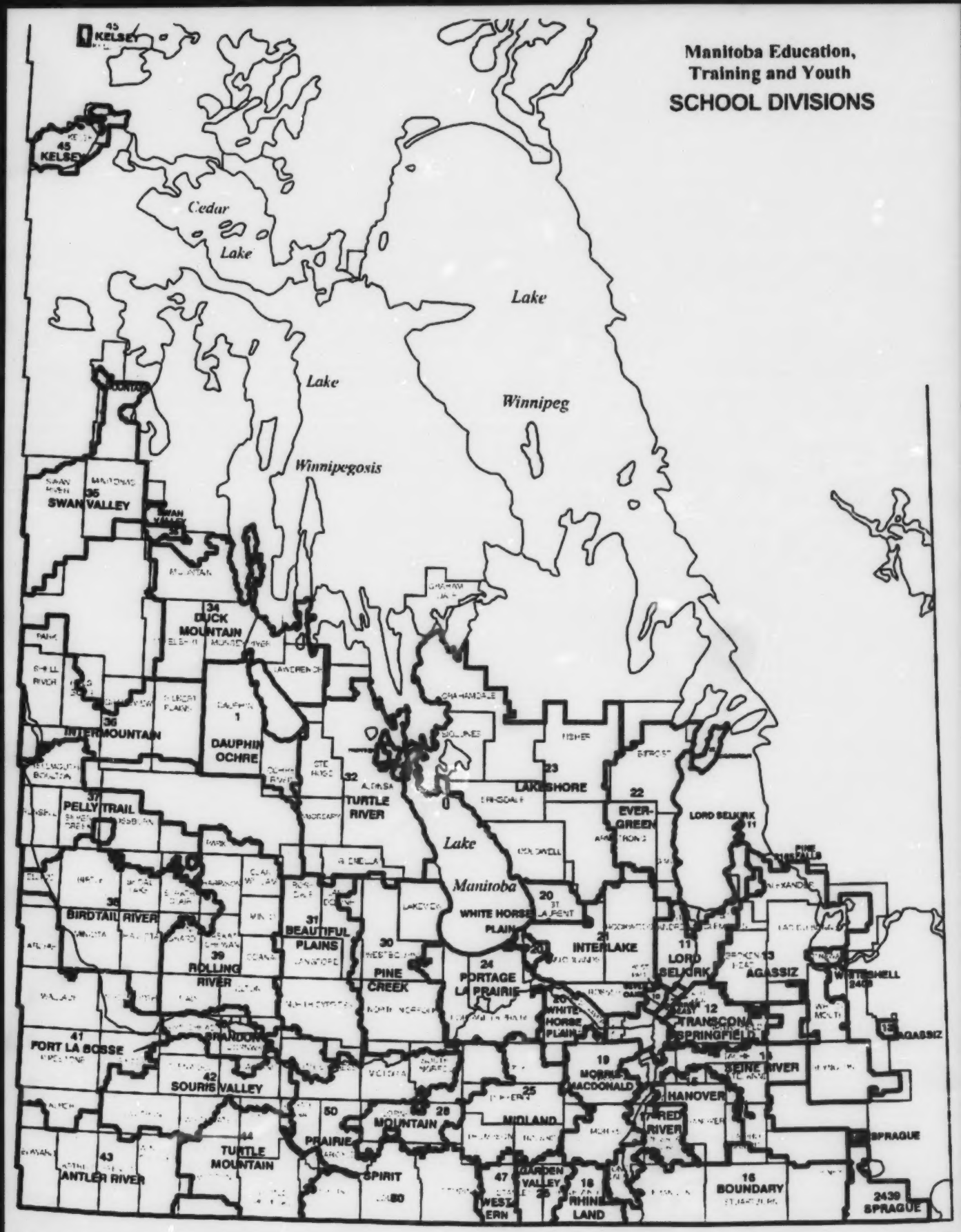

Cartography by Manitoba Natural Resources
Land Information Division 1999

MAN 1423A

12

Manitoba Education,
Training and Youth

WINNIPEG SCHOOL DIVISIONS

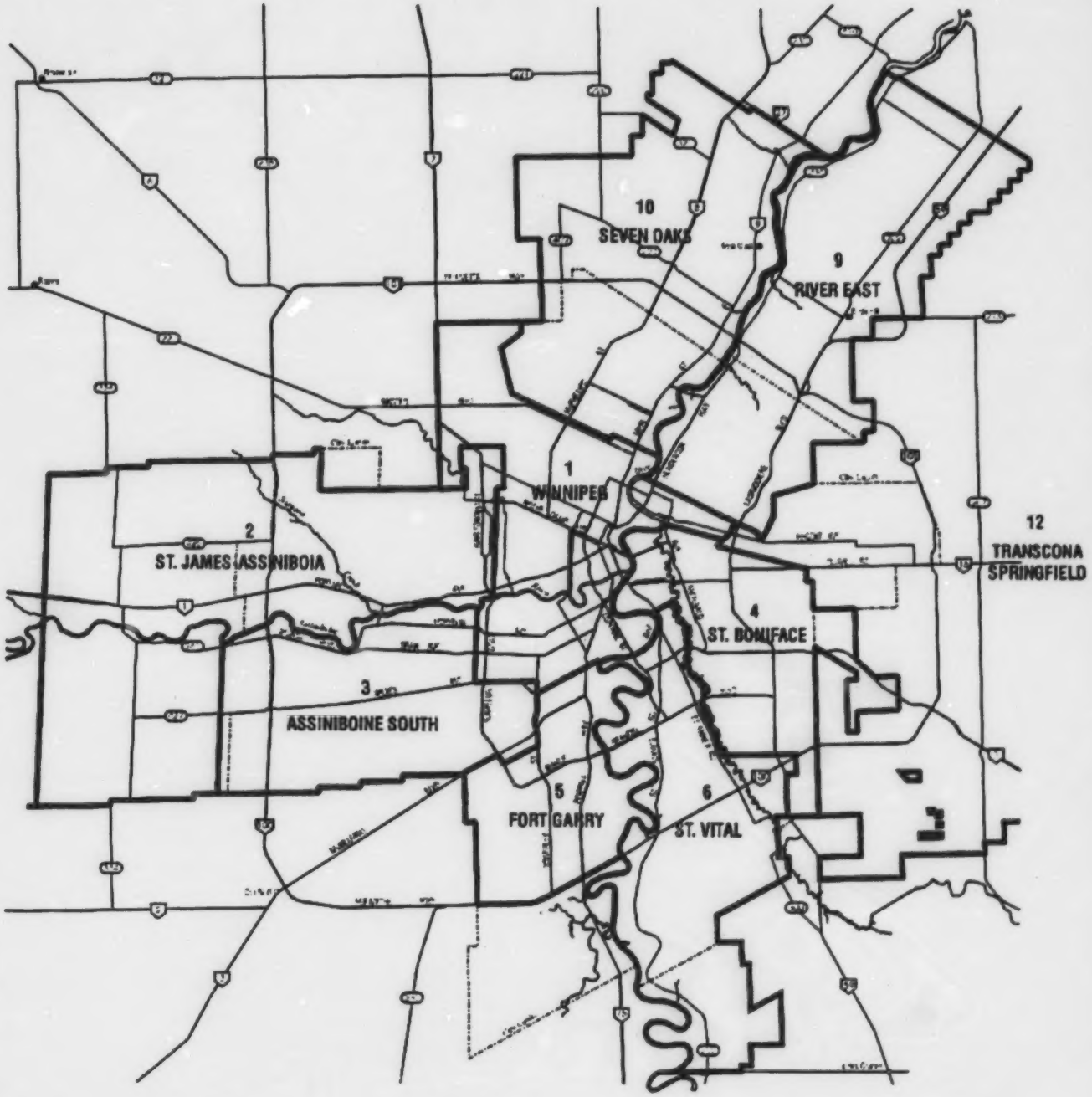

Cartography by: Manitoba Natural Resources,
Land Information Division, 1999

MAN 1423C

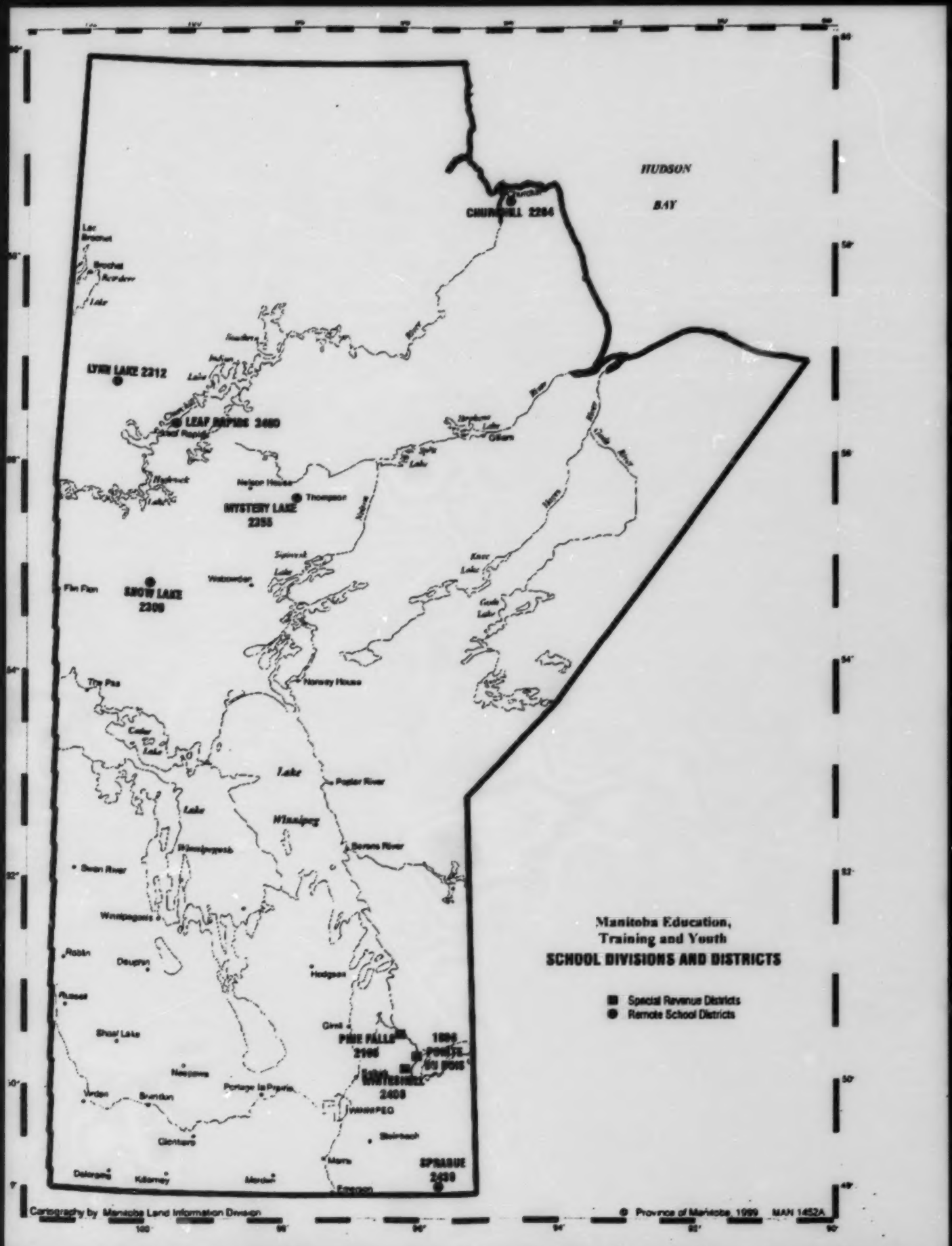
HUDSON
BAY
CHURCHILL 2284
LYNN LAKE 2312
LEAF RAPIDS 2480
MYSTERY LAKE
2355
SNOW LAKE
2309
Thompson
Nelson House
Wabowden
Flin Flon
The Pas
Norway House
Cedar Lake
Lake Winnipeg
Poplar River
Berens River
Swan River
Winnipegosis
Roblin
Dauphin
Russell
Shoal Lake
Hodgson
Gimli
PINE FALLS
2196
1896
FORKS
OLYMPIC
2408
WINNIPEG
Steinbach
Morris
SPRAGUE
2439
Emerson
Newdale
Portage la Prairie
Virden
Brandon
Glenboro
Deloraine
Killarney
Melita
Manitoba Education,
Training and Youth
SCHOOL DIVISIONS AND DISTRICTS
Special Revenue Districts
Remote School Districts
Cartography by Manitoba Land Information Division
© Province of Manitoba 1999 MAN 1452A

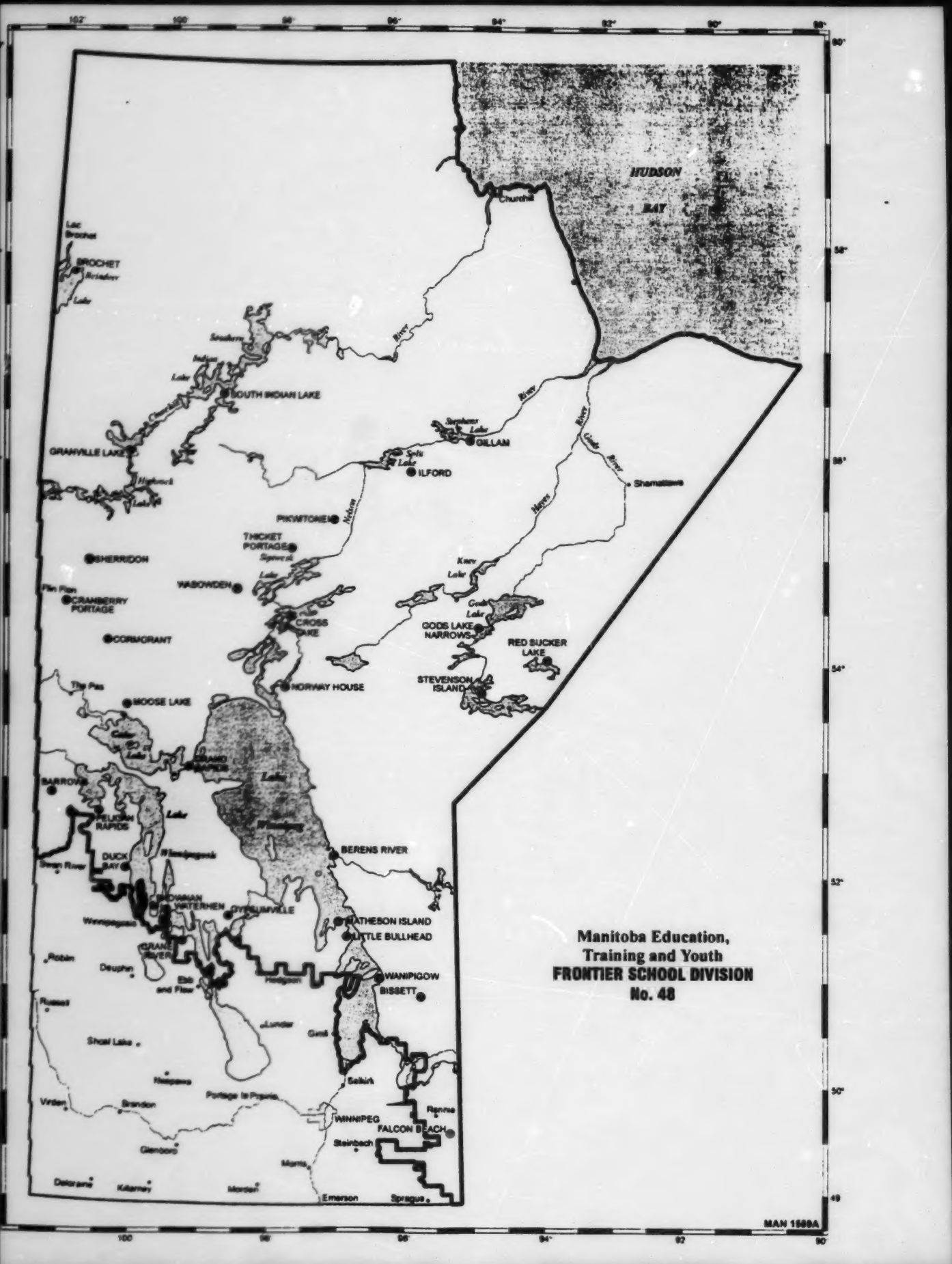
HUDSON BAY
Churchill
Lac Brochet
BROCHET
SOUTH INDIAN LAKE
GRANVILLE LAKE
GILLAM
ILFORD
Shamattawa
PIKWITONEI
THICKET PORTAGE
SHERRIDON
WASAGAMING
CRANBERRY PORTAGE
CROSS LAKE
CORMORANT
GODS LAKE NARROWS
RED SUCKER LAKE
STEVENSON ISLAND
NORWAY HOUSE
The Pas
MOOSE LAKE
BARROWS
PELICAN RAPIDS
DUCK BAY
BERENS RIVER
GYPSUMVILLE
MATHESON ISLAND
LITTLE BULLHEAD
CRANE RIVER
WANIPIGOW
BISSETT
Shoal Lake
Selkirk
Portage la Prairie
Brandon
WINNIPEG
FALCON BEACH
Steinbach
Glenboro
Killarney
Morden
Emerson
Sprague
Manitoba Education,
Training and Youth
FRONTIER SCHOOL DIVISION
No. 48
MAN 1569A

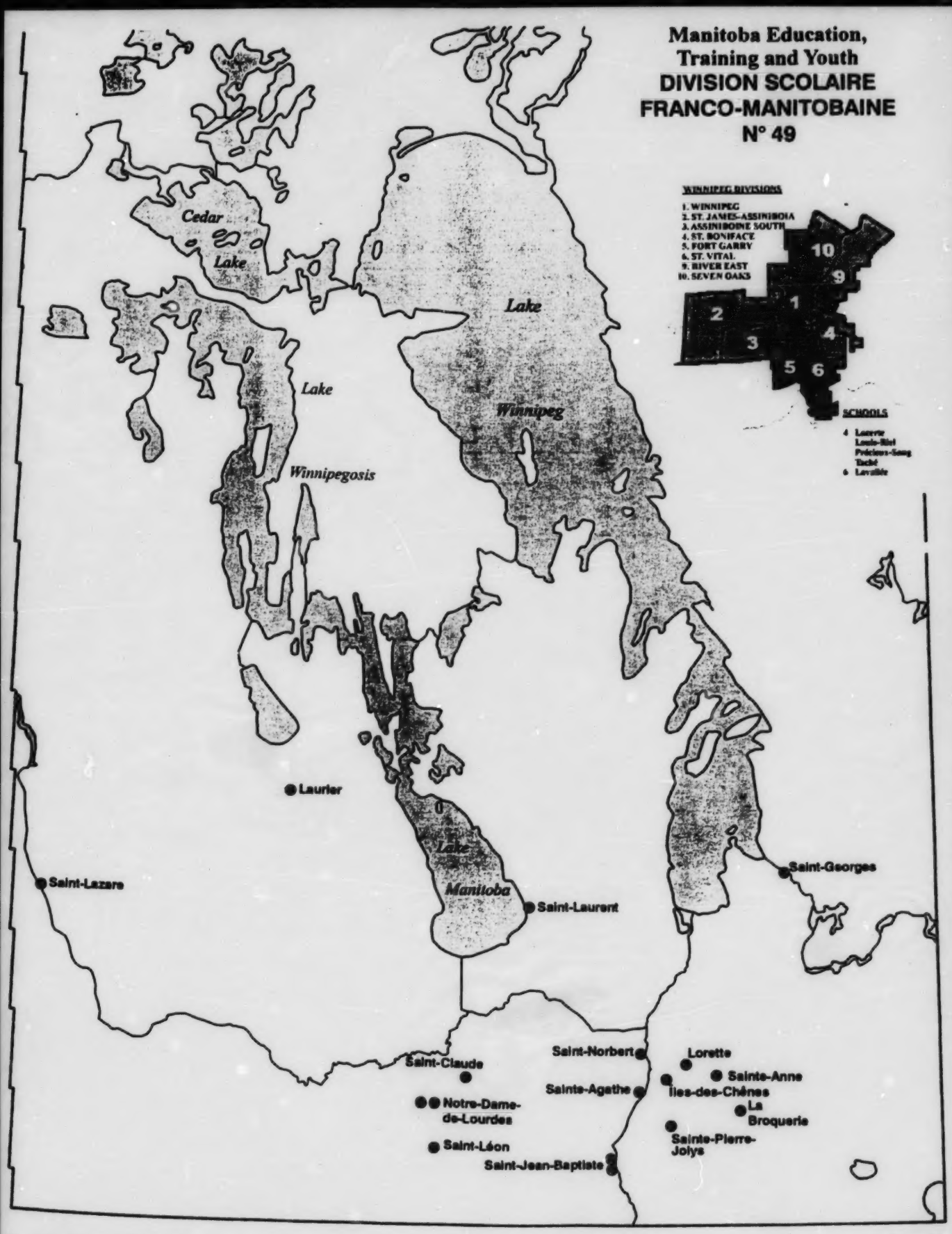
Manitoba Education, Training and Youth
DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE
N° 49
WINNIPEG DIVISIONS
1. WINNIPEG
2. ST. JAMES-ASSINIBOIA
3. ASSINIBOINE SOUTH
4. ST. BONIFACE
5. FORT GARRY
6. ST. VITAL
9. RIVER EAST
10. SEVEN OAKS
SCHOOLS
Cedar Lake
Lake Winnipegosis
Lake Winnipeg
Lake Manitoba
Laurier
Saint-Lazare
Saint-Laurent
Saint-Georges
Saint-Claude
Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Léon
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Norbert
Sainte-Agathe
Lorette
Sainte-Anne
Iles-des-Chênes
La Broquerie
Sainte-Pierre-Jolys
Cartography by: Manitoba Conservation, Product Distribution Centre, 2001
MAN 1559B

Table 1
Student Enrolment by Grades in Manitoba Public Schools

Year	Special Education	N	K	1	2	3	4	5	6	7	8	S1	S2	S3	S4	Total
1980	3,080	1,769	14,374	15,970	15,052	15,094	15,643	15,633	15,159	15,386	15,223	15,474	16,696	15,552	14,299	204,404
1981	2,981	1,689	13,972	15,887	15,174	14,861	14,879	15,394	15,493	15,479	14,809	14,643	15,568	15,271	14,561	200,661
1982	3,111	1,780	13,915	15,399	15,198	14,962	14,787	14,967	15,295	16,093	15,135	14,799	15,400	14,275	15,405	200,521
1983	3,159	1,868	13,985	15,175	14,742	14,946	14,848	14,678	14,837	15,796	15,614	15,166	15,288	14,312	15,329	199,743
1984	2,936	1,962	14,272	15,183	14,457	14,576	14,884	14,812	14,666	15,354	15,452	15,735	15,746	14,328	15,111	199,474
1985	2,797	2,089	14,373	15,467	14,377	14,378	14,438	14,819	14,687	15,162	15,028	15,493	16,248	14,602	14,990	198,948
1986	2,488	1,991	14,676	15,505	14,640	14,301	14,286	14,479	14,827	15,094	14,958	15,187	16,083	15,162	15,381	199,058
1987	2,397	2,052	14,590	15,593	14,624	14,450	14,221	14,222	14,388	15,233	14,986	15,153	16,061	15,093	16,327	199,390
1988	2,001	2,339	14,784	15,572	14,795	14,432	14,357	14,155	14,132	14,860	14,987	15,165	15,956	14,637	16,610	198,782
1989	1,823	2,431	14,771	15,563	14,864	14,593	14,277	14,227	14,048	14,416	14,602	14,890	16,037	14,665	16,517	197,724
1990	1,843	2,377	14,926	15,510	15,018	14,613	14,442	14,236	14,123	14,326	14,183	14,577	16,075	14,726	16,611	197,586
1991	1,493	2,429	14,670	15,455	14,882	14,732	14,373	14,375	14,080	14,295	13,940	14,155	15,724	14,850	17,441	196,894
1992	1,465	2,465	14,355	15,025	14,846	14,688	14,540	14,329	14,237	14,107	14,023	14,180	15,242	14,572	18,545	196,619
1993	1,247	2,591	14,399	14,688	14,757	14,729	14,613	14,485	14,266	14,241	13,906	14,472	14,993	14,193	18,615	196,195
1994	1,329	2,541	14,487	14,751	14,364	14,553	14,610	14,448	14,370	14,215	14,073	14,268	14,798	13,939	17,941	194,687
1995	1,133	2,696	14,655	14,971	14,418	14,126	14,458	14,526	14,382	14,390	14,084	14,714	14,920	13,782	17,963	195,218
1996	1,470	2,518	14,588	15,100	14,598	14,211	14,048	14,370	14,526	14,432	14,269	14,837	14,951	13,676	17,555	195,149
1997	1,331	2,487	13,929	14,971	14,582	14,430	13,967	13,941	14,336	14,453	14,278	15,074	14,958	14,097	17,964	194,798
1998	1,242	2,461	13,928	14,436	14,647	14,431	14,289	13,848	13,969	14,348	14,279	15,122	15,155	14,197	18,739	195,091
1999	1,585	2,352	13,764	14,340	14,094	14,538	14,378	14,279	13,870	13,993	14,469	15,182	15,234	14,327	23,014	199,419
2000	1,615	2,387	13,543	14,292	13,986	14,022	14,521	14,427	14,368	13,899	13,992	15,651	15,376	14,592	25,747	202,418

These figures are compiled on the 30th of September each year.

Source: Enrolment and Transported Pupils Report.

Table 2
Statistics for all
French-Language Programs in Manitoba
Comparison of 1999/2000 and 2000/01 (p) School Years

		French-Language Programs			
	School Year	Française	French Immersion	Basic French, Exposure and Re-Entry	Total
Divisions/ Districts	2000/01 (p)	5	24	49	51
	1999/2000	5	24	49	51
	Difference	--	--	--	--
Schools	2000/01 (p)	29	98	477	533
	1999/2000	28	100	480	541
	Difference	1	(2)	(3)	(8)
Students	2000/01 (p)	5,367	17,189	71,773	94,329
	1999/2000	5,381	17,392	72,096	94,869
	Difference	(14)	(203)	(323)	(540)
Grants	2000/01 (p)	$1,217,776	$3,499,532	$457,772	$5,175,080
	1999/2000	$1,233,231	$3,545,444	$470,078	$5,248,754
	Difference	($15,455)	($45,912)	($12,307)	($73,674)

(p) indicates "preliminary data"

Table 3
School Divisions' Comparative Statement
Of Operating Fund Revenues and Expenditures

Revenues	Actual 1999/2000	Budget 2001/01
Provincial Government	756,274,535	759,034,940
Federal Government	13,037,044	8,632,442
Municipal Government	417,580,218	433,519,855
Other School Divisions	11,621,761	11,345,282
First Nations	23,540,937	21,824,870
Private Organizations and Individuals	12,601,370	11,907,009
Other Revenue	6,949,057	4,031,555
Total	1,241,604,922	1,250,295,953
Expenditures		
Regular Instruction	703,268,172	747,336,012
Exceptional	163,001,653	165,690,772
Technology (Vocational) Education[1]	25,085,890	n/a
Community Education and Services	7,392,289	7,960,190
Administration	44,002,133	44,754,736
Instructional and Pupil Support Services	63,069,326	63,945,935
Transportation of Pupils	47,823,720	48,975,564
Operations and Maintenance	141,536,838	144,254,133
Fiscal	22,323,285	23,382,323
Total	1,217,503,306	1,246,299,665
Surplus/(Deficit)	24,101,616	3,996,288
Less: Net transfers to Capital Fund	10,270,827	9,168,726
Net Surplus/(Deficit)	**13,830,789**	**(5,172,438)**

[1] New for 2000/01, programming previously reported under Function 300, Technology (Vocational) Education, has been transferred to Function 100, Regular Instruction. This change follows the transfer of business and marketing expenditures to existing programs in Function 100 in the 1999/2000 school year.

Source: FRAME Financial Statements – 1999/2000
FRAME Budgets – 2000/01

Table 4
Student Financial Assistance Program Awards
August 1, 2000 to July 31, 2001

Total Award Amounts

Institution	No. of Applications	No. of Awards	CSL ($)	MSL ($)	MSA ($)	PWPA ($)	AB ($)	SML ($)	CSG ($)	Total ($)
University of Manitoba	5,732	4,535	15,526,377	9,056,105	14,292	71,600	902,648	34,025	531,110	26,136,157
Red River College	1,757	1,279	3,971,554	2,243,240	0	23,600	357,440	5,818	299,651	6,901,303
University of Winnipeg	1,466	1,148	3,234,682	1,956,920	2,312	16,000	0	0	173,391	5,383,305
Assiniboine Community College	506	339	1,203,731	725,096	680	9,800	0	0	68,844	2,008,151
Brandon University	887	695	2,497,732	1,463,885	0	24,600	68,396	1,710	113,549	4,169,872
Keewatin Community College	204	140	561,667	319,082	0	18,800	41,542	0	51,517	992,608
Other In-Province	2,685	1,923	7,803,532	4,681,640	18,862	46,200	179,448	926	454,290	13,184,898
Canada	1,849	1,472	6,383,766	3,945,913	32,535	4,600	0	0	66,085	10,432,899
Elsewhere	641	473	2,450,656	1,554,940	42,406	0	0	0	42,860	4,090,862
Total	15,727	12,004	43,633,697	25,946,821	111,087	215,200	1,549,474	42,479	1,801,297	73,300,055

Number of Awards

Institutions	CSL	MSL	MSA	PWPA	AB	SML	CSG
University of Manitoba	4,450	4,075	13	358	175	15	441
Red River College	1,104	923	0	118	48	1	175
University of Winnipeg	1,095	996	4	80	0	0	118
Assiniboine Community College	331	294	1	49	0	0	58
Brandon University	677	619	0	123	13	1	77
Keewatin Community College	139	122	0	94	6	0	32
Other In-Province	1,789	1,514	15	231	37	1	306
Canada	1,435	1,370	28	23	0	0	45
Elsewhere	439	429	29	0	0	0	16
Total	11,459	10,342	90	1,076	279	18	1,268

CSL – Canada Student Loans
MSL – Manitoba Student Loan
MSA – Manitoba Study Assistance
AB – Access Bursary
PWPA – Prince of Wales and Princess Anne
CSG – Canada Study Grant
SML – Special Manitoba Loan

Table 5

Apprenticeship Indicators, 1997/98 (Base Year), 1999/2000, and 2000/01

	1997/1998	1999/2000	2000/01
New Registrations	1,004	1,101	1,338
Cancellations and Terminations	320	261	463
Active Apprentices at Year End	3,186	4,082	4,682
Apprentices Attending Technical Training	2,035	2,339	2,610
Provincial and Inter-provincial Examinations Administered	537	770	973
Trades Qualifications Examinations Administered	222	173	312
Certificates Issued: Apprenticeship Process	391	461	555
Certificates Issued: Trades Qualifications Process	148	125	223
Renewable Certificates: Hairstylist and Esthetician [1]	906	1,935	1,316
Female Apprentices [2]	65	194	390
Aboriginal Apprentices (includes AATI) [3]	N/A	451	454
Senior Years Apprenticeship Option (SYAO) [4]	59	134	92

1. *Under the Trade of Hairstylist, barbers and hairdressers are included together as one Trade (effective March 6, 1998), following rescinding of The Barbers Act and The Hairdressers Act. Hairstylist and Esthetician Certificates are renewed biannually and these tradespeople must practise a minimum of 750 hours per year in order to renew their certificate.*

2. *With the designation of the Trade of Hairstylist and Trade of Esthetician in 1998 as apprenticeable trades, the overall number of women participating in Apprenticeship is increasing. However the Apprenticeship Branch is using the Senior Years Apprenticeship Option to encourage more young women to enter trades training in traditionally male-dominated trades.*

3. *Apprenticeship began tracking the number of apprentices with self-declared First Nations, Non-Status, Métis and Inuit ancestry in 1999/2000.*

4. *SYAO apprentices are also counted in the "Active Apprentices at Year End" category.*

Manitoba

Rapport annuel 2000 - 2001

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse

Enseignement postsecondaire

Composé à 10 % de déchets de consommation

**MINISTRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA JEUNESSE**

Bureau 168
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
Canada

**MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT
POSTSECONDAIRE**

Bureau 156
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
Canada

À son Honneur,
L'honorable Peter M. Liba, C.M., O.M.
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

Nous avons le privilège de présenter à Votre honneur, à titre d'information, le rapport annuel des ministères de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, et de l'Enseignement postsecondaire pour l'année financière terminée le 31 mars 2001.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de notre profond respect.

Le ministre,

Drew Caldwell

La ministre,

Diane McGifford

2001
Année internationale
des Volontaires

Manitoba

**Sous-ministre de l'Éducation,
de la Formation professionnelle
et de la Jeunesse**

Sous-ministre, Enseignement postsecondaire

Bureau 162
Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

Monsieur Drew Caldwell
Ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle
et de la Jeunesse
Palais législatif, bureau 168
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame Diane McGifford
Ministre de l'Enseignement postsecondaire
Palais législatif, bureau 156
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame, Monsieur,

J'ai le privilège de vous soumettre le Rapport annuel d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, et d'Enseignement postsecondaire Manitoba, pour l'exercice couvrant la période du 1er avril 2000 au 31 mars 2001. Pendant les neuf premiers mois de l'exercice, il n'existait que le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle. En janvier 2001, le nouveau ministère de l'Enseignement postsecondaire a vu le jour. Les deux ministères demeurent une même entité administrative. Étant donné que les frontières entre les divers secteurs du système d'éducation deviennent de plus en plus perméables, il est plus que jamais nécessaire d'adopter une approche intégrée en matière de politique d'éducation.

Les ministères partagent les objectifs communs qui sont énoncés à la page suivante.

Ces objectifs ont mené à l'adoption de stratégies et de priorités mieux définies dans les principaux domaines d'activité des deux ministères dont les suivants : le Programme d'action en éducation de la maternelle au secondaire 4, la stratégie de formation professionnelle du Manitoba, l'Initiative d'expansion des collèges et la stratégie relative à l'enseignement postsecondaire. Chacune de ces stratégies a fait l'objet de nombreuses discussions avec les partenaires de l'éducation.

Prises ensemble, ces stratégies ont orienté le travail de tous les services au cours de la dernière année. Parmi les points saillants qui peuvent être soulignés, mentionnons : l'augmentation considérable des programmes offerts par les collèges communautaires; le début des travaux de construction du nouveau campus du Red River College dans le quartier de la Bourse; la réduction de 10 % des droits de scolarité en automne 2000, pour les étudiants des collèges et des universités; la réintroduction d'un programme de bourses du Manitoba, huit ans après son élimination; des augmentations significatives des crédits de fonctionnement et des crédits en capital versés aux écoles publiques, aux collèges et aux universités; l'élaboration d'un cadre pour les centres d'apprentissage pour adultes; des modifications au programme des écoles secondaires de façon à répondre aux besoins des élèves; l'aide accordée aux écoles pour qu'elles établissent des liens avec les programmes destinés aux jeunes enfants; les mesures prises pour mettre en œuvre l'Étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté ainsi que le remplacement des tests basés sur les normes de 3e année par une évaluation des compétences en lecture et en notions de calcul effectuée par les enseignants. En plus de ce programme ambitieux, les ministères ont continué d'assumer leurs responsabilités courantes en matière de politique, de financement et de soutien aux programmes d'éducation. Aucune de ces tâches ne pourrait se réaliser sans le personnel extraordinaire des ministères dont les compétences et l'engagement sont tout à fait exemplaires. J'ai le grand privilège de travailler avec autant de collègues qui représentent ce que l'administration publique a de mieux à offrir. Pour souligner quelque peu leurs efforts, la photo du sous-ministre, qui figure normalement sur cette page, a été remplacée par une photo du personnel de la Direction générale de l'éducation des Autochtones, qui a été choisie au hasard pour représenter les deux ministères.

C'est avec respect, Madame,
Monsieur, que je vous soumets ce document.

Le sous-ministre,

Ben Levin

2001
Année Internationale
des Volontaires

Table des matières

TITRE **PAGE**

Avant-propos
- Structure du rapport 1
- Mandat 1
- Mission 2
- Responsabilités 2
- Aperçu des programmes et des services 3
- Organigramme 7

PARTIE A – CÔUTS D'EXPLOITATION
EDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE
Division de l'administration et des finances
- Cabinets des ministre et bureau du sous-ministre 13
- Direction générale de l'éducation des Autochtones 14
- Services communs de la gestion des ressources humaines 15
- Services financiers et administratifs 16
- Direction de la gestion de l'information 17
- Recherche et planification 18

Division des programmes scolaires
- Administration de la division 21
- Manitoba School for the Deaf 21
- Centre des manuels scolaires du Manitoba 22
- Mesure et évaluation 23
- Direction de l'élaboration des programmes 25
- Direction de lan mise en œuvre des programmes/Direction des services aux élèves 31

Division du Bureau de l'éducation française
- Administration 39
- Direction du développement et l'implantation des programmes d'études 40
- Direction des services de soutien en éducation 44
- Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs 46
- Direction des ressources éducatives françaises 47

Crédits d'impôts fonciers
- Crédit d'impôts fonciers du Manitoba 51
- Programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires 51

Soutien aux écoles
Direction des finances des écoles 53
Direction des services d'administration scolaire 54
Réseau informatique scolaire 57
Subventions aux écoles 59
Autres subventions 59
Caisse de retraite des enseignants 59
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba 60

Formation professionnelle et éducation permanente
Services de gestion 62
Programmes de soutien au marché du travail 63
Alphabétisation des adultes et éducation permanente 64
Programmes à l'intention des jeunes 66
Main-d'œuvre de l'an 2000 72
Centre Stevenson de formation technique en aéronautique 75
Direction de la Apprentissage 77
Services de l'emploi et de la formation professionnelle 81
Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail 85

Subventions en capital destinées aux divisions scolaires 91

Amortissement des immobilisations 93

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE
Administration et finances
Cabinets des ministres et bureau du sous-ministre 97
Conseil de l'enseignement postsecondaire 97
Initiative d'expansion des collèges 98
Programmes Accès 99
Programme d'aide aux étudiants du Manitoba 100
Subventions de remise sur les frais de scolarité 103

Subventions en capital 104

Amortissement des immobilisations 106

PARTIE B – IMMOBILISATIONS
Immobilisations 109

Renseignements financiers
Conciliation 113
Sommaire des dépenses 114
Sommaire des recettes 129
Sommaire des dépenses et de la dotation par postes budgetaires principaux 132

Annexes

Cartes 134

Tables

1. Nombre d'inscriptions par année d'études dans les écoles publiques du Manitoba.. 139
2. Statistiques sur tous les programmes de langue française au Manitoba..... 140
3. État comparatif des recettes et des dépenses des divisions scolaires 141
4. Programme d'aide aux étudiants 142
5. Statistiques de l'apprentissage 143

Avant-propos

Structure du rapport

La structure du *Rapport annuel* correspond à celle des postes budgétaires des ministères, qui reflètent les crédits autorisés pour les ministères par l'Assemblée législative. Le rapport donne des renseignements sur les budgets principaux et les postes budgétaires, en regard des objectifs des ministères, des résultats obtenus, de la gestion des finances et des écarts. On y trouve aussi un tableau où figurent les dépenses et les effectifs des ministères pour les cinq dernières années. En janvier 2001, le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a été réparti en deux ministères : Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba d'une part, et Enseignement postsecondaire d'autre part. Un seul sous-ministre relève des deux ministres. Ce rapport ne reflète pas le remaniement qui est entré en vigueur le 17 janvier 2001, car aucun budget supplémentaire n'a été prévu au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001. Toutes les modifications figurent dans le budget 2001-2002 du gouvernement et, en conséquence, elles seront incluses dans le rapport annuel des deux ministères l'année prochaine. Le Rapport annuel fournit maintenant les explications sur les écarts entre les dépenses et les recettes qui se trouvaient antérieurement dans les comptes publics du Manitoba.

Mandat

Le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse du Manitoba ainsi que le ministère de l'Enseignement postsecondaire se sont vu confier la responsabilité d'établir les priorités des écoles publiques et des écoles indépendantes, des établissements postsecondaires et des programmes de formation et de perfectionnement professionnels, mais aussi de répartir les fonds disponibles. Chacun des ministères a aussi la charge d'établir les politiques sur les questions administratives liées à l'éducation et à la formation professionnelle, tel qu'il est prévu dans les lois suivantes de la Codification permanente des lois du Manitoba :

Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle
Loi sur l'entretien et l'éducation des aveugles et des sourds
Loi sur l'Université de Brandon
Loi sur les collèges
Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire
Loi sur l'administration scolaire
Loi sur le ministère du Travail (en ce qui touche certains programmes de formation professionnelle)
Loi sur les écoles publiques
Loi sur la Commission des finances des écoles publiques
Loi sur la pension de retraite des enseignants
Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba
Loi sur l'Université du Manitoba
Loi sur l'Université de Winnipeg
Loi sur les écoles professionnelles privées

En plus d'établir les grands objectifs en matière d'éducation et de formation professionnelle, les ministères sont responsables de toutes les lois et tous les règlements qui régissent le domaine.

Chaque ministère participe aux efforts des divisions scolaires, des collèges, des universités et d'autres établissements d'éducation et de formation professionnelle pour donner à tous les Manitobains l'accès à une éducation de qualité.

Enfin, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba ainsi qu'Enseignement postsecondaire Manitoba représentent la Province dans ses négociations avec le gouvernement fédéral et d'autres niveaux

de gouvernement, et participe à des réunions portant sur l'éducation et la formation professionnelle, y compris leur financement, avec divers groupes gouvernementaux ou autres.

Mission

La mission d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et d'Enseignement postsecondaire Manitoba est de donner accès à des programmes d'éducation et de formation professionnelle de grande qualité, abordables, utilisables et adaptés aux besoins. Une population générale instruite et une population active qualifiée et adaptable constituent les atouts les plus précieux d'une société tournée vers le savoir. Tout citoyen devrait avoir la possibilité de s'épanouir et de contribuer à la vie économique, sociale et culturelle du Manitoba dans un contexte global.

Les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle sont composés de cinq éléments :

- l'éducation de la petite enfance;
- les écoles, de la maternelle au secondaire 4;
- l'éducation postsecondaire;
- la formation professionnelle et l'éducation permanente financées par des fonds publics;
- la formation professionnelle et l'éducation permanente financées par d'autres fonds que des fonds publics (par ex. financées par des employeurs ou des groupes professionnels).

Pour accomplir leur mission, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, ainsi qu'Enseignement postsecondaire Manitoba ont décidé de se concentrer sur cinq objectifs principaux au cours des trois prochaines années. Ces objectifs sont les suivants :

- améliorer les taux de réussite dans tous les programmes et établissements;
- diversifier davantage la clientèle visée;
- mieux intégrer et soutenir le perfectionnement des connaissances et des compétences tout en tenant compte des priorités économiques et sociales;
- faire en sorte que les établissements et la collectivité soient plus en mesure de soutenir l'apprentissage;
- établir des partenariats intra et intersectoriels.

Pour mener à bien sa mission, le Ministère est guidé par les principes suivants :

- l'excellence;
- l'équité;
- l'ouverture;
- la souplesse;
- le choix et la responsabilité personnelle;
- la pertinence;
- l'intégration;
- l'imputabilité.

Responsabilités

La principale responsabilité d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et d'Enseignement postsecondaire Manitoba est d'améliorer l'apprentissage aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire, ainsi que la formation professionnelle. Pour ce faire, les ministères cherchent à améliorer le rendement de l'apprenant, à délimiter les rôles et les responsabilités au sein du système d'éducation et de formation professionnelle, et à faciliter l'acquisition et le partage des connaissances nouvelles.

Parmi les responsabilités générales des ministres, mentionnons :

- l'établissement d'une orientation stratégique aux fins de perfectionnement de l'enseignement et des compétences, ainsi que l'établissement de structures législatives et de réglementation;
- la direction et l'aide données aux organismes à caractère éducatif et aux établissements d'enseignement et de formation professionnelle qui cherchent à mettre en œuvre le renouveau de l'éducation;
- l'établissement de priorités et l'allocation de fonds pour les réseaux des écoles publiques et indépendantes de la province, les établissements postsecondaires, le perfectionnement des compétences et les projets de formation;
- l'adoption d'une orientation en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre, en collaboration avec les secteurs commercial et industriel manitobain;
- la collaboration avec les divisions scolaires, les collèges, les universités et d'autres établissements d'enseignement et de formation professionnelle pour que tous les Manitobains aient accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité;
- la représentation de la Province aux négociations avec d'autres gouvernements dont le gouvernement fédéral, et la participation à des réunions sur le financement de l'éducation et de la formation professionnelle regroupant divers organismes publics et privés.

Aperçu des programmes et des services

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, le budget des programmes et des services des deux ministères est réparti en neuf postes principaux : Administration et finances, Programmes scolaires, Bureau de l'éducation française, Crédits d'impôts fonciers, Soutien aux écoles, Formation professionnelle et éducation permanente, Soutien à l'enseignement postsecondaire, Subventions en capital et Amortissement des immobilisations.

L'engagement du Manitoba envers l'éducation et la formation professionnelle englobe le financement des écoles primaires et secondaires, de trois collèges communautaires, de l'École technique et professionnelle, de trois universités et du Collège universitaire de Saint-Boniface, ainsi que la mise en œuvre de projets de formation et de perfectionnement professionnel.

I Initiatives générales

En accord avec la vision du gouvernement qui est de promouvoir l'essor économique et la prospérité pour tous les Manitobains, des mandats généraux ont été établis pour deux initiatives à l'échelle des ministères, à savoir l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones ainsi qu'une nouvelle approche mettant l'accent sur les travaux de recherche et de planification à l'appui de la politique..L'évolution démographique du Manitoba, la globalisation de l'information, surtout sous forme électronique, ainsi que la nécessité d'une plus grande responsabilisation sur les plans économique, social et environnemental exigent une compréhension et une coordination améliorées à l'intérieur des secteurs suivants et entre ces secteurs : enseignement élémentaire, secondaire et postsecondaire, et formation professionnelle.

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba ainsi qu'Enseignement postsecondaire partagent un même sous-ministre et disposent d'une structure administrative commune. Les deux ministères vont travailler en collaboration de façon à assurer la continuité des programmes et des services offerts à la population manitobaine. Au sein de la Division de l'administration et des finances, les directions fournissent un soutien aux deux ministères mais, sur le plan financier, elles relèvent d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba

II Écoles primaires et secondaires

Au Manitoba, on compte 52 divisions et districts scolaires éloignés, deux districts scolaires ayant un financement particulier et 55 écoles indépendantes qui reçoivent actuellement une aide financière de la Province. En 2000-2001, le gouvernement a versé 746,9 millions de dollars aux divisions et districts scolaires, aux écoles indépendantes et aux organismes à caractère éducatif, tout en contribuant à la Caisse de retraite des enseignants (721,4 millions de dollars pour le Soutien aux écoles - 16-5; 25,5 millions de dollars pour les dépenses en capital des divisions scolaires – 16-8a). De plus, 203,7 millions de dollars ont été versés au moyen de la taxe d'aide à l'éducation.

Le 30 septembre 2000, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles publiques atteignait 202 418. De ce nombre, 127 050 étaient inscrits au primaire (maternelle à la 8e année) et 71 366 au secondaire (secondaire 1 à 4) dont 10 119 dans des centres d'apprentissage pour adultes. Étaient également inclus dans le total 2 387 élèves inscrits à la prématernelle ainsi que 1 615 qui n'étaient placés dans aucune année d'études. Le nombre d'inscriptions au 30 septembre 2000 a augmenté considérablement en raison du nombre plus élevé d'adultes ayant réintégré le système scolaire, plus particulièrement dans les centres d'apprentissage pour adultes.

Toujours au 30 septembre 2000, 12 981 élèves fréquentaient des écoles indépendantes. Le financement des écoles indépendantes pour les élèves admissibles est fourni à des fins pédagogiques et de prestation de services, pour l'enfance en difficulté et pour l'acquisition de documents pédagogiques.

La Division des programmes scolaires et le Bureau de l'éducation française continuent de se consacrer aux activités liées au renouveau de l'éducation, notamment à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'études cadres et de tests qui permettent de définir les normes du système d'éducation primaire et secondaire de la Province. Les compétences fondamentales (comme la technologie et l'alphabétisation), la perspective autochtone et d'autres éléments importants continuent d'être intégrés aux programmes d'études au moment de leur élaboration et de la définition des résultats d'apprentissage.

III Enseignement postsecondaire

Comme le prouve la création du ministère de l'Enseignement postsecondaire, le gouvernement du Manitoba accorde une grande importance à ce domaine. Le ministère a l'intention de se concentrer sur cinq objectifs principaux au cours des quelques prochaines années :

- améliorer les taux de réussite dans tous les programmes et établissements;
- diversifier davantage la clientèle visée;
- mieux intégrer et soutenir le perfectionnement des connaissances et des compétences tout en tenant compte des priorités économiques et sociales;
- faire en sorte que les établissements et la collectivité soient plus en mesure de soutenir l'apprentissage;
- établir des partenariats intra et intersectoriels.

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire a pour mandat d'accorder des ressources financières aux universités publiques, aux collèges communautaires et aux écoles confessionnelles privées de la province, de planifier et de coordonner l'établissement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accessibilité, d'aider à la coordination et à l'intégration des services et des établissements, et d'encourager la responsabilité fiscale.

En 2000-2001, le Conseil a accordé 243,7 millions de dollars de subventions à l'Université du Manitoba, à l'Université de Winnipeg, à l'Université de Brandon et au Collège universitaire de Saint-Boniface, dont 10,9 millions de dollars au chapitre des Subventions en capital. En outre, il a versé 4,5 millions de dollars

de subventions à la Mennonite College Federation, au Providence College and Seminary, au William and Catherine Booth Bible College et au Steinbach Bible College afin d'appuyer l'enseignement fourni à environ 1 300 étudiants admissibles (équivalent temps plein).

Le 1er novembre 2000, les universités et le Collège universitaire comptaient 22 834 étudiants à plein temps et 16 303 étudiants à temps partiel, pour l'exercice 2000-2001.

En 2000-2001, le Conseil a accordé 65,2 millions de dollars de subventions aux collèges communautaires Assiniboine, Keewatin et Red River, ainsi qu'à l'École technique et professionnelle, dont 2,2 millions de dollars au chapitre des Subventions en capital.

En 2000-2001, le nombre d'étudiants à plein temps inscrits dans les collèges communautaires était estimé à 12 552. Celui des étudiants à temps partiel était estimé à 30 718.

Outre les subventions de fonctionnement et d'immobilisation, le Conseil a accordé 0,5 million de dollars afin de favoriser le changement et de récompenser les projets innovateurs à même son enveloppe budgétaire consacrée à la restructuration des systèmes, et 0,5 million de dollars afin de financer de nouveaux programmes à même son enveloppe budgétaire consacrée aux programmes stratégiques.

Dans le cadre des programmes Accès, cinq établissements d'enseignement postsecondaire et des étudiants reçoivent une aide financière pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes qui, pendant longtemps, se sont heurtées à des obstacles pour accéder à l'éducation postsecondaire. En 2000-2001, les inscriptions s'élevaient à 1 036. Selon les responsables des programmes, 90 % des finissants devraient être embauchés ou poursuivre leurs études, et 99 % des finissants embauchés devraient occuper un emploi dans leur domaine d'études. Les étudiants inscrits aux 12 programmes Accès sont des Autochtones (70 %), des femmes (83 %), des chefs de famille monoparentale (32 %) et des immigrants ou des personnes faisant partie d'une minorité visible (7 %). En 2000-2001, la Province a alloué 6,5 millions de dollars à ces programmes.

L'Initiative d'expansion des collèges appuie les collèges communautaires du Manitoba, dont Assiniboine, Keewatin, Red River et l'École technique et professionnelle. Les autres principaux intervenants sont notamment les universités, les écoles secondaires, le ministère de l'Enseignement postsecondaire, le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, le gouvernement et le public.

L'Initiative aide les établissements et leurs conseils d'administration à dresser des plans d'expansion pluriannuels qui énoncent les futurs programmes. Elle permettra de faire en sorte que ces plans correspondent aux priorités des collèges, aux besoins du marché du travail manitobain et aux besoins des étudiants qui viennent des diverses régions de la province. Les responsables de l'Initiative travaillent en étroite collaboration avec le Conseil de l'enseignement postsecondaire (CEP) et soumettent toutes les propositions des collèges à l'approbation du Conseil.

En 2000-2001, l'Initiative a permis d'investir 5,1 millions de dollars dans le réseau des collèges. Cet investissement a eu pour résultat la création de nouveaux programmes et de programmes élargis qui répondent aux besoins du marché du travail. Pour chaque investissement, les responsables veillent à ce que l'Initiative permette d'atteindre certains des objectifs suivants : répondre aux besoins du marché du travail; prêter attention aux besoins des groupes sous-représentés; améliorer le taux de participation des jeunes; améliorer les résultats des étudiants; inciter le système collégial à être plus efficace et enfin, favoriser les programmes en milieu de travail.

Le Programme d'aide aux étudiants du Manitoba fournit une aide financière supplémentaire aux étudiants qui se heurtent à des obstacles financiers, pour qu'ils puissent accéder aux établissements d'enseignement postsecondaire. En 2000-2001, environ 49,5 millions de dollars ont été consacrés à ce programme, dont 7,6 millions de dollars en prêts et bourses, 5,0 millions de dollars à un projet de

bourses d'études et d'entretien, 14,4 millions de dollars affectés au Crédit d'impôt du Manitoba pour la formation, et 1,1 millions de dollars pour l'allégement des intérêts et la réduction des dettes. En 2000-2001, on a procédé au traitement de plus de 15 000 demandes d'aide financière.

IV Formation professionnelle

La Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente a fermement l'intention d'appuyer les activités d'apprentissage à vie pour favoriser l'essor et le renouveau économiques du Manitoba. Elle met en œuvre et administre divers programmes et activités visant à donner aux adultes manitobains les compétences, les connaissances et l'expérience qui sont requises pour répondre aux exigences actuelles et nouvelles du marché du travail. Elle y parvient en favorisant l'accès à l'éducation et en offrant des possibilités de formation professionnelle qui développent les compétences et mènent à l'emploi.

Destinés aux étudiants et aux jeunes, un certain nombre de programmes proposent des débouchés professionnels, notamment pour l'été, ainsi que des ressources et des renseignements relatifs au choix de carrières.

Dans le but d'augmenter globalement le niveau d'alphabétisation de la population manitobaine, la Division prévoit des séances de formation ainsi que des fonds pour les programmes d'alphabétisation en milieu communautaire et pour les programmes d'éducation en milieu de travail.

En 2000-2001, 89,3 millions de dollars ont été alloués aux programmes établis et aux projets d'encouragement à l'emploi et à la formation spécialisée qui relèvent des entités administratives suivantes : Programmes à l'intention des jeunes, Services de l'emploi et de la formation professionnelle, Apprentissage, Main-d'œuvre Manitoba, Centre Stevenson de formation technique en aéronautique, Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle, Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail, Relations intergouvernementales et Éducation internationale.

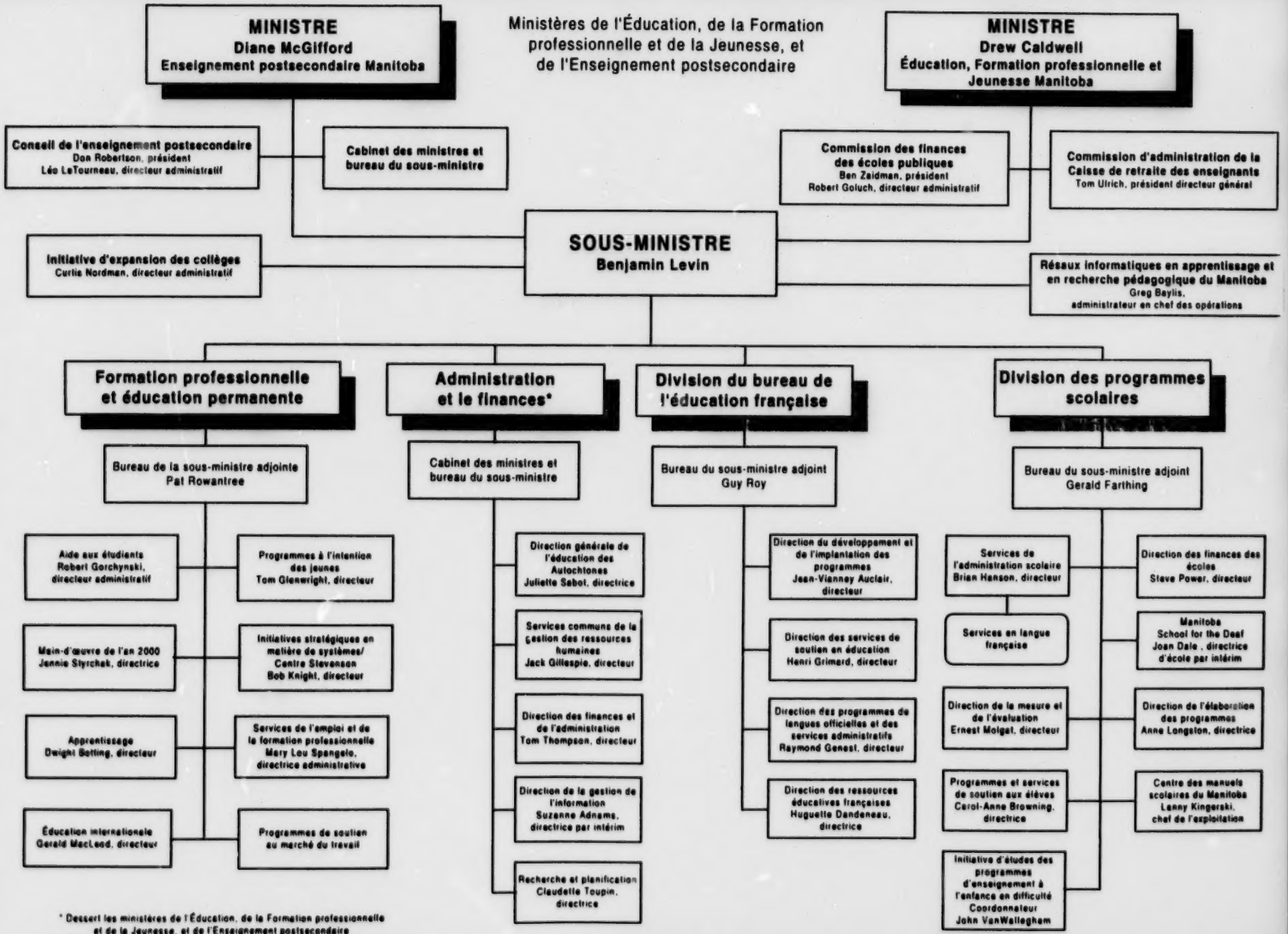

* Dessert les ministères de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, et de l'Enseignement postsecondaire

PARTIE A – COÛTS D'EXPLOITATION

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse

Division de l'administration et des finances

La Division de l'administration et des finances est au service de la haute direction des deux ministères, soit Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse d'une part, et Enseignement postsecondaire d'autre part. Elle fournit notamment des services de planification, d'établissement de politiques, de vérification comptable centralisée et des services généraux de soutien administratif. Elle voit également à l'établissement de pratiques de gestion efficaces au chapitre de la vérification comptable et du développement des ressources humaines.

La division comprend les cabinets des ministres et le bureau du sous-ministre, la Direction générale de l'éducation des Autochtones, les Services communs de la gestion des ressources humaines, les Services financiers et administratifs, la Direction de la gestion de l'information et la Direction de la recherche et de la planification.

La Division de l'administration et des finances est responsable des systèmes de gestion de l'information des ministères ainsi que de la mise au point et de la gestion du Réseau informatique scolaire.

Cabinets du ministre et bureau du sous-ministre

Ce poste budgétaire prévoit une rémunération supplémentaire à laquelle ont droit les personnes nommées au Conseil exécutif.

Le cabinet du ministre et le bureau du sous-ministre prennent les décisions nécessaires pour permettre aux systèmes d'éducation du Manitoba d'offrir de manière équitable des programmes d'éducation et de formation professionnelle de haute qualité, ainsi que des services de soutien. Ils prennent également les décisions administratives nécessaires pour que les ministères assurent une coordination efficace et une utilisation judicieuse des ressources humaines et financières.

1 (a) Traitement du ministre

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	27,1	1,00	27,3	(0,2)	

1 (b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	403,1	9,00	505,6	(102,5)	1
Total des autres dépenses	248,1		96,8	151,3	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due au détachement du sous-ministre en provenance de l'Université du Manitoba (le salaire a été comptabilisé au chapitre des autres dépenses).*

2. *Le dépassement des crédits est principalement dû au détachement du sous-ministre en provenance de l'Université du Manitoba (le salaire a été comptabilisé au chapitre des autres dépenses) et à une augmentation des dépenses de fonctionnement résultant de la création du nouveau ministère de l'Enseignement postsecondaire.*

Direction générale de l'éducation des Autochtones

La Direction générale de l'éducation des Autochtones est chargée d'orienter et de coordonner les projets ministériels ayant trait à l'éducation et à la formation professionnelle des Autochtones. Elle a objectif de veiller à l'intégration de l'éducation et de la formation professionnelle des Autochtones au sein du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, et au sein du ministère de l'Enseignement postsecondaire, de façon à encourager l'élimination des obstacles systémiques qui entravent la réussite des élèves autochtones à l'école.

La Direction générale a coordonné la mise en oeuvre du Cadre pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones, et elle a prêté main-forte à toutes les directions et sections des deux ministères.

La Direction générale préside les réunions du Comité conjoint de l'enseignement postsecondaire, qui comprend des représentants de toutes les universités provinciales, de deux collèges et du Conseil de l'enseignement postsecondaire. Le Comité cherche à amener les établissements d'enseignement postsecondaire à favoriser l'intégration des Autochtones et à répondre davantage à leurs besoins culturels.

La Direction générale a aidé l'Aboriginal Teachers' Circle et le Comité conjoint de l'enseignement postsecondaire à organiser deux stages d'été sur l'éducation des Autochtones, un à Thompson, l'autre à Winnipeg.

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba ainsi qu'Enseignement postsecondaire Manitoba ont collaboré avec les partenaires du Protocole de l'Ouest canadien à la rédaction finale du programme d'études cadre favorisant l'épanouissement des langues et de la culture autochtones. Ce programme a été inauguré le 18 octobre 2000, à Winnipeg. Tous les partenaires étaient présents.

En février 2001, un sondage sur les langues autochtones a été mené auprès des directeurs d'école et des directeurs généraux, suivi d'une séance de consultation le 21 mars 2001. Ces projets serviront à l'établissement de programmes de langues autochtones.

La bibliographie de tous les documents liés aux Autochtones qui se trouvent à la bibliothèque ministérielle a été mise à jour et distribuée dans toutes les écoles du Manitoba en novembre 2000. Ce document est le

fruit de la collaboration entre la Section des ressources pédagogiques et la Direction générale de l'éducation des Autochtones.

En 2000-2001, 85 ateliers ont été organisés, notamment pour offrir des services directs aux élèves et pour promouvoir la participation des parents et des communautés autochtones à l'éducation de leurs enfants. Des ateliers de sensibilisation culturelle et d'éducation antiraciste ont également été prévus pour le personnel des ministères, les enseignants, les élèves et les organismes communautaires.

Le personnel de la direction a participé à 34 salons des carrières et journées d'orientation. Au cours des journées d'orientation, autant de temps est consacré aux stands qu'aux visites en classe. Dans la majorité des cas, un volet communautaire est prévu au programme. Les élèves autochtones reçoivent ainsi de l'information sur les bourses d'études et d'entretien, de même que sur les possibilités de formation et les programmes actuels au niveau postsecondaire.

Le personnel de la direction générale a collaboré avec d'autres ministères sur des questions d'éducation et de formation professionnelle des Autochtones. Il a aussi consulté diverses organisations autochtones dont l'Assembly of Manitoba Chiefs (AMC), la Manitoba Metis Federation (MMF), l'Aboriginal Council of Winnipeg (ACW) et divers autres organismes communautaires, tout en collaborant avec eux de façon constante.

1 (c) Direction générale de l'éducation des Autochtones

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	388,1	7,00	397,9	(9,8)	
Total des autres dépenses	157,7		125,1	32,6	1

1. *Le dépassement des crédits est dû aux honoraires et aux frais de déplacement imprévus de consultants liés à l'examen des pratiques du district scolaire de Lynn Lake dans le domaine éducatif.*

Services communs de la gestion des ressources humaines

Cette direction relève d'un comité directeur formé des sous-ministres des ministères qui ont regroupé leurs services de gestion des ressources humaines soit, Enseignement postsecondaire, Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, Consommation et Corporations, et Travail.

Le directeur et quatorze postes supplémentaires de spécialistes et de soutien travaillent pour la Division de l'administration et des finances du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse.

La direction aide les hauts fonctionnaires ministériels dans le domaine de la prestation des programmes en offrant une gamme complète de services de gestion des ressources humaines, dont ceux qui se rapportent au personnel, aux salaires et aux avantages sociaux.

La direction montre par son attitude et ses pratiques qu'elle demeure d'abord et avant tout un fournisseur de services. Parmi ces services, mentionnons : le recrutement et la sélection du personnel; les relations de travail; l'examen et la consultation sur le plan organisationnel; l'analyse et la classification des postes; la gestion du rendement; l'orientation et la présentation des employés; le perfectionnement des cadres et du personnel; la gestion des salaires et des avantages sociaux; le respect en milieu de travail; et la sécurité et

l'hygiène du travail. Ces services sont également fournis aux organismes de service spécial des ministères qui ont mis en commun leurs services de gestion des ressources humaines.

La direction est également chargée de la coordination proactive des programmes d'équité en matière d'emploi au sein de chaque entité administrative des secteurs qui ont été regroupés.

La direction assure la coordination et la communication relativement à diverses initiatives gouvernementales, dont les suivantes : Gestion globale des systèmes, Service Manitoba, Projet d'amélioration des systèmes. Les professionnels des ressources humaines, qui sont les signataires autorisés, ont été délégués par la Commission de la fonction publique et donc, se doivent de lui rendre compte.

La direction assure la coordination des questions et des dossiers intéressant aussi d'autres organismes gouvernementaux qui ont des responsabilités dans le domaine des ressources humaines, notamment d'autres services communs du gouvernement provincial, des organismes centraux et d'autres ordres de gouvernement.

1 (d) Services communs de la gestion des ressources humaines

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	687,7	14,00	670,0	17,7	
Total des autres dépenses	169,8		146,6	23,2	

Services financiers et administratifs

Les Services financiers et administratifs assument la direction des questions financières et administratives pour le compte du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse mais aussi pour le compte du ministère de l'Enseignement postsecondaire, qui a été créé le 17 janvier 2001. Ils sont notamment chargés de faire en sorte que la vérification comptable des deux ministères s'opère correctement et qu'elle réponde aux besoins dans les domaines suivants : contrôle financier, obligation redditionnelle, communication des résultats et protection des actifs financiers et matériels. La direction fournit également des services de soutien complets relativement à l'évaluation des besoins et à l'affectation des ressources aux divers programmes et directions, notamment une orientation et une aide visant la planification financière et opérationnelle, l'établissement de rapports, la politique de contrôle et de surveillance ainsi que les processus et les méthodes.

En ce qui concerne la gestion financière et l'obligation redditionnelle, la direction coordonne l'établissement des budgets annuels des deux ministères et les autres activités de planification financière, surveille les résultats financiers et rend compte à cet égard, procède à des analyses et des examens financiers particuliers, prépare des rapports à l'appui de décisions financières opportunes, protège les actifs matériels et financiers, et fournit des services comptables aux ministères. La direction doit notamment garantir le bon fonctionnement des systèmes de gestion financière, la prise de décisions opportunes en matière de gestion et l'observation de toutes les exigences du gouvernement du Manitoba en ce qui concerne la gestion et la planification financières mais aussi la vérification.

La direction continue de jouer un rôle de premier plan dans la mise sur pied et le perfectionnement du système SAP conçu pour simplifier le processus administratif dans les secteurs des ressources humaines, des finances et des approvisionnements au sein du gouvernement. Elle coordonne et supervise la formation relative au système SAP. En outre, le personnel de la direction a animé des ateliers et encadré, par téléphone ou sur place, les utilisateurs du système SAP dans les deux ministères.

1 (e) Services financiers et administratifs

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	777,7	16,00	764,5	13,2	
Total des autres dépenses	293,6		257,1	36,5	

Direction de la gestion de l'information

La direction fournit à l'ensemble du ministère des services qui permettent d'améliorer l'efficacité des programmes et la reddition des comptes au moyen de la technologie de l'information. Il lui incombe aussi d'informatiser le ministère, en créant notamment des bases de données et des applications personnalisées, et en assurant des services de sauvegarde et de récupération pour répondre aux besoins des programmes qui dépassent le cadre de gestion établi. Depuis la transformation d'Éducation et Formation professionnelle en deux ministères, la direction veille aux besoins d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse mais aussi à ceux d'Enseignement postsecondaire sur le plan de la technologie et de l'innovation.

La direction ne cesse de contribuer à la résolution de problèmes avec EDS Systemhouse et le Service de bureautique en participant à des groupes de discussion, à des comités d'analyse et à des réunions. Les rencontres ont porté sur les services en français, l'application technique, la gestion de l'inventaire et les questions liées à la fonctionnalité des systèmes des ministères dans le contexte du cadre de gestion établi.

La direction continue d'appuyer le transfert à la Province des programmes d'emploi et de formation qui relevaient de Développement des ressources humaines Canada, dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail. Elle poursuit ses efforts pour que le personnel des Services de l'emploi et de la formation professionnelle (SEFP) affecté à ces programmes ait un accès sûr et fiable aux systèmes du gouvernement fédéral, toujours dans le contexte du cadre de gestion établi.

La direction dispose maintenant de quatre employés détachés à l'Amélioration des systèmes (AS) et affecte éventuellement du personnel supplémentaire pour les besoins spéciaux du volet SEFP de l'initiative de Gestion de cas intégrée (GCI), mais aussi pour d'autres initiatives générales. Le budget actuel de l'AS ne prévoit pas de fonds de développement en provenance des SEFP et de GCI, ce qui va augmenter les responsabilités de la direction et obliger celle-ci à aider les SEFP tout au long du prochain exercice dans les domaines de la vérification et de l'établissement de rapports, ainsi que dans le domaine technologique.

Le système du Programme d'aide aux étudiants continue d'être modernisé pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences. Les responsables du Programme sont en train de mettre au point une nouvelle formule pour pouvoir accorder des fonds directement aux étudiants. La demande en ligne a été mise au point au cours de l'exercice récemment terminé et un grand nombre d'étudiants manitobains s'en servent désormais pour présenter leur demande d'aide financière.

Le Système d'information sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (SIARP), mis au point par l'intermédiaire du Groupe Conseil DMR et en collaboration avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, est devenu opérationnel en 1999 grâce à l'AS et à ISM. La gestion de ce système est passée d'ISM au ministère pour des raisons d'économie au profit de l'AS. Pour tout ce qui touche les rustines et les mises à jour du système, la direction assure la liaison entre la Direction de l'apprentissage et l'équipe chargée de l'entretien, laquelle est située au Nouveau-Brunswick. Elle continue d'aider la Direction de l'apprentissage dans ses projets d'expansion et dans le cadre d'initiatives communes.

La direction continue de fournir des ressources pour aider les autres directions du ministère de l'Éducation dans leurs projets d'expansion locaux, surtout dans le domaine des services généraux. Au cours du dernier exercice, elle a collaboré avec les Services de la gestion des ressources humaines en vue de l'adoption d'un système de gestion du temps et de reclassification; elle a également travaillé avec la Division de l'administration et des finances pour établir un système visant à recueillir et à communiquer les données budgétaires, mais aussi avec la bibliothèque pour concevoir un système de doublage.

La direction travaille étroitement avec tous les services d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, d'Enseignement postsecondaire et des Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN), et leur fournit l'expertise et les conseils nécessaires en matière de technologie et d'innovation pour les aider à répondre aux besoins et aux exigences du milieu de l'éducation sur le plan opérationnel et dans le domaine de la prestation de services.

1 (f) Gestion de l'information

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	742,3	12,00	715,9	26,4	
Total des autres dépenses	233,1		304,5	(71,4)	1

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due aux factures reçues en retard en ce qui concerne l'achat de logiciels et de meubles, et à des dépenses moins élevées que prévu pour le Service de bureautique et le réseau étendu (WAN).*

Recherche et planification

La Direction de la recherche et de la planification a été créée en septembre 2000. Son mandat est de travailler en partenariat avec toutes les unités administratives d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse mais aussi avec celles d'Enseignement postsecondaire, pour favoriser le travail efficace de planification, d'établissement de politiques et de prise de décisions au sein des deux ministères. Au cours de ses sept premiers mois d'existence, la direction a commencé à coordonner la planification stratégique des ministères et à appuyer les activités de recherche et d'évaluation dans toutes les unités administratives des ministères.

En 2000-2001, la direction a aidé le sous-ministre à établir le programme stratégique global des ministères et a organisé, les 20 et 26 octobre, deux séances d'une demi-journée au cours desquelles le document intitulé Orientation stratégique 2000-2003 a été présenté aux directeurs des deux ministères à des fins de discussion. Par la suite, elle a fourni des ressources en personnel en vue de la rédaction de plusieurs documents de politique : Manitoba Training Strategy; Programme d'action en éducation : de la maternelle au

secondaire 4 – Document de travail; un document de consultation sur les centres d'apprentissage pour adultes ainsi qu'un document énonçant les préoccupations, les lignes directrices et les options possibles en ce qui concerne la présence d'entreprises dans les écoles. La direction a également travaillé en étroite collaboration avec la Direction de la mise en oeuvre des programmes pour organiser sept séances de consultation régionales et inviter ainsi les élèves, les parents, les enseignants, les commissaires, les directeurs généraux, les directeurs d'école et les membres de la collectivité à trouver des mesures précises permettant de renforcer le système d'éducation au profit de tous les élèves du Manitoba.

Dans le domaine de la recherche et de l'évaluation, la Direction de la recherche et de la planification a établi des données que les deux ministères sont actuellement en train de recueillir et elle a terminé une compilation de statistiques dans le domaine de l'éducation. Elle a résumé les résultats de travaux de recherche pertinents portant sur la mesure et l'évaluation, l'effectif et la composition des classes ainsi que la participation des parents. En collaboration avec la Direction du financement des écoles, elle a entrepris l'étude du déplacement des élèves, depuis la mise en oeuvre de la politique relative au choix d'école, et elle a fait une évaluation préliminaire des effets financiers de cette politique sur les divisions. Le personnel a également aidé les Services d'administration scolaire à recueillir et à analyser des données sur l'offre et la demande d'enseignants au Manitoba. Il a aussi aidé le Bureau de l'éducation française à concevoir et à mener un sondage sur les diplômés des écoles d'immersion française, et à en analyser les résultats. Avec le personnel du Conseil de l'enseignement postsecondaire, il a approfondi l'étude des résultats d'un sondage effectué en 1999 auprès des diplômés des collèges et des universités.

En plus de ses activités de recherche et de planification, la direction a fait l'agent de liaison auprès de comités interministériels et auprès d'organismes nationaux et internationaux d'éducation et de formation professionnelle. Au cours de l'exercice 2000-2001, elle a offert un service de consultation à Enfants en santé Manitoba, au Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique, et au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

1 (g) Recherche et planification

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	383,3	4,00	319,3	64,0	1
Total des autres dépenses	87,4		160,9	(73,5)	2

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû au transfert de deux postes à temps plein en provenance des Programmes de soutien au marché du travail, accompagné d'une péremption des fonds correspondants.*

2. *Le dépassement des crédits résulte de coûts plus élevés que prévu en raison de la création de la Direction de la recherche et de la planification en 2000-2001.*

Division des programmes scolaires

La Division des programmes scolaires (DPS) doit donner une orientation aux programmes scolaires offerts dans les écoles manitobaines de la maternelle au secondaire 4 (M-S4) et offrir des services de soutien.

La division respecte son mandat grâce au travail des entités suivantes : Administration, Manitoba School for the Deaf, Mesure et évaluation, Élaboration des programmes, Programmes et services de soutien aux élèves, et Centre des manuels scolaires du Manitoba, une direction qui est devenue organisme de service spécial le 1er avril 1996. Elle est également chargée de l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté.

Au sein de la Division du soutien aux écoles, la Direction du financement des écoles et les Services d'administration scolaire relèvent également du sous-ministre adjoint de la Division des programmes scolaires.

Administration de la division

Le bureau chargé de l'administration de la division assume l'élaboration, la mise en œuvre et la révision des politiques et des programmes. Il doit notamment coordonner les questions qui se rapportent à la politique, aux programmes et au budget; faciliter les rapports entre les divisions et les ministères; recueillir et analyser l'information à l'appui des priorités et des projets de la division; coordonner les programmes de perfectionnement des ressources humaines; et entretenir un dialogue permanent avec les clients et les intervenants du milieu de l'éducation, et la population en général.

Les réalisations de la division sont mentionnées dans les rubriques consacrées aux différentes directions. Mais dans le présent rapport, les directions et les programmes relevant de Soutien aux écoles sont présentés dans une autre section (voir Soutien aux écoles).

2 (a) Administration

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	307,3	6,00	327,2	(19,9)	
Total des autres dépenses	188,8		96,3	92,5	1

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à un contrat non budgétisé visant à coordonner les frais de déplacement plus élevés découlant de l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté.*

Manitoba School for the Deaf

La Manitoba School for the Deaf (MSD) offre des programmes d'éducation spécialisés et des services d'hébergement aux enfants sourds et malentendants de la maternelle au secondaire 4. Elle sert les enfants sourds et malentendants qui doivent être placés dans une école spéciale et qui pourraient tirer avantage d'un milieu bilingue et biculturel où l'on utilise le langage gestuel ASL (American Sign Language). Elle s'est

fixée quatre objectifs principaux. Le premier est de proposer des programmes individualisés et complets qui conviennent aux élèves sourds ou malentendants inscrits à l'école. Le deuxième est de fournir des services d'évaluation et de soutien aux divisions et districts scolaires qui offrent des programmes d'éducation et dispensent des services à ces élèves dans leurs écoles. Le troisième est de servir de lieu de rencontre scolaire pour les élèves qui résident dans la collectivité et de leur permettre de venir à la MSD toutes les semaines, toutes les deux semaines ou tous les mois. Le quatrième est de prévoir des visites guidées et des ressources à l'intention des visiteurs et des spécialistes qui travaillent avec les enfants ayant un déficit auditif. Pendant l'année scolaire 2000-2001, la MSD a ainsi accueilli près de 400 visiteurs dans le cadre d'activités reliées aux trois premiers objectifs. L'école a communiqué des données pour deux travaux de recherche menés par des professeurs de l'Université du Manitoba et par la University of New Mexico. De même, trois étudiants de l'Université du Manitoba ont effectué leurs stages à l'école en 2000-2001. Un projet pilote avec la Killarney Elementary School a également permis d'entretenir des contacts avec les régions rurales de la province. Chaque semaine, le personnel de la MSD communiquait par Internet et enseignait les concepts d'ASL aux élèves et aux enseignants de l'école de ce village. En attendant une analyse plus approfondie de l'expérience, les premiers résultats se sont avérés très positifs.

La MSD met l'accent sur l'apprentissage des matières essentielles, fournit des services d'orientation professionnelle et aide les élèves à développer leur capacité à vivre dans la société, aussi bien avec les malentendants qu'avec les autres personnes. La MSD suit les programmes d'études et les procédures établis par Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, y compris les activités d'évaluation prévues pour les élèves de troisième année. Pendant l'année scolaire 2000-2001, 77 élèves étaient inscrits à la MSD, dont 69 élèves de jour et huit pensionnaires. Onze élèves ont terminé leurs études en juin 2000, trois se sont inscrits à des programmes de niveau postsecondaire, sept se sont trouvé un emploi et un a quitté la province.

L'administration de l'école, les parents et les représentants de la communauté des personnes sourdes ont continué de travailler en collaboration et, à la suite de l'exercice d'élaboration du plan scolaire, une brochure a été rédigée et distribuée aux parents, aux familles et aux professionnels de la santé. Le MSD Robotics Club a de nouveau fait des prouesses aux concours du Musée de l'homme et de la nature et au Forum rural 2001 de Brandon.

2 (b) Manitoba School for the Deaf

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	2 828,0	55,35	2 873,0	(45,0)	
Total des autres dépenses	615,7		634,9	(19,2)	

Centre des manuels scolaires du Manitoba

Le Centre des manuels scolaires du Manitoba (CMSM) est chargé de fournir aux écoles manitobaines les ressources pédagogiques et articles connexes nécessaires, pour soutenir les activités d'enseignement et d'apprentissage et pour appuyer les objectifs du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse. Il assume son mandat en veillant à mettre tout le matériel didactique recommandé par le ministère à la disposition du milieu de l'éducation.

Le CMSM fournit des ressources pédagogiques à plus de 800 écoles publiques et privées du Manitoba. Il acquiert, entrepose et distribue plus de 8 430 documents didactiques et articles connexes recommandés, y compris des logiciels éducatifs.

Le Centre des manuels scolaires produit son propre rapport annuel.

Mesure et évaluation

La Direction de la mesure et de l'évaluation a reçu le mandat d'élaborer et d'administrer des programmes mais aussi de fournir des services de consultation au sujet de la politique provinciale concernant l'évaluation formative et sommative des élèves. Elle offre son expertise et des services de soutien dans les domaines de la mesure, de l'évaluation, des statistiques, de la recherche et de l'informatique. Elle dispose également de données en vue de l'amélioration des programmes et des politiques qui se rapportent au système d'éducation de la maternelle au secondaire 4 (M-S4).

Pour l'exercice 2000-2001, la direction s'était fixé les objectifs suivants : élaborer un programme d'évaluation en lecture et en calcul pour tous les élèves de troisième année de la province, prévoir des consultations à ce sujet, le passer en revue et entreprendre sa mise en oeuvre; élaborer, mettre à l'essai et administrer des tests basés sur les normes dans les matières principales de la 6e année et du secondaire 1; administrer les examens provinciaux d'anglais langue maternelle et de mathematics/mathématiques du secondaire 4, puis en publier les résultats, avant la mise en oeuvre des tests basés sur les normes pour le secondaire 4; élaborer et mettre à l'essai des tests basés sur les normes dans les matières principales du secondaire 4; analyser les données concernant les écoles et les élèves pour savoir si les normes sont respectées; présenter des méthodes et techniques d'évaluation fiables que les enseignants peuvent utiliser en classe pour améliorer l'évaluation des élèves; développer l'information dont on se sert pour améliorer les politiques et les programmes; administrer des évaluations nationales et internationales et en publier les résultats; communiquer des renseignements sur les méthodes et techniques de mesure et d'évaluation aux parents, aux enseignants, aux directeurs d'école et à la collectivité.

La direction se compose d'un directeur et des cinq sections suivantes : Section de l'élaboration des tests; Section de l'administration des tests; Section de la production des documents; Section des systèmes d'information; Section des services administratifs. La Section de l'élaboration des tests est responsable de la conception, de l'élaboration et de la gestion des tests basés sur les normes, des examens en français et en anglais, ainsi que des projets d'évaluation. La Section de l'administration des tests est responsable de la logistique associée aux travaux de nature administrative entourant l'élaboration, la mise à l'essai, l'impression et l'homologation des tests basés sur les normes et des examens en français et en anglais, de la collecte de données et de l'envoi par la poste de tous les rapports. La Section de la production des documents est responsable de la production des outils d'évaluation, des manuels, de la correspondance et de tous les autres documents liés aux tests basés sur les normes, aux examens et à d'autres projets. La Section des systèmes d'information conçoit et établit des systèmes permettant la collecte, le stockage, l'extraction, l'analyse et la publication des données d'évaluation. Elle voit aussi au respect des normes ministérielles sur le plan de l'informatique et du traitement des données. La Section des services administratifs veille à l'administration générale de la direction, coordonne la production de documents internes et externes, y compris les documents de politique et la correspondance, gère le système de comptabilité d'engagements et prépare les données financières concernant les budgets des projets, les mouvements de trésorerie et les plans stratégiques et opérationnels.

Les paragraphes ci-dessous font état des résultats obtenus en 2000-2001 par rapport aux objectifs et pour les principaux secteurs d'activité.

La Direction de la mesure et de l'évaluation a atteint son objectif d'élaborer un programme d'évaluation en lecture et en calcul pour tous les élèves de troisième année de la province, de prévoir des consultations à ce

sujet, de le passer en revue et d'entreprendre sa mise en oeuvre. Enseignants, directeurs d'école, directeurs généraux et commissaires d'écoles (soit les principaux intervenants) ont participé à l'exercice de consultation. Le ministère a publié un document d'appui provisoire et organisé des séances d'information en vue de l'évaluation, des séances d'orientation à l'intention des équipes des divisions et des ateliers de formation aux enseignants des programmes d'immersion et de français. La mise en oeuvre de l'évaluation s'est déroulée en automne de l'an 2000. Tous les élèves de 3e année ont été évalués pour ce qui est des habiletés fondamentales en Lecture/Reading et en Notions de calcul/Numeracy, et les résultats ont été transmis aux parents. Les élèves de 4e année des écoles d'immersion ont été évalués en Lecture. À l'issue de la première phase de l'évaluation, le ministère a consulté les parents, les enseignants et les divisions de façon officielle (à l'aide de sondages) et de façon non officielle pour recueillir leurs commentaires sur la première année de mise en oeuvre du programme.

La direction a également atteint son objectif d'élaborer, de mettre à l'essai, d'administrer les tests basés sur les normes pour les matières principales de la 6e année, du secondaire 1 et du secondaire 4, et d'en publier les résultats. Les tests de mathématiques/mathematics de 6e année ainsi que ceux d'anglais langue maternelle du secondaire 1 ont été administrés dans toute la province à titre de tests facultatifs corrigés à l'échelle locale. Des tests pilotes basés sur les normes ont été élaborés pour la 6e année en anglais langue maternelle. en anglais langue seconde-Immersion et en anglais langue seconde, ainsi que pour le secondaire 1 en mathématiques/mathematics. En janvier 2001, le test basé sur les normes en mathématiques/mathematics pour le secondaire 1 a été administré à titre de test facultatif corrigé à l'échelle locale. Des tests pilotes basés sur les normes ont été élaborés à partir des nouveaux programmes d'études du secondaire 4, en anglais langue maternelle, en mathématiques calcul préalable/Mathematics Pre-Calculus, en mathématiques appliquées/Applied Mathematics et en mathématiques pour les consommateurs/Consumer Mathematics.

De même, la direction a atteint son objectif d'administrer les examens provinciaux d'anglais langue maternelle et de mathematics/mathématiques du secondaire 4, et d'en publier les résultats. Les derniers examens provinciaux de mathématiques/mathematics 40S et 40G et d'anglais langue maternelle du secondaire 4 se sont déroulés en juin 2000.

La direction a participé au *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA) et à l'étude longitudinale canadienne *Youth and Transition Survey* (YITS). En mai 2000, environ 3 500 élèves de 100 écoles ont ainsi participé à ces études.

En outre, la direction a atteint un autre objectif, celui d'apporter un soutien en matière de systèmes d'information au Bureau de l'éducation française pour les examens provinciaux de Français langue maternelle du secondaire 4 et pour les tests pilotes provinciaux et basés sur les normes de Français langue première et de Français langue seconde-Immersion de la 6e année.

Enfin, la direction a réussi à présenter des méthodes et techniques d'évaluation fiables en demandant à des enseignants de toutes les régions du Manitoba de siéger à divers comités d'élaboration des tests et de participer à des séances de correction. Les divers outils utilisés pour élaborer les examens provinciaux et les tests basés sur les normes étaient de grande qualité et conformes aux *Principes d'équité relatifs aux pratiques d'évaluation des apprentissages scolaires au Canada (1993)*. Les enseignants ont tiré grand profit de leur participation à l'élaboration des tests et aux séances de correction. La direction a en outre présenté des exposés et des ateliers à des groupes d'intervenants et elle a animé, à l'intention des enseignants et des administrateurs, des séances d'information sur toutes sortes de sujets reliés à la mesure et à l'évaluation, ce qui lui a permis d'atteindre son quatrième objectif.

2 (c) Mesure et évaluation

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	2 950,8	47,00	2 105,5	845,3	1
Total des autres dépenses	2 254,9		2 093,2	161,7	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à ce qui suit : salaires non budgétisés des correcteurs et des employés occasionnels affectés surtout aux tests de mathématiques et de langue de la 3e année, de la 6e année et du secondaire; indemnités de départ et de vacances non budgétisées pour sept postes; financement de quatre postes non prévus au budget.*

Direction de l'élaboration des programmes

La direction est chargée d'aider à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un cadre définissant la politique et les programmes pour les élèves de la maternelle au secondaire 4 qui fréquentent les écoles anglaises.

Les programmes d'études et autres programmes, ainsi que les cours d'enseignement à distance qui sont élaborés par la direction servent de base à l'enseignement qui est dispensé dans les écoles du Manitoba et aux élèves inscrits à des cours d'enseignement à distance.

Composition de la Direction de l'élaboration des programmes

Le mandat de la direction est mené à bien grâce au travail effectué dans quatre sections :

- Programmes d'études
- Apprentissage à distance et technologies de l'information
- Programmes, politique et ressources
- Soutien à la production

La Section des programmes d'études est responsable de l'élaboration de documents (sous forme imprimée ou électronique) pour le programme anglais et pour le programme d'études technologiques du secondaire, notamment les programmes d'études des matières obligatoires et des matières facultatives. Elle est également chargée de planifier et d'organiser des séances de mise en oeuvre des programmes d'études et, en collaboration avec les partenaires du milieu de l'éducation, d'offrir des séances d'information reliées aux programmes d'études. Elle se doit aussi de communiquer avec les établissements postsecondaires pour faire correspondre les nouveaux programmes d'études secondaires aux conditions d'admission dans les collèges et les universités, et de recueillir les commentaires du personnel en ce qui concerne l'élaboration des tests basés sur les normes, l'intégration de la technologie, les évaluations des ressources d'apprentissage et les cours d'enseignement à distance afin d'harmoniser les programmes d'études.

La Section de l'apprentissage à distance et des technologies de l'information coordonne l'élaboration et la mise en oeuvre de projets liés aux technologies de l'information qui facilitent les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation se rapportant à la technologie comme compétence de base; elle coordonne également l'élaboration des cours d'enseignement à distance (sous forme imprimée et électronique). Cette section joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la conception et la mise à jour du volet M-S4 du site Web du ministère, afin de faciliter la communication et la transmission de renseignements aux intervenants

du milieu de l'éducation en matière de politique et de programmes. En outre, elle offre, sous forme imprimée et électronique, des cours, du matériel et des services à l'intention des élèves inscrits aux programmes d'apprentissage à distance, et elle administre les tests d'évaluation en éducation générale (GED).

La Section des programmes, de la politique et des ressources est responsable de l'élaboration de documents de politique et de soutien (sous forme imprimée et électronique) visant à améliorer l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Pour aider à la mise en œuvre des programmes d'études dans les écoles du Manitoba, la section coordonne la révision des ressources éducatives conformes aux programme d'études et participe, au besoin, aux révisions entreprises dans le cadre du Protocole de l'Ouest canadien. La section répond aussi sur place aux questions concernant les programmes scolaires, la politique relative aux programmes, les conditions d'obtention du diplôme, la répartition du temps et les numéros de cours. Elle inscrit les cours proposés par l'école et les projets proposés par l'élève, et elle supervise les cours donnés dans le cadre du baccalauréat international et du programme de reclassement dans les classes supérieures. Par ailleurs, elle offre des ateliers régionaux traitant de sujets qui se rapportent à la transition des jeunes, ainsi que des services de consultation sur les programmes de technologie.

La Section du soutien à la production tient compte des priorités de la Division des programmes scolaires. Elle est chargée de faire le nécessaire pour donner une forme définitive aux documents imprimés et électroniques, puis en assure la distribution aux enseignants, aux élèves, aux administrateurs et à la population. Ces documents sont notamment les suivants : documents de politique, documents-cadres sur les programmes d'études, documents de mise en oeuvre, cours d'apprentissage à distance, documents d'appui à l'intention des enseignants et documents destinés au public.

Les renseignements ci-dessous sont répartis en fonction des principales activités menées à bien par les quatre sections de la Direction de l'élaboration des programmes.

Activités liées aux programmes d'études :

Projets de programmes d'études du Manitoba

- En 2000-2001, la Direction de l'élaboration des programmes a terminé le document de mise en oeuvre du programme d'anglais langue maternelle de secondaire 4, qui regroupe trois cours : Comprehensive Focus, Literary Focus et Transactional Focus. La publication de ce document en vue de sa mise en oeuvre en 2000-2001 termine le cycle d'élaboration des programmes d'études obligatoires en anglais langue maternelle, de la maternelle au secondaire 4. La direction a également procédé à la révision d'un programme d'études facultatif intitulé *Senior 4 English Language Arts : Language and Technical Communication.*
- Du côté des mathématiques, la direction a publié le document *Senior 4 Mathematics : Manitoba Curriculum Framework of Outcomes and Draft Senior 4 Standards,* en vue de sa mise à l'essai. Elle a également terminé les documents de mise en oeuvre qui définissaient les résultats d'apprentissage et qui contenaient des propositions pour l'enseignement et l'évaluation de trois cours de mathématiques du secondaire 4 : mathématiques appliquées, mathématiques pour les consommateurs et calcul préalable (40S). Pour la deuxième année, la direction a coordonné la mise à l'essai et la mise en œuvre volontaire du cours de *Mathématiques de transition de secondaire 1.* Le cours facultatif, qui vise à faciliter la transition des élèves de la 8^{e} année au secondaire 1, sera terminé au cours de l'été 2001.
- Dans le cadre d'une révison des résultats d'apprentissage en mathématiques, la direction a mené un sondage auprès des administrateurs et des enseignants de mathématiques de la 7^{e} année au secondaire 2. Le rapport qui résume les réponses recueillies est publié sur le site Web du ministère. Les données provenant de ce sondage ont servi à modifier le programme de mathématiques (10F) du secondaire 1. En 2001-2002, le ministère compte recueillir des

commentaires sur les changements apportés et fera une dernière révision du programme d'études.

- C'est en 2000-2001 que les écoles ont reçu les nouveaux programmes d'études de sciences en vue de leur mise en oeuvre facultative. Il s'agissait notamment de documents faisant état des résultats d'apprentissage et de documents de mise en oeuvre pour les classes de la 5e à la 8e année et pour celles du secondaire 1. Dans le but de faciliter la planification des activités d'enseignement et d'évaluation, la direction a publié une version électronique des documents sur le site Web du ministère.
- En décembre 2000, la direction a distribué les versions imprimée et électronique du document *Éducation physique et éducation à la santé M à S4 – Programme d'études - Cadre manitobain des résultats d'apprentissage.* La possibilité de le mettre en oeuvre sur une période de deux à trois ans facilitera le travail de planification des écoles et des divisions scolaires pour ce qui est du nouveau concept qui intégre l'éducation physique et l'éducation en matière de santé.

Projets de programmes d'études dans le cadre du Protocole de l'Ouest canadien

- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba a continué de jouer un rôle de premier plan dans le projet sur les sciences humaines entrepris dans le cadre du Protocole. Au printemps de 2001, le Manitoba, de concert avec d'autres partenaires du Protocole, a consulté des intervenants du milieu de l'éducation afin de savoir ce qu'ils pensaient du cadre commun des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle à la 12e année. Le Manitoba se servira des résultats d'apprentissage énoncés dans ce cadre commun pour élaborer un nouveau programme d'études provincial de sciences humaines.

- D'autres projets prévus dans le contexte du Protocole visaient l'élaboration de cadres faisant état des résultats d'apprentissage dans les langues autres que l'anglais et le français. Les travaux sur les cadres communs des programmes d'études des langues internationales et des langues et cultures autochtones de la maternelle à la douzième année ont pris fin. La direction a également exploré la possibilité de participer à d'autres projets de collaboration en vue d'élaborer des cadres communs des programmes d'études de certaines langues ainsi que des documents de mise en oeuvre pour les programmes d'ukrainien, d'espagnol, d'allemand et de cri ou d'ojibwa au Manitoba.

- Pour harmoniser les ressources d'apprentissage liées aux programmes d'études, les partenaires du Protocole de l'Ouest canadien ont continué d'élaborer du matériel à l'intention des élèves et des enseignants pour les mathématiques appliquées des 10e , 11e et 12e années, et ils ont entamé, pour ces mêmes niveaux scolaires, un projet qui porte sur les mathématiques pour les consommateurs.

Activités fondées sur la technologie :

La direction coordonne des projets dont le but est de proposer des expériences d'apprentissage permettant aux élèves d'obtenir les résultats escomptés et d'acquérir du même coup les compétences en informatique mentionnées dans *La technologie comme compétence de base : Vers l'utilisation, la gestion et la compréhension des technologies de l'information* (1998).

Projet d'intégration de la technologie de l'information au programme d'études

Le projet *Curriculum Navigator* est terminé; il renferme des stratégies pour l'intégration de la technologie de l'information au programme d'études à l'intention des enseignants de la maternelle au secondaire 4. Des séances d'orientation sur l'utilisation de ce nouvel outil ont commencé et se poursuivront en 2001-2002. Le travail d'élaboration de la version CD-ROM de cette ressource commencera en 2001-2002 également. Les écoles qui ont un accès limité à Internet ont fait savoir qu'elles avaient besoin de cet outil sous cette forme-là.

Les travaux de rédaction du contenu notionnel destiné aux enseignants de la 5e à la 8e année ont commencé et se poursuivront en 2001-2002. La mise à l'essai de ce contenu commencera au printemps 2002.

Projet multimédia interdisciplinaire pour le niveau intermédiaire
En 2000-2001, l'accent a été mis sur la création d'une unité d'enseignement interdisciplinaire intégrant la technologie pour la 8e année (*Systèmes et interactions).* L'unité a été mise à l'essai et sera révisée et publiée en ligne en 2001-2002. La direction termine l'élaboration de la version sur CD-ROM du projet *Voyage dans les prairies*, l'unité d'enseignement destinée aux élèves de 5e année. Cette version sera ditribuée à tous les enseignants de ce niveau en 2001-2002.

Projets d'enseignement automatisé
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba s'est procuré un permis d'utilisation du didacticiel *The Learning Equation 7, 8, 9* et *10* pour l'année scolaire 2000-2001. Grâce à ce permis, 49 866 élèves de la 7e à la 10e année vont avoir accès à cet outil. Le personnel de la direction a offert des séances de formation à 80 enseignants supplémentaires pour qu'ils apprennent à se servir de ce produit adapté au programme d'études, ce qui porte à 1 280 le nombre total d'enseignants qui ont été formés. On prépare actuellement des versions de ce didacticiel pour les 11e et 12e années. Le Manitoba participera à la mise à l'essai de chacun de ces produits une fois qu'ils seront prêts.

Programme Projets Rescol à la source
Le Programme Projets Rescol à la source est le fruit du partenariat entre Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) et Industrie Canada. Le but de ce programme est d'inciter les enseignants à élaborer des ressources éducatives de qualité et accessibles sur Internet. En 2000-2001, 83 nouveaux projets ont ainsi vu le jour et le programme se poursuivra en 2001-2002.

Site Web des programmes de la maternelle au secondaire 4
C'est le personnel de la Direction de l'élaboration des programmes qui gère le contenu du site Web des programmes de la maternelle au secondaire 4. Le nombre de visiteurs continue d'augmenter et, en 2000-2001, on a calculé qu'en moyenne, 200 000 pages avaient été visionnées tous les mois. On prévoit une réorganisation majeure du site Web en 2001-2002 ainsi qu'une augmentation du nombre d'applications reliées à des bases de données.

Activités concernant l'apprentissage à distance :

L'élaboration de ressources imprimées d'apprentissage à distance s'est poursuivie en 2000-2001 avec la publication de dix nouveaux cours et la révision de 18 cours. On a également entrepris l'élaboration de cours en ligne de façon interne et à l'aide de partenariats. Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba aura terminé la conception de 15 cours en ligne qui pourront être offerts en automne 2001.

En 2000-2001, on comptait en tout 5 435 inscriptions aux cours du Programme d'études indépendantes. Des services de tutorat ont été fournis aux élèves par téléphone, par courriel, par télécopieur et en personne.

Le Programme adapté par les enseignants, qui permet aux élèves qui suivent des cours par correspondance d'obtenir un soutien supplémentaire de la part des enseignants, a été offert à 787 élèves répartis dans 57 écoles.

Tests d'évaluation en éducation générale
Les Tests d'évaluation en éducation générale s'adressent aux adultes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires et sont, pour ces personnes, une occasion d'obtenir rapidement un diplôme d'équivalence d'études secondaires. Les élèves s'inscrivent au programme pour pouvoir poursuivre leurs études ou s'enrôler dans les forces armées. En 2000-2001, les tests ont été administrés à 804 candidats, dont 592 ont obtenu un score suffisamment élevé pour leur permettre d'obtenir un diplôme d'équivalence d'études secondaires.

Projet des partenaires du Protocole de l'Ouest canadien concernant la formation à distance et la technologie
Le Manitoba fait partie des six provinces et territoires collaborant à ce projet. Dans le cadre du Protocole, le Manitoba a partagé deux de ses cours d'apprentissage à distance avec la Colombie-Britannique et elle en a acquis deux en échange. On cherchera d'autres possibilités de collaboration en 2001-2002.

Ressources éducatives

La Direction de l'élaboration des programmes est également chargée de trouver des ressources éducatives (imprimées et multimédia) qui viennent appuyer les programmes d'études (nouveaux, existants ou révisés) et les cours d'enseignement à distance, en voyant à ce que ces ressources demeurent conformes au programme d'études et que leur présentation soit équilibrée et dénuée de tout préjugé. Les ressources éducatives conformes au programme d'études sont évaluées soit en collaboration avec les instances participant au Protocole de l'Ouest canadien, soit au Manitoba.

Révision des ressources éducatives du Manitoba
Du 1er avril 2000 au 30 mars 2001, quatre révisions des ressources éducatives du Manitoba ont été menées à bien : sciences de la nature (M-4), sciences de la nature (5-S1), espagnol (7-S1) et sciences humaines (6, 8, S1 et S4). Les ressources éducatives sont inscrites dans l'édition 2000-2001 du catalogue du *Centre des manuels scolaires* et les bibliographies annotées ont été distribuées aux écoles du Manitoba.

Révision des ressources éducatives par les partenaires du Protocole de l'Ouest canadien
En 2000-2001, le Manitoba a participé à deux projets de révision des ressources éducatives dans le cadre du Protocole de l'Ouest canadien. Les ressources éducatives en mathématiques de la maternelle au secondaire 4 ont été révisées en février 2001. Les ressources éducatives en anglais langue maternelle de la maternelle au secondaire 2 ont été révisées en mars 2001. Les ressources sélectionnées à la suite de ces révisions seront inscrites dans la version électronique du catalogue du *Centre des manuels scolaires*, à l'adresse suivante : http://www.edu.gov.mb.ca/metks4/curricul/learnres/. Les bibliographies annotées de toutes les ressources éducatives en anglais langue maternelle et en mathématiques révisées par les partenaires du Protocole en 2001 seront publiées en été 2001.

Ateliers à l'intention des maisons d'édition
Le personnel de la direction a coordonné la tenue, en octobre 2000, de l'atelier organisé chaque année à l'intention des maisons d'édition manitobaines. Cet atelier permet à l'industrie de l'édition de s'informer sur les révisions à venir.

Production de documents :

En 2000-2001, des équipes de projet formées de conseillers de la Direction de l'élaboration des programmes et d'enseignants de toutes les régions du Manitoba ont commencé ou continué à travailler sur les documents suivants :

Programmes d'études

- Six programmes d'études-cadres ont été publiés
- Dix-sept documents de mise en oeuvre ont été publiés

Cours d'apprentissage à distance

- Dix nouveaux cours d'apprentissage à distance ont été publiés
- Dix-huit cours d'apprentissage à distance ont été révisés

Documents de politique et d'appui

- Quatre documents d'étude :
  - *Categories of credits*
  - *Beyond Boundaries: Local Learning Experiences – Curricula and Distance Learning Courses*
  - *A Proposed Policy Framework for Recommending Novels, Plays, Picture Books, Etc., by School Districts*
  - *Offrir plus de choix et de flexibilité : Changements aux exigences en matière d'obtention d'un diplôme d'études secondaires*
- *Subject Table Handbook, 2000-2001*
- *Technology Subject Table Handbook, 2000-2001*
- *Manitoba Text Book Bureau Catalogue 2000-2001*
- Douze documents d'appui ont également été publiés

Soutien aux intervenants sur le terrain :

Les conseillers de la Direction de l'élaboration des programmes ont offert des séances d'orientation régionales (ateliers Coup d'oeil sur l'année) pour différents programmes d'études : mathématiques, secondaire 1 et 4; anglais langue maternelle, secondaire 4; éducation physique et éducation en matière de santé, de la maternelle à la 4e année. De plus, ils ont aidé à la présentation d'exposés sur l'évaluation des connaissances en lecture et en calcul des élèves de 3e année, et entrepris un projet de recherche avec une division scolaire pour étudier des façons efficaces d'enseigner les mathématiques de la 6e année au secondaire 1 et d'évaluer les connaissances dans ce domaine.

De plus, le personnel de la direction a organisé des activités de formation à l'intention des enseignants, des administrateurs et des parents, y compris des séances d'orientation sur les sujets suivants :

- enseignement et apprentissage à l'aide de la technologie de l'information (Projet multimédia interdisciplinaire pour le niveau intermédiaire, enseignement automatisé);
- enseignement et planification de carrière (The Blueprint for Life/Work Designs et Pathways to Senior Years Graduation; The Real Game et Be Real Game (ateliers sur la transition des jeunes);
- politiques et programmes au secondaire (programmes d'études élaborés à l'échelle locale et approuvés par le ministère).

L'amélioration des services en ligne offerts par la direction a permis d'accélérer le processus d'inscription aux ateliers Coup d'oeil sur l'année.

Programmes d'études élaborés à l'échelle locale

Pendant l'année scolaire 2000-2001, environ 1 800 cours proposés par l'école et projets proposés par l'élève ont été reçus, examinés et traités. Les conseillers ont également prêté main forte aux écoles afin de faciliter l'élaboration de programmes d'études à l'échelle locale.

Conditions d'obtention du diplôme, codes des matières
Les conseillers ont prêté main forte aux écoles qui avaient besoin d'aide pour se conformer aux conditions d'obtention du diplôme en période de transition.

Examen des installations
Le personnel de la direction a examiné les propositions concernant la construction ou la rénovation de laboratoires de sciences, d'informatique et d'économie domestique ainsi que d'installations destinées aux cours de beaux-arts, en plus de faire des recommandations au sujet des normes et des installations.

2 (d) Élaboration des programmes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	2 823,9	67,04	3 437,0	(613,1)	1
Total des autres dépenses	4 723,7		4 211,4	512,3	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

2. *Le dépassement des crédits est dû à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

Direction de la mise en œuvre des programmes
Direction des services aux élèves

Au cours de l'exercice 2000-2001, la Direction de la mise en oeuvre des programmes et la Direction des services aux élèves ont fusionné pour former la Direction des programmes et des services de soutien aux élèves.

La Direction des services aux élèves a pour mandat de fournir des services spécialisés aux élèves de la maternelle au secondaire 4 qui ont des besoins particuliers, des services de soutien aux écoles et des services de consultation aux éducateurs et aux parents en vue de la mise en oeuvre des politiques et des programmes provinciaux. Elle accomplit sa mission grâce au travail accompli par les sections qui la composent :

- Section de soutien à l'enfance en difficulté
- Section de soutien aux écoles
- Services aux élèves sourds et malentendants, et aux élèves aveugles et handicapés visuels
- Section des ressources pédagogiques
- Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté

La Direction des services aux élèves aide les divisions et les écoles à mieux être en mesure d'offrir des programmes appropriés à l'intention des élèves qui ont des besoins spéciaux. Pour s'acquitter de ses tâches, elle :

- Offre des services de consultation et des séances d'information aux divisions et aux districts scolaires pour les aider à mettre en place des milieux d'apprentissage convenables et à améliorer les résultats d'apprentissage des enfants et des jeunes ayant des besoins divers;

- Administre la Manitoba School for the Deaf;
- Offre un soutien en matière de programmes et une aide spécialisée en faisant appel à des conseillers qui sont au service des élèves sourds et malentendants ainsi que des handicapés visuels;
- Veille à ce que les élèves ayant des besoins spéciaux ont accès à des appareils et à du matériel spécialisés;
- Facilite la coordination interministérielle des services destinés aux enfants et aux jeunes ayant des besoins spéciaux;
- Gère les ententes touchant la prestation de services éducatifs conclues avec les établissements qui offrent des programmes d'éducation en dehors du système scolaire ordinaire;
- Recommande une aide financière par catégorie pour que les divisions et les districts scolaires puissent améliorer les résultats d'apprentissage des élèves à risque et des élèves ayant des besoins particuliers;
- Offre des ressources éducatives imprimées et multimédia ainsi que des services d'information aux éducateurs de la maternelle au secondaire 4 de toute la province;
- Fournit au personnel du ministère des données sur la recherche actuelle en éducation, afin d'appuyer les priorités établies par le ministère pour les élèves de la maternelle au secondaire 4;
- Intègre le point de vue des Autochtones et tient compte de l'équité et de la diversité dans les projets de la direction afin d'aider les éducateurs à mettre en oeuvre des programmes d'études effectivement adaptés et à créer des milieux d'apprentissage qui n'excluent personne;
- Collabore avec les divisions et les districts scolaires, les organismes oeuvrant pour l'éducation, les organismes communautaires et les parents à la mise en oeuvre du travail de planification à l'échelle de l'école, de la division et du ministère pour offrir des programmes d'éducation plus efficaces;
- Collabore avec les responsables de l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté, en réponse aux recommandations qui ont découlé de cette étude;
- Renforce les liens qui existent entre les écoles, les parents et les collectivités;
- Collabore avec les directeurs de l'éducation de l'Ouest du Canada à l'élaboration d'un cadre qui définit les résultats d'apprentissage des élèves ayant des besoins divers.

Section de soutien à l'enfance en difficulté

Le personnel de la section a continé à offrir des séances d'information en ce qui concerne les plans éducatifs personnalisés. Ces séances ont été données à l'échelle de la province à l'intention des coordonnateurs des services aux élèves, des orthopédagogues et des éducateurs spécialisés, à la demande des régions et des divisions et districts scolaires. Des orthophonistes et des psychologues au service des divisions et districts scolaires des régions rurales et du nord du Manitoba ont bénéficié d'une supervision clinique sur demande. Des services de consultation ont également été fournis pour des élèves ayant divers besoins particuliers, comme les enfants polyhandicapés, les enfants autistiques, ceux qui ont des troubles du caractère et du comportement et ceux qui ont de graves problèmes d'apprentissage et de communication.

La surveillance des programmes destinés à l'enfance en difficulté s'est faite par l'examen des Plans d'action divisionnaires annuels (PADA) et par des visites, conformément aux lignes directrices du ministère énoncées dans le document : *Éducation de l'enfance en difficulté au Manitoba – Lignes directrices concernant les élèves qui ont des besoins spéciaux et qui fréquentent les écoles publiques.* En 2000-2001, le processus des PADA a été intégré au travail de planification des écoles et des divisions et est devenu une responsabilité de la Section de soutien aux écoles.

Section de soutien aux écoles

En collaboration avec les enseignants, la section a offert des séances d'information sous forme de journées pédagogiques et d'ateliers régionaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves à l'aide de l'Initiative de développement du jeune enfant, du programme de Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones, du Programme d'intervention précoce en alphabétisation et du Programme d'aide aux

petites écoles. Partout dans la province, les directeurs d'école nouveaux et déjà en poste ont également bénéficié d'ateliers sur le thème du leadership.

Les écoles et les divisions ont terminé l'élaboration de leurs plans et les divisions scolaires ont remis leur rapport de synthèse à la direction. Le personnel a examiné les renseignements transmis, consulté les écoles et les divisions et districts scolaires et fourni divers services de soutien à la demande des intéressés. On a entamé le projet de Planification de l'éducation en vue de relier les plans du ministère, des divisions et des écoles.

Le projet intitulé *Schools, Families, Communities and Learning* a mis l'accent sur les éducateurs, les familles et les communautés en tant que partenaires qui doivent jouer un rôle de leader dans le domaine scolaire. Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba s'est associé à des écoles des Premières nations ainsi qu'à des écoles représentant chacune des régions de la province pour mettre sur pied ce projet pilote de trois ans. Il a également formé des partenariats avec les responsables du Programme d'amélioration scolaire du Manitoba et de la Manitoba Association of Parent Councils.

La personne chargée de faire la liaison avec les écoles huttérites a continué de rencontrer les enseignants huttérites pour discuter de questions d'éducation dans les écoles huttérites. La Section de soutien aux écoles a collaboré étroitement avec les anciens de la communauté et la Manitoba Association of School Superintendents (MASS) à l'élaboration et à la mise en œuvre de deux forums portant sur l'enseignement à l'intention des enseignants huttérites et des membres de cette communauté.

La section a également apporté son soutien aux conseils de parents et aux conseils consultatifs pour la direction des écoles.

Subventions par catégorie

Dans le cadre du *Programme d'intervention précoce en alphabétisation*, la Province a accordé une aide financière aux divisions et districts scolaires en guise d'appui au programme Ready Recovery™ et à d'autres programmes d'intervention précoce élaborés de façon interne ou externe dans le but d'augmenter sensiblement la capacité à lire et à écrire des élèves de 1re année les plus faibles. En tout, 245 enseignants répartis dans 245 écoles sont engagés dans le programme Ready Recovery™. Les résultats préliminaires indiquent qu'environ 74 % des élèves qui y participent réussissent à atteindre des résultats de niveau moyen en l'espace de 20 semaines.

La Province a accordé une *aide financière par catégorie* pour les besoins spéciaux des élèves qui nécessitent ou qui reçoivent beaucoup de soutien au chapitre des programmes d'enseignement. On a poursuivi la simplification du processus de formulation des demandes, dont l'examen est maintenant centralisé. Des possibilités de perfectionnement professionnel ont été offertes aux enseignants concernés, dans le cadre de sept séances d'information régionales.

Le programme de *Subventions destinées aux projets innovateurs à l'intention des élèves à risque* s'est poursuivi pendant l'année scolaire 2000-2001 et 16 projets en ont bénéficié. Ces subventions permettent aux écoles et aux divisions scolaires de participer à des projets de recherche particulièrement utiles avec Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba. Ces projets axés sur les programmes des années d'études primaires visent à concilier le travail et les activités d'évaluation avec l'enseignement et les résultats d'apprentissage de façon à améliorer le rendement des élèves à risque.

Une subvention est accordée dans le cadre du *Programme de perfectionnement de l'anglais pour les élèves autochtones*, en guise d'appui aux programmes supplémentaires d'étude de l'anglais à l'intention des Autochtones fréquentant les écoles publiques. Un examen du programme de subventions a donné lieu à douze séances de consultation régionales et à un changement d'appellation puisque l'on parle désormais de Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones. Cette subvention doit aider les

écoles et les divisions scolaires à élaborer et à mettre en oeuvre des programmes nouveaux et efficaces qui amélioreront les résultats scolaires de ces élèves. L'aide financière accordée a surtout servi à obtenir des ressources humaines (enseignants et aides-enseignants) et du matériel pédagogique.

Dans le cadre de l'*Initiative d'intervention précoce en matière de comportement,* une aide financière est accordée à l'échelle provinciale afin d'aider les divisions et districts scolaires à élaborer des projets d'intervention précoce auprès des élèves de la maternelle à la 6e année qui ont des troubles du comportement. Chaque division ou district choisit et propose le type d'intervention qu'elle juge le plus efficace à la lumière de ses recherches et de son évaluation des besoins locaux. Les formes d'intervention restent les mêmes, sont modifiées ou sont remplacées en fonction de la capacité de la division ou du district à atteindre les résultats escomptés.

L'Initiative de développement du jeune enfant était en cours de planification pour l'année scolaire 2001-2002. La subvention qui y est rattachée aidera les écoles et les divisions scolaires à fournir des services intersectoriels aux enfants d'âge préscolaire (de la naissance à cinq ans) de façon à mieux les préparer à l'école.

Politiques et lignes directrices du ministère

Sous forme de séances d'information, de consultations et de travail de collaboration en matière de planification, la direction a appuyé les divisions et districts scolaires à mettre en oeuvre les documents de politique du ministère parmi lesquels : *Lignes directrices : Conseils consultatifs pour la direction des écoles; Les bases de l'excellence;* la série de document intitulés *Pour l'intégration* et relatifs aux cours modifiés, aux cours individualisés et aux cours d'anglais langue seconde; *Méthodes de transmission de renseignements sur le progrès et le rendement des élèves*; *Planification de l'éducation.*

Le personnel de la direction a rencontré les responsables des divisions et des districts scolaires pour organiser des séances de formation axées sur l'acquisition de compétences. La communication et la collaboration avec les divisions et districts scolaires se sont poursuivies sur une base régulière pour appuyer des projets de mise en œuvre jugés prioritaires à la fois par le ministère et par les divisions et districts scolaires. Dans tous les projets, on a accordé un aspect prioritaire à l'intégration du point de vue autochtone et à la participation accrue des parents et de la collectivité.

Section des services aux élèves sourds et malentendants

Pendant l'année scolaire 2000-2001, la direction a continué de soutenir les élèves sourds et malentendants qui fréquentent des écoles situées dans les régions rurales et du nord du Manitoba. Six conseillers spécialisés ont ainsi aidé plus de 240 élèves sur place. Parmi les services offerts mentionnons l'enseignement direct ou les leçons de démonstration, l'appui fourni à toutes les étapes du Plan éducatif personnalisé en collaboration avec les professionnels et les parents, et les conseils ayant trait à l'utilisation d'appareils auditifs et d'amplificateurs en classe. Les conseillers ont organisé le Teen Forum 2001 en mars, qui a permis à 14 adolescents sourds et malentendants âgés de 14 à 17 ans d'aller à la Manitoba School for the Deaf (MSD), de visiter l'usine de Boeing Canada, le Red River College et le Deaf Centre Manitoba, et de rencontrer les élèves de la MSD. Ils ont également accompagné 23 élèves de 10 à 13 ans lors d'une visite de la MSD en juin. Cette activité a permis aux élèves d'apprendre à nouer des contacts, à prendre conscience de leurs besoins mutuels et à acquérir des compétences en vue de devenir plus autonomes.

Les conseillers ont joué un rôle fondamental chaque fois que l'équipe de conseillers pédagogiques travaillant avec les interprètes de la MSD a rendu visite aux 69 élèves qui utilisent le langage gestuel ASL (American Sign Language) dans le cadre de leurs programmes communautaires. Ils se sont notamment penchés sur la syntaxe et le vocabulaire ASL, en plus d'aider le personnel enseignant et les autres employés qui travaillent avec les élèves à améliorer leurs aptitudes à utiliser ce langage. Le personnel a également continué de tenir des réunions périodiques avec les membres du comité consultatif du ministre

sur les programmes destinés aux sourds et aux malentendants, et de la Manitoba Association of Visual Language Interpreters.

Section des services aux élèves aveugles et handicapés visuels

Cette section a assuré la présidence de la Canadian Association of Alternate Educational Resource Centres, un groupe d'établissements provinciaux qui conçoivent du matériel en braille, et sous d'autres formes, et le distribuent aux élèves dans tout le pays. Après avoir participé au Groupe de travail sur l'accès à l'information pour les Canadiennes et les Canadiens incapables de lire les imprimés, le coordonnateur de la section a été invité à prendre part au nouveau conseil chargé d'étudier cette question et mis sur pied par la Bibliothèque nationale du Canada et l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

Le personnel de la section a mis l'accent sur l'établissement de partenariats. Il a continué de collaborer avec l'INCA, notamment pour préparer la transition des enfants d'âge préscolaire en vue de l'école et celle des élèves du secondaire qui se dirigent vers des études universitaires ou professionnelles. Il a également travaillé avec les divisions scolaires et les offices régionaux de la santé pour organiser des activités de dépistage à l'intention des enfants d'âge préscolaire lors de campagnes de promotion du mieux-être.

Les services aux élèves aveugles et aux handicapés visuels ont représenté trois secteurs d'activités.

Service du matériel spécial

Le Service du matériel spécial a aidé les élèves de la maternelle au secondaire 4 qui sont aveugles ou handicapés visuels en leur fournissant du matériel en braille, en gros caractères et sur audiocassettes. Des livres-cassettes ont également été fournis aux élèves handicapés physiques et aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Pour ce faire, le Service tient une collection provinciale de documents qu'il fait circuler, utilise le service de prêts entre bibliothèques provinciales qui possèdent également des documents sous des formes non traditionnelles, s'approvisionne un peu partout dans le monde et produit des livres impossibles à trouver ailleurs. Le Service a également aidé des élèves aveugles et handicapés visuels de niveau postsecondaire en supervisant et en offrant les services précités au nom du Conseil de l'enseignement postsecondaire et d'Alphabétisation des adultes.

La section a continué à faire la promotion de son nouveau catalogue électronique de documents présentés sous forme non traditionnelle. Le personnel des écoles et les élèves ont ainsi pu avoir accès à la collection à l'aide d'Internet et commander des livres en gros caractères, sur audiocassettes et en braille.

Service de consultation

Huit membres du personnel ont fourni un service de consultation et d'enseignement direct à l'échelle du Manitoba. Les conseillers ont ainsi aidé 250 élèves aveugles ou handicapés visuels qui fréquentent des écoles dans toute la province. Ils ont de plus animé des journées pédagogiques et donné des services de soutien aux enseignants, aux aides-enseignants, aux administrateurs, aux parents et aux organismes communautaires.

Par ailleurs, les conseillers ont organisé le neuvième camp de jour annuel destiné aux enfants qui apprennent le braille et connu sous le nom de « Ed'Venture Camp ». Le camp aide les élèves qui partagent les mêmes intérêts et qui suivent le même mode d'apprentissage à faire appel à leur capacité d'adaptation lorsqu'ils se trouvent dans un nouvel environnement.

Programme de dépistage des troubles de la vue

La section a continué de soutenir les activités de dépistage des troubles de la vue pour plus de 20 000 élèves, en formant le personnel des divisions scolaires et en leur procurant le matériel nécessaire. Le programme a été appuyé par le comité provincial de dépistage des troubles de la vue.

Coordination interministérielle des services

La direction a continué de participer à la coordination interministérielle des services offerts aux enfants ayant des besoins multiples et à leurs familles par plusieurs ministères et organismes (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, Services à la famille, Santé, Justice et Enfants en santé). La direction a terminé l'évaluation de deux projets de démonstration gérés par les divisions scolaires en collaboration avec d'autres prestataires de services qui étudiaient les possibilités de prestation de services à l'école sous différents aspects. C'est maintenant Enfants en santé qui assure le financement de ces deux projets. La direction a également poursuivi la mise en œuvre du protocole d'entente interministériel concernant la coordination des services destinés aux enfants et aux adolescents ayant de graves troubles du caractère et du comportement. Elle a notamment participé à la prise de décision interministérielle visant la prestation de services de soutien en milieu scolaire pour les élèves de niveau III, dans le contexte de plans interministériels qui prévoient des services complets pour ces élèves. Le personnel de la direction a également pris part à un projet de formation (Sharing the Caring) qui a pour objectif de former, au sein des entreprises de services, du personnel en mesure de coordonner les services et d'utiliser de façon intégrée les ressources destinées aux enfants nécessitant des services complexes ainsi qu'à leurs familles.

Section des ressources pédagogiques

La Section des ressources pédagogiques (SRP) a contribué à améliorer l'enseignement et l'apprentissage à l'échelle locale en se concentrant sur six types d'activités :

- La SRP a sélectionné, acquis et catalogué des ressources éducatives, a donné accès à ses collections de documents imprimés et électroniques, et donné des services d'information. Elle a fourni des services de bibliothèque venant appuyer la mise en œuvre des programmes d'études de la maternelle au secondaire 4, la recherche pédagogique et le perfectionnement professionnel, afin de répondre aux besoins des enseignants (M-S4) dans des domaines tels que les meilleures pratiques, l'amélioration scolaire, les décisions fondées sur la recherche et l'enrichissement des bibliothèques scolaires. Le personnel a répondu à 28 000 demandes de renseignements et prêté 136 500 documents à plus de 12 000 clients inscrits. Le catalogue en ligne de la section a généré 3 652 199 consultations.
- La SRP a acquis, catalogué et distribué les ressources qui ont été retenues par les partenaires du Protocole de l'Ouest canadien ainsi que celles qui ont été examinées par le Manitoba.
- La SRP a produit et distribué des documents imprimés et électroniques, dont des bibliographies, des catalogues de nouveautés et des documents de sensibilisation.
- La SRP a adopté les technologies de l'information les plus perfectionnées pour ses services et ses collections, permettant ainsi à tous les éducateurs (M-S4) de disposer d'une bibliothèque virtuelle facilement accessible.
- La SRP s'est chargée des autorisations relatives aux droits d'auteur dans le contexte de l'entente de cinq ans (1999-2004) signée à l'échelle du Canada entre les écoles et CanCopy, et elle a offert des services d'information dans ce domaine. Par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), elle a participé à l'élaboration d'un cadre définissant une politique nationale sur les droits d'auteur en milieu numérique, qui sera recommandée au gouvernement fédéral à des fins de révision de la législation sur les droits d'auteur.
- La SRP a également offert, tous les mois, un service de livraison efficace des nouveaux documents de la Division des programmes scolaires et autres documents d'éducation, pour des personnes et des groupes particuliers dans les écoles et aux bureaux de certaines commissions grâce à un système d'envoi en nombre. C'est ainsi qu'en 2000-2001, plus de 500 000 articles ont été distribués grâce à ce système.

F3

Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté

L'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté a été lancée en avril 2000. Les responsables travaillent en étroite collaboration avec la Section de soutien à l'enfance en difficulté pour la mise en oeuvre des recommandations énoncées dans l'étude et pour l'élaboration de documents d'appui portant sur le syndrome d'alcoolisme fœtal, le comportement, la politique en matière d'enseignement à l'enfance en difficulté, les normes et le financement. L'Initiative devait également permettre d'entreprendre des travaux de recherche et de fournir de la documentation sur un certain nombre de recommandations.

2 (e) Mise en œuvre des programmes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	2 969,6	62,00	3 115,7	(146,1)	1
Total des autres dépenses	2 495,9		2 035,2	460,7	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché et d'un employé contractuel au chapitre des autres dépenses.*

2. *Le dépassement des crédits est dû à la comptabilisation des salaires du personnel détaché et d'un employé contractuel au chapitre des autres dépenses, et à divers rajustements.*

2 (f) Services aux élèves

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 911,9	37,00	1 929,3	(17,4)	
Total des autres dépenses	718,5		731,5	(13,0)	

Division du Bureau de l'éducation française (BEF)

Pour éviter d'alourdir le texte, le masculin est employé à titre de genre non marqué pour désigner à la fois les femmes et les hommes.

La Division du Bureau de l'éducation française (BEF) a pour mandat d'élaborer, d'évaluer et d'administrer des politiques et des programmes relatifs à l'éducation française. Le bureau offre une gamme complète de services y inclus tous les programmes provenant de l'Entente Canada-Manitoba sur les langues officielles dans l'enseignement. Le bureau fournit des services auprès des écoles franco-manitobaines, des écoles à programme d'immersion française et des écoles offrant des cours de français de base. De plus, le bureau assure une liaison avec le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Dans le cadre de son mandat, la Division vise les objectifs suivants :

- élaborer et recommander au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle, des politiques et des priorités relatives à l'éducation française;
- planifier et administrer les programmes et les services portant sur tous les aspects de l'éducation française pour les clientèles francophone et anglophone, et ce, de la maternelle au secondaire 4, et dans la mesure du possible au niveau postsecondaire;
- collaborer avec les autres divisions du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse (et leurs directions respectives) ainsi que les communautés locales, les organisations et toute autre association soit au niveau local, national ou international;
- assister le ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle dans la négociation de tous les programmes d'aide fédérale visant la promotion des langues officielles dans l'enseignement et en assurer l'administration.

La Division du BEF se compose de quatre directions : la Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études, la Direction des services de soutien en éducation, la Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs, et la Direction des ressources éducatives françaises.

En bref, ces quatre directions identifient les besoins des collectivités francophone et anglophone en ce qui a trait à l'éducation française et fournissent des services à l'ensemble de la communauté éducative. En 2000-2001, 5 367 élèves francophones, 17 189 élèves en immersion française et 71 773 élèves en français de base ont pu bénéficier des services de cette Division.

3 (a) Administration

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	142,6	2,00	141,9	0,7	
Total des autres dépenses	42,3		23,7	18,6	1

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à l'étude sur la gestion des écoles franco-manitobaines.*

Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études

La Direction du développement et de l'implantation des programmes d'études poursuit le travail de développement de la programmation en français langue première, en français langue seconde -immersion ainsi qu'en français de base. Les travaux de développement de programmes d'études se sont donc poursuivis dans l'ensemble des disciplines scolaires, plus particulièrement dans les domaines des mathématiques, du français langue première et langue seconde-immersion, des sciences de la nature, des sciences humaines, de l'anglais, et de l'éducation physique et l'éducation à la santé. L'intégration de technologies de l'information constitue aussi un secteur important d'activités.

Les résultats d'apprentissage ont été développés en projet pancanadien pour ce qui est des sciences de la nature, en partenariat de l'Ouest et du Nord -- Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Yukon, Territoires du Nord-Ouest -- pour le français langue première, le français langue seconde-immersion, les mathématiques et les sciences humaines, et en projet manitobain pour l'éducation physique/éducation à la santé et le français de base.

De plus, la Direction assure auprès des administrateurs et des enseignants, une consultation sur ces projets ainsi qu'une action d'information sur l'orientation, la mise à l'essai et la mise en œuvre des programmes d'études.

Anglais et English LA-Immersion

Le programme d'études d'Anglais et d'English LA-Immersion en secondaire 4 a été distribué dans les écoles. Des sessions de formation ont suivi la distribution de ces documents. D'autres sessions ont abordé la question d'évaluation, soit les biens fondés de l'évaluation, le développement de rubriques et les pratiques d'évaluation à favoriser dans la salle de classe.

La Division du Bureau de l'éducation française (BEF) collabore à l'élaboration et à la diffusion des documents d'appui et des bibliographies de ressources développés par la Division des programmes scolaires dans les écoles de ses deux clientèles. Il revient au BEF de traiter les questions qui découlent de ces documents.

Le BEF collabore étroitement avec le Secteur de la mesure et de l'évaluation dans l'élaboration des tests provinciaux d'Anglais et de English LA-Immersion et tout particulièrement dans l'élaboration de la politique d'évaluation en troisième année.

Éducation physique et Éducation à la santé

La Division du BEF, conjointement avec la Division des programmes scolaires, travaille au projet manitobain d'élaboration du programme d'études en Éducation physique et Éducation à la santé. L'orientation donnée à l'écriture de ce programme tient compte des nouvelles orientations du Ministère.

Le BEF a assumé le rôle de chef de projet pour l'élaboration du premier document : le Cadre des résultats d'apprentissage. Ce document comporte un survol du programme ainsi que les résultats d'apprentissage généraux de la maternelle au secondaire 4 ainsi que les résultats d'apprentissage spécifiques par niveau scolaire de la maternelle au secondaire 2. Le Cadre a été distribué au cours de l'été 2000. L'année scolaire 2000-2001 a été désignée année de planification de la mise en œuvre aux niveaux M à 4 pour le nouveau Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en Éducation physique et Éducation à la santé. De plus, c'est au cours de l'année 2000-2001 que s'est amorcé le développement du Programme d'études - document de mise en œuvre aux niveaux M à 4. Divers ateliers de formation reliés au nouveau Cadre ont été offerts au cours de l'année.

Le BEF assure une représentation fidèle aux conférences et aux réunions régulières de *Agencies for School Health*, le *Manitoba Physical Education Surpervisors Association*, l'Association manitobaine d'Éducation physique et le *Manitoba High Schools Athletic Association*.

Français langue première (FL1)

Le programme d'études – document de mise en œuvre en Maternelle accompagné de fiches reproductibles a été distribué dans les écoles, de même que le nouveau programme d'études de secondaire 4 – Langue et communication.

Le développement du programme d'études Français langue première/Secondaire 4 (40S : Littérature et Communication fonctionnelle) a été amorcé. Il est à noter qu'il s'agit d'un cours facultatif en secondaire 4.

Du matériel d'appui sur l'utilisation du roman en salle de classe a été élaboré. De plus, diverses sessions d'implantation au sujet des nouveaux programmes d'études ont été réalisées. Ces sessions ont porté sur l'utilisation des documents de mise en œuvre - programme d'études et ont été offertes aux divisions/districts scolaires et aux écoles dans le cadre de journées pédagogiques. Plus particulièrement, les thèmes suivants ont été abordés : L'évaluation, La lecture, Lire pour s'informer, Le roman, Le texte argumentatif au secondaire et L'interdisciplinarité.

Le travail de participation à l'élaboration des tests basés sur les normes en sixième année et en secondaire 4 s'est poursuivi au cours de l'année.

Français langue seconde - immersion (FL2-I)

Le travail curriculaire, enclenché par la parution au début de l'année 1997 du document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*, s'est poursuivi durant l'année scolaire 2000-2001 :

- écriture des programmes d'études de français langue seconde – immersion ; ces documents sont orientés sur la mise en œuvre des résultats d'apprentissage et, à ce titre, avancent des propositions pour l'enseignement et l'évaluation, précisent au besoin certaines dimensions du contenu notionnel et recensent des ressources d'apprentissage pertinentes. Le programme d'études au niveau secondaire 4 a été distribué dans les écoles.
- animation de journées pédagogiques visant à familiariser les enseignants avec les nouveaux programmes d'études; ces journées ont été offertes aux niveaux de la province, des divisions/districts scolaires et des écoles.
- développement du programme d'études Français langue seconde–immersion/Secondaire 4 (40S : Littérature et Communication fonctionnelle). Il est à noter qu'il s'agit d'un cours facultatif en secondaire 4.

Le travail de participation à l'élaboration des tests basés sur les normes en sixième année et en secondaire 4 s'est poursuivi au cours de l'année.

Un nouveau programme d'études – Document de mise en œuvre pour la maternelle a été distribué aux écoles ainsi que des Fiches reproductibles.

Des sessions portant sur divers aspects de la pédagogie de l'immersion ont été offertes durant l'année. Plus particulièrement, les thèmes suivants ont été abordés : L'évaluation, La lecture, Lire pour s'informer, Le roman, Le texte argumentatif au secondaire et L'interdisciplinarité.

Français de base

Plusieurs sessions d'implantation des programmes d'études de français de base ont été offertes aux enseignants de la maternelle à S4 à la grandeur de la province. Au cours de l'année, d'autres ateliers sur l'approche communicative et expérientielle et sur l'intégration des technologies de l'information ont été offerts aux enseignants à tous les niveaux.

Plusieurs réunions de comité ont eu lieu afin de faire une mise à jour du programme d'études de la 7e année au secondaire 2, (curriculum de 6 ans), ainsi que les cours à distance pour S3 et S4. Le document d'appui pour la maternelle et la 1re année *Au Manitoba on s'amuse en français* a été révisé et distribué aux écoles. Ce document reflète l'approche communicative/ expérientielle. L'élaboration d'un document similaire pour les niveaux 2 et 3 est présentement en cours. Des documents d'appui au niveau élémentaire au sujet du Festival du Voyageur, aux niveaux 4 et 5 ont été distribués dans les écoles. De plus, le développement du matériel d'appui *Les contes animés* s'est poursuivi.

Au niveau national, le BEF a participé à diverses activités avec l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (*CASLT*/ACPLS).

Mathématiques

Le document Programme d'études – document de mise en œuvre pour la maternelle a été distribué dans les écoles.

Plusieurs enseignants de la Maternelle à secondaire 4 des programmes français et d'immersion française ont participé à des sessions d'implantation offertes dans le cadre des nouveaux programmes d'études. Du matériel d'appui pour les ateliers a été remis aux participants. Plus particulièrement, certains ateliers ont mis l'accent sur l'intégration des technologies de l'information dans les cours de mathématiques.

D'autres tâches relatives à l'élaboration et à l'administration du test basé sur les normes - Mathématiques - ont également été menées au cours de l'année. Plus particulièrement, plusieurs sessions de développement professionnel ont été offertes dans le cadre de l'évaluation formative de troisième année.

Il y a également eu une participation à l'élaboration du test basé sur les normes en S1 ainsi que sur le développement des normes en S4 ainsi que sur l'élaboration des tests basés sur les normes au niveau S4.

Le travail d'élaboration de programmes d'études, de documents d'appui et matériel pour l'apprentissage à distance pour les cours de mathématiques pré-calcul, consommateur et appliquées aux niveaux secondaire 2, secondaire 3 et secondaire 4 s'est poursuivi.

Sciences de la nature

Avec la parution du *Cadre commun pancanadien*, le Manitoba a décidé d'entamer le développement de nouveaux programmes d'études en sciences de la nature, programmes alignés au *Cadre commun*. Pour ce faire, la Division du BEF et la Division des programmes scolaires (DPS) ont finalisé le développement du *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences de la nature 5 à 8* et celui de S1. Le développement du *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences de la nature* S2 ainsi que le développement des *Programmes d'études - Documents de mise en œuvre*, de la cinquième année au niveau S2 s'est poursuivi au cours de l'année. Une équipe de projet BEF-DPS conjointe gère actuellement l'ensemble de l'élaboration des nouveaux programmes d'études en sciences de la nature.

Plusieurs ateliers ont été offerts cette année en ce qui a trait à la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études aux niveaux M à S1.

Sciences humaines

Le Consortium de l'Ouest et du Nord pour la collaboration en éducation, a continué son travail en sciences humaines. Les représentants des ministères de l'Ouest et du Nord se sont réunis et ont discuté en téléconférence à plusieurs reprises afin d'élaborer le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en Sciences humaines* (M à 9) tout en respectant les perspectives anglophones, autochtones, francophones et multiculturelles. Une ébauche de consultation a été distribuée dans notre province pour consultation.

La conférence nationale « Échange sur les études canadiennes » a eu lieu au Manitoba du 6 au 13 mai 2000. Le thème de la conférence, qui rassemblait plus de 250 étudiants en provenance de toutes les provinces et territoires, était *Canada, carrefour culturel.*

Une trousse pédagogique prenant la forme d'un cédérom a été distribuée à l'intention des enseignants du Manitoba. Cette trousse a pour but premier de mieux faire connaître le Palais législatif de la province aux jeunes du Manitoba.

Technologies de l'information

Des ateliers de formation ont été offerts aux enseignants au cours de l'année. Ces ateliers, destinés aux enseignants œuvrant dans le programme français ainsi que dans le programme d'immersion française, avaient pour but de démontrer comment les technologies de l'information peuvent être intégrées à l'ensemble des programmes d'études dans toutes les matières de base.

La Division du Bureau de l'éducation française collabore étroitement avec la Division des programmes scolaires à la réalisation de projets de type *recherche et développement* visant l'intégration efficace des nouvelles technologies de l'information dans l'enseignement.

Enfin, le développement du site Internet du BEF s'est poursuivi au cours de cette présente année.

3 (b) Développement et implantation des programmes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	429,9	18,50	1 192,9	(763,0)	1
Total des autres dépenses	1 665,6		978,1	687,5	2

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

2. *Le dépassement des crédits est principalement dû à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

Direction des services de soutien en éducation

La Direction des services de soutien en éducation est chargée entre autres, du calcul et du paiement des subventions destinées aux divisions et districts scolaires qui offrent des programmes en français. Cette Direction a également la responsabilité d'effectuer des projets d'évaluation dans la matière du Français. De plus, elle assure la liaison nécessaire avec les partenaires en éducation française et collabore à la réalisation de projets culturels et spéciaux.

Cette Direction est responsable d'une variété de dossiers, d'activités et de services étroitement reliés à l'éducation française :

- statistiques : cueillette et analyse des données relatives aux budgets et aux effectifs scolaires dans les divers programmes;
- calcul, distribution et surveillance des subventions provinciales aux divisions scolaires pour les programmes suivants : le français langue première et l'immersion française, et les cours de français de base;
- négociation et élaboration des termes de l'Entente spéciale Canada-Manitoba sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'éducation dans la langue de la minorité;
- élaboration, coordination et réalisation de projets d'évaluation; en particulier, la Direction est responsable de l'évaluation du rendement scolaire des élèves dans la matière du Français dans les programmes de français langue première et de français langue seconde – immersion aux niveaux 3^{e} (évaluation formative), 6^{e}, et S4 (tests basés sur les normes);
- liaisons pédagogiques, administratives et culturelles entre le Bureau de l'éducation française et les divers secteurs du Ministère, les commissions scolaires, les écoles et les différents organismes, provinciaux, nationaux et internationaux qui s'intéressent à l'éducation en langue française;
- administration de deux ententes, dont une internationale et une interprovinciale, pour la réalisation de certains projets à caractère éducatif et culturel.

Statistiques et subventions

La Direction a assuré l'entrée, la vérification et l'analyse de données diverses, ainsi que le calcul des subventions pour tous les programmes de français. Par la suite, les renseignements sur les effectifs scolaires et le pourcentage d'enseignement en français ont été soumis à Statistique Canada.

La Direction continue de travailler étroitement avec la Direction de la gestion de l'information pour assurer l'amélioration des systèmes informatisés au sein du Ministère. La Direction a effectué un certain nombre de travaux de statistiques pour répondre à des demandes spéciales. (Voir le tableau 2 à l'annexe pour l'état comparatif 1999-2000 et 2000-2001 des statistiques sur les programmes de langue française au Manitoba.)

De plus, la Direction a fourni un appui administratif quant aux négociations de la nouvelle Entente spéciale Canada-Manitoba sur des mesures d'investissement relatives à la qualité de l'éducation dans la langue de la minorité.

Évaluation

La Direction a administré et corrigé, en juin 2000, le dernier examen de Français langue maternelle au secondaire 4, dans le cadre des examens provinciaux.

La Direction a administré, en mai 2000, un test basé sur les normes de Français langue première (FL1) en 6^{e} année et un test de Français langue seconde – immersion (FL2-I) en 6^{e} année. La vérification du processus de correction au niveau local de ces deux tests a été faite en juillet 2000. La Direction a mis au point deux tests basés sur les normes qui avaient été mis à l'essai en mai 2000, pour la 6^{e} année des deux programmes. Elle a élaboré de nouveaux tests en FL1, un pour la 6^{e} année et quatre pour le secondaire 4.

La Direction a également élaboré de nouveaux tests en FL2-I, un pour la 6e année et quatre pour le secondaire 4.

La Direction a développé et mis en œuvre un ensemble d'outils pour l'évaluation de la lecture au tout début de la 3e année en FL1 et un ensemble d'outils pour l'évaluation de la lecture au tout début de la 4e année en FL2-I. La Direction a mené une consultation relative à la mise en œuvre de ce projet d'évaluation auprès des parents, des directeurs généraux des divisions scolaires et des enseignants en janvier et février 2001.

Liaisons

La Direction a assuré une communication active et continue avec les 29 écoles franco-manitobaines et les 98 écoles à programme d'immersion française. En plus de cette liaison, des séances d'information ont été offertes dans les divisions scolaires à la demande de celles-ci.

Outre les liaisons nécessaires avec les autres secteurs du Ministère, il faut mentionner celles avec nombre d'associations et d'organismes provinciaux et nationaux intéressés à l'éducation française. De plus, la Direction a assuré la présidence de la Commission de révision des brevets.

Projets culturels

En collaboration avec 29 associations ou groupes du Manitoba et 5 organismes culturels hors-province, la Direction a coordonné la réalisation de 34 projets culturels auxquels ont participé quelque 22 500 élèves des écoles franco-manitobaines et des écoles à programme d'immersion française du Manitoba. Deux cahiers pédagogiques ont été élaborés afin de mieux préparer les élèves et les enseignants pour les manifestations culturelles. De plus, la Direction a élaboré une trousse d'activités pour la journée d'accueil.

Ententes culturelles-éducatives

Dans le cadre des ententes France-Manitoba et Québec-Manitoba, la Direction a participé à la réalisation de 21 projets s'adressant aux enseignants et aux élèves.

Trois enseignants ont été choisis pour suivre des stages de perfectionnement en France. Dix-sept enseignants ont été choisis pour suivre un cours ou des stages de formation au Québec. Quinze spécialistes du Québec sont venus au Manitoba pour fournir leur expertise en production de matériel didactique et en pédagogie.

De plus, douze élèves manitobains ont été jumelés avec douze élèves québécois pour un échange d'une durée totale de six mois, soit trois mois au Manitoba et trois mois au Québec.

3 (c) Services de soutien en éducation

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	679,4	15,50	1 227,0	(547,6)	1
Total des autres dépenses	732,4		658,8	73,6	

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses.*

Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs

La Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs est chargée d'administrer les programmes de financement ou d'aide dans le cadre du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE). Cette Direction est également responsable de la préparation, la coordination et l'administration du budget, du développement et la mise à jour des documents au site Internet du Ministère, ainsi que de tous les services administratifs et du secrétariat pour l'ensemble de la Division.

Le 22 mars 2001, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont conclu une entente qui a permis au Manitoba de recevoir du Canada 6 234 000 $ en 2000-2001 pour défrayer les coûts associés à l'enseignement en français et l'enseignement du français au Manitoba. Cette année, l'appui financier a été accordé sous forme de subventions aux commissions scolaires et aux écoles indépendantes qui offrent des programmes d'études en français, au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) pour appuyer le développement de programmes universitaires et communautaires ainsi que de certaines dépenses reliées à l'administration et au développement des programmes du Bureau de l'éducation française.

De la contribution du Canada en 2000-2001, 2 076 391 $ ont été déboursés pour financer des bourses et des activités reliées à l'élaboration de programmes éducatifs et culturels et à la formation et au perfectionnement des enseignants. Ceci a permis à 491 étudiants du niveau postsecondaire d'entamer ou de poursuivre des études universitaires en français et à 109 professeurs qui enseignent en français de perfectionner leurs connaissances linguistiques ou pédagogiques grâce à leur participation à des cours d'été spécialisés, soit au CUSB, soit dans des établissements postsecondaires canadiens. La contribution du Canada a permis à 28 organismes non- gouvernementaux d'aider le Manitoba à élaborer et à mettre en œuvre des programmes éducatifs et culturels novateurs et expérimentaux, à élargir le champ d'application des programmes existants et à répondre à des besoins non-satisfaits et pressants dans le domaine de l'éducation en français au Manitoba.

Dans le cadre du PLOE, la Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs a travaillé avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) pour assurer la mise en œuvre de deux programmes nationaux. Ces programmes, financés par le Patrimoine canadien du gouvernement fédéral, ont permis au Manitoba d'accueillir de l'extérieur de la province 23 étudiants au niveau postsecondaire pour agir comme moniteurs de langues dans les écoles publiques et les universités du Manitoba et d'envoyer une trentaine d'étudiants manitobains pour exercer les fonctions de moniteurs à l'extérieur du Manitoba. Trois cent six étudiants des autres provinces du Canada sont venus au Manitoba pour étudier le français ou l'anglais comme langue seconde et deux cent soixante et huit étudiants manitobains ont pu participer au cours d'été de langue seconde dans diverses provinces, surtout au Québec, afin de perfectionner leur français et d'approfondir leur connaissance de la culture.

La Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs est aussi responsable de l'administration de l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur le développement du Collège universitaire de Saint-Boniface.

3 (d) Programmes de langues officielles et services administratifs

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	828,7	23,00	812,8	15,9	
Autres dépenses	1 361,8		1 357,8	4,0	
- Aide financière	2 190,1		1 376,7	813,4	1
Total des autres dépenses	3 551,9		2 734,5	817,4	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à des projets spéciaux menés en vertu de l'Entente fédérale-provinciale relative aux langues officielles dans l'enseignement et à des variations mineures au chapitre des bourses accordées aux étudiants et aux enseignants.*

Direction des ressources éducatives françaises

Située au 200 avenue de la Cathédrale, la Direction des ressources éducatives françaises fournit du matériel didactique et des services de bibliothèque aux éducateurs de la maternelle au secondaire 4 des écoles franco-manitobaines, des écoles d'immersion française et des écoles offrant des cours de Français de base. De plus, elle dessert le personnel du Ministère, les conseillers pédagogiques, les professeurs et les enseignants en formation aux Facultés de l'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, de l'Université du Manitoba, de l'Université de Winnipeg ainsi que d'autres intervenants du réseau scolaire. La Direction offre aussi un service de deux médiabus aux écoles en régions éloignées.

La Direction poursuit les objectifs suivants :

- assurer un rôle de meneur et d'appui professionnel auprès des usagers en ce qui a trait au développement, à la sélection et à l'utilisation de tous les médias sous toutes leurs formes, y inclus les nouvelles technologies, comme partie intégrante de l'enseignement ou du processus d'apprentissage;
- fournir le matériel et les services aux éducateurs de la province de la maternelle au secondaire 4 et aux professionnels de l'éducation, de façon à améliorer le milieu de l'enseignement et à appuyer les programmes d'études et le modèle de l'*Apprentissage basé sur les ressources;*
- choisir, élaborer et faire paraître le matériel pour l'utilisation pédagogique relative aux besoins exprimés dans les écoles de la province;
- reproduire du matériel en provenance d'autres compétences pour lequel nous avons obtenu les droits de polycopie pour le territoire scolaire manitobain;
- faire connaître au moyen des médiabus, les ressources de la collection, y compris celles des nouvelles technologies éducatives et des services de la Direction, dans les écoles rurales.

Bibliothèque

La bibliothèque qui compte 50 000 documents (exemplaires uniques), a pour but premier, la diffusion de tout matériel imprimé et non imprimé auprès de 5 000 usagers dont 70% se sont prévalus des services de la bibliothèque. Au cours de l'année, 57 801 prêts de documents imprimés, non imprimés et vidéocassettes

ont été effectués. Le service de référence a répondu à 2 416 demandes d'information ou de référence et a initié plusieurs clients à la recherche informatisée sur notre Banque de données. Le personnel et les utilisateurs ont accès à 330 cédéroms, disponibles pour fins de recherche et pour évaluation. De nombreuses bibliographies ont été envoyées aux clients en régions éloignées. Le service technique a enregistré 3 063 acquisitions et 2 854 nouvelles entrées catalographiques. Environ 600 documents ont été élagués afin de garder la collection à jour.

Le personnel de la bibliothèque a participé à 11 journées de perfectionnement professionnel pour présenter les nouveaux documents disponibles et aussi pour initier les enseignants à la Base de données sur l'Internet. Il a aussi participé à quatre congrès et colloques en montant diverses expositions (tels que la Conférence des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, S.A.G. pour français de base, etc.). Le personnel a donc rencontré 980 enseignants et étudiants par sa participation à ces expositions.

Le comité responsable de la promotion des services et des ressources de la Direction, a organisé neuf expositions à l'intérieur de la bibliothèque et sept étalages pour la vitrine extérieure de la bibliothèque, et a collaboré à la publication de 2 Bulletins « La DREF en Action ». Il a aussi coordonné la visite d'un auteur/illustrateur qui a présenté 19 animations de la bande dessinée à 475 élèves des écoles d'immersion du Manitoba.

Le comité de promotion a aussi publié et ajouté sur le site Internet de la Direction
deux listes de nouvelles acquisitions (une pour FL1 et FL2 et une deuxième pour Français de base) qui ont été envoyées aux administrateurs, enseignants et coordonnateurs de bibliothèque divisionnaire. Cette liste a été préparée quatre fois durant l'année.

Une centaine d'éducateurs et d'étudiants en formation ont bénéficié d'une visite guidée de la bibliothèque et d'une présentation des services de la Direction.

Certains membres du personnel ont siégé sur les comités suivants : Internet du BEF, Le droit d'auteur, *Manitoba School Library Association* et *School Library Administrators of Manitoba.*

Service de production et de doublage

Ce service a été responsable de la production de plusieurs cassettes audio et vidéo pour les tests provinciaux administrés dans les écoles manitobaines.

Le nombre de vidéocassettes reproduites au cours de l'année a été 403 tandis que le nombre d'audiocassettes a été 1 238.

La câblo-éducation

Les câblodistributeurs ont accordé le droit d'enregistrer les émissions éducatives en langue française qui sont diffusées sur TV5 et RDI. Ces émissions sont rendues disponibles aux enseignants en régions rurales n'ayant pas accès au câble. Les émissions enregistrées ont été *Bons baisers d'Amérique (TV5), Culture-choc, Un Canadien à....* et le *Bulletin des jeunes (RDI).* Les droits de reproduction pour l'émission *Bons baisers d'Amérique* (TV5) sont accordés jusqu'au 31 juillet 2003 tandis que ceux accordés par RDI sont à perpétuité.

Service de Médiabus

Les deux coordonnateurs des médiabus ont visité 75 écoles franco-manitobaines et d'immersion française et rencontré 1 218 enseignants au cours de l'année en régions rurales. Tout en s'assurant de faire la promotion des nouveautés en documentation qui viennent appuyer les nouveaux programmes d'études, les coordonnateurs ont planifié et enseigné des leçons en utilisant différentes ressources didactiques. L'accent

a été surtout mis sur l'intégration des nouvelles technologies y inclus les cédéroms et l'accès aux sites éducatifs sur Internet.

Le Centre de prévisionnement

L'accès à environ 330 cédéroms a permis à de nombreux conseillers pédagogiques et enseignants en formation d'en faire l'évaluation sur place avant d'en faire l'achat.

3 (e) Direction des ressources éducatives françaises

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	443,7	12,00	460,5	(16,8)	
Total des autres dépenses	398,3		280,6	117,7	1

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à la comptabilisation des salaires du personnel détaché au chapitre des autres dépenses ainsi qu'à l'achat de ressources et de matériel de bibliothèque qui sont essentiels pour maintenir la qualité du service et répondre à la demande accrue.*

Crédits d'impôts fonciers

Crédit d'impôts fonciers du Manitoba

Le crédit d'impôts fonciers offre une aide financière aux propriétaires et aux locataires en fonction de leurs coûts d'occupation et de leur revenu. Le crédit d'impôts fonciers est géré par l'Agence canadienne des douanes et du revenu (ACDR) pour la province du Manitoba et vous pouvez le réclamer dans votre déclaration annuelle de revenus des particuliers. L'aide fiscale aux propriétaires occupants offre un allègement fiscal immédiat de 325 $ sous forme de déduction sur le relevé d'impôts fonciers municipal.

4 (a) Crédits d'impôts fonciers du Manitoba

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Crédits d'impôts fonciers du Manitoba	151 249,6		146 470,0	(4 779,6)	1

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû aux charges constatées pour la période du 1er janvier au 31 mars 2001 à la suite d'une augmentation des prestations de 75 $ prévue pour l'année d'imposition 2001, qui se termine le 31 décembre 2001.*

Programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires

Le programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires offre une aide financière aux propriétaires et aux locataires âgés de 55 ans et plus, en fonction de leurs coûts d'occupation et de leur revenu. Le programme d'aide aux pensionnés propriétaires en matière de taxes scolaires est géré par l'Agence canadienne des douanes et du revenu (ACDR) pour la province du Manitoba et vous pouvez réclamer cette aide dans votre déclaration annuelle de revenus des particuliers. L'aide aux pensionnés locataires est gérée par le ministère des Services à la famille et du Logement du Manitoba.

4 (b) Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	3 458,7		4 040,0	(581,3)	1

1. *La sous-utilisation des crédits résulte du rajustement des chiffres réels de façon qu'ils reflètent les prévisions de juin 2001 concernant le nombre moins élevé de demandes de paiements soumises par les propriétaires et les locataires, ainsi que d'un rajustement de l'exercice précédent.*

Soutien aux écoles

Direction des finances des écoles

Cette direction a pour objectifs de fournir aux écoles publiques des 54 divisions et districts scolaires une aide au financement des immobilisations et des dépenses de fonctionnement, et cela de façon opportune et efficace, dans le cadre du programme de financement des écoles; d'accorder des subventions de fonctionnement aux 55 écoles indépendantes qui y ont droit et ainsi remplir les obligations du gouvernement à leur égard; de fournir le soutien et l'aide qu'il faut dans les domaines de l'administration, du financement, de la gestion et de la vérification comptable des divisions et districts scolaires; de veiller au maintien d'un système approprié de gestion financière et de financement pour les divisions scolaires du Manitoba, ainsi qu'à l'application de mécanismes efficaces d'obligation redditionnelle; de fournir un soutien comptable, financier et administratif à la Commission des finances des écoles publiques, afin de l'aider à assumer ses responsabilités en matière de soutien en capital; et d'accorder une aide financière à divers organismes à caractère éducatif pour des projets éducatifs, des services d'éducation spécialisés ou des activités qui améliorent la qualité de l'éducation offerte aux élèves manitobains de la maternelle au secondaire 4.

La direction a examiné divers aspects du Programme de financement des écoles. Un certain nombre de changements à la formule de financement ont été annoncés pour l'année scolaire 2001-2002, surtout en ce qui concerne l'aide de base.

Le comité chargé des rapports financiers et de la comptabilité du ministère (comité FRAME), qui est formé de fonctionnaires de la direction et de secrétaires-trésoriers de divisions scolaires, s'est réuni régulièrement pour discuter de questions d'intérêt commun. La version révisée du manuel contenant les recommandations du comité FRAME a été publiée en novembre 2000.

La direction a organisé cinq rencontres régionales avec les vérificateurs et secrétaires trésoriers des divisions scolaires pour étudier et discuter diverses questions de comptabilité.

La direction a publié les rapports du comité FRAME concernant les écoles publiques avant la publication du budget 2000-2001 et des états financiers (préliminaires) de 1999-2000. Le 30 septembre 2000, on a publié le rapport faisant état des inscriptions et du nombre d'élèves transportés. Un guide portant sur le financement des écoles publiques au Manitoba à l'intention des profanes ainsi que les rapports du comité FRAME ont été publiés sur le site Web du ministère.

La direction est représentée au sein de divers comités ministériels et travaille en collaboration avec plusieurs autres directions pour s'assurer que le financement accordé aux écoles répond aux critères des programmes et aux paramètres fixés en matière de responsabilité financière.

La direction a fourni une aide financière et administrative à la Commission des finances des écoles publiques et ce, tant de façon régulière que sur demande.

En vertu des règlements, les écoles indépendantes doivent produire des états financiers, ce qui permet d'en assurer la surveillance. Le personnel de la direction a continué à collaborer étroitement avec les écoles indépendantes et d'autres services ministériels afin de garantir le respect de toutes les dispositions de la *Loi sur les écoles publiques* et des règlements s'y rapportant.

5 (a) Finances des écoles

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	809,9	16,50	845,9	(36,0)	
Autres dépenses	156,8		165,6	(8,8)	
- Évaluation foncière	2 300,1		2 300,3	(0,2)	
Total des autres dépenses	2 456,9		2 465,9	(9,0)	

Direction des services d'administration scolaire

Section de l'administration

La Section de l'administration coordonne pour le ministère la révision des lois et des règlements. Pour répondre aux besoins du ministère en matière de réglementation, elle a réuni, classé et rédigé des règlements nouveaux ou modifiés, pris en application de la *Loi sur les écoles publiques* et de la *Loi sur l'administration scolaire*. Ces règlements concernaient notamment le programme de financement des écoles, l'écart permis en matière d'évaluation, l'aide aux districts scolaires à subventions spéciales, les autobus scolaires, le rapport de vérification complémentaire, l'établissement des divisions et des districts scolaires, l'administration scolaire et les écoles publiques, et le Programme manitobain d'aide aux étudiants. Afin d'appuyer les administrateurs scolaires, la section a distribué aux divisions scolaires des formules de transfert d'élève pour faciliter la mise en oeuvre de la politique concernant le choix d'une école.

La Section de l'administration a aussi fourni un soutien consultatif au ministère, aux divisions scolaires, aux écoles et à la population sur des questions concernant la *Loi sur l'administration scolaire*, la *Loi sur les écoles publiques*, les règlements s'y rapportant et le système d'éducation en général. Pour répondre aux besoins de la population en matière d'information et satisfaire son droit de l'obtenir, la section a passé beaucoup de temps à consulter d'autres services ministériels à ce sujet. Le personnel a répondu à des demandes de renseignements par téléphone, par écrit ou en s'adressant directement aux personnes concernées.

La section a distribué la publication intitulée *Écoles du Manitoba 2001*, produite par la Section des brevets, à toutes les écoles et divisions scolaires de la province. Elle a également produit et distribué les *Lignes directrices sur les dossiers scolaires du Manitoba* ainsi que les *Lignes directrices sur la conservation et la disposition des dossiers des divisions et des districts scolaires*.

Le Service de traduction a facilité la communication des programmes et de la politique du ministère en coordonnant la traduction et la correction d'épreuves de nombreux documents, notamment : les documents des programmes d'études; les documents se rapportant au financement des écoles, aux prêts étudiants et à l'évaluation des élèves de 3e année; plusieurs sites Web; les documents concernant les programmes à l'intention des jeunes, la sécurité en autobus scolaire, les lignes directrices sur la conservation et la disposition des dossiers scolaires, l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté, et l'apprentissage; un document d'étude sur les centres d'apprentissage pour adultes; une brochure sur les écoles professionnelles privées; la documentation sur le programme STEP; la publication *Perspectives manitobaines*; le *Rapport sur les professions très demandées au Manitoba*; plusieurs trousses pédagogiques multimédias ainsi qu'un document de travail sur le programme d'action en éducation pour les élèves de la maternelle au secondaire 4.

Au cours de l'année, 627 demandes de traduction ont été confiées à l'extérieur et 324 demandes nécessitant une traduction, une recherche ou une correction d'épreuves ont été confiées à l'interne. Au total, la section a répondu à 951 demandes de traduction du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, et du ministère de l'Enseignement postsecondaire.

Section des études indépendantes

La Section des études indépendantes veille à ce que les élèves qui fréquentent des écoles indépendantes subventionnées et non subventionnées ainsi que les élèves qui reçoivent un enseignement à domicile bénéficient d'une éducation équivalente à celle qui est offerte dans le système public. Le coordonnateur s'est rendu dans les 59 écoles indépendantes subventionnées pour rencontrer le personnel et se familiariser avec les ressources de ces établissements. On a visité douze écoles une deuxième fois pour s'assurer de la bonne mise en œuvre du programme d'études et de la conformité aux règlements. Le coordonnateur a également travaillé avec l'agent de liaison responsable de l'enseignement à domicile dans le cadre des travaux de deux comités chargés de ce domaine. L'un de ces comités a évalué le projet pilote sur l'enseignement à domicile et l'autre s'est consacré à l'élaboration de nouveaux formulaires de notification et bulletins pour l'enseignement à domicile. L'agent de liaison auprès des écoles indépendantes non subventionnées s'est rendu dans les 39 écoles pour rendre compte de l'état physique des établissements mais aussi de leur situation sur le plan éducatif. Il a également évalué les titres de compétence de plus de 250 élèves et adultes provenant de l'extérieur de la province et de l'étranger pour des questions de travail. Il a traité des formulaires de notification pour plus de 1 150 élèves bénéficiant d'un enseignement à domicile, a vérifié les bulletins de ces élèves, a communiqué avec les familles et s'est rendu sur place lorsque cela était nécessaire. Le personnel de la Section entretient également des rapports avec des organismes tels que la Manitoba Federation of Independent Schools, la Association of Christian Schools Inc., la Manitoba Association of Christian Home Schools et la Manitoba Association for Schooling at Home.

Section du transport des élèves

La Section du transport des élèves veille au bon fonctionnement, à la sécurité et à la rentabilité du système de transport des élèves (par autobus scolaire). Avec ses cours d'appoint et sa publication (*Le Signal*), elle voit à la formation des personnes qui assurent le transport des élèves des divisions et districts scolaires. Elle a dispensé une formation d'instructeur de chauffeurs d'autobus scolaires au personnel admissible. Les travaux devant mener à la création d'un programme de formation des chauffeurs qui transportent des élèves ayant des besoins particuliers ont également progressé. De plus, pour souligner l'importance de la sécurité du transport scolaire auprès de la population et des élèves, la section a obtenu puis distribué aux écoles toute la documentation relative à la Semaine de la sécurité du transport des élèves. Elle a procédé à six études du système de transport, ce qui lui permettra de fournir une rétroaction aux divisions scolaires individuelles concernant les bonnes pratiques et la conformité à la réglementation, entre autres sujets.

Pour garantir que la flotte d'autobus scolaires de la province soit toujours en bon état de marche, la section coordonne l'achat centralisé de nouveaux véhicules au nom des divisions scolaires. L'achat centralisé comprend la préparation des devis descriptifs, des documents d'appel d'offres et des données d'inspection ainsi que l'analyse des défauts de fabrication. Elle procède aussi à des examens des modèles pilotes et à des inspections d'usines d'assemblage sur les lieux de fabrication du châssis et de la carrosserie des véhicules. Tous les nouveaux autobus scolaires faisant l'objet de l'achat centralisé sont soumis à une inspection finale avant d'être remis aux divisions scolaires. Pour renforcer davantage les programmes d'entretien préventif, la section a également organisé des séances de formation sur un vaste éventail de sujets à l'intention des mécaniciens et elle a rédigé puis distribué un certain nombre de bulletins sur l'entretien des véhicules, ainsi qu'une publication semestrielle sur l'entretien. Elle a procédé à la révision du *Guide du conducteur d'autobus scolaire* et du *School Bus Preventive Maintenance Handbook*. Elle a transmis des renseignements sur les façons d'économiser davantage le carburant, les mesures qui contribuent à l'assainissement de l'air et les stratégies qui permettent aux moteurs d'autobus scolaires de

durer plus longtemps. Le personnel de la section s'est aussi entretenu avec les responsables du transport des divisions et districts scolaires au sujet des spécifications se rapportant aux autobus scolaires. Enfin, la section assure le lien entre les fabricants d'autobus scolaires et les divisions et districts scolaires en ce qui concerne la garantie des pièces défectueuses.

Section des brevets et des dossiers des élèves

La Section des brevets accorde des brevets au personnel professionnel du système scolaire manitobain. Au cours de l'année, 635 diplômés en éducation ont obtenu leur brevet d'enseignement. La section a également accordé 54 brevets de spécialiste scolaire, 41 brevets d'enseignement à l'enfance en difficulté, 52 brevets de directeur d'école, 7 brevets d'administrateur scolaire et 226 brevets à des enseignants de l'extérieur de la province.

Le personnel de la section a tenu et mis à jour environ 18 000 dossiers actifs d'enseignants, tout en s'occupant de réunir divers documents d'information nécessaires à la base de données sur le personnel professionnel enseignant.

Le Bureau des dossiers des élèves réunit et tient à jour les dossiers des élèves de niveau secondaire dans la province et délivre des relevés de notes officiels fondés sur ces dossiers. Cette année, 650 relevés de notes ont été délivrés.

La Section des brevets coordonne le programme d'échange d'enseignants par l'entremise de l'Association canadienne d'éducation. Au total, treize demandes ont été étudiées et six jumelages ont été organisés au Royaume-Uni, en Australie, aux États-Unis et dans les autres provinces.

Commissions et comités réglementaires
La Direction des services d'administration scolaire coordonne les nominations des membres de différents comités et commissions réglementaires et non réglementaires. Elle paie aussi les frais de fonctionnement de certaines de ces instances. Elle est directement responsable des organismes ci-dessous.

Comité consultatif sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement
Le Comité consultatif sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement conseille le ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse. Il regroupe des représentants de la Manitoba Teachers' Society, de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, de la Manitoba Association of School Superintendents, de la Manitoba Federation of Independent Schools, de l'Université du Manitoba, de l'Université de Winnipeg, du Collège universitaire de Saint-Boniface, de l'Université de Brandon, du Red River College et du ministère. Il n'a pas tenu de réunion au cours de la dernière année.

Comité provincial des évaluations
Le Comité provincial des évaluations examine sur demande les décisions prises par la Section des brevets concernant la délivrance des brevets, la classification des salaires et toute autre question relevant d'elle. Il n'a pas eu à se réunir cette année.

Commission de révision des brevets
La Commission de révision des brevets a été constituée en application de la *Loi sur l'administration scolaire*. Elle se penche sur les cas où l'on demande au ministre d'examiner les titres de compétence d'un enseignant ou d'un spécialiste scolaire. Le ministre peut recommander ou non le maintien du brevet de la personne. La Commission s'est réunie une fois au cours de l'année.

Conseil consultatif du ministre
Le Conseil consultatif du ministre soumet au ministre ses recommandations touchant diverses questions liées au secteur de l'éducation. Le Conseil n'a tenu aucune réunion au cours de l'année.

Commission des renvois
La Commission des renvois étudie les questions concernant les limites des divisions et des districts scolaires, c'est-à-dire les demandes de transfert de biens-fonds entre divisions scolaires, la création de quartiers au sein des divisions et des districts, la représentation des commissaires, la dissolution et la fusion de divisions et de districts scolaires, ainsi que l'adoption de règlements définissant les limites territoriales des divisions et des districts scolaires. La Commission a tenu cinq audiences pendant l'année.

Commission des conventions collectives
La Commission des conventions collectives a été instituée pour résoudre les questions découlant de l'application de la partie 8 de la *Loi sur les écoles publiques* et pour accréditer les agents de négociation des groupes d'enseignants. La Commission n'a pas eu à se réunir au cours de l'exercice. Aux termes du projet de loi 42, la Commission va mettre fin à ses activités.

Médiation et arbitrage
Il y a eu deux demandes de transfert de la médiation à l'arbitrage, avant l'introduction du projet de loi 42.

Responsabilités relatives à l'application des lois
Conformément à l'annexe G du décret 12/2001, il appartient au ministère de veiller à l'application des lois suivantes : *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle, Loi sur l'entretien et l'éducation des aveugles et des sourds, Loi sur l'administration scolaire, Loi sur le ministère du Travail* (dans la mesure où elle s'applique à certains programmes de formation), *Loi sur les écoles publiques, Loi sur la Commission des finances des écoles publiques, Loi sur la pension de retraite des enseignants, Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba* et *Loi sur les écoles professionnelles privées.*

5 (b) Services d'administration scolaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 364,9	28,50	1 336,6	28,3	
Total des autres dépenses	491,8		492,7	(0,9)	

Réseau informatique scolaire

Le Réseau informatique scolaire (RIS) permet d'offrir des services de conception, de consultation et d'entretien pour des projets reliés à la technologie et à l'innovation et visant les écoles de la maternelle au secondaire 4. Il se concentre essentiellement sur le Réseau informatique d'éducation (RIE), une série de modules avec base de données générale sur l'enseignement de la maternelle au secondaire 4 afin d'aider le ministère et le milieu de l'éducation à exécuter des programmes opérationnels, à les gérer judicieusement et à évaluer l'obligation redditionnelle en matière d'éducation.

Le logiciel de collecte de données (EIS Collection) a été mis au point par la Direction de la gestion de l'information pour permettre aux écoles et aux divisions de recueillir et de transmettre des données au ministère, et il est mis à jour chaque année pour répondre aux nouveaux besoins. Le ministère continue de travailler étroitement avec les écoles et les divisions scolaires en leur prêtant assistance et en leur montrant comment rapporter les données. Un groupe formé d'utilisateurs du RIE se réunit au moins deux fois par année, ce qui permet au personnel des écoles et des divisions scolaires, aux concepteurs et aux

administrateurs d'échanger des idées, de faire des recommandations et de proposer des nouvelles exigences concernant les données transmises au personnel du ministère.

EIS Collection est utilisé par les écoles et les divisions scolaires de l'ensemble de la province depuis septembre 1997. Toutes les divisions scolaires communiquent leurs inscriptions, les notes des élèves et leurs données relatives à l'enseignement en se servant d'un fichier de données commun, en dépit du fait que les écoles utilisent différents progiciels. La validité des données est établie dans le logiciel-outil avant qu'elles ne soient transmises au ministère. Les données ainsi recueillies servent à calculer le financement accordé aux écoles et à établir les données démographiques se rapportant aux élèves, les données sur les inscriptions aux cours et les données relatives aux activités d'enseignement. Au cours de la dernière année, de nouveaux éléments ont été ajoutés pour permettre également aux écoles de mettre à jour les données concernant les écoles et les divisions.

Le réseau informatique d'éducation renferme maintenant toutes les données sur les élèves et sur les enseignants recueillies depuis 1997, ce qui comprend les inscriptions et les notes individuelles au secondaire publiées à des fins statistiques. Toutes les données ont été vérifiées deux fois afin d'assurer une utilisation constante et fiable du numéro assigné à chaque élève par Éducation et Formation professionnelle Manitoba (n° d'EFP). Ce numéro est utilisé dans tout le réseau scolaire et est requis dans toute la correspondance officielle avec le ministère. Les établissements d'enseignement postsecondaire sont en train d'adapter leurs systèmes pour que ceux-ci puissent reconnaître le n° d'EFP comme autre numéro d'identification de l'élève et permettre ainsi aux établissements de partager plus facilement les données établies à des fins d'étude statistique et d'analyse.

En plus du réseau informatique d'éducation, nous appuyons les projets de développement connexes des autres entités administratives du ministère qui travaillent avec les écoles et les divisions, notamment la Section des ressources pédagogiques (bibliothèque ministérielle), Enseignement à domicile, la Section de l'enseignement à distance, élaboration des programmes d'études, la Section du transport des élèves et le BEF (Bureau de l'éducation française).

L'équipe du RIS continue de se consacrer à la formation et au perfectionnement professionnel. Au cours de la dernière année, le personnel responsable des technologies de l'information a suivi une formation sur les nouvelles méthodologies dont il pourra se servir pour les applications associées au Web et aux explorateurs de réseaux conformément aux normes et à la direction donnée par le gouvernement central, par l'entremise du Bureau des technologies de l'information.

5 (c) Réseau informatique scolaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	400,2	6,00	395,9	4,3	
Total des autres dépenses	417,2		537,0	(119,8)	1

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due aux sommes récupérées de diverses directions et non prévues au budget pour des projets en cours et pour des dépenses de matériel.*

Subventions aux écoles

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement visent à procurer, en vertu du programme de financement des écoles, un soutien opérationnel équitable aux 54 divisions et districts scolaires du Manitoba (M-S4), afin de soutenir les écoles publiques dans la prestation de services éducatifs; à fournir un soutien opérationnel à la Commission des finances des écoles publiques afin qu'elle puisse éponger ses coûts; et à respecter les obligations financières du gouvernement à l'endroit des écoles indépendantes.

Pendant l'année scolaire 2000-2001, le financement des écoles publiques a augmenté de 3,9 % (30,7 millions de dollars) par rapport à 1999-2000; ainsi, il est passé de 781,5 millions de dollars à 812,2 millions de dollars.

Pendant l'année scolaire 2000-2001, le financement des écoles indépendantes a augmenté de 4,5 % (1,6 million de dollars) par rapport à 1999-2000; il est ainsi passé de 35,2 à 36,8 millions de dollars.

La direction a continué à collaborer étroitement avec les écoles indépendantes pour faciliter la production de rapports ayant trait aux inscriptions et à la situation financière.

Subventions générales de soutien

Ces subventions procurent aux divisions et aux districts scolaires un soutien financier supplémentaire qui les aide à respecter les obligations financières inhérentes à la prestation de services éducatifs.

On a donc accordé aux divisions et aux districts scolaires une subvention calculée d'après les coûts salariaux déclarés au ministère des Finances du Manitoba pour l'année civile 1999.

Le soutien financier est passé de 19,4 millions de dollars en 1999-2000 à 19,9 millions de dollars en 2000-2001 en raison de l'augmentation des coûts salariaux des divisions scolaires.

Autres subventions

L'objectif visé ici est de procurer une aide financière à des organismes à caractère éducatif.

En 2000-2001, des subventions ont été accordées à 13 organismes qui, par leurs activités, améliorent la qualité de l'éducation au Manitoba.

Caisse de retraite des enseignants

La Commission d'administration de la Caisse de retraite des enseignants fournit les fonds dont le Ministère a besoin pour s'acquitter de ses obligations aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des enseignants*, notamment pour payer la moitié des pensions (quote-part patronale) devant être versée aux quelque 7 643 enseignants à la retraite (en date du 31 décembre 2000).

Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (M.E.R.L.I.N.)

L'organisme de service spécial appelé Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (M.E.R.L.I.N.) fut créé le 1er avril 1995. L'Organisme a pour mission de favoriser l'utilisation de la technologie dans le but d'améliorer les services offerts aux apprenants en matière d'éducation.

Le mandat de l'Organisme consiste à fournir des services qui permettent aux établissements d'enseignement d'utiliser les outils techniques de manière à améliorer et à enrichir les programmes offerts, à orienter et à gérer l'utilisation des réseaux de télécommunications à des fins éducatives en trouvant les services nécessaires pour satisfaire aux besoins des clients.

M.E.R.L.I.N. est chargé de l'élaboration de son propre rapport annuel.

5 (d) Subventions aux écoles
5 (e) Autres subventions
5 (f) Caisse de retraite des enseignants
5 (g) Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Subventions de fonctionnement	616 879,8		615 142,2	1 737,6	1
- Subventions générales de soutien	19 310,6		19 933,7	(623,1)	2
- Autres subventions	2 372,4		2 364,6	7,8	
- Caise de retraite des enseignants	76 354,6		77 813,4	(1 458,8)	3
- Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique	493,3		493,3	0,0	
Total des autres dépenses	715 410,7		715 747,2	(336,5)	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à une augmentation des coûts du Programme de financement des écoles en raison d'une augmentation des inscriptions ainsi qu'à une augmentation du service de la dette et des frais d'intérêts liés aux billets. Le dépassement est compensé en partie par une diminution du financement des écoles indépendantes en raison d'inscriptions moins élevées et par une diminution du financement relié aux éventuels regroupements volontaires de divisions scolaires qui ne se sont pas produits.*

2. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à une réduction de l'impôt sur la paye en 1999, réduction dont on n'a pas tenu compte au moment des prévisions budgétaires de 2000-2001.*

3. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à une diminution des prestations de retraite et à des paiements moins élevés que prévu versés à la succession des enseignants décédés.*

Formation professionnelle et éducation permanente

La Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente cherche à encourager l'éducation permanente et l'enrichissement personnel nécessaires à la prospérité et au mieux-être du Manitoba.

La division s'est engagée à fournir aux Manitobains l'information, les occasions et l'inspiration qu'il leur faut pour acquérir des compétences, des connaissances et une expérience de travail. Avec ses partenaires, elle permettra aux Manitobains de contribuer à l'essor de leur province, qui repose sur les contributions des particuliers, du milieu de travail et des communautés.

Les moyens ci-dessous seront employés à cette fin :

- aide et conseils visant à faciliter la formation professionnelle et le perfectionnement offerts aux nouveaux travailleurs et aux travailleurs d'expérience, par la planification et le développement des ressources humaines dans les secteurs industriels clés, et à favoriser une prise de conscience et la prise en charge des nouveaux secteurs de la formation professionnelle jugés essentiels à l'établissement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba;
- préparation, coordination et dissémination de l'information favorisant la prestation de programmes et d'activités relatifs au marché du travail; analyse venant appuyer les programmes d'enseignement et l'élaboration de politiques tout en resserrant les liens entre le secteur de l'éducation, les employeurs et les besoins du marché du travail; promotion de la mobilité de la main-d'œuvre et soutien aux consultations, aux négociations et aux ententes fédérales-provinciales liées au marché du travail;
- conseils au Ministre au sujet des compétences professionnelles requises dans le marché du travail manitobain; formation des apprentis dans les métiers désignés en accord avec les exigences de l'industrie; création de nouveaux métiers qui répondent aux nouvelles réalités et aptitudes professionnelles recherchées; élaboration de règlements, de programmes d'études et d'examens pour les nouveaux métiers d'apprentissage; gestion des exigences réglementaires ayant trait à l'apprentissage des métiers désignés; soutien à la croissance économique du Manitoba en coordonnant la formation professionnelle d'ouvriers hautement qualifiés; soutien à une plus grande sécurité d'emploi et mobilité de la main-d'œuvre en accordant des certificats d'ouvriers spécialisés conformes aux normes nationales acceptées et définies par l'industrie;
- soutien aux étudiants et aux jeunes qui entrent sur le marché du travail en donnant de l'information axée sur la carrière, en fournissant des services d'inscription, d'orientation, d'aide à la recherche d'emploi et de placement, et en établissant des partenariats avec les secteurs public et privé pour créer des possibilités d'emploi et de formation professionnelle;
- aide permettant aux Manitobains d'être en mesure de comprendre et d'utiliser la documentation imprimée dans leurs activités de la vie quotidienne au travail, à la maison et dans la collectivité;
- aide permettant aux Manitobains qui ont de la difficulté à se trouver un emploi à acquérir l'autonomie personnelle et financière qu'il leur faut, en créant, en négociant, en gérant et en évaluant des services d'emploi, d'enseignement et de formation, ainsi que des partenariats;
- programmes et services d'emploi et de formation professionnelle qui augmentent les possibilités d'emploi et qui aident les Manitobains, en particulier les prestataires d'aide au revenu et d'assurance-emploi, à obtenir un emploi à long terme et à se préparer en conséquence;
- soutien à l'essor de l'enseignement à distance et de la technologie ainsi que de l'éducation internationale au niveau postsecondaire.

Dans le contexte du remaniement ministériel, le bureau du sous-ministre adjoint (SMA) a été créé pour superviser la Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente. Il assume la direction stratégique, la coordination et l'intégration de toutes les questions de politique, de programmes et de finances de la division. Il apporte un soutien aux programmes centralisés ainsi que des services administratifs et de soutien à l'appui des priorités et des objectifs du ministère. Pour ce qui est des activités reliées aux projets, il fournit de l'information, de la documentation et des services d'administration en plus d'assurer une présence au sein de divers comités et groupes de travail.

Les directions et les programmes ci-dessous relèvent du sous-ministre adjoint :

- Services de gestion
- Programmes de soutien au marché du travail
- Alphabétisation des adultes et éducation permanente
- Programmes à l'intention des jeunes
- Main-d'œuvre de l'an 2000
- Plans stratégiques, Centre Stevenson de formation technique en aéronautique
- Apprentissage
- Services de l'emploi et de la formation professionnelle, Éducation internationale
- Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail
- Éducation internationale
- Aide aux étudiants (voir Enseignement postsecondaire)

Services de gestion

Le Bureau d'administration de la Division (anciennement Services de gestion) assume la direction stratégique, la coordination et l'intégration en matière de responsabilité financière, de politique et d'utilisation des ressources financières pour les programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente. Il offre un soutien aux programmes centralisés, une orientation sur les plans administratif et financier et des services de soutien à la Division qui appuient les priorités et les objectifs du ministère. Il offre également des services de coordination et de soutien financiers à l'échelle de la Division pour l'évaluation des besoins et l'affectation des ressources parmi les programmes et les directions, notamment en matière de planification opérationnelle, d'établissement de rapports, de surveillance, de politiques, de procédés et de méthodes.

En ce qui concerne les activités reliées aux projets spéciaux de la division, le bureau s'est notamment chargé de ce qui suit : fournir des renseignements, des documents d'information, des services administratifs et des conseils, et assurer une présence au sein de divers comités et groupes de travail. La division était également présente pour d'autres projets dont la Gestion globale des systèmes (SAP) et l'accès à l'information et la protection de la vie privée.

Section des services administratifs

La section fournit des services administratifs à la direction ainsi qu'à la division. Elle s'occupe notamment de la gestion des locaux, des questions relatives à l'organisation des mesures d'urgence au Manitoba, de la coordination du programme relatif au stationnement payé par le gouvernement, de l'archivage et de la gestion des documents, ainsi que de l'accès du public à l'information.

Section de l'analyse financière

La section fournit à la division des services centralisés d'analyse financière, de soutien des systèmes financiers et de consultation se rapportant entre autres à la Gestion globale des systèmes, aux prévisions annuelles, aux prévisions de caisse et aux initiatives liées aux programmes.

Section de l'administration des écoles professionnelles privées

La section administre la *Loi sur les écoles professionnelles privées* et le règlement du Manitoba n° 182/88. Elle établit aussi l'orientation générale que les écoles professionnelles privées doivent suivre pour se conformer à la Loi et au règlement. En 2000-2001, le Manitoba comptait 51 écoles professionnelles privées dûment inscrites.

Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle

Cette section accorde des subventions pour appuyer les accords de formation interprovinciaux et l'Institut Louis-Riel. En 2000-2001, une aide financière a été versée à 65 étudiants manitobains qui ont choisi de se lancer dans des métiers pour lesquels aucune formation n'est dispensée au Manitoba, malgré un besoin évident. Pour sa part, l'Institut Louis-Riel a reçu une subvention destinée à l'aider dans son bon fonctionnement.

6 (a) Services de gestion

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	768,0	14,00	743,2	24,8	
Autres dépenses					
- Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation	267,9		230,4	37,5	
	1 278,2		1 287,3	(9,1)	
Total des autres dépenses	1 546,1		1 517,7	28,4	

Programmes de soutien au marché du travail

La Direction des programmes de soutien au marché du travail poursuit les objectifs suivants :

- élaborer, coordonner et disséminer l'information relative au marché du travail venant appuyer les activités et les programmes liés au marché du travail;
- faire des analyses du marché du travail qui soutiennent les programmes d'éducation et l'élaboration des politiques, tout en resserrant les liens entre le milieu de l'éducation, les employeurs et les besoins du marché du travail;
- promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre entre les provinces;
- établir des liens avec les autres gouvernements afin d'analyser conjointement les questions liées au marché du travail et à la formation professionnelle, ce qui comprend le soutien accordé au Forum des ministres du marché du travail;
- négocier les ententes et les accords conclus entre les gouvernements fédéral et provincial concernant le marché du travail, et participer à leur gestion.

Les activités de la direction se répartissent entre deux grands secteurs de programmes : information et analyse relatives au marché du travail, et relations intergouvernementales. Les paragraphes ci-dessous font état des réalisations dans chaque secteur en 2000-2001.

Information et analyse relatives au marché du travail

Exemples d'activités menées à bien à ce chapitre en 2000-2001 :

- Publication du document *Les professions très en demande au Manitoba* (un rapport annuel) sous forme imprimée et sur le site Web du ministère. Ce rapport recense les professions et les compétences très en demande dans la province et analyse notamment la situation de l'emploi dans les communautés autochtones.

- Production ou collaboration à la production d'autres documents imprimés ou électroniques se rapportant aux carrières et au marché du travail comme *Perspectives manitobaines*, l'inventaire des programmes et des services liés au marché du travail et *Options manitobaines*.
- Soutien aux activités d'analyse du marché du travail effectuées par les autres directions du ministère.
- Analyses et exposés relatifs au marché du travail effectués régulièrement à l'interne, ce qui comprend l'analyse des résultats de l'Enquête de la population active, publiée chaque mois par Statistique Canada.
- Accès accru à l'information par l'établissement de partenariats et par le soutien accordé à divers projets : stratégie d'information adoptée conjointement par le Manitoba et Développement des ressources humaines Canada, site Web du ministère, Réseau Info-Emploi Manitoba, partenariats avec d'autres ministères du gouvernement.
- En collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba et Développement des ressources humaines Canada, région du Manitoba, établissement d'une base de données sur les prévisions des débouchés professionnels au Manitoba et adoption d'une méthodologie s'y rapportant.

Relations intergouvernementales

Exemples d'activités menées à bien à ce chapitre en 2000-2001 :

- Soutien permanent à la mise en œuvre du chapitre traitant de la mobilité de la main-d'œuvre dans l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et participation aux travaux du Groupe de coordination de la mobilité de la main-d'œuvre (GCMMO), un groupe fédéral-provincial-territorial chargé de la mise en œuvre du chapitre.
- Soutien permanent aux activités du Forum des ministres du marché du travail et d'autres groupes intergouvernementaux.
- Soutien à la gestion permanente de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail.
- Soutien pendant les négociations relatives à l'adoption d'un protocole d'entente concernant l'emploi chez les jeunes entre le Canada et le Manitoba; rédaction continue de dossiers préparatoires portant sur des questions relatives au marché du travail pour la Conférence des premiers ministres de l'Ouest, la Conférence annuelle des premiers ministres et les réunions des premiers ministres.

6 (b) Programmes de soutien au marché du travail

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	409,2	8,00	465,9	(56,7)	
Total des autres dépenses	150,3		141,7	8,6	

Alphabétisation des adultes et éducation permanente

La Direction de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation permanente a pour objectif de donner aux Manitobains les moyens d'acquérir la capacité de comprendre et d'utiliser l'information (lecture, écriture, calcul) dans la vie quotidienne au travail, à la maison et dans la collectivité, et d'obtenir le niveau d'études secondaire pour avoir la possibilité de poursuivre des études ou de bénéficier de meilleurs débouchés professionnels.

Il s'agit notamment de rendre la Province capable de répondre avec plus de souplesse, d'efficacité et d'efficience aux besoins des adultes ayant interrompu leurs études. Les programmes mis sur pied pour atteindre ces objectifs se répartissent en deux volets : les centres d'apprentissage pour adultes et les programmes communautaires d'alphabétisation des adultes. Les spécialistes de la direction ont offerts des services dans l'ensemble de la province.

Centres d'apprentissage pour adultes

Du 28 septembre au 18 octobre 2000, une série de cinq séances de consultation s'est déroulée avec des représentants des divisions scolaires, des centres d'apprentissage pour adultes, des programmes d'alphabétisation, des universités et des collèges du Manitoba. Ces séances devaient permettre de recueillir des commentaires et des réactions en vue de l'élaboration de nouvelles lignes directrices concernant les centres d'apprentissage pour adultes de la province. De novembre 2000 à janvier 2001, deux praticiens de l'éducation des adultes ont été détachés afin d'élaborer une nouvelle demande de financement, un cadre de responsabilisation et le *Guide de la bonne méthode à l'intention des centres d'apprentissage pour adultes*. En février 2001, un *Guide de la politique à l'intention des centres d'apprentissage pour adultes* a été publié. Ce guide donne une définition des centres d'apprentissage pour adultes, explique les processus de financement et les mesures de responsabilisation applicables aux centres pour l'année scolaire 2001-2002. En mars et avril 2001, cinq centres ont mis à l'essai le *Guide de la bonne méthode*.

Programmes communautaires d'alphabétisation des adultes

En 2000-2001, la Division de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation permanente a versé des subventions à 40 groupes communautaires (représentant les Autochtones, les groupes multiculturels, les Francophones et la population carcérale) dans les régions urbaines, rurales et du nord du Manitoba. Ces fonds ont permis à 2 431 personnes de participer à des activités d'alphabétisation. Les apprenants adultes ont atteint leurs objectifs : 17 % d'entre eux ont déclaré avoir trouvé un emploi, 10 % ont choisi de poursuivre leur formation et 56 % ont dit avoir atteint leurs objectifs personnels. Pas moins de 42 % des participants travaillaient tout en suivant un programme d'alphabétisation, ce qui leur a permis d'acquérir encore plus de compétences professionnelles. Le personnel de la direction a assuré la formation des groupes d'alphabétisation, des praticiens et des tuteurs bénévoles, en plus d'aider à la préparation et à l'acquisition du matériel didactique, de contribuer à l'évaluation des programmes et de coordonner les activités de sensibilisation et la constitution de réseaux. En 2000-2001, 363 praticiens et tuteurs bénévoles ont suivi 25 séances de formation offertes en divers endroits de la province. Le personnel a également vérifié régulièrement la qualité des programmes d'alphabétisation en effectuant des visites sur place et en évaluant le travail des éducateurs.

L'année 2000-2001 a également été marquée par la préparation d'un cours par correspondance et de trois cours accessibles sur Internet pour le perfectionnement professionnel des praticiens et des bénévoles. La direction a aussi aidé les praticiens et les bénévoles à intégrer l'info-alphabétisation aux programmes d'alphabétisation des adultes financés par la Province en donnant des ateliers de formation, en leur prêtant assistance et en accordant un soutien financier pour répondre aux besoins technologiques. Enfin, de concert avec d'autres services de l'emploi et de la formation professionnelle, le personnel a aidé le Pembina Valley Learning Centre dans son projet de recherche visant à réviser les stades d'alphabétisation et d'apprentissage du Manitoba de manière à atteindre les niveaux mentionnés dans l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes et dans le Projet de recherche sur les compétences fondamentales. De même, en novembre 2000 et en collaboration avec le Secrétariat national à l'alphabétisation et l'organisme Literacy Partners of Manitoba, la direction a consulté les intervenants du milieu de l'alphabétisation sur les différentes façons d'envisager l'avenir.

Une autre tâche fonctionnelle importante de la direction a consisté à aider le Secrétariat national à l'alphabétisation (SNA) à choisir les projets d'alphabétisation devant être inclus dans le programme fédéral

de subvention d'alphabétisation et à surveiller les projets en son nom. Les initiatives du SNA apportent un soutien capital au secteur de l'alphabétisation grâce aux fonds versés pour les projets pilotes, l'élaboration de programmes d'études, la recherche, la promotion et la sensibilisation, tout autant d'éléments qui ne sont pas appuyés financièrement par la Province. De même en 2000-2001, la Direction des programmes à l'intention des jeunes, en partenariat avec le SNA, s'est associée à Statistique Canada pour qu'un échantillon manitobain soit inclus dans l'enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes et dans le projet de recherche sur les compétences fondamentales de 2002; elle a également facilité un deuxième partenariat entre le SNA, Affaires autochtones et du Nord et la Direction générale de l'éducation des autochtones pour l'intégration d'un échantillon sur les autochtones en milieu urbain (Winnipeg).

La Direction de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation permanente a également pris part à des activités visant à sensibiliser la population à l'alphabétisation. Le personnel a participé à la préparation des conférences régionales des apprenants et des praticiens, qui comprenaient des ateliers. Par ailleurs, la direction a aidé le lieutenant-gouverneur à décerner la dixième médaille pour services rendus en matière d'alphabétisation. En outre, le personnel a prêté main-forte à des groupes subventionnés ou non par la Province, ainsi qu'à l'organisme Literacy Partners of Manitoba, afin de sensibiliser davantage les gens à des activités ou projets comme la Journée internationale de l'alphabétisation, une campagne de marketing social destinée à l'établissement d'un fonds de dotation pour l'alphabétisation, la ligne 1-800-LEARN et la Journée de l'alphabétisation familiale.

6 (c) Alphabétisation des adultes et éducation permanente

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	292,2	5,50	276,7	15,5	
Autres dépenses	91,3		92,2	(0,9)	
- Subventions	1 213,5		1 213,5	0,0	
Total des autres dépenses	1 304,8		1 305,7	(0,9)	

Programmes à l'intention des jeunes

La Direction des programmes à l'intention des jeunes a continué de conclure des accords de partenariat avec des employeurs et des localités de partout dans la province, afin de favoriser la création d'emplois et l'entrée sur le marché du travail des étudiants et des jeunes. En 2000-2001, les programmes à l'intention des jeunes ont contribué à augmenter les possibilités d'emploi offertes à plus de 16 000 étudiants et jeunes. L'accord de partenariat unique conclu avec le gouvernement fédéral, qui se rapporte au fonctionnement des centres d'emplois d'été pour les étudiants et les jeunes, continue d'être mis en œuvre à titre d'essai. D'autres formes de partenariat et de collaboration sont élaborées sur une base permanente.

La Direction des programmes à l'intention des jeunes est un membre actif du groupe de coordination de l'emploi des jeunes relevant du Forum des ministres du marché du travail (FMMT). Le groupe de coordination continue d'assurer la prestation de l'ensemble des projets multilatéraux ayant reçu l'appui des ministres, à savoir :

- les prix annuels remis aux employeurs de jeunes (avec le Conference Board du Canada);
- le portrait annuel de la situation des jeunes du Canada sur le marché du travail;
- Circuit Carrière;

- le document sur la façon de créer sa propre entreprise à l'intention des jeunes et des Canadiens;
- les produits du marché du travail d'envergure nationale et provinciale visant les jeunes.

En 2000-2001, la direction a poursuivi sa collaboration avec Industrie Canada, Développement des ressources humaines Canada et Jeunes entreprises dans le cadre du volet Projet d'emploi pour la jeunesse du Programme d'accès communautaire.

Le 17 janvier 2001, le portefeuille du ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle a été élargi pour inclure la jeunesse et c'est ainsi que le ministère a été rebaptisé ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse. En consultation avec le Secrétariat des politiques et le personnel du ministère, le ministre a élaboré un certain nombre d'initiatives nouvelles pour les jeunes. Ces initiatives seront mises en oeuvre au cours du prochain exercice.

Cette année encore, la direction a prêté son appui au Programme d'expérience pour les jeunes parrainé par le lieutenant-gouverneur, qui encourage les élèves du secondaire à améliorer leur rendement scolaire et à s'épanouir. Cette année, les meilleurs élèves iront à une conférence sur les jeunes, prévue à Ottawa, ou se rendront à Churchill avec la Gendarmerie royale du Canada.

De plus, le personnel de la direction a participé à l'organisation de divers salons des carrières, notamment ceux de Brandon et de Winnipeg.

Services d'emploi pour les étudiants et les jeunes

Ces services facilitent le placement des étudiants et des jeunes dans les secteurs public et privé. Ils comprennent aussi des services d'orientation de carrière fournis aux étudiants et aux jeunes qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail.

- Les services relevant du programme STEP prévoient l'attribution d'équivalents temps plein aux ministères afin de les encourager à embaucher des étudiants, ainsi qu'un service centralisé d'inscription et d'orientation à l'intention des étudiants qui cherchent un emploi d'été dans un ministère ou organisme du gouvernement provincial. Les étudiants et les jeunes sont également recommandés auprès d'employeurs du secteur privé qui participent à des programmes d'emploi du gouvernement provincial comme celui de l'Équipe verte. Le personnel fournit aussi des renseignements sur la recherche d'emploi aux particuliers et aux groupes.

- Les services relevant du programme STEP ont pris de l'expansion et englobent maintenant les emplois à temps partiel destinés aux étudiants de niveau postsecondaire offerts entre septembre et avril dans le cas des étudiants universitaires, et entre avril et la mi-juin dans le cas des étudiants des collèges. D'autres emplois à temps partiel ont été également créés pour les étudiants de niveau postsecondaire dans le cadre d'Options carrières à l'intention des étudiants handicapés.

- Les services relevant du programme STEP collaborent avec diverses écoles secondaires de Winnipeg, avec le secteur commercial et financier, avec le gouvernement et la Black Youth Helpline au Black Youth Internship Program qui, en plus de fournir un emploi d'été, propose une expérience professionnelle pendant l'année scolaire avec encadrement, des ateliers de sensibilisation culturelle et un apprentissage à partir de modèles.

- Les Centres d'emploi jeunesse du Manitoba aident les étudiants et les jeunes de Winnipeg et des localités rurales et du nord du Manitoba à se trouver un emploi d'été près de chez eux, en plus de fournir des renseignements sur la recherche d'emploi aux particuliers et aux groupes.

- Le Programme de bénévolat dans la fonction publique assure le placement de bénévoles dans des postes correspondant à leur choix de carrière au sein du gouvernement.

- Le programme Initiatives gouvernementales spéciales prévoit l'attribution d'équivalents temps plein et de crédits salariaux aux ministères afin qu'ils créent des postes destinés aux étudiants en vertu du programme Options carrières à l'intention des étudiants handicapés et du Programme d'échange avec le Québec. Un service de recrutement et d'orientation est également offert aux personnes qui occupent ces postes.

Sommaire des activités en 2000-2001

Programme STEP	
Nombre d'étudiants inscrits	6 121
Nombre d'étudiants placés (au gouvernement)	
dans des postes relevant du programme STEP	415
dans des postes inscrits au budget	611
Total	**1 026**
Programme STEP à temps partiel	
Nombre d'étudiants placés	**126**
Centres d'emploi jeunesse du Manitoba (47 Centres)	
Nombre d'étudiants et de jeunes inscrits	5 588
Nombre de personnes ayant obtenu de l'aide (recherche d'emploi, rédaction de c.v., mise en valeur des compétences)	19 890
Nombre d'étudiants et de jeunes placés	**9 084**
Programme de bénévolat dans la fonction publique	
Nombre de bénévoles placés	**10**
Initiatives gouvernementales spéciales	
Options carrières à l'intention des étudiants handicapés	
Postes approuvés	47
Étudiants placés	**47**
Échanges avec le Québec	
Postes approuvés	9
Étudiants placés	**9**
Nombre total d'étudiants et de jeunes employés	**10 302**

Alternance études-travail

- Il incombe au coordonnateur provincial des programmes d'alternance études-travail de promouvoir cette forme d'enseignement au niveau postsecondaire dans toute la province.

- Il organise des activités promotionnelles, tient une liste de programmes et produit un bulletin trimestriel sur les programmes d'alternance études-travail qui est distribué à quelque 1 500 particuliers et organismes.

- Plusieurs journées de perfectionnement professionnel à l'intention des spécialistes des programmes d'alternance études-travail sont planifiées et organisées.

- Enfin, le coordonnateur encourage le placement des étudiants dans des programmes d'alternance études-travail au sein du gouvernement, ce qui a permis le placement de 86 étudiants.

Programmes d'emplois pour les étudiants et les jeunes

Divers programmes offerts en collaboration avec des entreprises privées, des organismes à but non lucratif et des employeurs du secteur public ont pour objet de soutenir financièrement la création d'emplois d'été ou autres pour les étudiants et les jeunes.

- Le programme Lancement de carrières offre des primes d'encouragement aux employeurs qui proposent de nouveaux emplois d'été aux étudiants et aux jeunes sans emploi. Le volet Objectif carrière propose aux étudiants des emplois axés sur la carrière.

- Le programme Jeunesse ***info.travail*** offre des primes d'encouragement et des services de soutien à la formation à l'intention des jeunes qui participent au projet d'emploi pour la jeunesse du Programme d'accès communautaire, lequel résulte d'un partenariat avec Industrie Canada, Jeunes entreprises et DRHC.

- Le programme Les jeunes au service du Manitoba accorde des bourses d'études postsecondaires aux jeunes qui exécutent un travail communautaire pour des organismes à but non lucratif et des œuvres de charité dûment enregistrés.

- Le programme Mentorat en entreprise offre des primes d'encouragement aux entreprises qui créent à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire des emplois à temps partiel dans leur domaine de spécialisation.

- Le programme Partenaire des jeunes accorde des primes d'encouragement aux employeurs qui sont en mesure d'offrir des emplois de débutant aux nouveaux finissants et aux jeunes sans emploi dans leur domaine de spécialisation. Une aide financière est également accordée aux jeunes qui se lancent en affaires dans le cadre du volet Jeunes entrepreneurs.

- Le programme Équipe verte en milieu urbain prévoit des subventions pour les organismes à but non lucratif de Winnipeg qui proposent aux jeunes des emplois d'été enrichissants axés sur la carrière dans le cadre de divers projets de développement communautaire qui mettent en valeur les quartiers et forment de jeunes leaders.

- Le programme Équipe verte en milieu rural fournit les crédits salariaux et le soutien administratif nécessaires à l'embauche de jeunes de 16 à 24 ans habitant les régions rurales, dans le cadre d'un projet visant à améliorer les services offerts dans les parcs provinciaux. En vertu du volet MonVillage, des crédits salariaux et une aide au financement des immobilisations sont offerts à parité de frais aux municipalités rurales, afin de les aider à améliorer les parcs municipaux et à en assurer l'entretien.

- Les Services d'emploi et de formation à l'intention des jeunes Autochtones organisent et offrent des stages à l'intention des jeunes Autochtones. De plus, l'expert-conseil chargé de la formation des Autochtones favorise l'équité en matière d'emploi en recourant à divers moyens : recrutement d'Autochtones spécialisés, formation interculturelle, consultation et coordination de programmes, autres activités communautaires.

Projets de partenariats communautaires

Dans le cadre de ce programme (qui relevait jusqu'en janvier 2001 des Services de l'emploi et de la formation professionnelle), des contrats sont conclus avec des organismes communautaires à but non lucratif en vue de l'élaboration et de la prestation d'une foule d'activités visant à favoriser l'acquisition de compétences relatives à l'employabilité et les stages en milieu de travail, de façon à préparer les prestataires d'aide au revenu à intégrer le marché du travail.

Outre les stages, les activités peuvent comprendre une évaluation de l'employabilité, une formation préalable à l'emploi, une formation générale, une formation en alphabétisation, une formation axée sur des compétences particulières et une formation en milieu de travail.

Se prendre en main!

Se prendre en main! est un programme communautaire (qui relevait jusqu'en janvier 2001 des Services de l'emploi et de la formation professionnelle) qui aide les chefs de famille monoparentale prestataires d'aide au revenu à réussir leur intégration au marché du travail. Le programme leur donne l'occasion d'augmenter leur employabilité et leur aptitude au travail en proposant des services et des programmes visant à lever les obstacles à l'emploi d'ordre personnel, social, scolaire et professionnel.

Nouveaux débouchés Jeunesse (nouvelles possibilités d'emploi)

Ce programme (qui relevait jusqu'en janvier 2001 des Services de l'emploi et de la formation professionnelle) donne aux jeunes de 18 à 24 ans prestataires d'aide au revenu l'occasion de participer à des projets de formation et à des stages qui les aideront à se préparer à leur entrée sur le marché du travail. Dans le cadre de ce programme, des contrats sont conclus avec des organismes communautaires, des organismes à but non lucratif et des établissements d'enseignement privés pour permettre diverses formes d'intervention en matière de formation professionnelle et d'emploi, et pour répondre ainsi aux besoins des participants.

Parmi ces formes d'intervention mentionnons l'amélioration de la lecture, de l'écriture et de la formation générale, l'acquisition de compétences relatives à l'employabilité et la formation en cours d'emploi, les stages en milieu de travail, l'acquisition de compétences particulières et l'aide à la recherche d'emploi.

Partenaires pour des carrières

- *Partenaires pour des carrières* est offert conjointement par la Province du Manitoba (Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, et Affaires autochtones et du Nord Manitoba) et le gouvernement du Canada (Développement des ressources humaines Canada). Des représentants de chacun des ministères concernés font partie d'un comité de direction consultatif pour le programme.

- *Partenaires pour des carrières* offre aux finissants autochtones des possibilités d'emplois qui correspondent à leur formation, et cela à l'échelle de la province. Le placement est assuré en vertu de contrats de service avec deux organismes : Staffing Solutions au sein du Centre for Human Resource Development, à Winnipeg, et la Manitoba Association of Friendship Centres, qui sert les clients dans onze collectivités rurales et du nord du Manitoba. Un directeur général coordonne le travail des agents responsables de la prestation du programme, à partir de Winnipeg. Le bureau tient lieu de centre d'information qui offre aux Autochtones à la recherche d'un travail, aux intervenants et aux employeurs des renseignement sur les initiatives, les programmes et les organismes pour Autochtones dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'éducation.

- Le Programme en est à sa quatrième année d'existence. Jusqu'à maintenant, il a bénéficié à 4 713 demandeurs d'emploi et il a permis à 1 932 *particuliers* d'être jumelés avec des employeurs. Environ 60 % de l'ensemble des clients ont entre 16 et 29 ans (certains participants ont occupé plus d'un emploi, ce qui explique pourquoi le nombre de « postes vacants » pourvus est supérieur au nombre de « particuliers » ayant obtenu un emploi.

Sommaire des activités en 2000-2001

Lancement de carrières	
Employeurs ayant obtenu de l'aide	1 767
Postes approuvés	2 612
Étudiants et jeunes employés	**3 259**
Objectif Carrière	466
Programme Jeunesse ***Info.travail***	145
Étudiants à temps partiel	
Les jeunes au service du Manitoba - nombre d'étudiants placés	**192**
Mentorat en entreprise - nombre d'étudiants placés	**68**
Partenaire des jeunes	
Postes approuvés	119
Subventions du programme Jeunes entrepreneurs approuvées	40
Étudiants et jeunes employés	**159**
Équipe verte en milieu urbain	
Projets financés	343
Postes approuvés	684
Étudiants et jeunes employés	**830**
Équipe verte en milieu rural	
Projets financés (volet MonVillage)	250
Postes approuvés (volet MonVillage)	689
Étudiants et jeunes employés (volet MonVillage)	**706**
Partenaires pour des carrières - nombre de jeunes placés	**465**
Programmes de stages à l'intention des jeunes Autochtones - nombre de jeunes placés	16
Nombre total d'étudiants et de jeunes employés	**5 695**

En cette période de transition, les placements effectués dans le cadre des Projets de partenariats communautaires seront communiqués par les Services de l'emploi et de la formation professionnelle.

Faits saillants des activités coordonnées par la direction

- Les étudiants et les jeunes peuvent désormais s'inscrire en ligne au programme STEP pour connaître les possibilités d'emploi au gouvernement provincial, dans les organismes connexes et chez les employeurs du secteur privé qui proposent des emplois subventionnés par la province.

- Le 1er avril 2000, les taux se rapportant aux étudiants ont augmenté de 10 %.

- La Direction des programmes à l'intention des jeunes a négocié avec la Commission des étudiants pour engager deux coordonnateurs des jeunes au Manitoba. Ces coordonnateurs ont notamment participé à la conférence Partageons nos ressources 2000 et à celle sur les enfants touchés par la guerre.

- Le Programme d'expérience pour les jeunes, parrainé par le lieutenant-gouverneur, a pris de l'expansion et inclut désormais 22 écoles de Winnipeg et onze écoles en région rurale. Quatre cent quatre-vingt-neuf élèves se sont inscrits à ce programme.

- Les critères du programme Équipe verte en milieu urbain ont été modifiés pour refléter davantage les valeurs et les objectifs du programme Quartiers vivants. En conséquence, le nombre de jeunes du centre-ville engagés dans le cadre de ce programme a augmenté de 65 %.

6 (d) Programmes à l'intention des jeunes

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 406,3	118,73	1 359,2	47,1	
Autres dépenses					
- Lancement de carrières	517,0		441,7	75,3	
- Partenariats communautaires pour les jeunes	2 251,9		2 480,8	(228,9)	
- Partenaires pour des carrières	3 983,6		4 525,0	(541,4)	1
	364,2		400,0	(35,8)	
Total des autres dépenses	7 116,7		7 847,5	(730,8)	
Total des sommes récupérables	(3 770,7)		(4 412,5)	641,8	

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à l'annulation de postes approuvés et au nombre d'heures rapporté par les employés moins élevé que prévu initialement pour les programmes Équipe verte en milieu urbain et Équipe verte en milieu rural, ainsi qu'aux économies réalisées pour le programme Jeunes Entrepreneurs.*

Main-d'œuvre de l'an 2000

Le programme Main-d'œuvre de l'an 2000 a été institué en mai 1991 dans le but d'accroître la participation et les investissements du secteur privé dans la mise en valeur des ressources humaines et la formation en milieu de travail, et de s'assurer que la formation professionnelle tienne compte des priorités provinciales en matière de développement économique. En décembre 2000, la direction a été réorganisée et rebaptisée Main-d'oeuvre Manitoba. Elle est responsable de ce qui suit : les projets de planification généralisée des ressources humaines, les cours spéciaux à l'échelle provinciale, Éducation en milieu de travail Manitoba et la Section de l'information sur le marché du travail.

Dans le cadre de ces domaines d'activités, Main-d'œuvre Manitoba collabore avec l'industrie à l'évaluation des besoins en formation et à l'élaboration de stratégies à court terme et à long terme permettant d'obtenir une main-d'œuvre qualifiée et d'assurer ainsi une croissance économique soutenue dans la province.

Main-d'œuvre Manitoba cherche : à mettre l'accent sur la planification et la mise en valeur des ressources humaines dans les différents secteurs industriels, en privilégiant tout particulièrement les secteurs jugés essentiels à l'essor économique; à offrir des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel aux nouveaux travailleurs et à ceux déjà en place; à assumer la direction et à faire la promotion des nouveaux projets de formation professionnelle considérés essentiels à l'établissement d'une main-d'œuvre qualifiée au Manitoba; à encourager et à favoriser l'élaboration de nouveaux modèles de formation et de

modes de prestation de services novateurs en collaboration avec l'industrie et les organismes publics et privés dispensant une formation; et à promouvoir l'acquisition de compétences fondamentales en milieu de travail (lecture, écriture, calcul, communication orale, aptitudes à apprendre et à raisonner).

Par l'entremise de Main-d'œuvre Manitoba, le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse est également le principal responsable de la mise en œuvre du programme 5D - Formation dans les nouveaux secteurs en croissance, qui relève de l'Entente sur l'aménagement de Winnipeg (l'entente prend fin le 30 septembre 2001).

Sommaire des activités en 2000-2001	**Chiffres réels**
Nombre total d'employés visés	
Formation à grande échelle	6 802
Cours spéciaux à l'échelle de la province	1 775
Programme 5 D – Entente sur l'aménagement de Winnipeg	0
Éducation en milieu de travail Manitoba	335
Nombre total de projets de formation à grande échelle	**15**
Nombre total de cours spéciaux à l'échelle de la province	**17**
Nombre total de projets relevant du programme 5 D	**1**
Nombre total de programmes Éducation en milieu de travail Manitoba	**36**

Planification généralisée des ressources humaines

Les projets de mise en valeur des ressources humaines à grande échelle sont conçus de manière à augmenter le nombre d'employeurs qui investissent dans la formation. Des contrats de partenariat sont ainsi conclus avec des groupes d'employeurs et des associations industrielles afin d'encourager la planification des ressources humaines à long terme dans les divers secteurs économiques. L'accent est mis sur les ententes de planification des ressources humaines, les projets de formation jugés prioritaires par l'industrie et les études portant sur les ressources humaines.

Cette année, 6 802 employés ont suivi une formation pour la première fois ou l'ont poursuivie en vertu de 15 ententes sectorielles. Les comités de planification des ressources humaines se sont penchés principalement sur les secteurs jugés prioritaires que sont l'industrie aérospatiale, l'industrie des produits d'hygiène, la technologie de l'information, le secteur manufacturier, le tourisme, l'industrie du vêtement, l'industrie sidérurgique, l'industrie agro-alimentaire, les centres téléphoniques, l'industrie du film, l'industrie du camionnage, la construction et l'agriculture (y compris la production porcine).

Parmi les faits saillants des diverses initiatives, mentionnons : les programmes de formation professionnelle créés par l'industrie afin de mettre fin à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée dans les secteurs du camionnage, du vêtement, de la production porcine, de l'industrie du film et des métiers de la construction; les rapprochements effectués entre l'industrie et le milieu de l'éducation ainsi que l'élaboration, avec les établissements locaux, de nouveaux cours en vue d'établir des stratégies à long terme favorisant la mise en valeur de la main-d'œuvre dans l'industrie aérospatiale, l'industrie des produits d'hygiène, l'industrie agro-alimentaire et le secteur de l'environnement; la formation spécialisée donnée aux travailleurs actuels afin de les familiariser à la nouvelle technologie, aux méthodes administratives et au contrôle de la qualité, de façon à pouvoir répondre aux normes internationales.

Cette année, 49 % des activités de formation à grande échelle se rapportaient au secteur manufacturier ou à l'industrie productrice de biens, 33 % aux services commerciaux et communautaires, 9 % au transport et aux communications, 4 % à la construction, 5 % à l'agriculture et 0 % au secteur primaire et autres.

Cours spéciaux à l'échelle provinciale

Des cours spéciaux à l'échelle provinciale sont mis sur pied en vue de former la main-d'œuvre qualifiée dont l'industrie a besoin pour continuer à progresser et à innover. Dans le cadre d'un processus d'évaluation des besoins où la consultation avec l'industrie occupe une large part, on recense les besoins immédiats à combler en matière de formation en milieu de travail tout en prévoyant les besoins à venir. Des ateliers, des séminaires et des cours sont élaborés puis donnés par divers formateurs et conseillers des secteurs public et privé, choisis en fonction de leur expérience dans leur domaine et du type de formation qu'ils préconisent, lequel est fondé sur le rendement et orienté vers des résultats.

Des ateliers comme ceux qui portent sur la gestion du savoir et sur le perfectionnement en gestion pour l'industrie de l'environnement ont été créés en réponse aux tendances et aux préoccupations actuelles de l'industrie. Parmi les cours et initiatives privilégiant la qualité mentionnons : Quality 101 : Foundation for Organizational Effectiveness (la qualité comme fondement de l'efficacité organisationnelle); gestion des ressources humaines; quotient émotionnel; la conférence axée sur la qualité de 2000 et une série d'ateliers sur la formation des formateurs. L'accent mis de plus en plus sur la technologie s'est reflété dans des activités telles que la séance d'études intensive sur les communications techniques et la conférence portant sur le changement technologique.

Tous les cours spéciaux à l'échelle provinciale sont offerts en collaboration avec des associations industrielles comme l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada et le Manitoba Quality Network.

Cette année, 17 cours ont été mis sur pied pour assurer la formation de 1 775 participants.

Entente sur l'aménagement de Winnipeg

Main-d'œuvre Manitoba gère, au nom du gouvernement provincial, le programme 5D - Formation dans les nouveaux secteurs en croissance, qui relève de l'Entente sur l'aménagement de Winnipeg. Ce programme cherche à augmenter les possibilités de formation existant à Winnipeg dans les secteurs en croissance et les secteurs traditionnels, et à encourager les activités qui ont une incidence intersectorielle, raffermissent les liens entre l'industrie et le milieu de l'éducation, favorisent l'essor des marchés d'exportation et leur diversification, et mettent l'accent sur les applications de la technologie de l'information, la diffusion de la technologie et le perfectionnement des compétences dans les secteurs en croissance.

Pendant l'année, un comité formé de coordonnateurs de divers secteurs a mis sur pied un projet portant sur l'évaluation des besoins et sur une étude de marketing afin de faire connaître aux jeunes les possibilités de carrières.

Section de l'information sur le marché du travail

La Section de l'information sur le marché du travail a coordonné, établi et disséminé l'information dans ce domaine pour appuyer les services offerts par les entités administratives qui relèvent de la Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente. Elle a aussi fait des analyses du marché du travail à l'appui des programmes d'éducation et des activités d'élaboration de politiques. Ce domaine de responsabilité ne relève plus des Programmes de soutien au marché du travail depuis la réorganisation de la division.

Voici des exemples des activités qui ont été menées à bien au cours de l'exercice : production et collaboration à la production de documents imprimés et électroniques sur les carrières et le marché du travail comme *Les professions très en demande au Manitoba* et *Perspectives manitobaines*; analyses et exposés relatifs au marché du travail présentés régulièrement de façon interne, notamment l'analyse des

résultats de l'Enquête sur la population active qui est publiée tous les mois par Statistique Canada; accroissement de l'accès à l'information par l'établissement de partenariats et par le soutien accordé à divers projets tels que la stratégie d'information adoptée conjointement par le Manitoba et Développement des ressources humaines Canada, le site Web du ministère, le Réseau Info-Emploi Manitoba et les partenariats avec d'autres ministères.

Éducation en milieu de travail Manitoba

Les programmes d'alphabétisation en milieu de travail que financent les entreprises, les syndicats et le gouvernement provincial sont offerts sur place aux employés de façon à répondre aux besoins de compétences en lecture, en écriture, en calcul et en communication orale dans le milieu de travail. Depuis la réorganisation de la division, Éducation en milieu de travail Manitoba ne relève plus d'Alphabétisation des adultes au sein des Services de l'emploi et de la formation professionnelle.

Cette année, 36 programmes ont été offerts à 335 apprenants. De plus, 20 projets ont été parrainés par le Comité directeur d'Éducation en milieu de travail Manitoba avec la participation du Secrétariat national à l'alphabétisation. Ils ont mis l'accent sur ce qui suit : études relatives à l'alphabétisation par secteur, promotion et sensibilisation, élaboration de programmes d'études et formation des instructeurs en milieu de travail.

6 (e) Main-d'œuvre de l'an 2000

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	283,2	6,00	317,4	(34,2)	
Autres dépenses	78,4		79,2	(0,8)	
- Soutien à la formation	1 644,1		1 000,0	644,1	1
Total des autres dépenses	1 722,5		1 079,2	643,3	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû au financement de divers projets à grande échelle qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor et qui n'étaient pas prévus au budget.*

Centre Stevenson de formation technique en aéronautique

Le Centre Stevenson de formation technique en aéronautique conçoit et dispense une formation en aéronautique reconnue à l'échelle nationale, afin de remédier à la pénurie continuelle de main-d'oeuvre qualifiée dans l'industrie canadienne de l'aviation.

Il offre un certain nombre de programmes de formation pour répondre aux besoins de l'industrie aéronautique et aérospatiale locale et nationale en techniciens d'entretien d'aéronefs (TEA) qualifiés et licenciés. Chacun de ces programmes est agréé à l'échelle nationale par Transport Canada ou par le Conseil canadien de l'entretien des aéronefs, ce qui permet aux diplômés de faire reconnaître et de transférer leurs titres de compétence dans tout le pays et dans l'ensemble de l'industrie.

Font partie des clients du Centre : les particuliers qui se préparent en vue de travailler dans l'industrie aéronautique; les employés existants de cette industrie qui doivent suivre des cours de recyclage ou de perfectionnement, y compris une formation en apprentissage; les particuliers et les industries qui doivent

suivre une série de cours de courte durée offerts au Centre (p. ex., essais non destructifs, soudure et cours préparatoires aux études dans le domaine de l'aviation); et les élèves du secondaire qui suivent une formation technique en aéronautique dans le cadre de stages en milieu de travail ou de programmes d'alternance études-travail.

Parmi les principaux indicateurs de rendement mentionnés dans le plan d'exploitation multiannuel du Centre, mentionnons la formation de personnes qualifiées en mesure de répondre aux besoins du marché du travail à l'échelle locale et nationale ainsi que l'augmentation des inscriptions aux programmes, du nombre total de journées de formation et des revenus. Parmi les réalisations des dernières années, il faut souligner la hausse de 175 % du nombre d'inscriptions, la hausse de 500 % du nombre total de journées de formation, et la hausse de 360 % du total des revenus.

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS EN 2000-2001

Programme	Finissants
Techniciens d'entretien d'aéronefs (TEA)	
Niveau 1	26
Niveau 2	57
Niveau 3	38
Niveau 4	18
Cours de recyclage récurrents, TEA	41
Essais non destructifs	22
Soudage TIG	12
Entretien d'aéronefs – Niveau 1	30
Technique de réparation des structures d'aéronefs	30
Réglementation canadienne en aéronautique	35
Stage professionnel pour TEA	13
Formation dans l'industrie	10
TOTAL	332

6 (f) Centre Stevenson de formation technique en aéronautique

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	846,4	13,00	820,4	26,0	
Total des autres dépenses	715,7		631,1	84,6	

Direction de l'apprentissage

Réforme et expansion du système d'apprentissage

L'exercice 2000-2001 marque la troisième année de mise en oeuvre de la réforme et de l'expansion du système d'apprentissage au Manitoba, ce mouvement de réforme ayant découlé du rapport du Groupe de travail en apprentissage publié en 1997. Le Groupe de travail avait entrepris de vastes consultations auprès des intervenants du milieu (employeurs et employés) et auprès du public. Il a présenté 18 recommandations d'envergure portant sur l'accessibilité, des changements structurels, une souplesse accrue, l'expansion et la promotion du système, et un financement durable. En 2000-2001, la Direction de l'apprentissage et la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle ont pris d'importantes mesures en faveur de la réforme structurelle et de l'expansion du système d'apprentissage.

L'adoption de la nouvelle *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle,* qui est entrée en vigueur le 1er mai 1999, constitue l'un des éléments clefs de la réforme. La Loi reflète mieux l'industrie et répond davantage aux besoins spécialisés de l'économie manitobaine, tout en prévoyant, pour la Commission et le ministère, une plus grande responsabilité en matière de réglementation et d'orientation générale du système d'apprentissage.

Pour que le système devienne plus accessible aux apprentis et aux employeurs, il faut faire preuve d'innovation en introduisant un modèle de formation technique plus souple et en proposant des solutions de rechange au modèle traditionnel de financement fondé sur l'assurance-emploi. Pour une première fois en 1998-1999, des fonds provinciaux ont permis la prestation d'une formation technique qui n'était pas liée à l'assurance-emploi et des sommes ne cessent d'être consenties à cet égard. La Direction de l'apprentissage finance des cours de formation technique selon un horaire aménagé, notamment les fins de semaine et le soir mais aussi à la journée; ces cours sont destinés aux apprentis machinistes et aux apprentis techniciens en production de viande porcine.

L'amélioration du processus de planification est un autre aspect important de la réforme du système d'apprentissage. La direction continue d'appliquer le protocole d'entente qu'elle a conclu avec chacun des trois collèges communautaires du Manitoba. Ce mécanisme lui permet d'examiner en permanence les modes de prestation des cours de formation technique, et de trouver ainsi les formules appropriées et les endroits où la prestation de programmes répondrait le mieux aux besoins des apprentis. C'est le sous-ministre adjoint de la Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente qui préside au processus d'examen, avec la participation des chefs de service de la direction et des représentants des collèges communautaires.

Créée en mai 1999, la nouvelle Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle a reçu le mandat de prendre des règlements relatifs aux métiers d'apprentissage et de conseiller le ministre au sujet des besoins du marché du travail du Manitoba en main-d'oeuvre qualifiée. La Commission s'est lancée dans un projet ambitieux qui consiste à répondre aux nouvelles exigences en matière de politique et de réglementation découlant de la nouvelle Loi, et aux demandes en attente de l'industrie relativement à la désignation de nouveaux métiers et à la réglementation visant les métiers à reconnaissance professionnelle obligatoire. En procédant à la réforme du système d'apprentissage de façon méthodique, la Commission nous permettra de bénéficier d'un système proactif, accessible et innovateur.

Rôle de la Direction de l'apprentissage

La direction est responsable de l'administration de la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle,* du *Règlement sur l'apprentissage et la qualification professionnelle,* des droits exigibles, d'un processus d'appel et des programmes d'apprentissage prévus pour les 52 métiers désignés en vertu de règlements pris en application de la Loi. La direction veille à ce que soit donnée une formation professionnelle en milieu de travail reconnue et bien encadrée qui débouche sur l'obtention d'un certificat de

compagnon, tout en favorisant une augmentation de la productivité et l'essor économique de l'industrie concernée.

La Direction de l'apprentissage favorise la formation et la reconnaissance professionnelle conformément aux normes de l'industrie; coordonne l'information et la planification nécessaires à la désignation de nouveaux métiers; élabore les normes des métiers et les programmes d'études en collaboration avec l'industrie et d'autres systèmes de formation en apprentissage provinciaux et territoriaux; examine les demandes de reconnaissance des programmes de formation pour vérifier s'ils sont conformes aux normes de métiers désignés; aide les groupes sous-représentés à suivre une formation en apprentissage; conseille les particuliers sur des questions concernant les métiers ou la reconnaissance professionnelle; et assure d'autres services de soutien essentiels au bon déroulement des initiatives d'apprentissage.

Le directeur de l'Apprentissage assume la gestion de la Direction de l'apprentissage, agit comme secrétaire de la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle et est le coordonnateur principal des échanges interprovinciaux concernant les systèmes de formation en apprentissage au Canada. Le directeur établit des relations proactives avec l'industrie et représente le Manitoba au Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA), l'un des participants au Forum des ministres du marché du travail, et au Forum canadien sur l'apprentissage (FCA).

Pour atteindre ses objectifs, la Section des services sur place de la Direction de l'apprentissage reçoit les candidatures, enregistre les contrats d'apprentissage conclus entre les apprentis et les employeurs, surveille la formation pratique en milieu de travail, veille à la formation technique des apprentis en classe, à l'administration des examens et à l'obtention des certificats. En 2000-2001, 1 338 apprentis étaient nouvellement inscrits. À la fin de 2000-2001, 4 652 apprentis étaient inscrits dans le système de formation en apprentissage, une augmentation de 22 % par rapport à 1999-2000 et de 33 % par rapport à 1997-1998, soit l'année qui a précédé le début de la réforme.

La Section de la normalisation des programmes élabore, révise et approuve les portfolios d'apprentis, les programmes d'études, les tests et les examens. Elle supervise la contribution du Manitoba aux examens interprovinciaux, aux programmes d'études de base communs et aux analyses nationales des professions. La section compare aussi les contenus de cours pour la reconnaissance de programmes de formation technique autres que ceux de formation en apprentissage.

La Section des examens, de la reconnaissance des programmes et des métiers au secondaire examine les demandes de reconnaissance de programmes de formation provenant des écoles secondaires, des écoles professionnelles privées, des collèges communautaires, des syndicats et des associations, puis reconnaît ces programmes s'ils satisfont aux normes prévues pour les métiers désignés. Elle administre les examens relatifs aux métiers d'apprentissage désignés ainsi que les examens de qualification professionnelle à l'intention des personnes qui ont de l'expérience et qui veulent la faire reconnaître officiellement. En 2000-2001, 555 personnes ont reçu un certificat professionnel à la fin de leur formation d'apprenti et 223 personnes l'ont obtenu après avoir réussi un examen de qualification professionnelle.

La Direction de l'apprentissage participe au programme des normes interprovinciales (sceau rouge), qui touche 44 métiers à l'échelle nationale. Les provinces contribuent à la définition et à la mise à jour de ces normes par l'entremise du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage. Sur les 52 métiers désignés du Manitoba, 40 répondent aux normes du sceau rouge. Les certificats obtenus dans ces métiers sont donc reconnus dans l'ensemble des provinces et territoires participant au programme. La coordination du programme Sceau rouge et les activités interprovinciales de la direction sont assurées par la Section des examens, de la reconnaissance des programmes et des métiers au secondaire ainsi que par la Section de la normalisation des programmes.

La Section des politiques, de la coordination stratégique et de la promotion est responsable de l'élaboration des politiques et de la recherche touchant la législation, les règlements et les politiques en matière d'apprentissage, ainsi que le secteur des métiers sur le marché du travail. Elle prête son appui à la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle, aux comités consultatifs provinciaux des métiers et aux groupes de travail de l'industrie. Elle est chargée de promouvoir et de faire connaître l'apprentissage, d'appuyer les initiatives générales et d'assurer la liaison avec les autres directions d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse et les autres ministères pour ce qui est des politiques sociales et des politiques relatives à la formation, à l'économie et à l'éducation.

La Section des finances et de l'administration est responsable des services administratifs fournis à la direction, des systèmes financiers et des systèmes de soutien informatisés, ainsi que de la préparation des prévisions budgétaires annuelles et de l'information budgétaire.

Promotion de l'apprentissage auprès des jeunes

La Direction de l'apprentissage coordonne, en collaboration avec la Direction de la mise en œuvre des programmes, le programme Option métiers au secondaire (OMS), qui est en fait un type de formation en apprentissage prolongée et améliorée, qui intègre les études secondaires au milieu du travail. OMS propose un modèle de transition de l'école au travail qui encourage les jeunes à pratiquer un métier pendant leurs études secondaires et qui lie l'éducation à un futur emploi. Les élèves des écoles participantes reçoivent des crédits scolaires supplémentaires jusqu'à la fin de leurs cours et tirent profit de l'expérience de travail qu'ils ont acquise dans la poursuite de leur formation en apprentissage. OMS ouvre la porte à des possibilités de formation en apprentissage continue dans bien des métiers. En 2000-2001, la direction a permis à 92 élèves de participer à ce programme.

Apprentissage et Autochtones

En 2000-2001, la direction a élargi le champ de ses activités auprès de la communauté autochtone en commandant une étude financée conjointement avec la Association of Manitoba Chiefs (AMC) et destinée à fournir des recommandations en vue d'une stratégie d'apprentissage pour les Autochtones. Les experts-conseils tiendront compte des besoins des Métis, des Premières nations et des Inuit en ce qui concerne l'accès à l'apprentissage et le succès de la formation en apprentissage, et ils présenteront leur rapport en 2001-2002. En 2000-2001, la direction a également versé 67 824 $ de subventions à l'AMC pour qu'elle fasse la promotion de la formation en apprentissage auprès des Autochtones.

Le Projet d'apprentissage à l'intention des Autochtones (PAIA) est la réponse de la direction au manque d'ouvriers qualifiés au nord du Manitoba et au sein des communautés autochtones. Le PAIA est issu d'une modification aux règlements faite en 1996 et qui visait une reconnaissance professionnelle partielle dans trois métiers (menuisier, électricien d'installation et plombier). Il prévoit une formation de base pour assurer la réparation et l'entretien des bâtiments dans les collectivités éloignées. Au 31 mars 2001, le PAIA comptait 81 participants. Cependant, 454 apprentis autochtones étaient dans le système, y compris les apprentis du PAIA. Le projet fait actuellement l'objet d'une étude et, conformément aux dispositions qui le régissent, une recommandation décidera en novembre 2001 s'il doit être poursuivi.

Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle

La Commission, qui relève de la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle* et dont les membres sont nommés par le ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, est un organisme indépendant qui défend les intérêts de l'industrie et de la population. Elle nomme les membres des Comités consultatifs provinciaux des métiers (CCPM) et reçoit puis étudie leurs recommandations en ce qui concerne la réglementation, la formation dispensée, les examens et la reconnaissance professionnelle. La Direction de l'apprentissage apporte à la Commission et aux CCPM un soutien technique, administratif et financier. En 2000-2001, la Commission s'est réunie à neuf reprises.

La nouvelle *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle* est entrée en vigueur le 1er mai 1999 et délègue plus de responsabilités et d'autorité à la Commission en matière d'orientation générale de la politique et d'élaboration de la réglementation. Elle l'autorise aussi à conseiller le ministre au sujet des besoins du marché du travail du Manitoba en ce qui concerne les travailleurs qualifiés, à nommer les membres des CCPM, à proposer un mécanisme d'appel, et à élargir la représentation et les compétences des CCPM par rapport à ce que prévoyait la législation précédente.

En 2000-2001, la Commission a adopté un processus pour la désignation des nouveaux métiers, a organisé la remise annuelle des Prix d'excellence ainsi qu'une soirée d'information et d'orientation à l'intention des CCPM, a approuvé une politique générale de droits acquis, a modifié le plan de travail qu'elle partage avec la direction, a étudié la stratégie de formation du ministère ainsi que la position de la province relativement à l'Accord sur le commerce intérieur. En septembre 2000, elle a également soumis au ministre son premier rapport annuel, que l'on peut se procurer auprès de la direction. En 2000-2001, la Commission a nommé les membres des Comités consultatifs provinciaux des métiers, pour 25 des 52 métiers désignés.

Nouveaux métiers

En juillet 2000, le ministre a approuvé le règlement sur le métier d'opérateur de grue et de matériel de levage, suivi du règlement sur le métier de monteur de charpente métallique, en novembre, et du règlement sur le métier de technicien en production de viande porcine, en décembre. En mars 2001, il a approuvé le règlement sur le métier de compagnon-entretien d'aéronefs, qui remplace le règlement sur le métier de mécanicien d'aéronef. Le ministre autorise tous les règlements portant sur les métiers une fois que la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle a elle-même donné son approbation.

Comités consultatifs provinciaux des métiers

L'industrie établit les normes relatives à la formation et à la reconnaissance professionnelle des apprentis par l'entremise des Comités consultatifs provinciaux des métiers (CCPM). Les CCPM adressent à la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle des recommandations concernant la gamme de métiers, les normes de reconnaissance professionnelle ayant trait aux compétences et aux connaissances, les détails de la réglementation, les conditions d'admission, le contenu et la durée de la formation, le rapport entre le nombre de compagnons et le nombre d'apprentis, et les taux de rémunération des apprentis. Ils déterminent aussi le contenu des cours donnés en classe en élaborant les programmes d'études et en validant les examens. En 2000-2001, la Commission a nommé les membres de 25 CCPM et, au 31 mars 2001, ces comités s'étaient réunis 41 fois au total.

Enfin, la direction a animé 60 réunions de divers groupes de travail issus de l'industrie. Ces réunions ont permis de faciliter le processus de désignation pour des métiers en passe d'être reconnus (en particulier le métier de technicien en production de viande porcine), de contribuer à la conception d'une étude à l'échelle de l'industrie sur le métier de machiniste CNC (à laquelle participent des personnes représentant les métiers de machiniste, d'outilleur-ajusteur et de mouliste) et de donner des conseils sur les métiers pour lesquels aucun CCPM n'a été officiellement établi.

6 (g) Apprentissage

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	2 433,3	51,00	2 457,1	(23,8)	
Autres dépenses	1 031,4		688,9	342,5	1
- Soutien à la formation	1 193,0		2 545,5	(1 352,5)	2
Total des autres dépenses	2 224,4		3 234,4	(1 010,0)	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à l'augmentation des activités de la Direction en matière de communication, de marketing et de promotion, ainsi qu'à la radiation des droits de scolarité non recouvrés depuis 1998-1999.*

2. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à l'annulation de diverses classes en raison du nombre insuffisant d'apprentis inscrits et à l'annulation de places achetées dans les collèges en raison d'une baisse des inscriptions.*

Services de l'emploi et de la formation professionnelle

Programmes des Services de l'emploi et de la formation professionnelle

Les objectifs des Services de l'emploi et de la formation professionnelle sont les suivants : aider les Manitobains qui se heurtent à des obstacles nuisant à leur participation au marché du travail à obtenir un emploi durable en leur offrant une série de programmes et de services d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi; établir des partenariats avec la collectivité et avec les entreprises pour répondre aux besoins économiques et sociaux de la province.

Services de création directe d'emplois

Services de création directe d'emplois (Services régionaux et Contacts en milieu de travail)

Cette entité administrative assure la coordination, l'élaboration et le maintien de toute une gamme de programmes et de services d'emploi et de formation professionnelle afin de préparer les chômeurs du Manitoba au travail. Plus précisément, les Centres d'emploi collaborent avec les employeurs et les organisations communautaires pour offrir des possibilités de travail. Parmi les activités visant à aider les clients, mentionnons : l'évaluation de l'aptitude au travail et le counseling d'emploi; la formation préparatoire à l'emploi; le service de présentation et de placement; les placements en milieu professionnel avec aide salariale; la formation professionnelle; l'amélioration du degré d'alphabétisation et l'aide au travail indépendant. Des fonds sont également prévus pour les programmes d'éducation permanente, en particulier pour les programmes scolaires offerts en soirée, de façon à répondre aux besoins pressants des adultes des régions rurales et du nord de la province en matière d'éducation et de préparation à l'emploi.

Partenariats

Carrières nouvelles dans le Nord

Carrières nouvelles dans le Nord s'associe à des employeurs, à des organismes communautaires, au gouvernement fédéral et à des administrations municipales pour appuyer les projets de formation axés sur les compétences qui répondent à divers besoins propres aux collectivités du nord du Manitoba, en participant à leur conception et à leur élaboration, en assurant la formation et en accordant un soutien financier.

Projets de partenariats communautaires

Dans le cadre de ce programme, des contrats sont conclus avec des organismes communautaires à but non lucratif en vue de l'élaboration et de la prestation de diverses activités visant à favoriser l'acquisition de compétences relatives à l'employabilité et les stages en milieu de travail, et à préparer l'intégration des prestataires d'aide au revenu sur le marché du travail. Les organismes peuvent ainsi proposer ce qui suit : une évaluation de l'employabilité, une formation préalable à l'emploi, une formation générale, une formation en alphabétisation, une formation axée sur des compétences particulières, une formation en milieu de travail ainsi que des stages.

Projets communautaires d'amélioration de l'aptitude au travail

En vertu du programme, des fonds sont accordés aux organismes communautaires et à but non lucratif pour qu'ils gèrent des projets de formation professionnelle et d'emploi à l'intention des prestataires d'aide au revenu atteints d'une incapacité. Les activités prévues sont notamment les suivantes : apprentissage de l'autonomie fonctionnelle, préparation à l'emploi et expérience de travail débouchant sur un emploi.

Formation personnalisée axée sur le marché du travail

Le Programme de formation personnalisée axée sur le marché du travail permet d'obtenir la formation professionnelle particulière requise pour occuper des emplois en forte demande ou des emplois pour lesquels il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée. La formation proposée doit comprendre une formation en milieu de travail auprès d'un employeur participant qui offre des possibilités d'emploi. Le programme doit déboucher sur des emplois et les formateurs ont la responsabilité d'aider les finissants à trouver un travail à la fin de leur formation.

Partenaires pour l'emploi

Partenaires pour l'emploi s'associe à des employeurs manitobains et à des prestataires de services de formation en milieu communautaire pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une formation en milieu de travail qui est axée sur les besoins de l'employeur et qui permet aux prestataires d'aide au revenu d'acquérir des compétences et d'obtenir un emploi. Les activités liées au programme peuvent comprendre une formation préalable à l'emploi, une formation visant l'acquisition de compétences professionnelles particulières et une formation (pratique) en milieu de travail.

Subventions salariales

Les subventions salariales aident les Manitobains au chômage à obtenir un emploi durable en leur proposant une expérience de travail. Elles peuvent permettre aux sans-emploi d'acquérir une expérience leur assurant un emploi à long terme. Parmi les activités liées au programme mentionnons les services d'orientation et de présélection, pour jumeler employeurs et employés; le travail à l'essai, pour vérifier si le jumelage convient avant de faire une promesse d'embauche; et les subventions salariales comme telles, pour éponger les coûts associés à la formation et à l'embauche de nouveaux employés.

Programme d'emploi – prestations nationales pour enfants

Ce programme donne l'occasion aux parents à faible revenu ou prestataires d'aide au revenu de participer à des programmes de formation et d'emploi qui les aideront à obtenir et à garder un emploi ou à progresser sur le marché du travail.

Promotion de l'autonomie

Projets pilotes novateurs

Les projets pilotes novateurs aident les organisations à élaborer des programmes et à mettre à l'essai de nouveaux modèles de prestation de services visant à aider les bénéficiaires de l'aide au revenu à réintégrer le marché du travail et à acquérir une indépendance financière.

Nouveaux débouchés Jeunesse (nouvelles possibilités d'emploi)

Ce programme donne aux jeunes de 18 à 24 ans prestataires d'aide au revenu l'occasion de participer à des projets de formation et à des stages qui les aideront à préparer leur entrée sur le marché du travail. Dans le cadre de ce programme, des contrats sont conclus avec des organismes communautaires à but non lucratif et des organismes de formation privés. Les services offerts aux clients sont notamment les suivants : préparation à l'emploi, perfectionnement personnel, rattrapage scolaire, acquisition de compétences particulières, expérience de travail, aide à la recherche d'emploi et promotion directe auprès des employeurs.

Se prendre en main!

Le programme encourage les partenariats entre les gouvernements, les entreprises, les fournisseurs de services et le secteur bénévole. Il vise à accélérer l'intégration au marché du travail des prestataires d'aide au revenu qui sont « prêts à occuper un emploi ».

RÉSULTATS OBTENUS EN DATE DU 31 MARS 2001

	Clients servis en 2000-2001. Chiffres réels		
	Reports 1999-2000	Nouveaux clients 2000-2001	Total de clients 2000-2001
Services de création directe d'emplois			
Services de création directe d'emplois (Services régionaux)	546	3 243	3 789
Services de création directe d'emplois (Contacts en milieu de travail)	56	144	200
Total - Services de création directe d'emplois	**602**	**3 387**	**3 989**
Partenariats			
Projets de partenariats communautaires	123	406	529
Projets communautaires d'amélioration de l'aptitude au travail	25	96	121
Formation personnalisée axée sur le marché du travail	14	46	60
Partenaires pour l'emploi	91	103	194
Carrières nouvelles dans le Nord	51	145	196
Subventions salariales	75	149	224
Prestations nationales pour enfants	208	513	721
Total - Partenariats	**587**	**1 458**	**2 045**
Promotion de l'autonomie			
Projets pilotes novateurs	77	94	171
Nouveaux débouchés jeunesse	178	393	571
Se prendre en main!	310	456	766
Total – Promotion de l'autonomie	565	943	1 508
Total général	**1 754**	**5 788**	**7 542**

RÉSULTATS OBTENUS EN DATE DU 31 MARS 2001

	Nombre d'abandons en 2000-2001	**Nombre de clients embauchés ou poursuivant leur formation en 2000-2001**	
	Nombre	**Nombre**	**%**
Tous les programmes des SEFP	4 698	2 696	57

* Les SEFP ont adopté un nouveau système de suivi des clients et, pour des raisons techniques, ne sont pas actuellement en mesure de clore les dossiers de façon officielle ni de déterminer les résultats de façon exacte lorsque les clients trouvent un emploi ou au bout de 90 jours (comme nous l'avons fait dans le passé). Aussi, il se peut que les résultats soient inférieurs à la réalité.

6 (h) Services de l'emploi et de la formation professionnelle

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	3 947,0	78,00	3 653,6	293,4	
Autres dépenses	2 105,8		1 952,7	153,1	
- Soutien à la formation	3 940,3		4 361,6	(421,3)	1
- Promotion de l'autonomie	2 576,4		3 351,6	(775,2)	2
Total des autres dépenses	8 622,5		9 665,9	(1 043,4)	
Total des sommes récupérables	(195,1)		(600,0)	404,9	3

1. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à une diminution du soutien financier (fondé sur les besoins) accordé aux prestataires de l'aide au revenu par l'intermédiaire des Services régionaux, à la réduction des activités dans le cadre du Programme de subventions salariales et de la Prestation nationale pour enfants. La sous-utilisation est compensée en partie par une demande de participation aux programmes plus élevée en raison des partenariats plus nombreux établis pour des programmes semblables dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail.*

2. *La sous-utilisation des crédits est due à une réduction des activités et à une baisse du nombre de demandes d'aide financière pour les Projets pilotes novateurs ainsi qu'à une diminution des coûts liés au projet Nouveaux débouchés Jeunesse.*

3. *La diminution des sommes récupérables est due à un ralentissement des activités et, par conséquent, à un nombre moins élevé de demandes de subventions salariales de la part des employeurs.*

Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail

Les objectifs des programmes prévus dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail sont les suivants : améliorer les services à la clientèle et réduire les chevauchements en offrant un ensemble cohérent et parfaitement intégré de programmes de formation professionnelle et de services d'emploi pour les Manitobains sans emploi; ouvrir l'accès à des programmes de formation professionnelle et à des services d'emploi adaptés aux besoins des employeurs et des collectivités, compte tenu de l'évolution de l'économie, et établir des liens avec ces programmes et services; encourager une participation locale à la planification et à la mise en œuvre de services et de programmes en collaboration avec les collectivités et les employeurs; encourager l'autonomie et l'engagement personnel des Manitobains pour qu'ils assurent leur indépendance par la voie d'un emploi durable.

Prestations d'emploi

Les prestations d'emploi sont accordées aux personnes qui ont le droit de travailler au Canada et qui touchent actuellement des prestations d'assurance-emploi, qui en ont reçues au cours des trois dernières années ou qui ont touché des prestations de maternité ou de paternité au cours des cinq dernières années.

Partenariats en matière d'emploi

Les partenariats en matière d'emploi créent des emplois durables dans les communautés locales et de véritables débouchés professionnels pour les Manitobains au chômage. Le programme fait appel aux employeurs et à d'autres partenaires communautaires pour multiplier les efforts et les ressources et créer ainsi des projets qui débouchent sur des emplois. Grâce à ces partenariats, les sans-emploi acquièrent une expérience de travail qui peut mener à un emploi à long terme. Les participants peuvent ainsi bénéficier d'une formation axée sur l'acquisition de compétences professionnelles particulières, d'une formation pratique en milieu de travail et d'une formation en classe.

Étudiants payants / Prêts et subventions

Le programme Étudiants payants fournit une aide financière aux Manitobains sans emploi pour leur permettre d'acquérir toute une gamme de compétences en vue de retourner au travail dès que possible et de façon durable. Les conseillers des centres d'emploi déterminent si l'aide financière est recommandée et négocient avec les clients le montant et la nature de l'aide en fonction des besoins de chacun. Les participants au programme doivent élaborer et présenter un plan de retour au travail réaliste qui fait état du besoin d'aide et de formation. Ils sont tous tenus de partager les frais de formation.

Aide au travail indépendant

L'aide au travail indépendant est destinée aux personnes admissibles qui désirent créer leur propre emploi en se lançant dans les affaires. Le programme est administré par des commanditaires locaux qui doivent : évaluer le projet d'entreprise de chaque personne; déterminer si la personne en question est bonne candidate; guider l'élaboration et la mise en oeuvre du plan d'entreprise; donner des conseils et un soutien; et au besoin, diriger le participant vers d'autres services. Les candidats doivent être prêts à fournir de l'argent, du travail ou du matériel pour lancer leur entreprise.

Subventions salariales

Le programme de subventions salariales aide les Manitobains sans emploi à trouver un emploi durable au moyen d'expériences de travail. Il peut ainsi les aider à acquérir une expérience en milieu de travail pouvant déboucher sur un emploi à long terme.

Mesures provinciales

Des mesures provinciales sont prévues pour tous les Manitobains, y compris les prestataires de l'assurance-emploi, les bénéficiaires de l'aide au revenu et les personnes qui sont menacées par le chômage.

Services d'aide à l'emploi

C'est sous forme de services divers pouvant être adaptés aux besoins particuliers des individus ou des communautés locales que les Services d'aide à l'emploi aident les Manitobains sans travail à se préparer pour des emplois, à les trouver et à les conserver. Les services peuvent provenir de diverses organisations qui se consacrent à la prestation de certains ou de l'ensemble des services suivants : élaboration de plans de retour au travail; gestion de cas; counseling d'emploi; information sur le marché du travail selon la formule du libre-service; aide à la recherche d'emploi; clubs de recherche d'emploi; service de présentation et de placement; services de diagnostic et d'évaluation; accès indirect à d'autres services.

Partenariats du marché du travail

Les partenariats du marché du travail incitent les collectivités et les employeurs à répondre aux besoins de développement économique et aux besoins à long terme en matière d'emploi en misant sur les capacités et sur les points forts des populations locales. Le programme appuie les groupes d'employeurs et d'employés, les associations sectorielles et d'autres partenaires communautaires dans leurs activités de développement et d'adaptation de la main-d'oeuvre, et de planification des ressources humaines. Dans le cadre de ce programme, les activités peuvent notamment être les suivantes : activités d'adaptation de la main-d'oeuvre pour faciliter l'embauche des travailleurs menacés de perdre leur emploi; planification du perfectionnement de la main-d'oeuvre pour soutenir le développement économique local; recherche et promotion de nouveaux programmes et services; coordination et analyse des possibilités d'emploi locales; suivi et évaluation du marché du travail et des interventions communautaires.

Recherche et innovation

Les projets de recherche et d'innovation visent à trouver de nouvelles et de meilleures façons d'aider les gens à se préparer pour des emplois durables, à les obtenir et à les conserver. Les résultats de ces projets peuvent aider à formuler de nouvelles politiques et à établir de nouveaux programmes et services (et à revoir ceux qui sont en place) destinés à utiliser les ressources plus efficacement.

Service national de placement

Le Service national de placement s'adresse à l'ensemble de la population manitobaine.

Détermination des besoins en services et counseling d'emploi

Les Centres d'emploi déterminent les besoins des particuliers en matière de services et de soutien temporaire du revenu, et ils orientent les gens vers les services nécessaires. Les participants remplissent parfois un questionnaire pour qu'on puisse évaluer leur aptitude à l'emploi. Le personnel peut décider de l'admissibilité des participants à l'assurance-emploi et orienter ceux qui sont employables vers les ressources qui les aideront dans leur recherche d'emploi, et ceux qui ne le sont pas vers des services de counseling d'emploi.

Le counseling d'emploi offert par les Centres d'emploi consiste notamment en une évaluation approfondie des obstacles à l'emploi, des compétences et des points forts, et en l'élaboration d'un plan de retour au travail sur lequel les parties se sont entendues. Les conseillers négocient, avec le client, le montant de l'aide financière puis font un suivi afin d'évaluer les résultats ou de réexaminer le plan.

Service de placement

Ce service prévoit l'échange de renseignements sur les possibilités d'emploi et de formation, et permettent ainsi aux sans-emploi du Manitoba de s'informer sur les postes vacants tout en aidant les employeurs à engager des personnes qualifiées. L'information est recueillie en permanence et mise à jour quotidiennement. Elle existe sous forme électronique et imprimée, et est notamment accessible selon la formule du self-service aux guichets emplois, sur Internet, à Can Work Net et au Service de placement électronique.

Information sur le marché du travail

Le programme permet la collecte, l'analyse, la production et la diffusion de l'information relative aux tendances et aux conditions du marché du travail à l'échelle locale, provinciale et nationale. Cette information vise à aider les sans-emploi dans leur quête d'un travail, les travailleurs dans leurs activités de perfectionnement professionnel et les employeurs, étudiants, gouvernements et fournisseurs de services

dans leurs décisions. Ce sont essentiellement les services d'information sur le marché du travail des gouvernements fédéral et provinciaux qui s'occupent de recueillir les données; cependant, le personnel des Centres d'emploi peut aussi recueillir l'information locale. Ces renseignements sont ensuite diffusés sous forme électronique et imprimée.

Activités des Programmes découlant de l'Entente sur le développement du marché du travail

	Clients servis en 2000-2001		
	Chiffres réels		
Programme*	**Reports 1999-2000**	**Nouveaux clients 2000-2001**	**Total de clients 2000-2001**
PRESTATIONS D'EMPLOI			
Partenariats en matière d'emploi	358	824	1 182
Acquisition de compétences (*inclut l'apprentissage*)	2 731	5 840	8 571
Aide au travail indépendant	216	492	708
Subventions salariales	219	903	1 122
Total Prestations	**3 524**	**8 059**	**11 583**
MESURES PROVINCIALES			
Services d'aide à l'emploi	1 114	9 620	10 734
Partenariats du marché du travail**	0	0	0
Recherche et innovation**	0	0	0
Total Mesures	**1 114**	**9 620**	**10 734**
Total général	**4 638**	**17 679**	**22 317**
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT			
Nombre total de dossiers créés***	S/O	34 995	34 995
Service de placement et offres d'emploi	S/O	17 864	17 864
Information sur le marché du travail	S/O	S/O	S/O

* Un nouveau système d'information sur la clientèle a été adopté et les renseignements sont maintenant établis d'une façon différente. Selon l'ancien système, les clients qui participaient à un programme de deux ans figuraient dans les données des deux années; le nouveau système ne prévoit leur inscription que la première année de participation.

** Les clients ne sont pas directement servis dans le cadre de ces programmes.

*** Le nouveau système SEFP/GCI (gestion de cas intégrée) reflète les situations individuelles alors que, selon l'ancien système, les clients qui recevaient à la fois une évaluation des besoins et une entrevue pour des services de counseling étaient comptés deux fois.

Entente sur le développement du marché du travail - Résultats

	Objectifs visés 2000-2001	Résultats 2000-2001 au 28 février 2001
Nombre de retours au travail	11 000	12 780
Prestations non versées par l'AE	25 500 000 $	25 531 900 $

6 (j) Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	5 640,4	118,00	5 324,5	315,9	1
Autres dépenses	580,2		580,5	(0,3)	
- Soutien à la formation	49 771,0		49 867,0	(96,0)	
Total des autres dépenses	50 351,2		50 447,5	(96,3)	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à l'augmentation générale des salaires qui n'a pas été prévue au budget et au fait que cinq postes ont été pourvus en raison du détachement de certaines personnes au projet de gestion de cas intégrée et de façon à maintenir au mieux les programmes et les services de soutien aux clients.*

Subventions en capital destinées aux divisions scolaires

Les subventions en capital sont prévues pour couvrir les dépenses en capital des divisions scolaires. Le rapport annuel de la Commission des finances des écoles publiques fournit des renseignements supplémentaires sur les subventions.

8 Subventions en capital destinées aux divisions scolaires
8 (a) Divisions scolaires

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Divisions scolaires	25 538,4		25 234,9	303,5	1

1. *Le dépassement des crédits est dû au remboursement accru de la dette en raison d'emprunts plus importants que prévu contractés en 1999-2000 sous forme de débentures.*

Amortissement des immobilisations

Le budget sert à tenir compte de l'amortissement des biens en immobilisations.

9 Amortissement des immobilisations

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	1 761,7		1 814,3	(52,6)	

Le montant de l'amortissement accordé à l'Enseignement postsecondaire figure à la page 105.

Enseignement postsecondaire

Administration et finances

La Division de l'administration et des finances représente la haute direction et elle est responsable de la planification et de la gestion de la politique et des programmes du ministère. Le soutien administratif est fourni par le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse dans les domaines des ressources humaines, des finances et de l'administration, de la gestion de l'information, de la recherche et de la planification, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.

Cabinets des ministres et bureau du sous-ministre

Ce poste budgétaire prévoit une rémunération supplémentaire à laquelle ont droit les personnes nommées au Conseil exécutif.

Les Cabinets des ministres et le bureau du sous-ministre prennent les décisions nécessaires pour permettre aux systèmes d'éducation du Manitoba d'offrir de manière équitable des programmes d'éducation et de formation professionnelle de haute qualité, ainsi que des services de soutien. Ils prennent également les décisions administratives nécessaires pour que les ministères assurent une coordination efficace et une utilisation judicieuse des ressources humaines et financières.

Les salaires et les coûts de fonctionnement figurent sous la rubrique de l'Aide aux étudiants - 7 g).

Conseil de l'enseignement postsecondaire

Le Conseil de l'enseignement postsecondaire est chargé d'accorder des ressources financières aux universités et aux collèges communautaires publics du Manitoba. Il aide également les établissements à élaborer des programmes faits sur mesure pour répondre aux besoins des adultes manitobains et du marché du travail de la province en matière d'éducation, d'acquisition ou de perfectionnement des compétences et de formation professionnelle. Tous les détails relatifs aux activités du Conseil sont mentionnés dans son rapport annuel.

7 (a) Conseil de l'enseignement postsecondaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	506,6	11,00	633,3	(126,7)	1
Total des autres dépenses	230,7		229,9	0,8	

1. *La sous-utilisation est principalement due aux postes vacants et aux recettes provenant du détachment de personnel.*

7 (b) Subventions aux collèges communautaires

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	231 169,0		231 169,0		

7 (c) Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	1 031,3		1 031,3		

7 (d) Subventions aux collèges communautaires

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Subventions de fonctionnement	64 156,9		64 156,9		
- Interuniversités Nord	822,1		822,1		
Total des autres dépenses	64 979,0		64 979,0		

Initiative d'expansion des collèges

L'Initiative d'expansion des collèges appuie les collèges communautaires du Manitoba dont les collèges Assiniboine, Keewatin et Red River ainsi que l'École technique et professionelle. Les autres principaux intervenants sont notamment les universités et les écoles secondaires, le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement postsecondaire, le gouvernement et le public.

L'Initiative aide les établissements et leurs conseils d'administration à dresser des plans d'expansion pluriannuels qui énoncent les futurs programmes. Elle permettra de faire en sorte que ces plans correspondent aux priorités des collèges, aux besoins du marché du travail manitobain et aux besoins des étudiants qui viennent des diverses régions de la province. Les responsables de l'Initiative travaillent en étroite collaboration avec le Conseil de l'enseignement postsecondaire (CEP) et soumettent toutes les propositions des collèges à l'approbation du Conseil.

En 2000-2001, l'Initiative a permis d'investir 5,1 millions de dollars dans le réseau des collèges. Cet investissement a eu pour résultat la création de nouveaux programmes et de programmes élargis qui répondent aux besoins du marché du travail. Pour chaque investissement, les responsables veillent à ce que l'Initiative permette d'atteindre certains des objectifs suivants : répondre aux besoins du marché du

travail; prêter attention aux besoins des groupes sous-représentés; améliorer le taux de participation des jeunes; améliorer les résultats des étudiants; inciter les collèges à être plus efficaces et, enfin, favoriser les programmes en milieu de travail.

7 (e) Initiative d'expansion des collèges communautaires

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	181,0	3,00	188,0	(7,0)	
Autres dépenses	63,4		56,0	7,4	
- Subventions	4 856,0		4 856,0		
Total des autres dépenses	4 919,4		4 912,0	7,4	

Programmes Accès

Les programmes Accès proposent des possibilités de formation postsecondaire aux Manitobains qui appartiennent à des groupes sous-représentés. Ils facilitent ainsi l'accès de ces personnes aux établissement publics de niveau postsecondaire et améliorent leurs chances de réussir.

La fonction principale du ministère à cet égard consiste à assurer la coordination et le soutien administratif des programmes et services offerts par l'Université du Manitoba, l'Université de Brandon, l'Université de Winnipeg, le Red River College et le Keewatin Community College, et à fournir une aide financière à certains des étudiants inscrits à ces programmes.

Les programmes Accès ont permis de verser une aide financière à cinq établissements postsecondaires et à leurs étudiants pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes qui, pendant longtemps, se sont heurtées à des obstacles pour accéder à l'éducation postsecondaire. En 2000-2001, les inscriptions s'élevaient à 1 036. Les responsables s'attendent à ce que 90 % des finissants trouvent un emploi ou poursuivent leur formation et à ce que 99 % des finissants qui occupent un emploi travaillent dans leur domaine d'études. Les étudiants inscrits aux 12 programmes Accès sont des Autochtones (70 %), des femmes (83 %), des chefs de famille monoparentale (32 %) et des immigrants ou des personnes faisant partie d'une minorité visible (7 %). En 2000-2001, la Province a affecté 6,5 millions de dollars à ces programmes.

7 (f) Programmes Accès

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	6 784,4		6 609,7	174,7	

Programme d'aide aux étudiants du Manitoba

La Section de l'aide aux étudiants a pour rôle de fournir, dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et du Programme d'aide aux étudiants du Manitoba (PAEM), une aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire dont la situation financière nuit à la poursuite des études de leur choix.

Le PAEM tient compte des besoins des étudiants et il est conçu pour augmenter et non pas remplacer les ressources qui sont à leur disposition. L'aide accordée est fondée sur une évaluation des besoins financiers, qui établit une comparaison entre les frais d'études admissibles de l'étudiant et les ressources dont il dispose. On estime que le coût des études postsecondaires doit être assumé en premier lieu par les étudiants et leur famille immédiate.

Les étudiants peuvent obtenir jusqu'à 275 $ par semaine en vertu d'une entente de partage des coûts conclue entre les gouvernements fédéral et provincial, dans une proportion de 60-40. Le montant maximal accordé en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) est de 165 $ par semaine d'études, et le montant maximal accordé en vertu du Programme de prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba (PPEGM) est de 110 $ par semaine d'études. Les étudiants dont les besoins dépassent la somme de ces deux montants peuvent être admissibles à une aide financière non remboursable d'un montant maximal de 40 $ par semaine, en vertu du Programme manitobain d'aide financière aux études. Au total, les étudiants admissibles peuvent recevoir jusqu'à 315 $ par semaine d'études. Une seule évaluation des besoins financiers permet de déterminer les montants accordés en vertu du PCPE et du PPEGM. Les étudiants peuvent ainsi se faire une idée exacte de leur situation financière dès le début des cours s'ils ont soumis leur demande dûment remplie suffisamment tôt.

La Section de l'aide aux étudiants administre également les Bourses canadiennes du millénaire qui sont accordées aux étudiants manitobains de niveau postsecondaire au nom de la Fondation canadienne des bourses du millénaire (FCBM). Le gouvernement fédéral a créé la FCBM en 1998, en réponse à l'augmentation de l'endettement étudiant et du nombre de prêts impayés. La part de ce fonds de 2,5 milliards de dollars qui revient au Manitoba est calculée en fonction de sa population et s'établit à 11 millions de dollars par année, pour les dix prochaines années. L'aide financière ainsi accordée est versée aux bénéficiaires du PAEM dont les besoins sont les plus grands à l'issue de l'évaluation, qui ont terminé avec succès au moins une année d'études postsecondaires et qui suivent un programme de premier cycle au Canada. Pour l'année d'études 2000-2001, environ 3 000 étudiants manitobains ont reçu une bourse dont le montant variait de 1 000 à 4 500 $ par personne. Ces bourses ont servi à réduire les dettes des étudiants.

En mai 2000, le gouvernement provincial a annoncé un nouveau Programme de bourses d'études du Manitoba représentant 5,9 millions de dollars et entrant en vigueur pour l'année d'études 2000-2001. L'objectif de ce programme est de rendre les études postsecondaires plus accessibles et plus abordables pour les étudiants de la province. Les bourses aideront tous les étudiants qui poursuivent des études au Canada, notamment ceux qui sont inscrits en première année et ceux qui sont inscrits à des programmes d'études supérieures, car ils ne sont pas admissibles aux bourses de la FCBM. Pour 2000-2001, on prévoit qu'environ 2 600 étudiants bénéficieront d'une telle bourse, représentant en moyenne 2 300 $. Ensemble, les Bourses canadiennes du millénaire et les bourses du Manitoba ont permis de limiter l'endettement des étudiants à environ 6 000 $ pour l'année d'études 2000-2001.

La Section de l'aide aux étudiants (SAE) administre également des programmes d'assistance spéciale, comme les bourses d'études des programmes Accès et la bourse Prince de Galles et Princesse Anne à l'intention des Autochtones. Elle administre aussi les programmes de Subventions canadiennes pour études : ainsi, les étudiants handicapés peuvent recevoir jusqu'à 5 000 $ pour payer les services et le matériel qui sont nécessaires à la poursuite de leurs études; les femmes peuvent bénéficier d'un maximum

de 3 000 $ si elles sont inscrites à un programme non traditionnel de 3e cycle et les étudiants à temps partiel dans le besoin peuvent recevoir jusqu'à 1 200 $ s'ils ne peuvent étudier à temps plein pour des raisons valables. Une subvention fédérale permet en outre aux étudiants ayant des personnes à charge de percevoir jusqu'à 60 $ par semaine d'études.

Par ailleurs, la SAE administre les subventions destinées à venir en aide à l'organisme Aboriginal Languages of Manitoba Inc. et au Churchill Northern Studies Centre. Elle fournit également des services d'administration et de coordination pour appuyer le Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba (PBEEM).

En février 2001, la SAE a officiellement annoncé le lancement de son nouveau site Web et de sa demande en ligne. L'un des premiers du genre au Canada, le système interactif fait appel à la technologie de pointe pour déterminer l'information nécessaire et pour aider les étudiants à remplir la demande en ligne. Quelques minutes après avoir rempli cette demande, les étudiants reçoivent une estimation de l'aide financière qui peut leur être attribuée. Ils peuvent également recevoir un avis officiel en une semaine leur indiquant les montants de leurs prêts en vertu du PCPE et du PPEGM.

Pour l'année d'études 2000-2001, la SAE a traité 15 343 demandes de prêts en vertu du PCPE et du PPEGM, et 276 demandes en vertu du Programme manitobain d'aide financière aux études. Quelque 41 412 demandes de renseignements et d'aide ont été réglées au téléphone. De plus, des services ont été fournis en personne à 13 383 autres demandeurs et futurs demandeurs. On a fait passer des entrevues aux étudiants ayant des besoins financiers élevés ou spéciaux et procédé, dans certains cas, au traitement des demandes en accordant la priorité aux étudiants connaissant de graves difficultés financières. Le comité d'appel a entendu 488 appels.

7 (g) Aide aux étudiants

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des salaires et avantages sociaux	1 674,2	43,50	1 743,8	(69,6)	
Autres dépenses	1 044,1		664,5	379,6	1
- Prêts et bourses	7 157,8		7 642,2	(484,4)	
- Exemption d'intérêts et réduction des dettes	1 156,0		1 147,6	8,4	
- Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	5 025,9		5 000,0	25,9	
- Credit d'impôt manitobain pour la formation	12 272,7		14 350,0	(2 077,3)	2
- Subventions canadiennes pour études	1 742,4		2 100,2	(357,8)	3
- Fonds canadien des bourse d'études du millénaire	10 004,7		11 000,0	(995,3)	4
- Fonds manitobain de bourses du millénaire	3 825,1		5 900,0	(2 074,9)	5
Total des autres dépenses	42 228,7		47 804,5	(5 575,8)	

1. *Le dépassement des crédits est principalement dû à la signature d'un contrat non prévu au budget avec la société Cost Effective Solutions pour que celle-ci fasse des suggestions au ministère sur le financement et la prestation de prêts aux étudiants du Manitoba à compter du 1er avril 2001; à un projet de prestation interne et à l'achat de deux nouveaux serveurs.*

2. *La sous-utilisation des crédits est principalement due à un rajustement des dépenses de l'exercice précédent en raison du nombre moins élevé que prévu des demandes de crédit d'impôt pour la formation.*

3. *La sous-utilisation des crédits est principalement due au nombre moins élevé d'étudiants qui ont été admissibles à l'aide financière aux études offerte par le gouvernement du Canada.*

4. *La sous-utilisation des crédits est principalement due au fait que le gouvernement du Canada a changé de méthode de paiement et tient compte non plus de l'année financière mais de la durée du programme (soit de septembre à juin).*

5. *La sous-utilisation des crédits est principalement due au fait que les prévisions ont été établies en tenant compte de la durée du programme plutôt que de l'année financière.*

Subventions de remise sur les frais de scolarité

Les subventions de remise sur les frais de scolarité accordent une aide financière aux collèges et aux universités publics du Manitoba qui n'ont pas augmenté leurs droits de scolarité en 2000-2001 et dont les étudiants ont profité d'une réduction des droits de scolarité de 10 % comparativement aux droits de 1999-2000.

7 (h) Subventions de remise sur les frais de scolarité

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Étudiants universitaires	7 900,0		7 000,0	900,0	1
- Étudiants de collèges communautaires	1 000,0		1 000,0		
Total des autres dépenses	8 900,0		8 000,0	900,0	

1. *Le dépassement des crédits est dû aux inscriptions universitaires plus élevées que prévu.*

Subventions en capital

Les subventions en capital sont prévues pour les dépenses en capital des universités et des collèges communautaires. Le rapport annuel du Conseil de l'enseignement postsecondaire fournit des renseignements supplémentaires sur les subventions.

8 Subventions en capital
8 (b) Universités
8 (c) Collèges communautaires

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Autres dépenses					
- Universités	38 940,0		10 940,0	28 000,0	1
- Collèges communautaires	3 745,6		2 245,6	1 500,0	2
Total des autres dépenses	42 685,6		13 185,6	29 500,0	

Amortissement des immobilisations

Le budget sert à tenir compte de l'amortissement des biens en immobilisations.

9 Amortissement des immobilisations

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	123,3		126,2	(2,9)	

PARTIE B – IMMOBILISATIONS

Immobilisations

En 1999-2000, la province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut canadien des comptables agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles le biens don't la durée de vie tuile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les Immobilisations corporelles don't la valeur est inférieure à la limite de capialisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

2 (d) Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse

Sommaire des dépenses par poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-2001 (en milliers de $)	ETP	Estimation 2000-2001 (en milliers de $)	Écart positif (négatif) (en milliers de $)	Note expl.
Total des autres dépenses	89,2		0,0	89,2	

Renseignements financiers

Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle et de la Jeunesse

Ministère de l'Enseignement postsecondaire

Conciliation (en milliers de $)

Détails	
Budget des dépenses publié, 1999-2000	1 179 022,8 $
Transfert des fonctions à l'Initiative Enfants en santé Manitoba	(287,1)
Affectation des crédits venant des sources suivantes : - Finances - Santé - Crédits d'autorisation relatifs à la mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Entente cadre sur la promotion des langues officielles Affectation des crédits venant du ministère suivant : - Finances Autres augmentations et (diminutions)	 124 010,0 320,9 1 000,0 (50,0) 98 844,8
Budget des dépenses, 2000-2001	**1 402 861,4 $**

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
		Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse				
	16-1	Division de l'administration et des finances				
27,3	(a)	Traitement du ministre	27,1	27,0	0,1	
	(b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre				
505,6		- Salaires et avantages sociaux	403,1	611,3	(208,2)	1
96,8		- Autres dépenses	248,1	187,2	60,9	2
	(c)	Direction générale de l'éducation des Autochtones				
397,9		- Salaires et avantages sociaux	388,1	291,8	96,3	3
125,1		- Autres dépenses	157,7	174,0	(16,3)	
	(d)	Services de gestion des ressources humaines				
670,0		- Salaires et avantages sociaux	687,7	629,2	58,5	
146,6		- Autres dépenses	169,8	152,4	17,4	
	(e)	Services financiers et administratifs				
764,5		- Salaires et avantages sociaux	777,7	939,9	(162,2)	4
257,1		- Autres dépenses	293,6	273,9	19,7	
	(f)	Gestion de l'information				
715,9		- Salaires et avantages sociaux	742,3	682,7	59,6	
304,5		- Other Expenditures	233,1	251,1	(18,0)	
	(g)	Recherche et planification				
319,3		- Salaires et avantages sociaux	383,3	70,3	313,0	5
160,9		- Autres dépenses	87,4	53,9	33,5	5
4 491,5		Total 16-1	4 599,0	4 344,7	254,3	

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-2	Programmes scolaires				
	(a)	Administration				
327,2		- Salaires et avantages sociaux	307,3	317,1	(9,8)	
96,3		- Autres dépenses	188,8	134,0	54,8	6
	(b)	Manitoba School for the Deaf				
2 873,0		- Salaires et avantages sociaux	2 828,0	2 697,5	130,5	
634,9		- Autres dépenses	615,7	626,5	(10,8)	
	(c)	Mesure et évaluation				
2 105,5		- Salaires et avantages sociaux	2 950,8	4 415,7	(1 464,9)	7
2 093,2		- Autres dépenses	2 254,9	3 531,1	(1 276,2)	8
	(d)	Élaboration des programmes				
3 437,0		- Salaires et avantages sociaux	2 823,9	2 997,6	(173,7)	
4 211,4		- Autres dépenses	4 723,7	5 572,7	(849,0)	9
	(e)	Mise en œvre des programmes				
3 115,7		- Salaires et avantages sociaux	2 969,6	3 506,8	(537,2)	10
2 035,2		- Autres dépenses	2 495,9	3 258,2	(762,3)	11
	(f)	Services aux élèves				
1 929,3		- Salaires et avantages sociaux	1 911,9	1 870,1	41,8	
731,5		- Autres dépenses	718,5	687,4	31,1	
23 590,2		Total 16-2	24 789,0	29 614,7	(4 825,7)	

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-3	Bureau de l'éducation française				
	(a)	Administration				
141,9		- Salaires et avantages sociaux	142,6	140,1	2,5	
23,7		- Autres dépenses	42,3	26,9	15,4	12
	(b)	Développement et implantation des programmes				
1 192,9		- Salaires et avantages sociaux	429,9	383,3	46,6	
978,1		- Autres dépenses	1 665,6	1 651,1	14,5	
	(c)	Services de soutien en éducation				
1 227,0		- Salaires et avantages sociaux	679,4	600,8	78,6	
658,8		- Autres dépenses	732,4	682,0	50,4	
	(d)	Programmes de langues officielles et services administratifs				
812,8		- Salaires et avantages sociaux	828,7	878,0	(49,3)	
1 357,8		- Autres dépenses	1 361,8	1 238,7	123,1	
1 376,7		- Aide financière	2 190,1	2 108,2	81,9	
	(e)	Direction des ressources éducatives françaises				
460,5		- Salaires et avantages sociaux	443,7	405,9	37,8	
280,6		- Autres dépenses	398,3	380,4	17,9	
8 510,8		Total 16-3	8 914,8	8 495,4	419,4	

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-4	Crédits d'impôt foncier				
146 470,0	(a)	Crédits d'impôts fonciers du Manitoba	151 249,6	117 151,3	34 098,3	13
4 040,0	(b)	Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	3 458,7	3 852,4	(393,7)	14
150 510,0		Total 16-4	154 708,3	121 003,7	33 704,6	

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-5	Soutien aux écoles				
	(a)	Financement des écoles				
845,9		- Salaires et avantages sociaux	809,9	837,0	(27,1)	
165,6		- Autres dépenses	156,8	165,2	(8,4)	
2 300,3		- Évaluation foncière	2 300,1	2 267,4	32,7	
	(b)	Services d'administration scolaire				
1 336,6		- Salaires et avantages sociaux	1 364,9	1 248,6	116,3	
492,7		- Autres dépenses	491,8	514,6	(22,8)	
	(c)	Réseau informatique scolaire				
395,9		- Salaires et avantages sociaux	400,2	400,8	(0,6)	
537,0		- Autres dépenses	417,2	450,9	(33,7)	
	(d)	Subventions aux écoles				
615 142,2		- Subventions de fonctionnement	616 879,8	594 601,2	22 278,6	
19 933,7		- Subventions générales de soutien	19 310,6	19 455,9	(145,3)	
2 364,6	(e)	Autres subventions	2 372,4	2 319,5	52,9	
77 813,4	(f)	Caise de retraite des enseignants	76 354,6	69 473,0	6 881,6	
493,3	(g)	Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique	493,3	513,3	(20,0)	
721 821,2		Total 16-5	721 351,6	692 247,4	29 104,2	

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-6	Formation professionnelle et éducation permanente				
	(a)	Services de gestion				
		- Salaires et avantages sociaux	768,0	676,9	91,1	
743,2		- Autres dépenses	267,9	218,8	49,1	15
230,4		- Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation	1 278,2	1 220,3	57,9	
1 287,3	(b)	Programmes de soutien au marché du travail				
		- Salaries and Employee Benefits	409,2	470,5	(61,3)	
465,9		- Autres dépenses	150,3	153,5	(3,2)	
141,7	(c)	Alphabétisation des adultes et éducation permanente				
		- Salaires et avantages sociaux	292,2	337,8	(45,6)	
276,7		- Autres dépenses	91,3	90,5	0,8	
92,2		- Subventions	1 213,5	1 152,1	61,4	
1 213,5	(d)	Programmes à l'intention des jeunes				
		- Salaires et avantages sociaux	1 406,3	1 374,7	31,6	
1 359,2		- Autres dépenses	517,0	425,5	91,5	16
441,7		- Lancement de carrières	2 251,9	2 328,4	(76,5)	
2 480,8		- Partenariats communautaires pour les jeunes	3 983,6	3 952,2	31,4	
4 525,0		- Partenaires pour des carrières	364,2	369,2	(5,0)	
400,0		- Moins: Somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(168,9)	(198,0)	29,1	
9 206,7		- Moins: Somme rédupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(3 601,8)	(3 621,0)	19,2	
(4 412,5)	(e)	Main-d'œuvre de l'an 2000				
		- Salaires et avantages sociaux	283,2	335,7	(52,5)	17
317,4		- Autres dépenses	78,4	78,0	0,4	
79,2		- Soutien à la formation	1 644,1	1 732,6	(88,5)	
1 000,0						

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-6	Formation professionnelle et éducation permanente (suite)				
	(f)	Centre Stevenson de formation technique en aéronautique				
820,4		- Salaires et avantages sociaux	846,4	505,8	340,6	18
631,1		- Autres dépenses	715,7	722,2	(6,5)	
	(g)	Apprentissage				
2 457,1		- Salaires et avantages sociaux	2 433,3	1 938,0	495,3	19
688,9		- Autres dépenses	1 031,4	899,8	131,6	
2 545,5		- Soutien à la formation	1 193,0	979,9	213,1	20
	(h)	Services de l'emploi et de la formation professionnelle				
3 653,6		- Salaires et avantages sociaux				
1 952,7		- Autres dépenses	3 947,3	3 509,4	437,6	
4 361,6		- Soutien à la formation	2 105,8	1 928,3	177,5	
3 351,6		- Promotion de l'autonomie	3 940,3	3 635,0	305,3	
(600,0)		- Moins: Somme récupérable des Services à la famille et du Logement	2 576,4	2 540,6	35,8	
			(195,1)	(295,3)	100,2	21
	(j)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail				
5 324,5		- Salaires et avantages sociaux	5 640,4	5 253,1	387,3	
580,5		- Autres dépenses	580,2	443,1	137,1	
49 867,0		- Soutien à la formation	49 771,0	49 333,8	437,2	22
86 276,2		Total 16-6	85 814,4	82 491,4	3 323,0	

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-8	Subventions en capital				
25 234,9	(a)	Divisions scolaires	25 538,4	27 437,3	(1 898,9)	
	(d)	Moins: Somme récupérable des Initiatives d'immobilisations				
		- Divisions scolaires	0,0	(2 500,0)	2 500,0	23
0,0		- Universités	0,0	(2 000,0)	2 000,0	23
25 234,9		Total 16-8	25 538,4	22 937,3	2 601,1	
1 940,5	16-9	Ammortissement des immobilisations	1 885,0	1 750,4	134,6	
1 022 375,3		Total - Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	**1 027 600,5**	**962 885,0**	**64 715,5**	

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01		Poste budgétaire	Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
		Enseignement postsecondaire				
	16-7	Soutien à l'éducation postsecondaire				
	(a)	Conseil de l'enseignement postsecondaire Salaires et avantages sociaux	506,6	634,8	(128,2)	24
633,3		- Autres dépenses	230,7	271,0	(40,3)	
229,9	(b)	Subventions aux collèges communautaires	231 169,0	221 937,6	9 231,4	
231 169,0	(c)	Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	1 031,3	1 300,0	(268,7)	25
1 031,3	(d)	Subventions aux collèges communautaires				
		- Subventions de fonctionnement	64 156,9	62 042,2	2 114,7	
64 156,9		- Interuniversités Nord	822,1	822,1	0,0	
822,1	(e)	Initiative d'expansion des collèges communautaires				
		- Salaires et avantages sociaux	181,0	0,0	181,0	26
188,0		- Autres dépenses	63,4	0,0	63,4	26
56,0		- Subventions	4 856,0	0,0	4 856,0	26
4 856,0	(f)	Programmes Accès	6 784,4	6 428,1	356,3	
6 609,7	(g)	Aide aux étudiants				
		- Salaires et avantages sociaux	1 674,2	1 429,1	245,1	27
1 743,8		- Autres dépenses	1 044,1	763,8	280,3	28
664,5		- Prêts et bourses	7 157,8	6 642,7	515,1	
7 642,2		- Exemption d'intérêts et réduction des dettes	1 156,0	791,8	364,2	29
1 147,6		- Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	5 025,9	5 063,5	(37,6)	
5 000,0		- Credit d'impôt manitobain pour la formation	12 272,7	12 165,4	107,3	
14 350,0		- Subventions canadiennes pour études	1 742,4	1 464,8	277,6	30
2 100,2		- Fonds canadien des bourse d'études du millénaire	10 004,7	10 588,5	(583,8)	
11 000,0		- Fonds manitobain de bourses du millénaire	3 825,1	0,0	3 825,1	31
5 900,0	(h)	Subventions de remise sur les frais de scolarité				
		- Étudiants universitaires	7 900,0	0,0	7 900,0	32
7 000,0		- Étudiants de collèges communautaires	1 000,0	0,0	1 000,0	32
1 000,0						
367 300,5		Total 16-7	362 604,3	332 345,4	30 258,9	

Sommaire des dépenses

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Estimation 2000-01	Poste budgétaire		Dépenses réelles 2000-01	Dépenses réelles I 1999-2000	Écart positif (négatif)	Note explicative
	16-8	Subventions en capital				
10 940,0	(b)	Universités	38 940,0	10 940,0	28 000,0	33
2 245,6	(c)	Collèges communautaires	3 745,6	2 245,6	1 500,0	34
13 185,6		Total 16-7	42 685,6	13 185,6	29 500,0	
380 485,8		Total - Enseignement postsecondaire	405 575,8	345 531,0	60 044,8	
1 402 861,4		Total des dépenses - les deux ministères	1 433 176,3	1 308 416,0	124 474,4	

Explanation Number:

1. *La diminution est due au versement d'indemnités de départ en 1999-2000, à des postes vacants et à divers rajustements. Elle est compensée par des paiements plus élevés et par l'augmentation générale des salaires.*

2. *L'augmentation est due aux versements plus élevés payés à l'Université du Manitoba en raison du détachement du sous-ministre, ainsi qu'à divers rajustements.*

3. *L'augmentation est due à l'ajout d'un poste d'employé de bureau, à l'augmentation générale des salaires et à divers rajustements.*

4. *La diminution est due à l'élimination du poste de sous-ministre adjoint dans les prévisions de 2000-2001, au recrutement d'employés temporaires en 1999-2000 pour la mise en oeuvre du système SAP et au transfert du programme d'indicateurs scolaires à la Direction de la recherche et de la planification. Cette diminution est compensée par l'augmentation générale des salaires.*

5. *L'augmentation est due à la création, en septembre 2000, de la Direction de la recherche et de la planification, qui est notamment chargée du programme d'indicateurs scolaires.*

6. *L'augmentation est due aux frais de détachement imputés en 2000-2001, aux coûts des contrats ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement plus élevées du fait de trois postes vacants en 1999-2000. Elle est compensée par l'élimination de l'Initiative de développement durable dans les prévisions budgétaires de 2000-2001.*

7. *La diminution est due à l'élimination de douze postes et à la suppression d'employés occasionnels et de correcteurs dans les prévisions de 2000-2001, aux besoins nets du ministère en matière de salaires, à l'augmentation nette des postes vacants par rapport à l'exercice précédent et à divers rajustements nets. Cette diminution est compensée par les coûts de reclassification et les augmentations au mérite ainsi que par l'augmentation générale des salaires en 2000-2001.*

8. *La diminution est due à la réduction des coûts liés aux tests basés sur les normes de la 6e année et du secondaire 1 et 4; à l'élimination de ces tests en 3e année; à des frais administratifs moins élevés; à des dépenses non récurrentes en 1999 (achat de lecteur optique, honoraires juridiques) et aux besoins de fonds du ministère. Cette diminution est compensée par le nouveau programme axé sur la lecture et le calcul en 3e année et par les coûts liés au test basé sur les normes en mathématiques qui n'a pas été administré en 1999 pour les élèves de 6e année.*

9. *La diminution est due aux frais de détachement moins élevés en 2000-2001 du fait que divers postes vacants ont été pourvus par du personnel non détaché et que l'on a procédé à la réduction de l'effectif; aux fonds engagés pour l'achat de matériel de montage vidéo numérique en 2000-2001 dans la Partie B – Immobilisations; aux coûts moins élevés liés à la révision en 2000-2001 des ressources éducatives d'ELA dans le cadre du Protocole de l'Ouest canadien, étant donné la réduction du nombre de soumissions des maisons d'édition et la réduction des frais d'imprimerie en raison de l'utilisation des services en ligne; à des frais administratifs moins élevés en 2000-2001; à un ralentissement des activités dans le domaine de l'élaboration des programmes d'études; au report de la rédaction de deux documents de soutien; à une réduction du nombre de projets d'intégration de la technologie de l'information au programme d'études et à des coûts de contrats moins élevés. Cette diminution est compensée par des coûts plus élevés que prévus pour le Service de bureautique et le système ACRS.*

10. *La diminution est due à l'élimination de neuf postes et au sous-classement d'autres postes. Elle est compensée par une reclassification, des indemnités de départ et de vacances plus élevées, l'augmentation générale des salaires et divers rajustements.*

11. *La diminution est due à des frais de détachement moins élevés ainsi qu'à des coûts également moins élevés de fonctionnement, d'ateliers et de journées pédagogiques en raison d'une réduction de l'effectif, à un ralentissement des activités du fait de la fusion avec la Direction des services aux élèves et à divers rajustements.*

12. *L'augmentation est due à une étude sur la gestion des écoles franco-manitobaines et à divers rajustements nets.*

13. *L'augmentation est principalement due à une augmentation du crédit d'impôt foncier du Manitoba.*

14. *L'augmentation est due à une augmentation plus élevée des prestations versées aux propriétaires et aux locataires.*

15. *L'augmentation est due aux frais de déménagement du sous-ministre adjoint depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Manitoba et aux frais de déplacement liés à un voyage en Chine effectué par les sous-ministres adjoints de la Division des programmes scolaires et de la Division de la formation professionnelle et de l'éducation permanente au nom d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse.*

16. *L'augmentation est due aux frais d'impression accrus d'articles de promotion pour les programmes STEP, Lancement de carrières et Centres d'emploi jeunesse du Manitoba, à une augmentation des frais d'hébergement et de déplacement ainsi que des ressources se rapportant aux nouveaux programmes à la suite de la mise sur pied des Centres d'apprentissage pour adultes, à des dépenses de bureautique et des frais de publicité et de transport accrus, au recrutement de deux étudiants, aux frais supplémentaires d'articles de présentation destinés à diverses conférences sur les carrières et à l'augmentation des coûts de service postal. Cette augmentation est compensée en partie par l'achat de postes de travail ergonomiques et par divers rajustements.*

17. *La diminution est due au fait qu'un poste de spécialiste est resté vacant et au transfert de trois nouveaux programmes pour lesquels le recrutement a dû être reporté à l'exercice 2001-2002.*

18. *L'augmentation est due à une augmentation du nombre d'instructeurs par rapport à 1999-2000 et au recrutement effectué en 2000-2001 en raison de la prestation de cours supplémentaires, au transfert d'un poste administratif en provenance de Main-d'oeuvre de l'an 2000, au recrutement de quatre employés temporaires, au recrutement d'un instructeur supplémentaire pour une partie de l'année 2000-2001 afin de répondre aux besoins de l'industrie, au recrutement d'employés occasionnels et temporaires supplémentaires, aux augmentations de salaires, à l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux du fait du recrutement du personnel supplémentaire et des augmentations de salaires, au détachement de ressources humaines afin d'étudier les questions liées à la transition à destination du Red River College, à l'augmentation générale des salaires et à divers rajustements.*

19. *L'augmentation est due au fait que des postes vacants et nouveaux ont été pourvus, à l'augmentation générale des salaires, à l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux, à des augmentations de traitement, à la reclassification d'un employé et à divers rajustements.*

20. *L'augmentation est due à la nouvelle forme de prestation des cours de formation dans le Nord du Manitoba pour les métiers suivants : technicien en production de viande porcine, charpentier et électricien.*

21. *L'augmentation (diminution des sommes récupérables) est due à une moindre utilisation du programme de subventions salariales aux employeurs visant les prestataires de l'aide sociale du fait que l'admissibilité est fonction du nombre de clients recommandés par le ministère des Services à la famille et du Logement et par les bureaux municipaux des zones rurales et du Nord du Manitoba.*

22. *L'augmentation est due à l'achat d'un serveur en 2000-2001 destiné à répondre aux besoins technologiques des Services de l'emploi et de la formation professionnelle (SEFP) pour le projet de gestion de cas intégrée (GCI), à l'augmentation des coûts d'affranchissement résultant du transfert de responsabilité en ce qui concerne l'établissement des chèques des gouvernements fédéral et provincial dans le cadre de l'EDMT, à l'augmentation des dépenses liées au Service de bureautique et au réseau étendu (WAN), à la contribution versée par les SEFP à Enterprise System Management (ESM) pour qu'IBM conçoive et mette sur pied un prototype de rapport, à l'augmentation des frais de téléphone en raison de l'augmentation du nombre d'employés et de la location de téléphones mobiles pour le personnel des régions rurales et du Nord, et à divers rajustements nets.*

23. *L'augmentation résulte d'une diminution des sommes récupérables des Initiatives d'immobilisations.*

24. *La diminution des crédits est principalement due à la transformation du poste de président d'un poste à temps plein en un poste à temps partiel.*

25. *La diminution est due au fait que le Conseil a directement affecté une plus grande part des fonds supplémentaires aux collèges et aux universités.*

26. *L'augmentation est due au lancement de l'Initiative d'expansion des collèges.*

27. *L'augmentation est due à l'augmentation générale des salaires, à la reclassification et aux augmentations au mérite d'employés permanents et temporaires, aux salaires prévus pour le cabinet du ministre et le bureau du sous-ministre du nouveau ministère de l'Enseignement postsecondaire ainsi qu'à l'augmentation des coûts liés aux avantages sociaux et des indemnités de vacances. Cette augmentation est en partie compensée par divers rajustements nets.*

28. *L'augmentation est due à un contrat non prévu au budget avec la société Cost Effective Solutions afin qu'elle soumette des propositions au ministère en ce qui concerne le financement et la prestation de prêts aux étudiants du Manitoba à compter du 1er avril 2001, à deux nouveaux serveurs, à des dépenses de fonctionnement imprévues au sein du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre du nouveau ministere de l'Enseignement postsecondaire, et à un contrat n'ayant pas fait l'objet d'un appel d'offres pour un projet de prestation interne. L'augmentation est compensée en partie par divers rajustements.*

29. *L'augmentation est due à un plus grand nombre d'étudiants qui se sont prévalus des programmes d'exemption d'intérêts et de réduction des dettes.*

30. *L'augmentation est due à un plus grand nombre d'étudiants admissibles aux Subventions canadiennes pour études.*

31. L'augmentation est due à la création du Fonds manitobain de bourses du millénaire.

32. L'augmentation est due à la prestation, en 2000-2001, de subventions de remise sur les frais de scolarité.

33. L'augmentation est due au fait que le ministère a été autorisé à verser des subventions spéciales non renouvelables à l'Université de Winnipeg, à l'Université de Brandon et au Collège universitaire de Saint-Boniface pour des projets d'immobilisations majeurs et prioritaires, et qu'il a également été autorisé à verser à l'Université du Manitoba la première tranche d'une aide échelonnée sur cinq ans pour des travaux d'amélioration, de remplacement et de rénovation majeurs et prioritaires en matière d'immobilisations.

34. L'augmentation est due au fait que le ministère a été autorisé à verser une subvention supplémentaire au Red River College pour combler le déficit accumulé par le collège afin de terminer les travaux de restauration et de rénovation intérieures du bâtiment « A ».

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba
Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des recettes

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Chiffres réels 1999-2000	Chiffres réels 2000-2001	Augmentation (Decrease)		Source	Chiffres réels 2000-2001	Prévisions 2000-2001	Écart	Note explicative
				Programmes de fonctionnement courants :				
				Gouvernement du Canada				
548,0	466,5	(81,5)	(a)	Loi canadienne sur les prêtsaux étudiants – rémunération de services	466,5	679,6	(213,1)	1
6 336,6	6 250,6	(86,0)	(b)	Entente relative aux langues officielles dans l'enseignement	6 250,6	5 857,7	392,9	2
1 479,9	1 723,6	243,7	(c)	Subventions canadiennes pour études	1 723,6	2 100,2	(376,6)	3
54 992,8	55 618,1	625,3	(d)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail	55 618,1	55 526,0	92,1	4
10 588,5	10 254,2	(334,3)	(e)	Fonds des bourses du millénaire	10 254,2	11 131,0	(876,8)	5
73 945,8	74 313,0	367,2		Total	74 313,0	75 294,5	(981,5)	
				Autres recettes : Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba				
1 712,2	2 014,7	302,5	(a)	Droites de scolarité	2 014,7	1 973,0	41,7	6
683,0	514,8	(168,2)	(b)	Divers	514,8	500,7	14,1	7
2 395,2	2 529,5	134,3		Total – Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba	2 529,5	2 473,7	55,8	
				Autres recettes : Enseignement postsecondaire Manitoba				
27,5	24,6	(2,9)	(a)	Droites de scolarité	24,6	20,0	4,6	
(0,9)	(1,1)	(0,2)	(b)	Divers	(1,1)	0,0	(1,1)	
26,6	23,5	(3,1)		Total – Enseignement postsecondaire Manitoba	23,5	20,0	3,5	
76 367,6	**76 866,0**	**498,4**		**Total – programmes de fonctionnements courants Les deux ministères**	**76 866,0**	**77 788,2**	**(922,2)**	

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba
Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des recettes

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001 et comparaison avec l'exercice précédent (en milliers de $)

Note explicative :

1. La diminution des recettes est principalement due au fait que la formule de financement proposée (et utilisée pour établir les prévisions) n'a pas été retenue.

   La variation d'une année à l'autre est due au fait que le fonds d'investissements spéciaux n'a pas été approuvé pour l'exercice 2000-2001. Alimenté par le Canada, le fonds devait permettre de perfectionner les systèmes informatiques en vue d'améliorer l'extraction des données et de simplifier le traitement des demandes des étudiants.

2. L'augmentation des recettes est due à la prestation de projets spéciaux dans le cadre de l'Entente générale sur la promotion des langues officielles. Elle est en partie compensée par une diminution au chapitre des infrastructures et des programmes complémentaires qui s'explique par une surévaluation des recettes que l'on s'attendait à recevoir du gouvernement du Canada du fait que les prévisions ont été établies avant la signature de l'entente.

   La variation d'une année à l'autre résulte principalement d'une réduction de la contribution au chapitre des infrastructures, en ce qui concerne les subventions destinées aux écoles publiques, de façon que la contribution du Canada passe de 53 % à 50 %. Elle est en partie compensée par une augmentation au chapitre des programmes complémentaires sous forme de bourses d'étudiants du fait de l'accroissement des inscriptions au Collège Universitaire de Saint-Boniface et par une augmentation au chapitre des projets spéciaux.

3. La diminution des recettes est due au nombre moins élevé que prévu d'étudiants admissibles à une aide financière en vertu du programme de Subventions canadiennes pour études.

   La variation d'une année à l'autre est principalement due à un nombre plus élevé d'étudiants admissibles aux Subventions canadiennes pour études en 2000-2001 que l'année précédente.

4. L'augmentation des recettes est principalement due au transfert des coûts de location (pour les locaux partagés) en provenance du gouvernement fédéral et au remboursement des frais d'aménagement découlant de la transition des programmes fédéraux à la province (c.-à-d. déménagement, téléphones, etc.).

   La variation d'une année à l'autre est principalement due au fait que Développement des ressources humaines Canada a modifié la formule, ce qui a eu pour conséquence une augmentation des fonds destinés aux programmes d'apprentissage en 2000-2001, et aux recettes découlant du plus grand nombre de locaux partagés en 2000-2001.

5. *La diminution des recettes est due à un écart temporaire, car le deuxième paiement ne sera versé qu'au début de 2001-2002. Elle est compensée en partie par un recouvrement unique provenant du Fonds canadien des bourses d'études du millénaire et destiné à l'achat de serveurs.*

   La variation d'une année à l'autre est principalement due à un écart temporaire, car le deuxième paiement de 2000-2001 ne sera versé qu'au début de 2001-2002 en raison de la décision du gouvernement fédéral d'adopter une méthode de paiement en fonction de la durée du programme et non plus en fonction de l'année financière. La variation est en partie compensée par des frais administratifs réalisés en 2000-2001 mais comptabilisés en 1999-2000.

6. *La variation d'une année à l'autre est principalement liée à une augmentation des recettes du Stevenson Aviation Centre qui résulte de la prestation de cours supplémentaires en 2000-2001 pour répondre aux besoins de l'industrie aéronautique locale et régionale.*

7. *La variation d'une année à l'autre résulte principalement d'une diminution des recettes du Bureau de l'éducation française en raison d'un événement unique qui s'est déroulé en mai 2000, soit la conférence nationale « Échange sur les études canadiennes » pour laquelle la plupart des frais d'inscription et des dons ont été recueillis en 1999-2000.*

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba et Enseignement postsecondaire Manitoba

Sommaire des dépenses et de la dotation par postes budgétaires principaux

pour les exercices se terminant entre le 31 mars 1997 et le 31 mars 2001* (en milliers de $)

Poste budgétaire principale	1996-1997		1997-1998 (1,2)		1998/-1999 (3)		1999-2000		2000-2001 (4)	
	ETP	$	ETP	$	ETP	$	ETP	$	ETP	$
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba										
16-1 Administration et finances	63,06	3 962,8	65,56	3 985,1	63,56	4 105,6	69,00	4 799,7	67,00	4 599,0
16-2 Programmes scolaires	273,89	21 521,5	286,89	23 981,6	309,89	27 147,6	302,97	30 297,6	272,39	24 789,0
16-3 Bureau de l'éducation française	51,50	5 718,2	60,50	6 534,3	72,50	7 250,7	74,50	8 495,4	71,00	8 914,8
16-4 Crédits d'impôt foncier		125 541,1		123 612,7		120 754,0		121 003,7		154 708,3
16-5 Soutien aux écoles	50,00	632 595,9	50,00	648 080,4	50,00	663 011,0	51,00	692 313,6	52,00	721 351,6
16-6 Formation professionnelle et éducation permanente	203,73	22 734,8	322,23	29 112,6	384,23	76 829,1	401,23	80 790,0	404,23	85 814,4
Sub-total	642,18	812 074,3	785,18	835 306,7	880,18	899 098,0	898,70	937 700,0	866,62	1 000 177,1
16-8 Subventions en capital destinées aux divisions scolaires		36 018,7		23 556,7		23 687,6		24 937,3		25 538,4
16-9 Amortissement des immobilisations						88,7		1 750,4		1 761,7
Total - Éducation Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba	**642,18**	**848 093,0**	**785,18**	**858 863,4**	**880,18**	**922 874,3**	**898,70**	**964 387,7**	**866,62**	**1 027 477,2**
Enseignement postsecondaire Manitoba										
16-7 Soutien aux collèges et aux universités	11,00	273 738,2	11,00	274 883,8	11,00	286 654,1	11,00	300 143,6	14,00	309 801,4
16-7 Aide aux étudiants et remise sur les frais de scolarité	39,00	18 512,8	36,50	28 216,6	36,50	26 185,1	43,50	38 634,5	48,50	52 802,9
Sub-total	50,00	292 251,0	47,50	303 100,4	47,50	312 839,2	54,50	338 778,1	62,50	362 604,3
16-8 Subventions en capital		11 185,6		11 185,6		11 185,6		11 185,6		42 685,6
16-9 Amortissement des immobilisations										123,3
Total – Enseignement postsecondaire Manitoba	**50,00**	**303 436,6**	**47,50**	**314 286,0**	**47,50**	**324 024,8**	**54,50**	**349 963,7**	**62,50**	**405 413,2**
Total – Les deux ministères	**692,18**	**1 151 529,6**	**832,68**	**1 173 149,4**	**927,68**	**1 246 899,1**	**953,20**	**1 314 351,4**	**929,12**	**1 432 890,4**

* *Les dépenses réelles historiques ont été redressées pour tenir compte du transfert des programmes entre ministères dans le but de faciliter la comparaison des chiffres d'une année à l'autre.*

Les transferts suivants cont à noter :

1. *Services d'évaluation foncière du Développement rural, y compris le Soutien aux écoles.*
2. *Transfert de responsabilité du gouvernement fédéral à la province du Manitoba de la partie II de la Loi sur l'assurance-emploi à compter du 27 novembre 1997, y compris la Formation professionnelle et l'éducation permanente.*
3. *Charges proratisées pour l'amortissement des frais de bureau.*
4. *Le remaniement du ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse en deux ministères soit Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba, et Enseignement postsecondaire Manitoba.*

Annexes

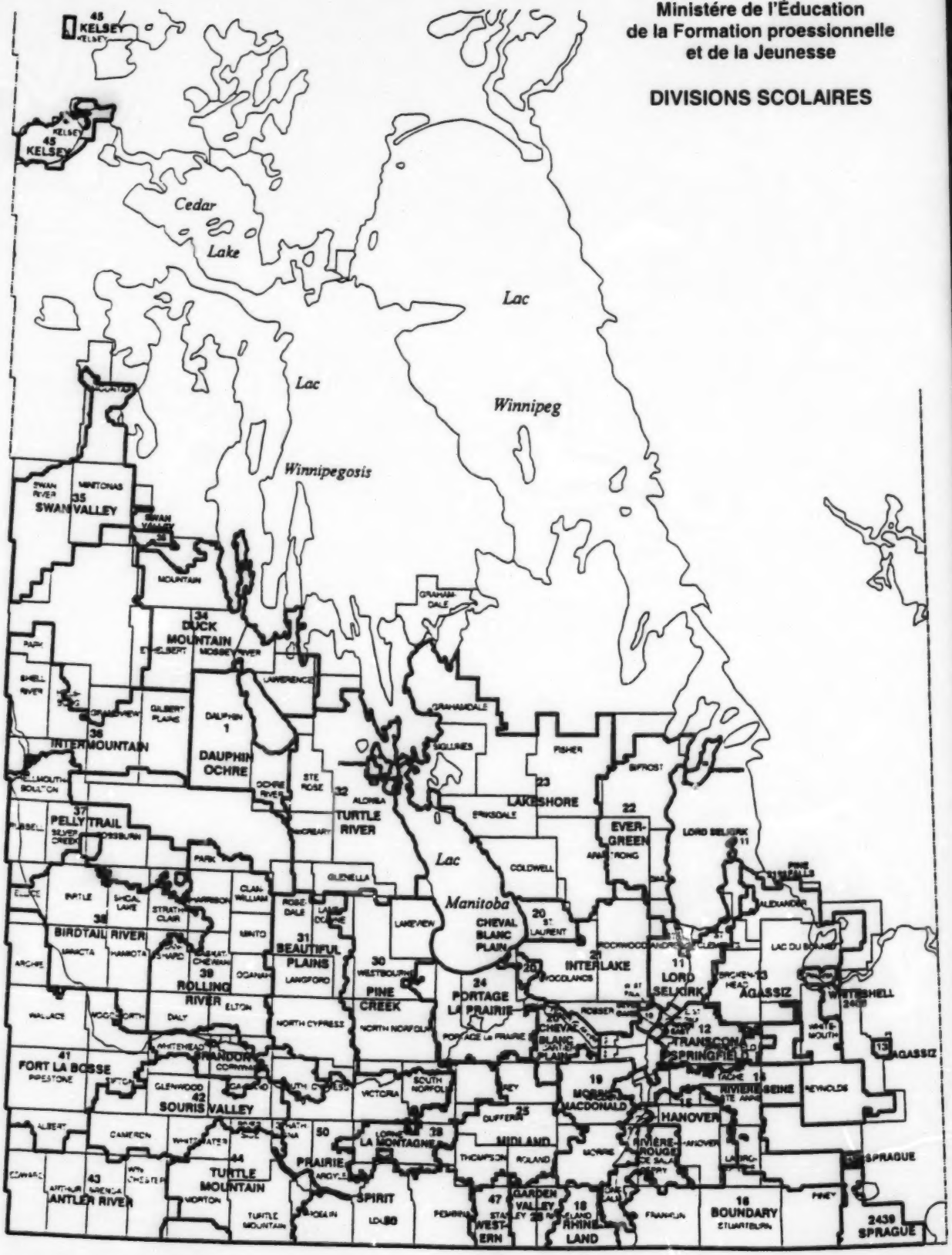

Cartography by Manitoba Natural Resources,
Land Information Division, 1990

MAN 14238

F4

Ministére de l'Éducation
de la Formation proessionnelle
et de la Jeunesse

DIVISIONS SCOLAIRES DE LA VILLE DE WINNIPEG

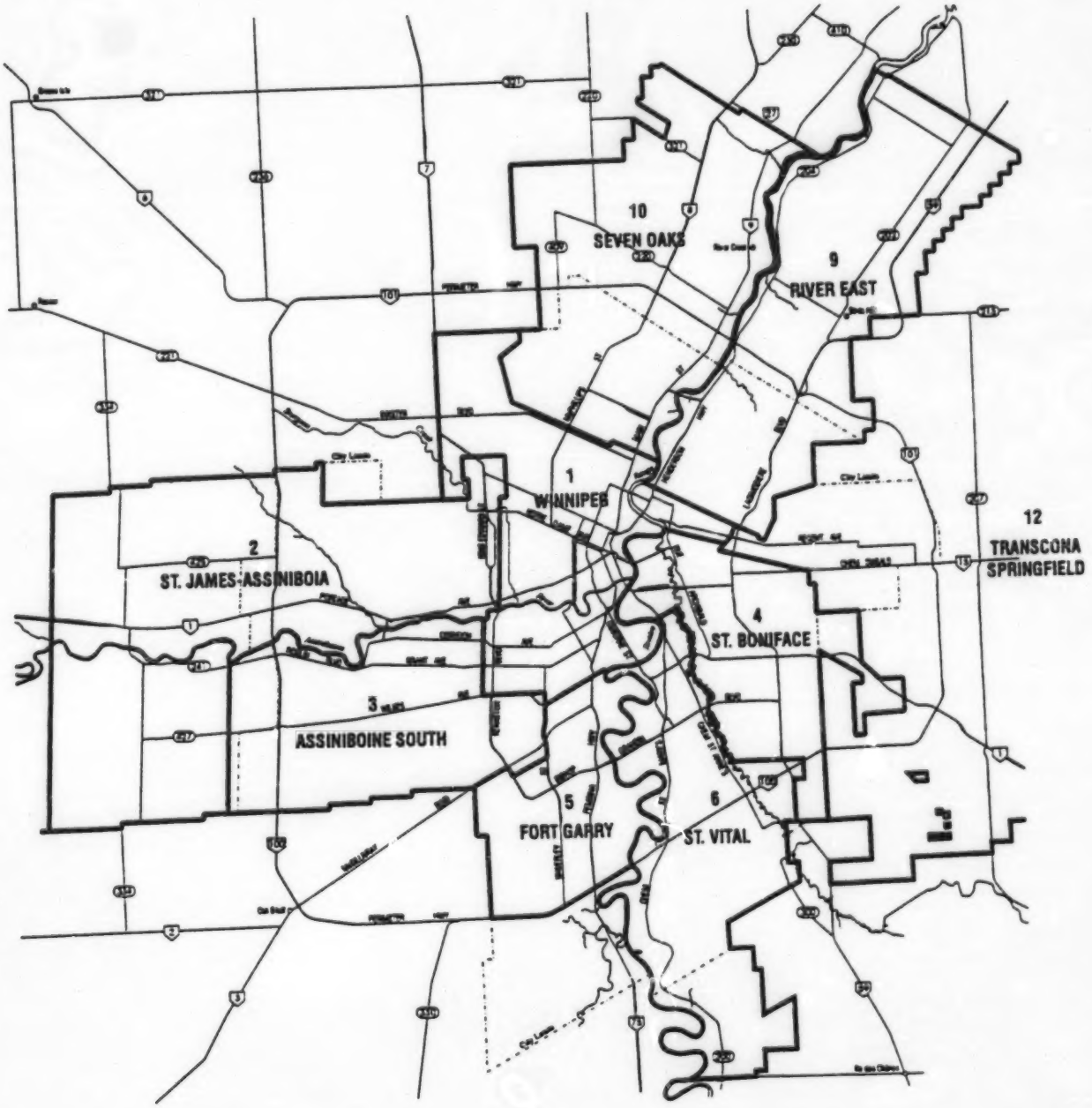

MAN 14230

Cartography by Manitoba Natural Resources,
Land Information Division, 1999

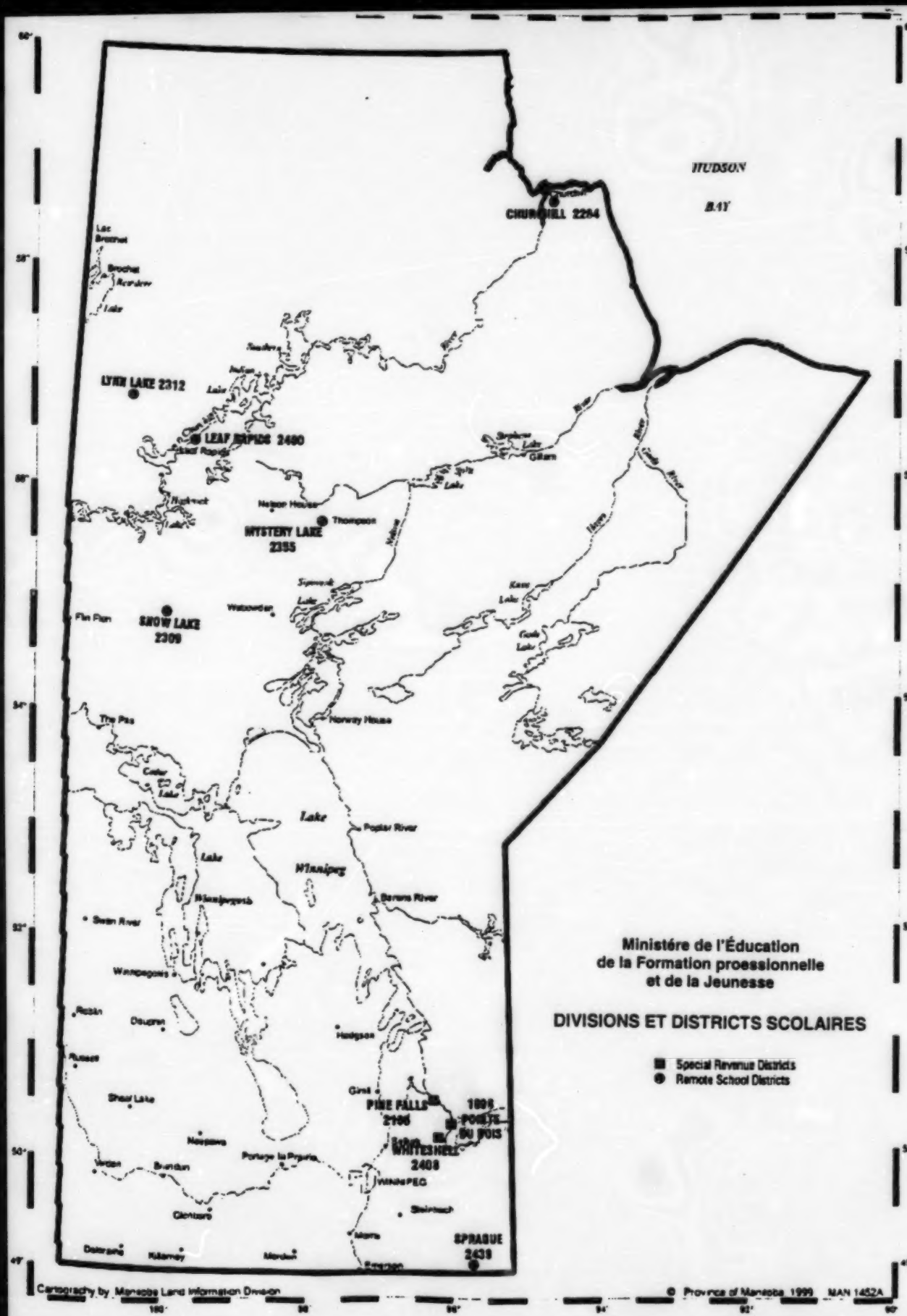
HUDSON
BAY
CHURCHILL 2264
LYNN LAKE 2312
LEAF RAPIDS 2480
MYSTERY LAKE
2355
SNOW LAKE
2309
Thompson
Norway House
Lake
Winnipeg
PINE FALLS
2196
WHITESHELL
2408
WINNIPEG
SPRAGUE
2439
Ministére de l'Éducation
de la Formation proessionnelle
et de la Jeunesse
DIVISIONS ET DISTRICTS SCOLAIRES
Special Revenue Districts
Remote School Districts
Cartography by Manitoba Land Information Division
© Province of Manitoba 1999 MAN 1452A

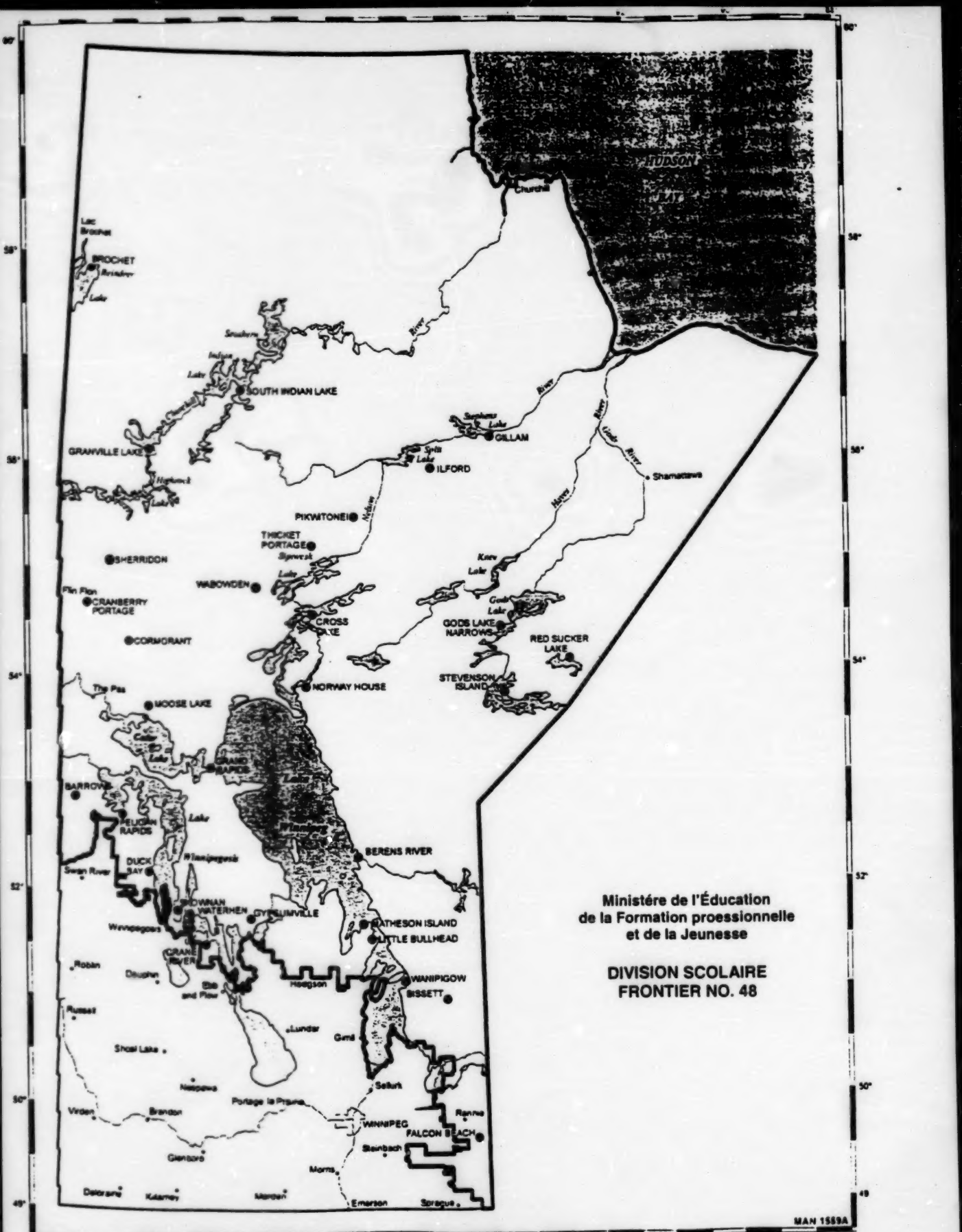

Ministére de l'Éducation
de la Formation proessionnelle
et de la Jeunesse

DIVISION SCOLAIRE
FRONTIER NO. 48

MAN 1569A

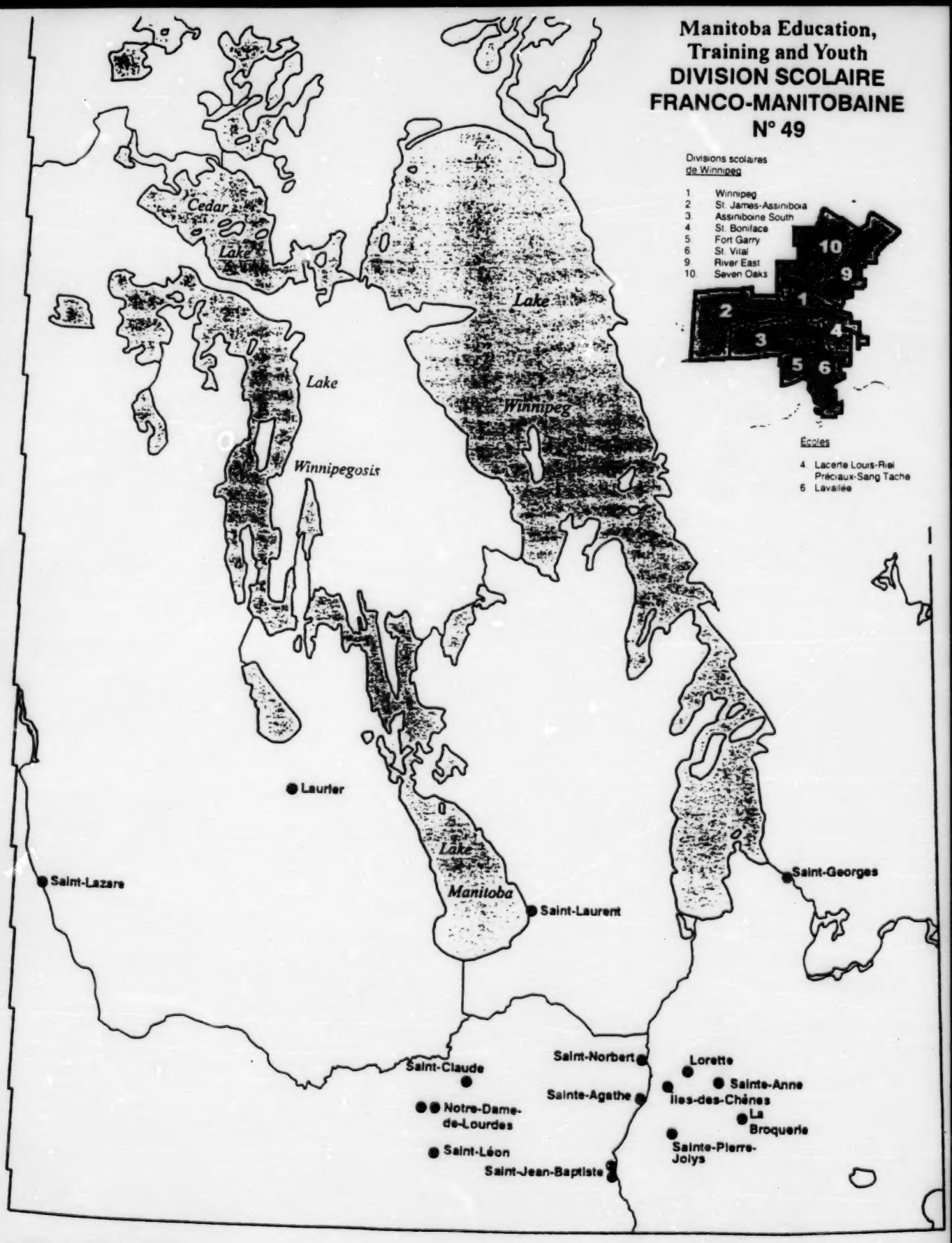

Cartography by Manitoba Conservation, Product Distribution Centre 2001

MAN 1559B

Tableau 1
Nombre d'inscriptions par année d'études dans les écoles publiques du Manitoba

Année	Éducation de l'enfance en difficulté	PM	M	1	2	3	4	5	6	7	8	S1	S2	S3	S4	Total
1980	3 080	1 769	14 374	15 970	15 052	15 094	15 643	15 633	15 159	15 386	15 223	15 474	16 696	15 552	14 299	204 404
1981	2 981	1 689	13 972	15 887	15 174	14 861	14 879	15 394	15 493	15 479	14 809	14 643	15 568	15 271	14 561	200 661
1982	3 111	1 780	13 915	15 399	15 198	14 962	14 787	14 967	15 295	16 093	15 135	14 799	15 400	14 275	15 405	200 521
1983	3 159	1 868	13 985	15 175	14 742	14 946	14 848	14 678	14 837	15 796	15 614	15 166	15 288	14 312	15 329	199 743
1984	2 936	1 962	14 272	15 183	14 457	14 576	14 884	14 812	14 666	15 354	15 452	15 735	15 746	14 328	15 111	199 474
1985	2 797	2 089	14 373	15 467	14 377	14 378	14 438	14 819	14 687	15 162	15 028	15 493	16 248	14 602	14 990	198 948
1986	2 488	1 991	14 676	15 505	14 640	14 301	14 286	14 479	14 827	15 094	14 958	15 187	16 083	15 162	15 381	199 058
1987	2 397	2 052	14 590	15 593	14 624	14 450	14 221	14 222	14 388	15 233	14 986	15 153	16 061	15 093	16 327	199 390
1988	2 001	2 339	14 784	15 572	14 795	14 432	14 357	14 155	14 132	14 860	14 987	15 165	15 956	14 637	16 610	198 782
1989	1 823	2 431	14 771	15 563	14 864	14 593	14 277	14 227	14 048	14 416	14 602	14 890	16 037	14 665	16 517	197 724
1990	1 843	2 377	14 926	15 510	15 018	14 613	14 442	14 236	14 123	14 326	14 183	14 577	16 075	14 726	16 611	197 586
1991	1 493	2 429	14 670	15 455	14 882	14 732	14 373	14 375	14 080	14 295	13 940	14 155	15 724	14 850	17 441	196 894
1992	1 465	2 465	14 355	15 025	14 846	14 688	14 540	14 329	14 237	14 107	14 023	14 180	15 242	14 572	18 545	196 619
1993	1 247	2 591	14 399	14 688	14 757	14 729	14 613	14 485	14 266	14 241	13 906	14 472	14 993	14 193	18 615	196 195
1994	1 329	2 541	14 487	14 751	14 364	14 553	14 610	14 448	14 370	14 215	14 073	14 268	14 798	13 939	17 941	194 687
1995	1 133	2 696	14 655	14 971	14 418	14 126	14 458	14 526	14 382	14 390	14 084	14 714	14 920	13 782	17 963	195 218
1996	1 470	2 518	14 588	15 100	14 598	14 211	14 048	14 370	14 526	14 432	14 269	14 837	14 951	13 676	17 555	195 149
1997	1 331	2 487	13 929	14 971	14 582	14 430	13 967	13 941	14 336	14 453	14 278	15 074	14 958	14 097	17 964	194 798
1998	1 242	2 461	13 928	14 436	14 647	14 431	14 289	13 848	13 969	14 348	14 279	15 122	15 155	14 197	18 739	195 091
1999	1 585	2 352	13 764	14 340	14 094	14 538	14 378	14 279	13 870	13 993	14 469	15 182	15 234	14 327	23 014	199 419
2000	1 615	2 387	13 543	14 292	13 986	14 022	14 521	14 427	14 368	13 899	13 992	15 651	15 376	14 592	25 747	202 418

Ces chiffres sont établis le 30 septembre de chaque année.

Source : Rapport des effectifs scolaires et des élèves transportés.

Tableau 2
Statistiques sur tous les programmes de langue française au Manitoba
État comparitif des années scolaire 1999-2000 à celles de 2000-2001 (p)

		Programmes de langue française			
	Année scolaire	Français	Immersion	Française de base, sensibilisation, ré-insertion	Total
Divisions/ Districts	2000-2001 (p)	5	24	49	51
	1999-2000	5	24	49	51
	Écart	--	--	--	--
Écoles	2000-2001 (p)	29	98	477	533
	1999-2000	28	100	480	541
	Écart	1	(2)	(3)	(8)
Élèves	2000-2001 (p)	5 367	17 189	71 773	94 329
	1999-2000	5 381	17 392	72 096	94 869
	Écart	(14)	(203)	(323)	(540)
Subventions	2000-2001 (p)	1 217 776 $	3 499 532 $	457 772 $	5 175 080 $
	1999-2000	1 233 231 $	3 545 444 $	470 078 $	5 248 754 $
	Écart	(15 455 $)	(45 912 $)	(12 307 $)	(73 674 $)

(p) indique « données préliminaires »

Tableau 3
État comparatif des recettes
et des dépenses des divisions scolaires

	Chiffres réels 1999-2000	Estimation 2000-2001
Recettes		
Gouvernement provincial	756 274 535	759 034 940
Gouvernement fédéral	13 037 044	8 632 442
Municipalités	417 580 218	433 519 855
Autres divisions scolaires	11 621 761	11 345 282
Premières nations	23 540 937	21 824 870
Particuliers et sociétés privées	12 601 370	11 907 009
Autre	6 949 057	4 031 555
Total	1 241 604 922	1 250 295 953
Dépenses		
Enseignement ordinaire	703 268 172	747 336 012
Enfants exceptionnels ou en difficulté	163 001 653	165 690 772
Études technologiques (professionnelles)[1]	25 085 890	s/o
Enseignement et services communautaires	7 392 289	7 960 190
Administration	44 002 133	44 754 736
Services pédagogiques et de soutien aux élèves	63 069 326	63 945 935
Transport des élèves	47 823 720	48 975 564
Fonctionnement et entretien	141 536 838	144 254 133
Taxes	22 323 285	23 382 323
Total	1 217 503 306	1 246 299 665
Surplus/(déficit)	24 101 616	3 996 288
Moins : Montants nets de transfert au Fonds de capital et d'emprunt	10 270 827	9 168 726
Surplus/(déficit) net	**13 830 789**	**(5 172 438)**

[1] À partir de 2000-2001, le programme d'études technologiques (professionnelles) qui figurait à la fonction 300 paraîtra à l'enseignement ordinaire soit la fonction 100. Ce changement découle du transfert des dépenses d'études commerciales aux programmes actuels de la fonction 100 de l'année scolaire 1999-2000.

Source : états financiers de 1999-2000 dans le document FRAME
(Rapport sur le système comptable FRAME)
Source : budget de 2000-2001 dans le document FRAME
(Rapport sur le système comptable FRAME)

Tableau 4
Programme d'aide aux étudiants
Du 1er août 2000 au 31 juillet 2001

Total des montants accordés

Établissement	Nbre de demandes	Nbre de prêts accordés	PCE ($)	PEGM ($)	AE ($)	PGPA ($)	BA ($)	PSM ($)	SCE ($)	Total ($)
Université du Manitoba	5 732	4 535	15 526 377	9 056 105	14 292	71 600	902 648	34 025	531 110	26 136 157
Red River College	1 757	1 279	3 971 554	2 243 240	0	23 600	357 440	5 818	299 651	6 901 303
Université de Winnipeg	1 466	1 148	3 234 682	1 956 920	2 312	16 000	0	0	173 391	5 383 305
Assiniboine Community College	506	339	1 203 731	725 096	680	9 800	0	0	68 844	2 008 151
Université de Brandon	887	695	2 497 732	1 463 885	0	24 600	68 396	1 710	113 549	4 169 872
Keewatin Community College	204	140	561 667	319 082	0	18 800	41 542	0	51 517	992 608
Manitoba	2 685	1 923	7 803 532	4 681 640	18 862	46 200	179 448	926	454 290	13 184 898
Canada	1 849	1 472	6 383 766	3 945 913	32 535	4 600	0	0	66 085	10 432 899
Ailleurs	641	473	2 450 656	1 554 940	42 406	0	0	0	42 860	4 090 862
Total	15 727	12 004	43 633 697	25 946 821	111 087	215 200	1 549 474	42 479	1 801 297	73 300 055

Nombre de demandes

Établissement	PCE	PEGM	AE	PGPA	BA	PSM	SCE
Université du Manitoba	4 450	4 075	13	358	175	15	441
Red River College	1 104	923	0	118	48	1	175
Université de Winnipeg	1 095	996	4	80	0	0	118
Assiniboine Community College	331	294	1	49	0	0	58
Université de Brandon	677	619	0	123	13	1	77
Keewatin Community College	139	122	0	94	6	0	32
Manitoba	1 789	1 514	15	231	37	1	306
Canada	1 435	1 370	28	23	0	0	45
Ailleurs	439	429	29	0	0	0	16
Total	11 459	10 342	90	1 076	279	18	1 268

PCE – Prêts canadiens aux étudiants
AE – Aide aux études
PGPA – Prince de Galles – Princesse Anne
PSM – Programmes spéciaux du Manitoba

PEGM – Prêts-étudiants du gouvernement du Manitoba
BA – Bourse d'accès
SCE – Subventions canadiennes pour études

Tableau 5
Statistiques de l'apprentissage, pour 1997-1998 (année de base), 1999-2000 et 2000-2001

	1997-1998	1999-2000	2000-2001
Nouvelles inscriptions	1 004	1 101	1 338
Annulations et abandons	320	261	463
Apprentis inscrits à la fin de l'année	3 186	4 082	4 682
Apprentis suivant une formation technique	2 035	2 339	2 610
Administration des examens provinciaux et interprovinciaux	537	770	973
Administration des examens de qualification professionnelle	222	173	312
Certificats délivrés : apprentissage	391	461	555
Certificats délivrés : reconnaissance professionnelle	148	125	223
Certificats renouvelables : coiffeur-styliste et esthéticienne *(1)*	906	1 935	1 316
Apprenties *(2)*	65	194	390
Apprentis autochtones (PAIA y compris) *(3)*	S/O	451	454
Option métiers au secondaire (OMS) *(4)*	59	134	92

(1) *Depuis l'abrogation de la* Loi sur les coiffeurs *et de la* Loi sur les coiffeurs pour dames, *les coiffeurs et les coiffeurs pour dames sont regroupés sous le métier de coiffeur-styliste. Les certificats de coiffeur-styliste et d'esthéticienne sont renouvelés tous les deux ans et les personnes qui exercent ces métiers doivent accumuler au moins 750 heures de travail par an pour pouvoir obtenir un renouvellement.*

(2) *Depuis la désignation du métier de coiffeur-styliste et du métier d'esthéticienne comme métiers d'apprentissage en 1998, le nombre de femmes inscrites à des programmes d'apprentissage a augmenté. Cependant, la Direction de l'apprentissage se sert du programme Option métiers au secondaire pour encourager davantage de jeunes femmes à apprendre un métier à prédominance masculine.*

(3) *C'est en 1999-2000 que la direction a commencé à comptabiliser le nombre d'apprentis se considérant membres d'une Première Nation, Indiens non inscrits, Métis ou Inuit.*

(4) *Les apprentis d'OMS sont également comptabilisés dans la catégorie « Apprentis inscrits à la fin de l'année ».*